LE

VEUVAGE D'ALINE

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI.

Minuit sonnait à quelque église voisine quand Marc mit pied à terre devant le petit hôtel d'assez mauvaise apparence où Antoinette était descendue au hasard, en choisissant un quartier perdu, dans son désir de se mieux cacher.

— Mme Dumont ? dit-il, jetant au concierge le nom d'emprunt qu'elle avait joint à son adresse, et un peu inquiet pour elle de l'opinion que pourrait donner sa visite à cette heure indue.

— Mme Dumont ! s'écria le concierge qui se leva aussitôt avec empressement; je vais vous conduire tout de suite. Ah ! la pauvre dame ! quelqu'un vient donc la réclamer, à la fin ! On était embarrassé ici, je vous en réponds, et désolé. Ces événemens-là font toujours tant de tort aux maisons où ils arrivent !

— Quel événement? demanda Marc avec une émotion terrible.

— Vous ne savez donc pas? reprit le concierge; en ce cas, je suis fâché de vous avoir dit sans précautions...

— Je ne sais rien, parlez vite.

(1) Voyez *Revue* du 1er février.

— Dame! je n'ose plus, si vous êtes son parent, si,.. je vous croyais préparé.

— Parlerez-vous? s'écria Marc hors de lui en le secouant par l'épaule.

— Oh! puisque vous le prenez comme cela!.. Eh bien!.. voilà!.. Cette dame...

Le maître de l'hôtel parut et d'un geste impérieux fit taire son employé :

— Je vous demande pardon, monsieur, dit-il, veuillez me suivre. C'est un bien grand malheur; le médecin croit qu'il n'y a pas de remède.

Un cri étouffé expira sur les lèvres de Marc, et ce fut presque sans en avoir conscience qu'accroché à la rampe il gravit l'escalier étroit, faiblement éclairé : — Tu l'as tuée! lui criait un remords féroce; tu l'as tuée!

S'il eût pensé à la nouvelle Mme de Sénonnes, c'eût été pour la maudire comme il se maudissait lui-même; mais il ne pensait qu'à celle qu'il allait trouver là-haut, morte peut-être, morte en un pareil lieu, sans avoir pu poser son dernier regard sur un visage ami, sans autres sentimens autour d'elle qu'une banale compassion mêlée d'outrageantes curiosités, morte délaissée, dans la honte et le désespoir! Quelle fin pour tant de jeunesse, pour tant de beauté, quel dénoûment à leurs amours, dont toutes les phases lui apparaissaient à la fois dans ce cadre insolite! Tel un noyé, au moment suprême, embrasse, dit-on, comme en une vision, tous les moindres incidens de sa vie avec une lucidité horrible. Il n'entendait qu'à demi son guide lui raconter en montant les trois étages que cette dame était arrivée le matin, qu'elle avait demandé un commissionnaire pour porter une lettre à l'autre extrémité de Paris. En attendant le retour de cet homme, elle était très surexcitée, très nerveuse; du reste, ses allures n'avaient pas paru naturelles de prime abord; tout semblait l'effrayer: on eût dit une personne qui a quelque motif pour se cacher. L'hôte en avait fait la réflexion avec un peu de méfiance. Son envoyé était revenu longtemps après; n'ayant trouvé personne, il avait laissé la lettre. L'agitation de la pauvre dame avait alors redoublé : elle s'était enfermée dans sa chambre; on devait l'avertir tout de suite si quelqu'un demandait Mme Dumont. Vers quatre heures, elle était sortie plus pâle que jamais, en courant presque; à son retour, elle avait refusé le dîner qu'on lui proposait et recommandé expressément que personne n'entrât chez elle avant le lendemain matin. Cette recommandation même avait excité les soupçons; d'ailleurs on l'entendait marcher d'un pas saccadé

avec des sanglots. C'était étrange... Peut-être avait-on affaire à une folle. — J'irai voir, avant de me coucher, si elle n'a besoin de rien, s'était dit l'hôtesse. — En effet, elle avait frappé à la porte doucement d'abord, puis à grand bruit sans obtenir de réponse; enfin, bien que la porte fût fermée en dedans, elle réussit à l'ouvrir avec une double clé qu'elle gardait toujours. Une forte odeur d'opium l'effraya dès le premier pas; la dame, étendue sur son lit, semblait dormir, mais en s'approchant, en la touchant, on s'était aperçu qu'elle était morte;.. du moins le médecin du quartier, appelé aussitôt, ne parvenait pas depuis une heure à la faire revenir. Elle avait pris du poison, un narcotique, c'était évident, bien qu'elle eût détruit toute trace de la bouteille, qu'on n'avait pu retrouver; mais le docteur ne s'y était pas trompé.

— Antoinette! s'écria Marc, s'arrêtant, sans oser faire un pas de plus, sur le seuil d'une porte ouverte devant lui.

Un silence funèbre régnait dans cette chambre mal éclairée, au fond de laquelle se dessinait, sous les rideaux relevés du lit, une forme rigide que lui cachait le médecin penché sur elle et occupé à épuiser toutes les ressources de son art. Il ne distingua nettement que la main, d'une blancheur cadavérique, qui pendait sur le drap et une grande tresse dénouée de cheveux noirs.

— Elle vient d'ouvrir les yeux, dit le médecin.

— Antoinette! répéta Marc en se jetant à genoux auprès du lit et en couvrant de baisers cette main glacée qui parut s'assouplir et se réchauffer sous ses lèvres.

Tout à coup Mme d'Herblay se redressa entre les bras qui l'enveloppaient.

— Toi! balbutia-t-elle; toi!

Puis elle retomba dans son mortel engourdissement. Mais Marc, persuadé qu'elle s'apercevait de sa présence, continuait à l'appeler et à la serrer sur son cœur. Comme il répétait pour la centième fois:

— Ne meurs pas! reviens à toi!

— A quoi bon? dit-elle avec effort en relevant à demi ses paupières alourdies.

Sa voix le navra; elle était faible au point de n'avoir rien d'humain.

— Je t'appartiens pour toujours, dit-il cédant à une impulsion de pitié plus forte que sa volonté même. Je te suivrai où tu iras, entends-tu, Antoinette!

— Tu m'aimes encore?..

Comme elle soupirait ces derniers mots, son visage s'illumina d'une joie extatique qui bientôt fit place à d'affreuses convulsions.

Les phénomènes de surexcitation nerveuse venaient remplacer la torpeur, momentanément dissipée.

— Assez d'émotions, dit brusquement le médecin, bien que celles-ci aient aidé, j'en conviens, à l'effet du café.

— Vous la croyez sauvée?.. elle est sauvée?.. répétait Marc, l'esprit tendu sur cette idée fixe.

— Je ne réponds de rien, dit tout bas le médecin en haussant les épaules; on ne peut calculer les ravages produits chez une femme très délicate par un poison aussi violent et pris à pareille dose. Des soins affectueux et dévoués peuvent beaucoup dans les cas mêmes qui nous semblent le plus graves; voilà tout l'espoir qu'il m'est permis de vous donner.

Ce fut une nuit d'agonie pour Marc autant que pour la moribonde. Il ne s'éloigna pas une minute de ce chevet où la stupeur ne cédait qu'au délire et à d'autres crises inséparables de l'empoisonnement. Rien ne le rebutait; son zèle et sa tendresse touchèrent jusqu'aux témoins d'ailleurs indifférens de ces tristes scènes. En agissant avec une sorte de fièvre, il répétait sans cesse, comme si Antoinette eût pu l'entendre : — Non, je ne te quitterai pas! — Tous les obstacles s'effaçaient devant le seul devoir qu'il reconnût en ce moment, le devoir de se dévouer à cette femme qui mourait par lui comme s'il l'eût frappée de sa propre main. Les premières lueurs de l'aube le rappelèrent cependant à d'impérieuses réalités; elles tombèrent à la façon d'une douche glacée sur son ivresse douloureuse. C'est l'effet immanquable de la clarté du jour; elle dissipe froidement et brutalement les hallucinations, les enthousiasmes, la décevante magie de la nuit. Il vit les choses comme elles étaient aux feux naissans de ce soleil qui se levait sur une journée dont il avait oublié l'emploi, dans l'excès de son émotion, sur la journée qui devait être celle de ses noces! Un frisson le secoua de la tête aux pieds, car ce soleil impitoyable accusait plus distinctement sur le visage d'Antoinette des signes qui sans doute étaient ceux de la mort, en même temps qu'il révélait toute la vétusté, toutes les souillures de cette ignoble chambre d'auberge. Elle allait finir là, elle qui ne s'était jamais montrée à lui qu'entourée de toutes les élégances les plus raffinées; son cadavre sortirait ignominieusement, sous le dernier coup d'un scandale public, du bouge où un désespoir dont il était cause l'avait conduite pour y mourir! — De pareilles pensées étaient faites pour troubler violemment une imagination moins exaltée que la sienne. Et l'amant d'Antoinette, mourante, se voyait comme dans un cauchemar l'époux devant la loi de Mlle Béraud! Que lui était celle-là? Un mot cependant, un oui froidement prononcé l'avait uni

la veille pour jamais à cette étrangère,.. tandis que des années, toute une vie courte, mais ardente, d'amour réciproque ne lui donnaient pas le droit d'attendre ici le dernier soupir de sa maîtresse! En cet instant, Aline lui fut odieuse, et tous les liens inventés par le monde lui inspirèrent une sorte de mépris farouche. A quoi se résoudre? Un second médecin appelé venait de constater dans l'état de Mme d'Herblay des complications alarmantes, une sensibilité étrangement diminuée, quand Marc, au milieu de l'affreuse anxiété que lui causaient ses paroles, entendit sur l'escalier des voix confuses, et comme le bruit d'une altercation dans laquelle son nom était répété à plusieurs reprises. Il sortit prêt à tout et presque soulagé par le sentiment qu'en venant le surprendre, on lui épargnait la nécessité d'un aveu.

La figure irritée d'Albéric de Vesvre lui apparut. Il repoussait l'hôte qui voulait l'arrêter et répétait avec une énergie pleine de colère :

— Il est ici, et je le verrai... Je sais qu'il est ici!

— Ah! enfin! s'écria-t-il en apercevant Marc, je te trouve, malheureux! Si Pierre ne t'avait pas entendu donner l'adresse, que devenions-nous? As-tu perdu la raison? Je t'emmène.

— Tais-toi! dit Marc d'un ton qui imposa silence à M. de Vesvre mieux que ses paroles mêmes; tais-toi et viens.

Il le saisit par le bras et l'entraîna au milieu de la chambre où gisait Mme d'Herblay dans un état intermédiaire entre le sommeil et la mort.

— Viens et juge! reprit Marc en lui montrant le lit.

Albéric garda quelque temps le silence; sa physionomie, insouciante d'ordinaire, était bouleversée par l'horreur.

— Ne pourrais-je, demanda-t-il lentement, te dire un mot ailleurs qu'ici?

On leur ouvrit la chambre voisine.

— Marc, reprit M. de Vesvre en saisissant avec force les mains de son cousin, c'est une rude épreuve, je le reconnais; mais enfin, il y va de l'honneur.

— Tu crois de bonne foi que je doive l'abandonner à ses derniers momens?

— Bah! elle en reviendra, et d'ailleurs d'autres peuvent prendre soin d'elle. Je me charge de veiller à ce que tout se passe humainement et correctement. Est-ce ta faute après tout si cette folle imagine de s'empoisonner le jour de tes noces comme une grisette? Es-tu tenu pour cela de perdre ton avenir, de te rendre coupable d'une déloyauté infâme? car ce serait un acte sans nom, que le monde flétrirait et dont tu ne te relèverais pas.

— La lâcheté serait de m'éloigner.

— Auras-tu donc toujours l'esprit faux et au rebours du sens commun? Oublies-tu que tu es marié? que ta femme, ta femme, entends-tu, t'attendra dans une heure? Quant à ton père, il sait déjà que tu as passé la nuit hors de chez toi, mais rien de plus. je l'ai empêché à grand'peine de me suivre. Jamais on n'a imaginé de situation semblable. Et si M. Bérand vient à découvrir!.. Ton sang ne suffira pas à satisfaire la juste indignation de ce brave homme.

— Oh! celui qui me délivrerait de la vie me rendrait le seul service que je puisse attendre de qui que ce soit. Mais M. d'Herblay a droit à la première réparation, je suppose. Voyons, ajouta-il, répondant à un geste impatient de M. de Vesvre, sérieusement et honnêtement, que ferais-tu à ma place?

— Je conduirais Aline à l'autel comme elle a le droit de l'exiger, répondit Albéric sans aucune hésitation; ce qui ne veut pas dire que j'abandonnerais absolument pour cela Mme d'Herblay.

— Oui, traître envers toutes les deux, dit Marc avec amertume. C'est là votre honneur à vous.

— Faute de mieux, il faut sauver au moins les apparences et gagner du temps. Mais ne songeons qu'à l'heure présente: tu te dois à la vicomtesse de Sénonnes, conclut Albéric appuyant sur ce nom comme s'il ne pouvait manquer d'assurer l'effet de sa leçon de loyauté mondaine.

— Pour Dieu! ne me parlez plus d'elle, s'écria Marc avec une sorte d'égarement, quand l'autre est là qui agonise.

Un faible gémissement le rappela auprès d'Antoinette; en cherchant à saisir ces dernières syllabes entrecoupées, ces derniers gestes à demi ébauchés que l'amour et la douleur guettent au chevet des mourans, il crut l'entendre balbutier :

— Reste!

— Oui, je le jure, s'écria-t-il avec une sorte de frénésie, je le jure sur l'honneur qu'ils prétendent m'apprendre à discerner et sur tout ce que je reconnais de sacré! Je reste! rien ne m'arrachera d'ici!

Il se tourna vers Albéric, qui l'avait suivi, tandis qu'autour d'eux chacun se retirait par discrétion ou par crainte.

— Que Mme de Sénonnes garde mon nom, s'écria-t-il, et ma fortune et l'estime du monde, que je perds sans regret, ayant à regretter tant d'autres biens plus précieux. Je reste ici!

VII.

Ce fut un scandale sans précédens peut-être et dont tout Paris s'occupa pendant plusieurs semaines. Le jour même de la bénédiction nuptiale, alors que le mariage devant la loi était accompli

déjà, le vicomte de Sénonnes avait lâchement abandonné sa jeune femme et suivi une ancienne maîtresse qui s'était empoisonnée tout juste assez pour le ramener à elle et lui imposer de nouvelles chaînes. Il n'y avait qu'une voix pour flétrir une pareille conduite, et l'astuce dont Mme d'Herblay avait fait preuve semblait non moins révoltante que la trahison de son complice; l'intérêt le plus vif, en revanche, s'attachait à la délaissée, qui acceptait, disait-on, la situation exceptionnellement triste et délicate que lui faisait sa destinée avec une admirable dignité. Du reste, on ignorait généralement les détails de cette aventure et l'on suppléait, comme il arrive d'ordinaire, à la connaissance précise des faits par des légendes si invraisemblables que les plus crédules se lassèrent vite de les écouter, ce qui, jusqu'à nouvel ordre, mit fin aux commentaires. Nous trouverons, quant à nous, les renseignemens qui manquaient à la chronique mondaine dans la correspondance intime de la baronne de Vesvre et de son frère le prince Alexandre Orsky, alors en promenade errante à travers l'Europe, comme c'est la continuelle habitude des Russes de distinction. Le prince Orsky ne séjournait que par exception dans ses terres de la petite Russie et passait chaque année à Pétersbourg, à la façon d'un brillant météore, tout juste assez pour faire regretter son absence en rappelant combien il pouvait être aimable. La lettre suivante de Mme de Vesvre le trouva sur le lac Majeur, où il s'ennuyait :

« Me voilà fière, écrivait-elle dans son style exotique et à bâtons rompus, me voilà triomphante!.. J'ai réussi pour une fois à t'intéresser, puisque tu me demandes la suite, toi dont la principale prétention depuis longtemps est de traverser en sourd et en aveugle un monde qui n'offre rien que de prévu. Si tu deviens de plus en plus insensible au *plaisir d'être*, tu aimes encore regarder vivre les autres, je t'y prends! Il est vrai que le spectacle est rarement curieux comme il l'a été en cette circonstance. Curieux et triste, et singulièrement imprévu, n'en déplaise à tes théories, qui, du reste, sont un peu les miennes. N'importe, moi qui ne pleure guère, même sur les ennuis qui me concernent, — tout au plus sur les tiens, — j'ai encore les yeux rouges des larmes que m'a fait verser le malheur immérité de cette petite fille, si parfaitement insignifiante la veille, si grande tout à coup sous l'adversité. Les âmes nobles sont seules transformées ainsi; le coup qui abattrait un être vulgaire les exalte et les mûrit à la fois, fait jaillir l'étincelle. Voilà pourquoi tu me vois attachée par miracle, sincèrement attachée à une femme, et capable d'une de ces amitiés dont je me suis moquée souvent, n'en ayant guère rencontré, pratiqué même, diras-tu, — eh bien! oui, j'en conviens, — que le simulacre et la grimace. Nous sommes

sceptiques, ma chère âme, mais qu'il se présente à nous d'aventure quelque chose de sincèrement beau et bon, nous nous remettons à croire, et cela vraiment avec une satisfaction secrète. Je parle ici pour moi, car pour toi, c'est différent; tu doutes quand même. Pourtant si tu avais vu cette enfant, le matin de ses noces, à l'heure où elle se préparait à revêtir sa toilette de mariée, tomber tout à coup du haut de la confiance absolue si naturelle à cet âge, comme tombe un petit oiseau frappé par le plomb qui le tue, la situation t'eût paru pathétique peut-être. Figure-toi que cet absurde garçon, sans courage, je le conçois, pour la voir et pour aborder face à face un sujet si brûlant, lui a écrit des choses... Mon Dieu! combien les plus spirituels d'entre vous peuvent devenir bêtes à l'occasion!.. « Qu'il n'espérait pas qu'elle lui pardonnât jamais, — parbleu! — qu'il en était indigne; mais qu'un jour elle comprendrait qu'il eût pu se montrer plus lâche, plus coupable encore. » — Je me demande comment? et toi?.. — A mots couverts, il lui parlait de certains devoirs indépendans de la morale ou des conventions d'ici-bas et qui s'imposent d'une façon d'autant plus impérieuse; il en était victime, et la fatalité inexorable le forçait de l'en rendre victime avec lui. Il payait une dette au passé, à un passé qu'elle ne pouvait concevoir, qu'il n'osait par respect lui révéler. Il emportait de grands remords... peut-être cet affreux malheur serait-il réparable un jour; peut-être le lien à peine formé pourrait-il être rompu. Il la suppliait d'oublier le mauvais rêve qui avait traversé sa vie... »

Quel galimatias pour la pauvre enfant! Elle restait devant cet adieu inopiné aussi déroutée qu'elle eût pu l'être devant des hiéroglyphes; elle entrevoyait seulement que celui qui, quelques heures après, devait la conduire à l'autel, avait violé un serment prononcé tout à l'heure, la laissant à une solitude pleine d'humiliations et de tristesses. Je l'ai trouvée en cet état, pelotonnée dans un coin de sa chambre, courbée sur l'énigme qu'elle s'efforçait en vain de résoudre, aussi blanche d'ailleurs que le peignoir de mousseline qui la couvrait, tout enveloppée de ses cheveux, qu'on était en train, au moment où tomba la foudre, d'entrelacer de fleurs d'oranger. La robe de satin blanc s'étalait encore sur le lit et semblait parler avec une éloquence! Elle me fit l'effet d'un linceul. J'avançai... Je suis brave au besoin; je ne recule pas devant les responsabilités. Nous étions tous, n'est-ce pas? nous, ses parens, ses alliés, un peu solidaires du crime de Marc, car j'appelle cela un crime simplement, et quand Albéric, à son retour de cette scène de mélodrame au chevet de la dame censée expirante, m'avait tout raconté, je m'étais dit : — Ma place est là-bas, auprès de cette pauvre fille qui, en somme, est maintenant des nôtres.

C'est plus que désagréable, mais j'irai. — J'y vais donc, un peu embarrassée de mon personnage, cherchant des phrases et n'en trouvant pas. Une Anglaise qui est auprès d'elle depuis son enfance et que j'avais toujours vue figée dans un calme imperturbable, — mais il y a des circonstances où les glaçons se fondent bon gré mal gré, — court à ma rencontre : — Oh! madame!.. le ciel vous envoie! Vous seule peut-être saurez lui dire, lui expliquer... — Le ciel! Il me semblait que le ciel n'avait rien à faire là dedans, mais plutôt l'enfer qui m'accommodait un petit supplice de sa façon. Si ma tante de Sénonnes avait pu me remplacer, mais non! outre qu'au moment même elle déchirait dans une attaque de nerfs les nombreux mètres de point d'Alençon qu'elle comptait porter à l'église sur du taffetas gris-perle, son rôle en qualité de mère du coupable eût été encore plus difficile que le mien.

Je suis entrée tout doucement, je suis allée m'asseoir auprès d'elle sans qu'elle y prît garde, je lui ai mis les bras autour du cou, et je lui ai dit : — Pleurons ensemble, ma chérie! — Mais je pleurais seule, à ce qu'il m'a semblé, pendant qu'elle restait là immobile, silencieuse, la tête sur mon épaule.

— Imagine-toi, lui dis-je, la tutoyant pour la première fois, que tu as une sœur et répands ta douleur devant moi tout à ton aise.

Elle a relevé son visage si pâle et m'a regardée fixement d'un air absorbé qui ne me laissait rien lire. L'aimait-elle, et cet abandon lui brisait-il le cœur? ou bien n'a-t-elle souffert que dans sa fierté? Entre nous, cette dernière hypothèse me paraît la plus probable. Ils se connaissaient si peu!.. et puis cela me fait moins de chagrin de le croire. — Mon pauvre oncle! a-t-elle dit tout bas. — et alors seulement ses yeux sont devenus humides, — mon pauvre oncle! comme il va souffrir!

C'était très bien, n'est-ce pas, de penser d'abord à son second père? mais un pareil souci excluait apparemment toute idée de passion. La passion est égoïste de sa nature. J'ai respiré, je lui ai dit : — Votre famille, nous tous, votre famille et le monde seront pour vous et contre lui...

Elle a haussé les épaules d'un air de dédain et de tristesse, mais en ajoutant aussitôt : — Vous êtes bonne, et je vous remercie. Voulez-vous m'aider en ce moment...

Un petit frisson l'a interrompue, et elle a repris tout bas :

— Terrible! vraiment terrible! en reculant la main sur ses yeux comme si elle eût entrevu devant elle un abîme.— C'était à fendre le cœur, et si naturel tout cela, si enfantin, si désolé à la fois!

Je lui ai dit avec élan : — Disposez de moi, je suis à vous.

Alors elle a remis entre mes mains la sotte confession de ce misérable. Songe qu'en la recevant, elle avait peut-être cru à un premier billet d'amour, et rougi avant de l'ouvrir... Pauvre mignonne!.. Tandis que je parcourais en m'exclamant... oh! je ne l'ai pas ménagé, je te jure... elle lisait par-dessus mon épaule. Arrivée à un point où il disait : « Elle m'a aimé cinq ans, elle m'a sacrifié tout ce qui est l'honneur d'une femme, elle s'est fermé tout retour vers le passé, tout, jusqu'à un asile; elle va mourir, et j'en suis cause. Vous, Aline, par bonheur vous ne m'aimez pas, vous ne pouvez m'aimer,.. » j'ai vu glisser sur ses lèvres un amer sourire et mes doutes m'ont reprise. S'il se trompait pourtant?

— Est-ce vrai? m'a-t-elle demandé.

— Quoi, mon enfant?

— Qu'elle lui ait fait de si grands, de si longs sacrifices?

— Oui, ai-je répondu, sentant qu'il valait mieux dire la vérité entière. C'était une de ces affections condamnées parce qu'elles sont contre les lois divines et humaines, mais dans laquelle, je crois, la malheureuse avait mis tout son cœur.

Il me semblait, en parlant, froisser une sensitive. Je ne savais comment m'y prendre pour éclairer cette innocence sans la blesser.

— Vous la connaissiez? a-t-elle repris brusquement. Elle était belle?

— Oui. — Ma foi! en convenant de cela, je donnais une excuse à Marc qui en a si peu!

— Belle, et dévouée, et l'aimant assez pour mourir... Il a donc raison, sa place est auprès d'elle; mais, en ce cas, pourquoi?..

Sa voix s'est brisée. J'ai compris qu'elle eût voulu ajouter:

— Pourquoi, en ce cas, est-il venu me chercher dans le calme heureux où je vivais? — Mais j'ai feint de ne pas comprendre. Qu'aurais-je répondu?

Elle a poursuivi, frappée sans doute par une pensée nouvelle :

— Ce qui m'arrive sera considéré généralement, n'est-ce pas, comme une mortelle injure?

— Qui retombera sur celui qui vous l'inflige et ne vous rendra que plus intéressante, plus digne de respect, ai-je répliqué avec vivacité, croyant calmer ses craintes.

— Oh! ce n'est pas là ce qui me préoccupe. Que pourrait-on faire sinon me plaindre?

Hélas! elle ignore à quelles suppositions malveillantes un pareil abandon donnerait certainement lieu si le coupable n'avait pris soin de s'accuser lui-même!

— Mais mon oncle m'adore, vous le savez, et dans le premier moment de surprise et de colère, l'idée de me venger... Sais-je à

quelle extrémité il se portera? dit-elle en se jetant dans mes bras, avec des sanglots cette fois, des sanglots déchirans qui soulevaient tout son corps.

— Voulez-vous, lui ai-je demandé à l'oreille, que nous allions le trouver et l'arrêter, si c'est possible, dans des représailles qui ne remédieraient à rien?

— Oh! je n'osais vous en prier, s'écria-t-elle avec vivacité. Merci! merci!.. venez avec moi... Si je le voyais maintenant seul à seule, l'émotion serait trop forte pour tous les deux, tandis que votre présence lui imposera... Oui, vous êtes bonne, et je vous aime, je vous aime pour toujours, dit-elle en m'embrassant de nouveau. Attendez que je baigne mes paupières dans de l'eau fraîche, afin qu'il ne s'aperçoive pas que j'ai autant pleuré.

Pendant qu'elle s'efforçait naïvement d'effacer les traces de son chagrin, je me sentais vraiment, pour cette orpheline, des entrailles de mère. Quel bonheur que mon Sacha soit un homme, à l'abri de votre perversité, de votre inconstance, de vos trahisons à vous autres dont il sera le pareil, méchant comme vous, armé, comme vous, de griffes qui déchirent les cœurs! Des griffes, ses petits ongles roses!.. pauvre Sacha chéri!.. Enfin je l'ai à moi pour quelques années, en attendant qu'il devienne un monstre, et, ma foi! mieux vaut encore être monstre que d'être victime comme le serait probablement ma fille, comme l'est cette pauvre Aline, si digne d'un meilleur sort. Elle a réparé le désordre de ses vêtemens, relevé ses beaux cheveux, et nous sommes descendues toutes les deux, presque aussi inquiètes l'une que l'autre, au rez-de-chaussée où se trouve le cabinet de M. Béraud. Il ne croyait pas sa nièce avertie encore de l'événement que, pensait-il sans doute, elle apprendrait toujours assez tôt, et qu'il eût été, d'ailleurs, terriblement embarrassé pour lui apprendre; depuis une heure, il était en conciliabule avec mon oncle de Sénonnes. Quand nous approchâmes de la porte, le conciliabule prenait, grâce à la gravité des circonstances et à l'irascibilité naturelle des deux hommes, le caractère d'une véhémente discussion.

— Vous m'avez tous trompé, indignement trompé!.. vociférait M. Béraud.

— Parce que j'ai gardé le silence sur cette liaison? Parbleu! vous ne pouviez pas croire que mon fils fût arrivé à l'âge qu'il a sans laisser un peu de son cœur aux broussailles du chemin... je vous ai entendu dire à vous-même que vous n'auriez aucune confiance en un jeune mari qui n'eût pas vécu, jeté sa gourme. Cette femme ou une autre, peu importait... Un attachement si ancien, dites-vous? C'était une raison de plus pour qu'il s'en fût lassé et

pour que, de ce côté, nous n'eussions rien à craindre. Le diable m'emporte si j'aurais cru qu'une vieille maîtresse!.. D'ailleurs il avait rompu avec elle depuis qu'il connaissait votre nièce, j'affirme qu'il ne l'avait pas revue, qu'auriez-vous pu exiger de mieux? Tous les hommes qui se marient ont à expédier quelque affaire de cette sorte et le font sans bruit.

La main brûlante d'Aline s'était posée sur mon bras.

— Est-ce vrai? murmura-t-elle, est-ce vrai que les choses se passent ainsi dans le monde?

Oh! mon ami, qu'il est triste et plein d'effroi le regard que la jeune fille, éveillée en sursaut de son rêve d'enfant, jette sur les réalités qu'on lui a cachées jusque-là avec tant de soin! Si les pauvrettes savaient, si elles pouvaient deviner, soupçonner seulement, comme elles hésiteraient à donner leur main, dont la famille dispose si facilement, grâce à l'ignorance où on les tient de toutes choses!

Nous continuions cependant à prêter l'oreille sans scrupule, en retenant notre souffle.

— Non, je ne me faisais pas d'illusions ridicules, reprit après une pause M. Béraud, mais comment aurais-je cru que votre fils fût un lâche?

Mon oncle frémit comme si on l'eût souffleté lui-même de ce nom :

— Dites un malheureux sans raison et sans volonté, un fou, un don Quichotte,.. un...

— Un lâche, je le répète, car il brise une innocente vie qui déjà reposait entre ses mains,.. un lâche, j'irai le lui dire en face. Nous verrons de quelle façon il lui plaira de me répondre. Et tenez, j'y vais.

Aline poussa la porte avec une résolution soudaine, elle entra d'un pas ferme, le visage impassible, si différente d'elle-même que je ne reconnaissais plus l'enfant qui tout à l'heure avait pleuré dans mes bras. Les deux hommes, à son approche, se turent tout interdits.

— Non, mon oncle, dit-elle en marchant vers M. Béraud, vous n'irez pas. Je crois avoir le droit d'exprimer ici ma volonté, reprit-elle avec une explosion d'énergie qui n'admettait pas de réplique, et on me doit, vous-même, mon oncle, vous me devez d'en tenir compte et de la respecter. Ceci me concerne, ne concerne que moi.

M. de Sénonnes, qui ne l'avait jamais vue qu'intimidée devant lui, ne pouvait visiblement en croire ses oreilles; M. Béraud cachait son visage entre ses mains.

— Vous n'irez pas, répéta Aline, personne ne se placera entre

moi et... mon mari. Il a repris sa liberté, je la lui laisse. Ce ne serait comprendre ni votre dignité ni la mienne que de vouloir m'imposer à qui ne veut pas de moi.

— C'est un moment de vertige, de folie, hasarda M. de Sénonnes. Vous avez raison, ma chère belle. Laissez-le à la honte qu'il doit déjà avoir de lui-même. Un jour, bientôt, il viendra vous baiser les pieds et implorer sa grâce.

Aline le toisa de haut :

— Jamais ! prononça-t-elle avec une lenteur glacée, jamais!.. Quoi que fasse par la suite M. le vicomte de Sénonnes, la barrière qu'il lui a plu d'élever ce matin entre nous ne s'abaissera jamais. Tout est fini. Et c'est pour cela, mon oncle, dit-elle en se tournant vers M. Béraud, que vous allez me jurer...

— Oh ! ma pauvre chère fille, tout ce que tu exigeras, j'y souscrirai, s'écria le pauvre homme, qui était dans un état de confusion et de désespoir à faire pitié. Oh mon enfant, pardonne-moi, pardonne-moi.

Il se mit à genoux devant elle.

J'entraînai mon oncle de Sénonnes, qui une fois seul avec moi s'emporta en menaces, en fureurs, en malédictions contre le fils qui le déshonorait.

Depuis il y a eu entre eux, je le sais, une scène épouvantable. L'entêtement de Marc est exaspéré par ces violences. Ma tante s'est retirée du champ de bataille en se constituant malade. Elle a cinq ou six syncopes par jour, s'abreuve de thé avec quelques tartines et s'informe à chaque instant de ce que dit le monde, où elle prétend qu'il lui sera impossible de reparaître, comme si elle ne concevait pas de malheur plus grand que celui-là. Moi, je la soigne, je feins de m'attendrir sur elle et je lui recommande, sans inquiétude sérieuse, de ne point se laisser périr d'inanition.

Albéric va là-bas prendre des nouvelles. Pendant plusieurs jours, celle qui est cause de tous nos ennuis a flotté entre la vie et la mort; maintenant on la croit hors de danger, au moins du danger imminent, car sa santé sera sans doute altérée pour toujours.

Marc se tient aux ordres de M. d'Herblay, qui reste coi dans ses terres, ne se montre pas, et lui laisse malicieusement sa femme sur les bras, — une vengeance comme une autre, — assez raffinée même.

Tout cela va finir par un enlèvement forcé et du malheur, je gage, pour tous, car la moins malheureuse ne sera pas Mme d'Herblay, quoique l'on dise qu'elle est arrivée à ses fins.

Ce n'est pas vrai pour qui la connaît, si peu que ce soit. Son vilain mari s'est donné le plaisir de l'épouvanter, elle a perdu la

tête elle a fait appel à la seule protection qu'elle se connût au monde, croyant le mariage moins avancé qu'il ne l'était en effet, persuadée du reste que Marc l'aimait encore parce que, sur le point de le perdre, elle l'aimait, bien entendu, plus que jamais. Mauvais raisonnement sans doute, mais certaines femmes, — elle est du nombre, — ne raisonnent pas, elles sentent. Ayant lancé son appel, la pauvre sotte a découvert qu'il allait tomber au milieu du bruit des noces comme un trouble-fête, et, aussi effrayée de sa mauvaise action involontaire qu'affolée par la pensée de son isolement, qui la laissait en butte à des vengeances dont son imagination surexcitée s'exagérait l'horreur, elle s'est dit :

— Finissons-en avec la vie et laissons des regrets, des remords à tout le monde.

Soit ! mais il fallait en finir, il fallait mourir coûte que coûte, ne pas se tromper de dose ; ces tentatives-là, lorsqu'elles avortent, sont ridicules. Elle-même doit le comprendre. Non, je ne puis m'empêcher de la plaindre de n'avoir pas mieux réussi à se supprimer et je ne la juge point comme fait la foule, si sujette à erreur toujours, ce qui ne veut pas dire que je l'excuse au moins, mais je crois qu'elle a forgé de ses mains un châtiment que son complice partagera sous peu. — Qu'en penses-tu? »

A cette question directe, le prince Orsky répondit :

« — Je pense que ma chère petite sœur m'a écrit une jolie page de roman sentimental qui indique chez elle toute sorte de facultés que je ne lui connaissais pas, notamment celle de s'attendrir outre mesure, de tremper bourgeoisement son mouchoir de larmes. Et pourquoi une pareille dépense de sensibilité? Pour un mariage rompu avant sa consommation, c'est-à-dire parce qu'une comédie qui aurait pu être aussi mauvaise que tant d'autres finit sans avoir commencé. Ton ingénue a de la tête, des principes, beaucoup d'argent, un bonhomme d'oncle; elle n'était pas amoureuse de son futur mari, ou du moins elle l'était dans une mesure raisonnable, comme doit l'être une petite fille bien élevée qui se prépare à être une jeune femme accomplie. Ce type-là me laisse froid... Naïveté, candeur... à merveille! c'est toujours la demoiselle à marier : qu'elle reste aux mains de M. Scribe! Moi, j'aime que l'on n'ait pas le sens commun, et à ce titre les deux autres possèdent mes sympathies. Ni lui ni elle assurément n'a calculé son intérêt personnel... celle-ci se tue, celui-là se dévoue, tout cela d'élan et sans réflexion, bravo!.. ce n'est pas banal et c'est en somme la vie prise au sérieux. Heureux qui peut prendre quelque chose au sérieux en ce monde! Peut-être l'enthousiasme

qui les a fait retomber dans les bras l'un de l'autre ne durera-t-il pas, mais cet enthousiasme ils l'auront subi, ils y auront cédé : voilà les heures divines de l'existence, je suppose, celles où l'on est profondément remué, emporté hors de soi-même, celles où l'on perd la tête. Il n'est pas donné à tous de connaître ces heures-là. J'admire et j'envie. Un drôle eût épousé la petite héritière, gardé sa maîtresse, juré fidélité à sa femme avec une trahison dans le cœur et ménagé les deux à la fois en attendant qu'il délaissât femme et maîtresse pour un troisième caprice qui n'aurait pas été le dernier. Et le monde eût fermé les yeux hypocritement, ou même trouvé cela sinon naturel, du moins ordinaire : or tout ce qui est ordinaire est, selon lui, excusable. Ton grand coupable a été plus honnête. Il a respecté la vierge et gardé sa foi en preux chevalier à la Madeleine, qui n'avait plus que lui. Sa prétendue victime elle-même lui rendra justice un jour, quand elle l'aura remplacé par un autre époux, car elle le remplacera, cela va sans dire ; il doit être aisé, en France comme ailleurs, de rompre un lien aussi chimérique que le oui échangé devant témoins, sans plus... et comme Mlle Béraud est riche, elle trouvera tout de suite cette utilité qui permet aux filles de porter des diamans et de sortir seules : un mari! Je lui souhaite d'être bientôt pourvue et, en attendant, je ne plains pas ton cousin Marc, dont les qualités de cerveau brûlé m'avaient intéressé d'ailleurs quand je l'ai vu à Paris : il éprouve, il vit ce qu'il exprime ; il n'est pas poète sur le papier seulement. Quant à Mme d'Herblay, dont je me rappelle avoir été amoureux tout un soir à l'Opéra, elle vaut que l'on fasse un coup de tête pour elle. C'est le genre de femme que je préfère, la femme frémissante à toutes les impressions comme une corde de lyre et dont le charme est à la fois insinuant et capiteux comme un parfum de jasmin, sans plus de force personnelle qu'une liane, *helpless*, — les Anglais seuls ont le mot pour exprimer la chose, — incapable de se soutenir, de se défendre elle-même ; une femme doit être ainsi pour attacher. Moi, — est-ce un bien ou un mal? — je continue à ne rencontrer que des coquettes, mais elles suffisent à mes aspirations présentes ; l'expérience de la vie, tu le sais, nous apprend à limiter nos aspirations singulièrement. Donc les beautés rebattues de l'Isola Bella sont depuis peu éclairées et rajeunies pour moi par le feu de deux grands yeux américains dont j'ai fait mon étoile,.. rien d'une étoile fixe. Nous chevauchons, nous naviguons, nous flirtons à perdre haleine. Ce tourbillon-là n'est pas ennuyeux de temps à autre, en voyage. Il s'arrêtera quand je voudrai. Sur ce point, n'est-ce pas, tu es bien bien tranquille, connaissant ton vieux Sacha? »

Alexandre Orsky partageait avec son petit filleul le privilège d'être appelé familièrement Sacha par Mme de Vesvre. Celle-ci ne lui fit pas attendre une assez vive riposte : encre bleue sur papier rosé où courait ce parfum insaisissable et inimitable, particulier à la baronne Olga :

« Tu pousses décidément trop loin le goût du paradoxe, il te fait divaguer; ta lettre est absurde et choquante d'un bout à l'autre, je te le dis sans ambages, et d'abord tu ne sais pas le premier mot de la loi française, quand tu décides qu'un mariage à l'état de simple formalité sans lendemain peut être rompu. Nous ne sommes pas en Russie, nous autres, mais en France, et le code français est, à mon avis, le plus mal fait, le plus impitoyable, le plus barbare de tous les codes... j'entends sur ce point du mariage, qui est le seul à propos duquel j'aie jamais eu la fantaisie de le consulter. Apprends donc... je n'invente rien, je cite, tu t'en aperçois, n'est-ce pas?.. aux grands mots que j'emploie, apprends donc que le mariage est consommé, non pas par le fait de la cohabitation, mais purement et simplement par l'acte civil. Cet acte une fois dressé en présence de quatre témoins, après lecture faite aux parties de toutes les pièces constatant leur état civil, puis du titre de la loi qui concerne les droits et les devoirs respectifs des époux, cet acte accompagné des paroles solennelles : — Au nom de la loi, je vous unis — vous enchaîne jusqu'à la mort. Rien ne peut en détruire l'effet, ni les plus abominables outrages de la part d'un des conjoints, ni l'adultère, ni même un attentat sur la vie du compagnon de chaîne, ou même une peine infamante prononcée contre le misérable dont vous portez le nom, rien, pas même l'abandon immédiat. Oh! si l'on réussissait à relever un vice de forme dans ce malheureux acte, une erreur seulement sur l'orthographe du nom, l'ordre des prénoms, l'âge, le lieu de la naissance, quelque vétille de ce genre enfin, il y aurait matière à discuter (combien je méprise la puérilité des législateurs!) — mais ici tout est parfaitement correct et régulier, tout, sauf la conduite du mari, qui importe peu, paraît-il, et ce chiffon de papier inattaquable s'oppose à ce qui serait juste et naturel une séparation instantanée, si l'on peut appeler séparation le retour à une liberté réciproque de deux êtres qui n'ont jamais été unis de fait. Invoquez les tribunaux, ils feront la sourde oreille comme l'a fait un notaire que j'ai accablé d'injures l'autre matin : — Mais, madame, la séparation de corps remédie aux griefs...

— Joli remède votre séparation de corps! Nous voyons de quelle espèce de femmes elle émaille généralement la société!

D'ailleurs, monsieur, nous n'avons pas à alléguer des sévices, des injures qui rendent l'existence commune insupportable ; cette existence commune n'a pas commencé; le devoir de fidélité, de protection, d'assistance n'a jamais été rempli. Les deux personnes qui s'étaient juré tout cela la veille se sont trouvées le lendemain étrangères l'une à l'autre, ennemies l'une de l'autre, perdues l'une pour l'autre.

— Qu'est-ce qui le prouve, madame?

— Mais l'évidence, monsieur! elles n'ont jamais vécu sous le même toit.

— Ceci eût été une raison jadis, au temps où était en vigueur la déclaration de 1639; alors il fallait la cohabitation publique des époux pour que le mariage produisît des effets civils; la loi depuis a été modifiée.

— C'est une sotte et détestable modification, monsieur: cependant votre loi, toute mauvaise qu'elle puisse être, ne saurait tenir contre ceci : le mariage religieux n'a pas été célébré, il n'y a pas eu de bénédiction donnée. Donc...

— Oh! la bénédiction est à nos yeux du superflu, on peut s'en passer et elle n'ajoute rien...

—Monsieur! — Je l'ai foudroyé du regard, et il s'est tu. Non, jamais je n'aurais pu croire qu'un notaire, un personnage réputé respectable, pût descendre à ce degré d'immoralité!

M. Béraud se faisait fort cependant de gagner une cause si évidemment juste, de délivrer sa nièce à tout prix, et se proposait de confier cette affaire à l'éloquence d'un avocat célèbre, bien que le mot d'enquête, prononcé aussitôt, eût suscité pour nous des idées bien désagréables. N'importe, il eût, je crois, dans son exaspération très légitime, passé sur tout cela. La mort ne le lui a pas permis. T'ai-je dit en commençant qu'une seconde attaque, prévue du reste par les médecins, mais que tant d'émotions et de secousses ont précipitée peut-être, l'avait enlevé la semaine dernière?

Combien, s'il a eu au milieu des ténèbres de son agonie une lueur de réflexion, ce pauvre homme a-t-il dû souffrir de laisser son enfant chérie seule au monde à la merci d'une famille qu'elle connaît si peu et qui est en somme la famille de celui qui l'a mortellement offensée! Je l'ai vu à ses derniers momens. Il ne pouvait plus ni parler, ni se mouvoir, ni même ouvrir les yeux; je crois cependant qu'il a entendu ma voix qui lui disait: — Je veillerai sur elle, — car quelque chose comme une larme a coulé de ses paupières fermées. — Oui, je veillerai sur elle de mon mieux, je le lui ai promis à elle-même, quoique je ne voie pas ce que je pourrai

pour son bonheur... un bonheur brisé irrémédiablement... mais elle rendra, je crois, ma tâche facile par sa grande raison et son grand courage.

Elle se conduit à merveille. M. et Mme de Sénonnes le reconnaissent; elle leur inspire une estime mêlée d'étonnement et d'involontaires sympathies. Ses façons envers eux sont si douces, si pleines d'égards, d'une soumission, d'une déférence quasi filiales! Comme, après la mort de son oncle, ils lui ouvraient leur maison, qui, disaient-ils à cette heure d'expansion et d'attendrissement, serait, si elle y consentait, toujours la sienne, elle les a remerciés en exprimant le désir d'aller cacher son deuil quelque part à la campagne avec miss Ruth, sa gouvernante, la seule personne qui pût bien comprendre l'étendue de la perte qu'elle avait faite. J'ai alors suggéré à ma tante l'idée de mettre Bruyères à sa disposition. C'est une petite terre que les Sénonnes possèdent en Auvergne et dont la tristesse même, le complet isolement s'harmoniseront avec l'état de son âme; elle pourra y trouver le repos dont elle a besoin après de telles crises et le silencieux respect que mérite sa situation exceptionnelle. Après quelque hésitation, après s'être assurée surtout qu'elle serait là loin des villes et de tout voisinage, à l'abri de curiosités importunes dans un domaine absolument perdu, où les propriétaires mêmes n'étaient allés qu'à de si rares intervalles que les paysans ne les connaissaient pas, sur la promesse enfin qu'on l'y laisserait seule le temps qu'elle voudrait, Aline a consenti, et elle est partie dès le lendemain. Depuis je ne sais rien d'elle, sauf que sa santé est meilleure qu'on n'aurait pu l'espérer; c'est miss Ruth qui me l'écrit. Ce consentement de vivre à Bruyères implique, il me semble, une acceptation tacite de sa nouvelle famille et le renoncement à des projets de divorce,.. j'oublie que ce mot n'a pas cours en France, enfin à des revendications de liberté qui n'ont peut-être jamais été complotées que par M. Béraud, à son insu. Je me demande ce qu'elle pense, ce qu'elle fera. Toute la suite de cette étrange histoire qui se passe à mes côtés m'intéresse plus qu'aucun roman que j'aie jamais lu. C'est que les romans, fussent-ils mille fois à sensation, restent bien au-dessous des émouvantes péripéties de la vie réelle, quoi qu'on en dise! Il faut que les conteurs de profession aient peu d'esprit pour ne pas trouver mieux que tout ce qu'ils inventent, en regardant autour d'eux simplement... Puisque tu m'y encourages, j'écrirai peut-être tôt ou tard un roman de ma façon. Du reste, cela devient à la mode ici parmi les femmes du monde. Elles ont toutes plus ou moins les doigts barbouillés d'encre; ce travers nous vient d'Angleterre, je crois, ou d'Amérique... A propos, ta belle Américaine qui fait bien tant et tant de choses, serait-elle *authoress* à ses mo-

mens perdus? Elle tracerait en ce cas, quelque jour, le portrait d'un grand original qui donnerait une singulière opinion à ceux qui ne les connaissent pas des Russes et de la Russie.

Le prince Orsky à Mme de Vesvre.

« Ma belle Américaine ne se tache pas les doigts d'encre : figure-toi une fleur des défrichemens, fraîche éclose dans ces états de l'Ouest qui ne se piquent pas encore beaucoup de culture ; elle est, bien que son éblouissante vivacité d'allures empêche les plus perspicaces de s'en apercevoir tout de suite, souverainement, idéalement ignorante et bête, ce qui ne lui nuit guère à mes yeux, car tu sais qu'une petite sœur que j'ai de par le monde est la seule femme à qui je pardonne d'avoir trop d'esprit. L'esprit chez les femmes fait toujours beaucoup de tort au reste... De jolis animaux fringans et coquets, voilà ce qu'il leur convient d'être, voilà ce qu'est miss Aurora, ni bas-bleu, ni philosophe, ni artiste, ni libre penseuse, parfaite en tout, sauf sur un point : la vanité; elle m'appelle prince vingt fois dans une heure et professe pour les titres, fussent-ils achetés d'hier, la vénération naturelle à ces filles émancipées de la plus jeune des républiques; mais il ne s'agit pas d'elle aujourd'hui. J'ai à te parler d'un hasard curieux : étant en promenade à Magadino, je lis sur un livre d'auberge le nom de Marc de Sénonnes, et quelques minutes après je vois, appuyée au balcon de la même auberge, une figure de femme que je reconnais vaguement sous la mantille de dentelles dont elle s'enveloppait d'un air frileux ou pour dérober ses traits peut-être... Eh bien! elle est toujours charmante malgré sa pâleur de rose blanche alanguie et pliée par l'orage. Jamais on n'eût plus joli fardeau à porter dans ses bras à travers l'Italie. Je t'assure que bien des gens prendraient leur parti de l'avoir toute à eux, en dépit, comme tu le dis d'un ton si solennel, en dépit des lois divines et humaines. Permets-moi de te répondre à ce sujet qu'une âme intrépide et sans préjugés peut trouver d'autant plus de plaisir à braver ces prétendues lois. Il est vrai que derrière eux les fugitifs laissent une victime, — je continue d'employer tes expressions quoique je les trouve exagérées, car, en somme, Ariane ne fut jamais inconsolable, et je ne connais pas d'état plus digne d'envie que celui de veuve, de veuve jeune et riche, cela va sans dire. Ici, par privilège spécial, la veuve n'a pas à se couvrir de crêpes funèbres, ni à se répandre en tirades de regrets sur les vertus du défunt, ni à regimber contre de nouveaux liens conjugaux... Point important, l'injure qu'elle a subie est telle que toutes les vengeances qu'elle en pourra tirer sont

excusées d'avance; enfin, si elle est investie par suite d'un mensonge social du degré de liberté qui est le partage des femmes, elle est jeune fille de fait, ce qui attache à sa personne et à sa situation un charme très piquant, très rare, lequel attirera autour d'elle ce qui vous plaît le plus à vous toutes, mesdames, que vous soyez sages ou légères, que vous les rebutiez ou vous combliez leurs vœux (style de romance), une nuée d'adorateurs. Votre code français, quelque mal fait qu'il soit, offre donc quelques compensations auxquelles n'a peut-être pas pensé le législateur. Je veux, avant un an, voir la fille de Jephté revenir souriante et en bon point des montagnes lointaines où elle aura réfléchi aux avantages d'un sort exceptionnel. Tu seras la première, t'intéressant à elle comme tu le fais, à lui tracer son rôle dans la société parisienne, et, ma foi! si tu te montrais au-dessous de cette tâche, je pousserais peut-être la charité jusqu'à m'en charger. J'irai donc, l'hiver prochain, juger si ton élève te fait honneur et offrir mes hommages, je n'en doute pas, à une aimable coquette de plus. Tu vas me demander peut-être, en admettant que quelqu'un s'en soucie encore, quel chemin ont pris les deux réprouvés. Vraiment, je ne saurais te le dire, miss Aurora ne m'ayant permis qu'une halte de dix minutes à Magadino, qui est un point de relâche des bateaux à vapeur sur le lac. Les routes du Saint-Gothard, du Bernardin et du Splügen y aboutissent. Laquelle ont-ils prise? Tout ce que je sais, c'est que nous sommes à Locarno, où nous grimpons à la sueur de notre front, — la chaleur commence à être insupportable, — et, malgré notre qualité de protestante, ennemie des superstitions papistes, à l'église de la Madonna del Sasso. »

VIII.

Tandis que le drame dont elle était l'héroïne excitait la compassion, la curiosité ou l'humeur railleuse des gens et donnait lieu aux commentaires les plus indiscrets, Aline, sans souci de ce que l'on disait, de ce que l'on pensait, prenait, absorbée dans un chagrin bien lourd à porter pour une aussi jeune âme, le chemin de la retraite qu'elle avait choisie sans la connaître. Miss Ruth, une femme de confiance et un vieux domestique l'accompagnaient; pour le reste, elle comptait s'accommoder en toutes choses de ce que lui offrirait le hasard au terme de son voyage. Les détails matériels lui importaient peu, rien ne lui importait en somme; elle était comme pétrifiée. Il lui semblait que ce masque impassible dont elle avait couvert d'abord par fierté, par pudeur, le tumulte douloureux de son âme, était devenu le vrai visage d'une nouvelle Aline, également incapable désormais de pleurer et de sourire; il lui semblait que ses sentimens naturels avaient été

trop profondément refoulés pour pouvoir jamais revenir à la surface et s'épancher comme autrefois, que tout en elle avait vieilli jusqu'à mourir, qu'elle était inerte autant qu'un caillou roulé par la tempête.

Lequel de nous n'a connu cet état singulier qui suit une violente tension des nerfs domptés, maîtrisés,.. à quel prix, hélas!.. cette sorte de paralysie morale qui succède au trop rude effort? On se demande : — Est-ce que je sens encore quelque chose? est-ce que je pense? qui suis-je? qu'est-il arrivé? — Parfois, sous quelque fugitive influence extérieure, une vibration secrète nous fait encore tressaillir ; la blessure, cachée au fond du cœur, se rouvre et saigne. C'est comme une impression physique, douloureuse, aiguë, dont nous démêlons à peine la cause. Aline éprouvait cela au milieu de l'espèce de prostration qui la domina pendant une partie du voyage. De temps à autre un trait de lumière traversait son cerveau engourdi : — J'ai tout perdu, je suis seule... J'ai laissé derrière moi mon second père, que je ne reverrai plus.

Ou bien encore, songeant à un autre :

— Il est parti, c'en est fait ; tout est brisé.

Puis de nouveau elle cessait de penser, de se souvenir jusqu'à se demander soudain : — Pourquoi suis-je en deuil? où vais-je?

Cette suspension de nos facultés est bien voisine de la folie, mais par bonheur les événemens imposaient à la pauvre Aline un remède souverain en pareil cas : la secousse du voyage, qui devient vite distraction. Quand, après avoir quitté le chemin de fer à Clermont-Ferrand, elle s'engagea en voiture sur une mauvaise route qui, longeant de profonds précipices, serpente parmi les volcans éteints, il lui sembla que l'air vif qui soufflait des hauteurs, les aromes rafraîchissans qui montaient des vallées et la voix retentissante des torrens encaissés dans leurs lits, la tiraient de sa léthargie, lui rappelant que tout n'était pas mort autour d'elle, en elle. Par une faible pression, elle répondit au contact de la main de miss Ruth, qui tenait la sienne sans que jusque-là elle s'en fût aperçue.

— *God bless you!* lui dit la pauvre Anglaise, dont le regard anxieux n'avait cessé d'interroger son visage, de guetter ce réveil ; — l'œuvre de Dieu est toujours belle, regardez, *my dear*.

Et Aline regarda, s'éveillant tout à fait. Elle n'avait guère quitté Paris ou les environs depuis son enfance. M. Béraud, retenu par ses affaires, ne pouvait s'absenter, bien qu'il formât toujours sur ce chapitre les plus beaux projets, projets que naturellement on devait réaliser à deux. Le père et la fille avaient fait ainsi en imagination le tour du monde au coin du feu, et maintenant elle voyageait sans lui dans des circonstances auxquelles ni lui ni elle n'eussent certainement jamais pensé...

Le manoir de Bruyères est, comme le château de Murol, dont il n'a pas à beaucoup près les imposantes proportions ni la beauté romantique, situé près de la route qui conduit de Clermont au Mont-Dore, en passant par Issoire et Saint-Nectaire. Il domine le lac Chambon et fait face au Tartaret, dont la cime rougeâtre et calcinée sort d'une ceinture de forêts. Pour l'atteindre, il faut traverser une solitude sauvage bouleversée par les formidables accidens propres aux terrains volcaniques et où de pauvres villages clairsemés à l'ombre aride des montagnes donneraient aux esprits les moins réfléchis l'impression du peu de place que tient dans la nature notre pauvre vie humaine. Cette impression, Aline la subit avec le degré d'humilité et de résignation passive qu'elle comporte.

— Regardez, continuait miss Ruth, qui, comme la plupart des protestantes, avait le goût de la parabole, — des tremblemens de terre furieux ont secoué autrefois cette campagne si tranquille aujourd'hui, des colonnes de flammes ont jailli de ces cratères à tout jamais éteints, les courans de lave ont déchiré ce sol... Quelles convulsions effrayantes alors! Et depuis tout s'est refroidi pourtant peu à peu; un souffle de paix a passé sur la révolte des élémens et rétabli l'ordre.

Elle s'interrompit. Les yeux vaguement interrogateurs d'Aline semblaient lui demander où elle voulait en venir, puis avec un peu de crainte, elle reprit au bout d'un instant :

— Tout s'apaise, mon enfant, le trouble de nos cœurs comme le reste.

C'était la première allusion qu'elle eût faite à une douleur qu'elle partageait. Aline frissonna légèrement.

— Ne parlons pas de nous, dit-elle, ne parlons plus jamais de nous.

Et elle se renversa dans la voiture avec un petit bâillement nerveux.

Miss Ruth se le tint pour dit; un *guide* ouvert sur les genoux, elle lui nommait consciencieusement tous les sommets qui se découpaient à l'horizon, et les moindres hameaux, et les vieilles églises, ou ces ruines féodales penchées sur des rochers dont elles semblent faire partie, tant leur architecture noircie et lézardée par les siècles s'identifie avec la structure bizarre des masses basaltiques qui leur servent d'assises. Ce fut ainsi qu'avant la nuit on atteignit Bruyères. De loin la vieille tour, sorte de vigie qui est avec quelques murs croulans tout ce qui reste de l'ancien château, a une apparence inaccessible qui plut singulièrement à la jeune Mme de Sénonnes dans la disposition où elle se trouvait.

— Personne, pensa-t-elle, ne viendra me chercher si haut!

L'isolement et le silence étaient les seuls biens qu'elle se crût capable de goûter encore.

Un chemin en lacet assez mal entretenu conduit du village blotti à mi-côte de la montagne jusqu'au semblant de forteresse qui en couronne la cime. Ce fut, lorsque la voiture traversa le village, un concert discordant d'aboiemens de chiens maigres et de cris d'enfans effarés. Les gens sur le seuil de leurs portes basses se découvraient respectueusement; on leur avait dit que la bru des vieux maîtres du château venait passer à Bruyères le temps d'une absence de son mari et d'un deuil de famille. Voilà tout ce qu'ils savaient, et peu curieux de leur naturel, indifférens d'abord à tout ce qui n'était point leur intérêt propre, ils ne cherchaient rien de plus. Les gardiens du château, un couple à cheveux blancs, s'en tenaient de même au mot d'ordre. Leur accueil n'eut rien d'obséquieux, mais ils avaient tout préparé pour que leur jeune maîtresse se trouvât installée aussi commodément que possible; du reste, la comtesse de Sénonnes, toujours bien conseillée par Mme de Vesvre, avait eu soin d'envoyer les meubles et les engins de confort qui pouvaient manquer dans cette demeure depuis longtemps abandonnée. Bien que l'on fût en été, un bon feu, les soirées étant encore fraîches, pétillait dans la vaste cheminée d'une chambre à coucher d'apparat où l'on avait dressé le souper. A dix-huit ans, on se laisse prendre volontiers, eût-on plus d'un souci dans l'âme, à tout ce qui est nouveau, imprévu, original. Aline dîna d'assez bon appétit sur une petite table au coin du feu en échangeant avec miss Ruth mainte remarque sur les choses insolites qui l'entouraient; elle dormit bien sous le dais plus vermoulu encore qu'empanaché d'un lit à quenouilles autour duquel les petits meubles modernes envoyés de Paris faisaient disparate, et le lendemain elle éprouva d'abord un sentiment de curiosité en s'éveillant dans ces murs couverts de tapisserie à personnages qui semblaient eux-mêmes étonnés de la voir là. C'était la première fois, depuis certain jour funeste, qu'elle éprouvait à son réveil autre chose qu'une angoisse, en songeant qu'il fallait recommencer à vivre. Elle s'habilla vite pour aller faire connaissance avec son domaine.

De près et en plein jour, il avait certainement moins grand air que vu d'en bas à travers le crépuscule. Les murailles démantelées cachaient difficilement leurs brèches sous la profusion des ronces et des groseilliers sauvages qui croissaient en liberté parmi les débris méconnaissables de la chapelle, de la salle des gardes et du chemin de ronde, mais un escalier encore praticable conduisait à une terrasse qui pour Aline valait à elle seule toutes les magnificences de la plus opulente demeure, car jamais panorama comparable à celui-là n'avait frappé ses regards : elle découvrit le lac Chambon,

cette belle nappe formée, au dire des géologues, par un barrage de lave qu'a vomi le Tartaret à travers la vallée de Chaudefour, si pittoresquement sévère un peu plus haut, quand on la voit du Sancy, à sa naissance, mais si riante en cet endroit où elle aboutit large et tout en fleurs avec sa riche végétation forestière, qui tranche sur les scories des volcans inactifs. Les coulées de lave se moulent à perte de vue sur les accidens du sol; on dirait un fleuve noir aux ondes immobiles. Blocs prismatiques fendillés comme par la puissance d'un incendie, puys arrondis encadrés de sapins sombres, eaux étincelantes endormies dans la verdure pâle, ou écumeuses à la paroi des rochers, tout cela se déroulait sous les pieds d'Aline, qui, planant ainsi entre terre et ciel, se sentait transportée au-dessus des passions, des cruautés, des mensonges de la vie et commençait à croire vaguement que cette solitude lui rendrait, en effet, la paix de l'âme avec la raison qu'elle avait failli perdre, tandis que chacun, oubliant que le vrai désespoir est muet, s'étonnait de son courage!

Bientôt les paysans prirent l'habitude de voir aller et venir parmi eux une femme en deuil, affable et douce, qui s'informait en passant de leurs besoins et caressait leurs enfans. Ils la trouvaient un peu singulière pourtant, malgré sa grande bonté, car elle marchait beaucoup dans la campagne, jusqu'à se fatiguer ainsi pour son plaisir, et rapportait des gerbes de plantes sauvages qu'ils appelaient de l'herbe, sans distinction, ou même des pierres, des *égravats*, auxquels avait l'air de s'intéresser, comme s'ils valaient quelque chose, la « maîtresse d'école; » ils nommaient ainsi l'ancienne institutrice, un drôle d'oiseau celle-là, dont personne ne pouvait prononcer le nom et qui sifflait entre ses grandes dents un jargon qui n'était ni du français ni du patois. Elle était *portée sur les livres* presque autant que M. le curé, bien qu'elle n'allât pas à la messe. La dame lisait beaucoup aussi du reste; ça devait être la mode de Paris. Tels furent les seuls propos auxquels donna lieu pendant six mois le séjour d'Aline à Bruyères; puis un jour le bruit courut dans le village que son mari était revenu sans doute, car elle allait retourner à Paris. En réalité, la famille de Sénonnes, qui craignait que l'hiver, très précoce dans les montagnes d'Auvergne, ne vînt surprendre Aline, mal pourvue contre ses rigueurs, la pressait de quitter sa retraite; mais elle n'en avait aucune hâte, ayant trouvé au fond de ce désert des sujets d'occupation et d'intérêt.

La charité lui mettait l'aiguille à la main pour vêtir les pauvres, qui seuls recevaient ses visites; elle explorait le pays à l'aide des petits chevaux indigènes qu'elle poussa même jusqu'au Mont-Dore, délivré par le froid de l'invasion des baigneurs et rendu à son caractère sauvage; enfin elle se créait peu à peu un jardin,

un herbier, une collection de minéraux; ses goûts d'étude avaient repris le dessus, grâce à l'impulsion de miss Ruth, qui veillait avec soin à ce que cet apaisement que lui versait la nature ne dégénérât pas, comme il arrive presque toujours, en rêverie mélancolique, en évanouissement des énergies de l'âme. Les détracteurs des *savantes* oublient combien l'habitude de s'instruire et de penser, de sortir de soi par un exercice intellectuel quelconque peut être utile dans les grandes crises de la vie même à une femme, surtout à une femme peut-être.

Chaque matin, la poste lui apportait ce qui s'imprime de meilleur à Paris. Ce fut ainsi qu'au bas d'une page de revue, elle tomba un jour à l'improviste sur le nom de Marc Séverin. Ce nom, elle le connaissait, il était à ses yeux mille fois plus beau que le vieux nom de Sénonnes; elle s'était complu, dans les courtes journées d'illusion qui lui avaient été données, à en parer son fiancé lorsqu'elle pensait à lui, au bonheur prochain de marcher à ses côtés, en le soutenant par la chaleur de sa sympathie, par la sincérité de son enthousiasme, dans une voie qu'elle pressentait glorieuse et féconde. La rencontre fut si brusque, si imprévue et lui causa une émotion si forte qu'elle laissa échapper le livre avec un cri, comme si elle eût senti la morsure d'un serpent.

Peu de jours après son arrivée à Bruyères, il y avait longtemps déjà, elle avait éprouvé quelque chose de semblable en trouvant au fond d'un secrétaire le portrait de Marc, une photographie oubliée par Mme de Sénonnes lors d'un de ses rapides passages en Auvergne. Comme elle avait vite refermé le tiroir!.. depuis, elle craignait de s'en approcher seulement; il lui semblait toujours que le visage ennemi allait lui apparaître encore. Et là, c'était bien pis, c'était l'écho de *sa* pensée qui venait la troubler dans cette solitude. Elle ne lirait pas,.. elle brûlerait ces feuilles dont l'aspect seul blessait son regard, et, en attendant, elle les cacherait à miss Ruth, qui ne devait pas soupçonner qu'elle pût être impressionnable à ce point.

La revue donc fut jetée dans le tiroir où se cachait déjà le portrait, puis il arriva que, les jours qui suivirent, Aline, malgré elle, y pensa beaucoup. Ainsi déjà il était redevenu assez calme, assez maître de lui pour fixer sur le papier les rêves de poésie et de passion que lui versait l'amour de cette femme à laquelle il l'avait offerte en holocauste! Si elle en avait le courage pourtant,.. elle pourrait trouver là un aperçu au moins de ce qu'elle aurait eu honte de demander à personne, ce qu'il devenait, ce qu'il faisait, ce qui occupait son esprit; le choix seul d'un sujet, la manière de le traiter, sont autant d'indices. Avec un mélange de répugnance, de curiosité, de mépris d'elle-même, elle tira des

oubliettes où elle l'avait jetée l'œuvre de Marc et entreprit de la lire comme elle aurait lu celle d'un inconnu; mais les battemens de son cœur continuaient de l'avertir qu'elle cherchait autre chose encore que ce qu'il avait écrit, et qu'en s'efforçant de remonter à la source de cette inspiration, elle essayait de plonger dans les secrets d'une vie à laquelle cependant elle n'avait point de part.

La crainte de ce qu'elle allait découvrir se mêlait cruellement pour elle à l'envie bien humaine, bien féminine surtout, de savoir... C'était une étude brillante et profonde à la fois sur Leopardi, encadrant la traduction de morceaux lyriques inédits où se répandait avec fougue la navrante théorie de *l'infelicità*, — et c'était daté d'Italie. — Ainsi, dans ce pays du soleil, où il était allé chercher la liberté avec celle qui représentait tout son bonheur, — il fallait bien le croire, puisque pour elle il n'avait pas hésité à quitter sa patrie, sa famille, en foulant aux pieds une innocente destinée qui depuis la veille dépendait de la sienne, — il ne trouvait rien de mieux à faire qu'à maudire avec le grand poète du pessimisme, dont il se faisait l'interprète et le commentateur désespéré, la vie mille fois pire que la mort, et la nature hostile, et les passions qui ne sont que des ombres mensongères comme le génie, comme la gloire, comme la vertu, comme la beauté, comme l'amour. Aline fut saisie, presque terrifiée par la poignante ironie et la farouche amertume qui régnait dans cet essai, consacré moins à Leopardi lui-même, moins au mal du siècle en tant que mal général et absolu, qu'à l'analyse passionnée d'un égoïsme souffrant qui, sous prétexte de montrer quel lot misérable est celui de l'humanité en masse, confesse comme malgré lui et à son insu sa propre misère. Le tourment d'une conscience déroutée, violentée, en lutte contre l'orgueil, se trahissait à plus d'un signe. C'est souvent pour donner le change au remords qui s'impose que les âmes faibles éprouvent le besoin de nier la réalité du devoir et sont conduites ainsi à proclamer le néant. Cette prétendue conviction philosophique n'est alors que du désespoir.

Aline comprit tout cela vaguement, par intuition, au milieu de la perplexité croissante qui s'emparait d'elle :

— Mon Dieu! il est donc bien malheureux?.. Malheureux auprès d'elle?.. par elle peut-être?..

Et une pitié confuse s'élevait dans son cœur, tandis que ses lèvres murmuraient, comme pour lui rappeler ses ressentimens évanouis l'espace d'une seconde :

— Malheureux?.. Soit! il a mérité de l'être!

IX.

Marc était malheureux en effet, mille fois plus que cette enfant ne pouvait le soupçonner, mille fois plus qu'il ne voulait se l'avouer à lui-même, et le monde qui s'apitoyait sur la victime de ce mari déserteur aurait pu, s'il eût été juste, accorder une bonne part de sa compassion au bourreau. Les vertiges du cœur sont souvent irrésistibles, irrésistibles surtout quand des apparences de courage et de générosité viennent colorer d'un prisme mensonger ce qui n'est, au fond, qu'entraînement ou faiblesse, mais combien de fois a-t-il suffi, pour y mettre fin, que l'obstacle élevé entre l'abîme et celui qui brûlait de s'y précipiter s'abaissât tout à coup! Nul ne s'oppose à votre fantaisie, libre à vous, insensé, de vous casser la tête. Soudain l'insensé réfléchit; n'étant plus contrarié ni persécuté, il s'arrêtera de lui-même au bord du gouffre, ou bien s'il y saute, emporté par un élan qu'il n'est plus maître de retenir, ce sera sans doute à regret. Lorsque auprès d'Antoinette expirante, Marc avait cru sentir se réveiller avec force son amour tout près de passer à l'état de souvenir, la conscience d'un grand péril, d'un grand sacrifice, lui servait de stimulant et d'excuse : il voyait en effet la loi, la famille, la société, la mort même, déchaînées contre les résolutions extrêmes que lui dictait l'impérieuse nécessité du moment, et sans raisonner un acte injustifiable, il le revêtait du moins d'une sorte d'héroïsme, étant en réalité seul contre tous. Pour pouvoir adoucir ce qui semblait être la dernière heure d'une femme dont il avait causé la perte, il se fermait tout retour vers les siens, en même temps que vers la considération, vers la fortune, dont ils avaient été si jaloux pour lui; la perspective d'un duel avec le mari outragé achevait de le mettre à l'aise ; d'ailleurs il ne doutait pas que M. Béraud ne voulût, à son tour, laver dans le sang la mortelle injure faite à sa nièce, et il se disait, prêtant ainsi aux événemens une conclusion qu'ils ne devaient pas avoir : — Eh bien! je me laisserai tuer, elle sera libre. — C'était se donner le beau rôle. Ce rôle, notre imagination le choisit toujours d'avance, mais il arrive qu'au moment même la cruelle logique des faits nous en impose un autre tout différent. Ce fut le cas pour Marc de Sénonnes. Le vieillard qu'il se promettait de ménager mourut sur ces entrefaites, sans lui demander de réparation. Il succomba peut-être à la blessure, plus cruelle que celle d'un coup de feu ou d'un coup d'épée, qu'il lui avait faite au cœur. M. d'Herblay se trouva suffisamment vengé en gardant la dot de sa femme et en laissant cette dernière à la merci de l'homme dont elle avait, par un acte de folie, perdu l'ave-

nir, enfin Antoinette revint à la vie contre tout espoir, avec l'effroi du mal qu'elle avait fait.

En ces circonstances imprévues, Marc suivit la seule voie qui lui restât ouverte, il prit la charge d'une existence brisée, il persuada éloquemment à sa maîtresse que le plus cher de ses rêves était enfin accompli : n'avait-il pas longtemps désiré autrefois qu'une détermination irréparable confondît leurs deux existences ! Cette détermination ne pouvait venir que d'elle, mille scrupules faciles à comprendre l'avaient empêché de l'arracher, quand il l'aurait fallu, à tout ce qui la séparait de lui; ils avaient l'un et l'autre sacrifié leur amour à des motifs d'un ordre inférieur, et l'amour s'était vengé; maintenant ils étaient seuls sur la terre pour ainsi dire, seuls capables de se comprendre et de se consoler mutuellement; quant à lui, il ne regretterait rien auprès d'elle. A force de le répéter, il finit presque par le croire; la joie humble et inquiète de cette pauvre femme qu'il avait ramenée du tombeau et qui lui disait sans cesse : — Je te dois tout, fais de moi ce que tu voudras, — exaltait en lui d'ailleurs un sentiment tout nouveau de dévoûment et de responsabilité; ils prirent comme deux amans de la première heure le chemin de ce poétique exil où sont allées s'évanouir tant de passions romanesques tuées par leur expansion même et leur affranchissement des entraves sociales. L'illusion du bonheur pourtant ne fut sincère que chez Antoinette : l'orgueil d'avoir triomphé mourante d'une jeune rivale, le plaisir inconnu jusque-là de la possession réciproque sans contrainte, l'enchantement inséparable chez chacun de nous du retour à la vie dans des circonstances nouvelles qui nous procurent l'exquise sensation de renaître et enfin la sollicitude affectueuse, incessante de Marc, tout contribua d'abord à la tromper. Jamais elle n'avait cru posséder sur lui un pareil ascendant; pour elle il était allé jusqu'à commettre une mauvaise action, lui si chevaleresque, si pénétré de sentimens d'honneur; elle en était secrètement fière, n'étant qu'une femme, une femme puérile et vaniteuse autant que charmante. L'idée ne lui vint pas que cet amour galvanisé fût sur le point de s'éteindre dans son paroxysme même, et cependant dès les premiers jours d'exaltation et de fièvre où Marc lui persuadait et se persuadait à la fois qu'elle saurait tout remplacer pour lui, quelque chose d'indéfinissable s'élevait entre eux comme une barrière. Ce quelque chose ne prenait pas de forme précise dans l'imagination d'Antoinette, mais les yeux de Marc ne le discernaient que trop nettement. C'était un loyal et doux visage de jeune fille, le visage de celle qui s'était fiée à lui, à sa parole et dont il avait trompé l'attente. Quand cette apparition venait à surgir, et elle surgissait vingt fois le jour, il éprouvait un serrement de cœur affreux avec

le morne dégoût de lui-même et une irritation sourde contre sa complice, contre la cause de ce lâche abandon; — pour se justifier il évoquait le souvenir de cette nuit d'horreur où la pitié l'avait retenu à tout risque au chevet de Mme d'Herblay, mais par l'effet d'une substitution étrange, il lui semblait maintenant voir au lieu des traits d'Antoinette à l'agonie d'autres traits non moins pâles, non moins défigurés : ceux d'Aline; pour celle-là il n'avait pas eu de pitié.

Les deux fugitifs s'étaient d'abord enfoncés dans l'intérieur de la Suisse, où l'air pur avait fortifié peu à peu la santé d'Antoinette sans la rétablir tout à fait, car elle devait rester languissante toute sa vie; la jeune femme supportait du reste avec une patience angélique des retours de souffrance qui contribuaient à attacher Marc en lui rappelant sa funeste tentative contre elle-même. Jamais, répétait-elle souvent, elle ne s'était sentie aussi heureuse. L'existence errante qu'ils menaient réalisait tous les romans qu'elle avait pu lire ou imaginer dans son froid et ennuyeux ménage; ce qu'elle en avait goûté jusque-là avait toujours été entravé par des obstacles ou empoisonné par la crainte; désormais elle n'avait plus rien à souhaiter, elle eût voulu qu'il en fût éternellement de même, avoir sans cesse à ses pieds, tout à elle, celui qu'elle avait si chèrement reconquis. Sa première déception fut lorsque Marc lui parla de faire halte dans une ville quelconque pour s'y fixer d'une façon stable et se remettre à travailler; en dehors de tout autre motif, certaines nécessités matérielles l'y contraignaient. Maxime Henrion auquel il s'était adressé, en lui confiant les difficultés de sa situation, avait assuré un débouché à ses futurs travaux; il dépendait de lui de profiter du crédit et de la bonne volonté d'un ami influent; il allait être ainsi en mesure de satisfaire le plus vif de ses goûts et se réjouissait d'avance de pouvoir enfin écrire à sa guise, sans risque de voir chaque pensée quelque peu nouvelle ou hardie traitée de théorie subversive ou de trahison envers la caste dont il faisait partie. Ayant rompu avec le monde, il secouait naturellement cette sujétion et trouvait presque dans sa délivrance un dédommagement à tout le reste. La poésie, on l'a reconnu de tout temps, est une mauvaise nourrice; il projetait donc de ne pas s'en tenir à elle seule et avait conçu un plan d'essais où il ferait entrer des considérations de toute sorte sur les événemens et les tendances de son temps.

Dans l'ardeur que lui inspirait son œuvre, il en parlait beaucoup à Antoinette, qui l'écoutait avec moins d'intérêt que de tristesse. L'interrompant tout à coup, tandis qu'il essayait de la lui exposer :

— Mais, s'écria-t-elle, suivant le fil de sa propre pensée, dans cette ville où il faudra nous fixer, dites-vous, notre situation réciproque deviendra le point de mire de la curiosité...

— Que nous importe? Nous devons accepter l'isolement au milieu de la foule.

— L'isolement soit, mais la réprobation générale, les remarques injurieuses, le mépris, murmura Antoinette avec un frisson. Chacun saura vite à quoi s'en tenir. Je serai montrée au doigt.

Il vit comme elle tenait encore à ce qu'elle appelait parfois avec lui les hypocrisies sociales et combien elle pouvait souffrir d'avoir perdu le semblant de respect dont elle était depuis longtemps réduite à se contenter dans le monde où sa liaison avec Marc avait été plus que soupçonnée. L'*éclat* lui faisait peur; elle avait appris à le considérer comme la seule honte réelle et bien qu'elle l'eût bravé dans une heure d'égarement, il était toujours à ses yeux le pire de tous les maux.

— Nous sommes convenus, ma chérie, de nous suffire à nous-mêmes et de ne rien voir au-delà, dit Marc, cherchant à l'apaiser.

— Oh! répliqua-t-elle, tu sais bien que je ne demande rien de plus.

C'était vrai; pour qu'elle oubliât tout, même sa profonde déchéance, il suffisait que Marc fût à ses côtés; mais se mettait-il au travail, l'ennui la prenait aussitôt et, après des heures, il la trouvait plongée dans le même fauteuil où il l'avait laissée, les mains croisées sur ses genoux, étouffant des larmes entre ses paupières demi-closes. A quoi avait-elle pensé? Il croyait le deviner et cherchait à calmer par de consolantes paroles cette conscience qu'il supposait bourrelée comme la sienne; mais ses consolations faisaient fausse route, car chez elle ce n'était pas la conscience qui souffrait, c'était plutôt une susceptibilité maladive, un involontaire égoïsme. Elle souffrait de le voir absorbé dans son travail quand elle eût voulu qu'il le fût tout entier en elle comme elle-même l'était en lui. Son âme exclusive était incapable de s'ouvrir à cette vérité que le rôle de l'homme ne peut se restreindre à l'amour, qui est toute la vie de la plupart des femmes. Elle imagina qu'il se refroidissait pour elle et, s'ingéniant à chercher les causes de ce refroidissement, n'en vit pas de plus probable que la perte de sa beauté; car elle était terriblement changée, quoi qu'en eût pu dire le prince Orsky, dont les yeux prévenus ne l'avaient entrevue que de loin enveloppée d'un charme toujours ensorcelant de mélancolie et de grâce. En face de son miroir, qu'elle consultait sans cesse et dont elle s'exagérait les reproches, la pauvre femme arrivait parfois à un état voisin du désespoir et dont Marc était bien loin de soupçonner les motifs puérils. En vain essaya-t-il de l'intéresser à ses travaux, à des ambitions très légitimes qui, stimulées par le succès, s'emparaient de lui de plus en plus; il fut bientôt forcé de s'avouer, ce dont il ne s'était jamais aperçu au temps où il

ne lui lisait que des vers remplis d'elle et qui la ravissaient à titre d'encens, il fut forcé de reconnaître que son intelligence était incapable de s'élever au-dessus d'un niveau assez médiocre, de même qu'elle n'avait pas l'âme assez forte pour braver avec suite l'opinion du monde, qui était pour elle bien plus que la morale et que le devoir. Des années de liaison contrariée, interrompue, il est vrai, n'avaient pas permis à Marc de déchiffrer, comme il sut le faire en quelques semaines de vie commune, un caractère qu'il devait entreprendre en vain de modifier. On ne corrige pas les défaillances de l'esprit et de l'âme chez une femme arrivée à l'âge de trente ans sans connaissances acquises, sans aspirations vraiment hautes vers un autre idéal que celui du bonheur personnel, résumé tout entier dans la passion partagée, incessamment vibrante, mais avant tout voilée, quelque coupable qu'elle puisse être, de mystère, de considération. Il n'y avait ni dévoûment soutenu, ni courage réel à attendre d'elle dans une situation tranchée, antipathique à sa nature; d'autre part, le calme nécessaire au travail était impossible auprès de cet être impétueux et fragile dont il fallait s'occuper sans cesse. Marc le comprit; il comprit que des sacrifices qu'il n'avait pas prévus s'imposeraient encore à lui pour aggraver un mal dont il avait déjà sondé la profondeur; mais ce qui l'affligeait surtout, c'était l'impossibilité de rendre Antoinette heureuse. Il n'y a de bonheur possible en effet qu'à la condition de mettre de part et d'autre toutes ses pensées en commun et chacun d'eux, hélas! nourrissait des pensées qu'il ne pouvait exprimer. Antoinette confessait seulement un vague remords de vivre : — Sais-tu, dit-elle un jour, que je regrette parfois de n'être pas morte? Il me semble que tu serais plus à moi avec mon souvenir que tu ne l'es souvent ici à mes côtés...

C'était un reproche au fond, un reproche timide et tendre, que Marc supporta néanmoins avec quelque impatience, car il y voyait encore poindre une idée fixe d'absorption égoïste. Antoinette était l'entrave, l'entrave perpétuelle, et elle se plaignait, comme s'il l'eût négligée! C'était injuste, exaspérant. La pauvre femme, qui était étrangement clairvoyante dans un ordre d'observation très restreint, mais sans cesse creusé, sans cesse approfondi pour son supplice, vit bien qu'elle l'irritait; elle répéta tristement en elle-même cette fois : — Pourquoi ne suis-je pas morte?

Non, assurément, la jeune épouse abandonnée au fond de sa solitude n'était pas plus à plaindre que ces deux élus de la passion dans leur tête-à-tête ininterrompu, pareil à l'embrassement éternel et forcé des couples criminels que Dante fait flotter parmi les ténèbres de l'enfer.

TH. BENTZON.

(La troisième partie au prochain n°.)

AUGUSTE MARIETTE

Une bien triste nouvelle nous arrive d'Égypte : Auguste Mariette est mort. Jadis le malheur cheminait d'un pas lent, atteignant tour à tour les cœurs qu'il visait ; le progrès l'a fait, — si c'est là du progrès, — plus foudroyant, simultané pour tout le monde. Le télégraphe passe, brutal, et attriste d'un éclair des amis dispersés aux deux pôles. Le journal, — la bruyante machine qui fait chaque matin la voirie de la ville, balayant les idées, les faits et les morts de la veille pour laisser la place à ceux du jour, — le journal jette un nom dans la fosse commune des notices nécrologiques : Mariette, archéologue. — Qu'est-ce que cela? auront demandé beaucoup d'honnêtes lecteurs, après s'être apitoyés sur la disparition d'un vaudevilliste célèbre, d'un acteur fameux ou d'un politicien illustre. — Mariette-Bey? qui était ce Turc? a peut-être dit quelqu'un en France. Puis la foule a oublié. Espérons pourtant que plus d'un lecteur français, parmi ceux qui surveillent en avares le trésor diminué de nos gloires, aura senti un coup au cœur en voyant s'éteindre une de ces gloires; espérons qu'en tout pays bien des hommes, parmi ceux qui attendent de ce siècle une révélation de vérité, auront eu un cri de souffrance et de révolte devant ce méfait de la mort : l'ouvrier de génie pris à sa tâche en plein effort, en pleine promesse, au moment où il préparait la lumière qui sera l'aube de demain.

Aujourd'hui, ce langage peut paraître ambitieux, appliqué au modeste savant ; je crois qu'il reste bien au-dessous de ce que dira l'avenir. Ah ! comme ce grand juge bouleversera nos catégories! comme nous serions stupéfaits si nous pouvions le voir classer à sa guise les renommées et les créations de notre temps! Si nous

voulons savoir ce qui adviendra de nous, l'histoire, qui enseigne tout, est là pour nous le dire. Rappelons de ses profondeurs un des siècles qu'elle garde : écoutons revivre ce siècle dans les Mémoires écrits par un de ses enfans et comparons l'impression contemporaine à notre jugement, à nous qui sommes la postérité : que trouverons-nous de commun? Le siècle est empli de luttes stériles, agité de ses passions, tout bruyant de gens et de choses qui lui font illusion; il meurt, recule dans le passé; le bruit tombe, les gens et les choses de peu s'évanouissent, les petits-fils regardent sans comprendre les portraits qu'on leur a laissés en les leur donnant pour très grands. Que reste-t-il alors? Des humbles, des obscurs, qui font lentement leur ascension dans l'histoire et envahissent tout son ciel; des inconnus, que les contemporains coudoyaient avec mépris, et qui se trouvent avoir révolutionné le monde, un moine qui écrivait dans une cellule, un patron de bateau qui courait la mer, un ouvrier qui assemblait des caractères d'imprimerie, un géomètre qui écoutait graviter les astres, un physicien qui regardait bouillir de l'eau. Voilà ceux que l'avenir salue pour ancêtres, après avoir fait litière des gros intérêts et des grosses vogues de l'époque, des superbes de huit jours. M. Renan a dit très finement : « L'homme de la société, avec ses dédains frivoles, passe presque toujours sans s'en apercevoir à côté de l'homme qui est en train de créer l'avenir; ils ne sont pas du même monde; or l'erreur commune des gens de la société est de croire que le monde qu'ils voient est le monde entier. » — On peut prévoir quels seront les noms placés le plus haut, quand ce travail de redressement se sera fait pour notre siècle; on peut les prévoir, si l'on croit que la raison de vivre du monde est le progrès vers une plus grande quiétude morale, faite de science positive, assise sur la connaissance des origines et des lois universelles; à ce compte, les noms d'aujourd'hui réservés à la vénération de l'avenir seront ceux d'un Cuvier, d'un Burnouf, d'un Mariette. Efforçons-nous de devancer le temps en les honorant; et puisqu'il est de mode que la passion fasse cortège à tous les cercueils qui traversent la rue, sachons nous passionner pour une mémoire qui va sûrement à l'immortalité.

A cette place d'ailleurs, il n'était pas besoin de préambule pour parler de Mariette. La *Revue* a suivi pieusement cette résurrection de l'histoire qui se faisait depuis trente ans en Égypte à la voix du savant; il y a peu d'années, M. Desjardins nous donnait sur lui une biographie émue et très complète. Il n'y aurait pas à la reprendre si la mort n'était venue, avec son dégagement d'horizon, sa liberté d'éloges et son devoir de justice. Ceux qui savent mieux diront ce

qu'il faut dire sur cette tombe; les disciples de l'égyptologue, ses collègues de l'Institut, ses émules sur le terrain des hautes études raconteront à nouveau l'œuvre du grand chercheur : je n'ai pas qualité pour devancer leur tâche. Qu'il me soit permis seulement de rendre bien vite un dernier hommage à mon maître et à mon ami, d'esquisser familièrement cette noble figure, que je voudrais voir plus populaire, de rassembler au hasard des souvenirs précieux, tels qu'ils remontent à la mémoire, douloureux et pressés, sous l'émotion de ce méchant coup.

I.

Tout le monde va en Égypte aujourd'hui, et, en Égypte, tout le monde va une fois au musée de Boulaq. C'est indiqué dans les guides entre la visite aux derviches tourneurs et la course au puits de Joseph. Parmi les milliers de touristes qui ont traversé depuis vingt ans le petit jardin du musée, beaucoup ont pu apercevoir dans la cour à main gauche, sous les acacias, un homme de grande taille, de forte carrure, vieilli plutôt que vieux, athlète pris rudement en plein bloc, comme les colosses qu'il gardait. La figure, haute en couleur, avait une expression songeuse et bourrue, bon enfant au demeurant; il était vêtu de la stambouline et coiffé du fez. A sa mine placide non moins qu'à son costume, on le prenait volontiers pour un pacha turc; il en avait l'allure fataliste et oisive quand il flânait dans son domaine, nourrissant ses singes du Soudan, regardant avec béatitude couler l'eau du Nil et luire le bon soleil voisin du tropique. Tandis que le visiteur traversait le jardin, ce propriétaire sourcillait d'un air rogue et fâché, il suivait l'intrus d'un regard jaloux, le regard de l'amant qui voit un inconnu entrer chez sa bien-aimée, du prêtre qui voit un profane pénétrer dans le temple. Cependant le petit ânier fellah tirait le touriste par la manche et lui montrait l'homme en articulant de son mieux : « Mariette-Bey. » — Au sortir du musée, les voyageurs très consciencieux, — les Américains généralement, — poussaient jusqu'à la porte de la modeste maison, tout affaissée et décrépite par les inondations du fleuve; ils passaient leurs cartes; le plus souvent on leur répondait que le bey faisait la sieste, ce qui était vrai. Avec un peu de bonheur, ils entraient et trouvaient un hôte silencieux, renfrogné, qui leur demandait distraitement ce qu'ils avaient vu la veille à l'Opéra. Quand on le complimentait sur ses « antiques, » il prenait l'air vexé d'un policier qu'on entretiendrait de son métier; son expression de lassitude disait clairement : « J'ai reçu huit ou dix mille touristes qui m'ont parlé des Pyramides; je les ai montrées

d'office à quelques douzaines de têtes couronnées, et comme d'ailleurs vous n'y entendez rien, j'aimerais bien causer d'autre chose; j'aimerais mieux ne pas causer du tout. » Les curieux sortaient habituellement peu charmés.

Parfois quand un jeune homme, un compatriote surtout, trouvait une phrase juste, un accent de curiosité sincère; le regard rentré du bey s'éclairait, se fixait sur l'inconnu, scrutateur d'abord et ironique; si on le pressait sur le fait ou la date en question, il commençait par répondre, en haussant ses larges épaules : « Oui, nous disons cela; mais qu'est-ce que nous en savons? C'est peut-être tout le contraire. » Il fallait alors, — hélas! mon pauvre maître, je puis livrer le secret qui vous faisait parler, personne n'en usera plus, — il fallait alors abonder dans son sens et affirmer avec lui que l'histoire égyptienne est conjecturale, que l'art égyptien n'est pas de l'art. Aussitôt sa parole éclatait, abondante et irritée, il vous foudroyait de preuves, puis vous oubliait, s'oubliait lui-même et causait; à ceux qui n'ont pas entendu cette causerie, rien ne saurait la faire imaginer; ceux qui l'ont entendue ne l'oublieront jamais. La glace rompue, il vous prenait en affection, vous entraînait à son musée, et là il continuait devant ses vieilles pierres; à sa voix, elles s'animaient, les momies se levaient de leurs gaines, les dieux parlaient, les scribes déroulaient leurs papyrus, les milliers de scarabées, symboles d'âmes libérées, emplissaient l'air du bourdonnement de leurs noms sonores et de leurs millésimes fabuleux. Au commandement de ce roi des temps, la procession des siècles retrouvés par lui se déroulait dans les salles funéraires; ils revivaient tous, accablans de vieillesse et de grandeur, racontant les théodicées superbes, les civilisations inouïes, les conquêtes d'Afrique, les invasions d'Asie.

Tant que passait ce torrent d'histoire, on demeurait courbé sous l'effroi de pareilles révélations, sous la puissance de l'évocateur; soudain, à quelque détour de la conversation, il se rapetissait, redevenait humain, et le charme changeait de nature; le maître sévère de ce peuple de dieux et de rois disparaissait pour faire place au père jouant avec ses enfans. C'était sa famille, tous ces bonshommes de calcaire et de basalte, et jamais enfans de chair et d'os ne furent plus tendrement aimés. Chacun de ces témoins des annales du monde avait eu, outre sa chronique intime, son petit roman connu de Mariette seul, deviné ou imaginé aux heures de rêverie par le poète qui se cachait sous le savant. Képhren, le constructeur de la deuxième pyramide, est la première victime royale des révolutions; sa magnifique statue est mutilée; on l'a retrouvée, avec d'autres du même pharaon, au fond du puits de Gizeh, où quelque

émeute les avait précipitées. « Ce fut un vrai 93, » disait Mariette. Ti, le propriétaire du grand tombeau de Saqqarah, où sont représentés de vastes domaines, avait été l'un des plus riches particuliers de l'ancien empire. Mariette parlait de son immense fortune avec la nuance de respect qu'un pauvre diable de savant marque involontairement aux puissans de la finance. Voici une douce et mélancolique figure de jeune homme, marquée du sceau des destinées tragiques; c'est Ménephtha, qu'on suppose être le pharaon noyé dans la Mer-Rouge, joué par cet astucieux Moïse. Mariette ne pensait rien de bon de Moïse : un traître à l'Égypte! Et son criterium pour tout personnage historique, c'était de savoir si ce personnage avait servi ou nui à l'Égypte. Dans la série des reines, notre guide s'arrêtait avec de secrètes faiblesses : Amnéritis, l'Éthiopienne emprisonnée dans sa fine tunique d'albâtre, le retenait longtemps; il nous faisait admirer « sa grâce chaste. » Que si l'on essayait d'en rabattre un peu, Mariette se fâchait tout net, comme si l'on eût plaisanté sur sa sœur. Mais sa préférence, c'était encore Taïa, la coquette étrangère, la femme d'Asie, aux lèvres sensuelles, à l'œil alangui, Cléopâtre des premières histoires, qui troubla l'Égypte bien avant l'exode des Hébreux. On devinait que Mariette en savait long sur les déportemens de cette belle personne, bien qu'aucun papyrus n'ait parlé de Taïa; quand on l'interrogeait sur elle, il clignait des yeux et rougissait : c'était une plaie de famille. Le fils de prédilection, le plus choyé de tous, c'était l'aîné, ce merveilleux Cheikh-el-Beled, l'homme de bois, vieux de quatre mille ans, de cinq mille peut-être, si intense de vie, quand il vous regarde au fond de l'âme, qu'il semble créé d'hier et prêt à marcher. Le Cheikh-el-Beled, le « maire du village, » comme l'avaient surnommé eux-mêmes les Arabes en l'amenant au jour, a été trouvé à Saqqarah, dans ce fief glorieux du savant, théâtre de ses plus belles découvertes; il était bien entendu que l'homme de bois avait été en son temps cheikh ou maire de la localité où le bey le remplaçait. Ses membres de cèdre jouaient à l'air et à la lumière après cette longue sépulture dans le sable. C'était la grande préoccupation de Mariette. Il avait essayé de le mettre sous verre, puis expérimenté les ciments les plus délicats : jamais père, menant son fils malade aux médecins, n'a été plus anxieux, plus navré. Il fallait voir le bey disant à Mlle Mariette, en lui montrant le vieil Égyptien : « Tiens, je l'aime mieux que toi! je l'aime mieux que toi! » Puis il les plaisantait tendrement, ses magots; il disait de celui-ci : « Comme il est laid, le monstre! » De celui-là : « Comme il est maladroitement fait! » Et si on le prenait au mot, de se mettre en fureur, avec sa bonne moue de bourru bienfaisant. On appelait volontiers ainsi « le père

Mariette, » et nul n'a mieux réalisé le type du genre que cet homme excellent et chagrin. Nos expositions parisiennes amenaient de violens combats dans son cœur; il craignait tant pour ses trésors les dangers du voyage, les aventures en lointain pays! D'ailleurs, à quoi bon produire les vrais dieux chez les infidèles, les profanes? Il n'en venait que trop à Boulaq. Aimant bien, il était jaloux, atrocement jaloux. Par boutades, il eût voulu tout enfouir à nouveau, pour lui seul. Il fit ainsi pour les tombeaux de Saqqarah, après qu'on y eut constaté quelques dégâts commis par des touristes stupides. Lors de mon premier voyage d'Égypte, en 1872, nous arrivâmes à Saqqarah avec quelques amis, sans Mariette; à notre demande de voir les tombeaux, son intendant nous dit qu'ils étaient comblés; comme nous nous récriions, l'Arabe reprit d'un air satisfait : « Ce n'est rien, Mariette sait où ils sont. » Le bey avait soigneusement nivelé le sable et possédait seul, en effet, les repères de ses trésors. Cela lui suffisait; il se frottait les mains de la déconvenue des voyageurs. L'instant d'après, par une naturelle contradiction entre sa manie d'amant et son intelligence, il se désolait de ce qu'il ne venait pas assez de monde à son musée, de ce qu'on pouvait chercher en Égypte autre chose que ses sphinx et ses dieux, attendant les hommes de bonne volonté pour leur révéler les secrets de vérité.

En plus de son histoire passée, chacune de ces pierres, chacun de ces morts avait son histoire actuelle, l'histoire de sa découverte. C'était la plus vivante, la plus saisissante à entendre raconter par Mariette. Il s'interrompait fréquemment dans son commentaire sur une momie pour s'écrier : « Et quand je pense comment je l'ai trouvée, cette coquine-là! » La leçon faisait place au récit passionnant de cette chasse à l'antique. Tantôt c'était un hasard providentiel, tantôt le résultat d'une longue poursuite raisonnée. La capture de tel sarcophage avait coûté des efforts de sagacité, d'induction et de calcul qui nous faisaient penser au *Scarabée d'or* d'Edgar Poë. A côté, une relique grandiose du vieil art, une stèle qui révélait un siècle, étaient sorties de terre sous le bâton distrait d'un fellah. Il fallait voir le bey sonder sur toutes les faces une pyramide pour trouver le couloir de la chambre funéraire, comme un voleur de nuit qui essaie sa pince sur un coffre-fort. Il découvrait ainsi, après de longs tâtonnemens, l'entrée habilement masquée. Il revenait sans cesse à celle de Saqqarah : il l'a tourmentée trente ans, mais cette fois la pyramide a repoussé l'ennemi et gardé sa tombe vierge. On sait que les anciens Égyptiens mettaient leur point d'honneur funèbre à bien cacher leur dépouille, au fond de labyrinthes compliqués, dont l'orifice variait de place et se dissi-

mulait adroitement. Il semblait que ces ruses d'outre-tombe eussent été imaginées pour aiguiser la passion de Mariette et le piquer au jeu dans ses contre-sapes, dans sa lutte avec le mort qu'il poursuivait. Le plus petit bibelot, à Boulaq, rappelait à son inventeur un incident, un voyage, un ami associé à l'entreprise, un souvenir de jeunesse, une ironie de la destinée, comme tel pharaon restauré dans une fouille sous les yeux de tel prince aujourd'hui dépossédé. C'était tout le roman de la vie du savant qui tenait entre ces murs; ses joies, ses amours, ses triomphes, ses mécomptes, toute cette moisson d'une vie que les autres hommes égrènent aux quatre vents et que cet esprit concentré sur sa tâche avait engrangée dans cette galerie. On comprenait qu'il adorât son petit univers, qu'il se reprît souvent à en raconter l'histoire : c'était la sienne.

II.

Je n'ai pas à la refaire ici, cette histoire. Un de nos collaborateurs l'a retracée, et on ne l'a pas oubliée. Ceux qui voudront la mieux connaître encore la liront dans le récit même du héros. Comme s'il avait le pressentiment de sa fin, Mariette avait rédigé dans ces dernières années, en dehors des préoccupations de science pure, l'historique de ses premières découvertes, de ses grandes campagnes de Saqqarah. Il les a écrites comme il les contait, avec un feu de jeunesse et une émotion de souvenir qui gagnent le lecteur mieux qu'aucun roman d'aventures. Qu'il me suffise de rappeler les dates culminantes de cette vie. Mariette était né à Boulogne en 1821. (Ainsi, il est tombé avant soixante ans le bon soldat de la science, usé par les fatigues, les veilles, le soleil du désert, la maladie de foie qui assombrissait son humeur.) A vingt-cinq ans, professeur au collège de sa ville natale, il fait dans le musée de Boulogne sa première fouille et trouve une momie qui croyait sans doute dormir tranquille en province jusqu'à la fin des temps; il feuillette un mémoire de Champollion et entend le dieu d'Égypte qui l'appelle. En 1848, attaché au Louvre, Mariette rêve sur un passage de Strabon ; dans ce rêve apparaissent, aux portes de Memphis, les sépultures monumentales des Apis, célèbres dans toute l'antiquité. Pourquoi ne le retrouverait-on pas, en cherchant, ce panthéon du vieux monde? On avouera qu'il fallait bien être égyptologue pour songer en 1848 à restaurer des dieux et des rois. Le petit employé du Louvre s'agite, intrigue, obtient de M. de Falloux, l'année suivante, une mission pour les couvens coptes, où il ne devait jamais aller, et un crédit de 8,000 francs, si mes sou-

venirs sont exacts. Le voilà parti pour sa grande aventure et touchant la terre promise. Ce bois de palmiers qu'habite seul, couché dans une mare du Nil, le colosse de Rhamsès, c'est l'enceinte de Memphis; ce plateau de Saqqarah, là-haut sur la colline, c'est la nécropole de l'ancienne capitale. Là se cache le trésor, là Mariette s'établit, en plein désert, dans la vénérable cabane où il ne revenait jamais sans émotion. Il y passa trois années, les années maîtresses de sa vie, dures, horribles, et qui plus tard remontaient bénies et lumineuses dans son souvenir. Ce fut la crise de lutte que traverse tout homme marqué pour une œuvre, l'heure où il dépense sa part des forces éternelles. Les trois mois d'angoisse de Christophe Colomb entre Palos et San Salvador, Mariette les connut pendant deux ans, tandis qu'il cherchait son monde dans le sable, cet autre océan dont les vagues, roulées par le khamsin, recouvraient sans trêve la piste entrevue. Tout conspirait contre lui, les élémens, le désert, les hommes, la maladie, l'ophtalmie, cette plaie d'Égypte, qui menaça à plusieurs reprises de clore les yeux du chercheur, usés sur les hiéroglyphes. La misère le paralysait : les 8,000 francs avaient vite fondu, les ouvriers fuyaient; il vivait d'emprunts faits aux juifs d'Alexandrie avec le secours de notre digne consul, M. Delaporte, de la vente de quelques bijoux d'or, glanés dans les premières sépultures découvertes. D'odieuses intrigues se tramaient au séraï du Caire : on tenta de faire assassiner l'inoffensif savant, le croyant riche de ses rapines souterraines. Et tout cela n'était rien, mais l'agonie de l'esprit, la perte incessante du fil conducteur, la voie égarée dans les allées de sphinx, le but entrevu et fuyant, le doute affreux sur son calcul, sur son idée, le cauchemar de mourir avant de toucher le port, que dire de ces tortures? Rien, sinon qu'il serait difficile d'exagérer la force morale de l'homme qui en est sorti vainqueur. C'était de sa bouche qu'il fallait entendre le récit de l'épreuve et mieux encore celui du triomphe; quand, dans la nuit du 12 novembre 1851, une porte ayant été dégagée du sable, les torches des Arabes illuminèrent soudain la profondeur des galeries et les sarcophages géans des chapelles, couvertes de pages d'histoire; quand le solitaire de Saqqarah, tremblant, croyant à un rêve, à tâtons dans les froides ténèbres qui éteignaient les torches, marqua le premier un pas humain à côté de l'empreinte laissée sur le sable, il y a deux mille ans, par le dernier pèlerin sorti du Sérapéum. Il est vrai de dire que ce récit, Mariette l'achevait rarement sans peine : avant qu'il pût finir, sa voix devenait sourde, humide, quelque chose l'étranglait.

Après cette grande victoire, le désert s'avoua conquis et rendit

de lui-même ses tombeaux. Le nécromant passait sur le plateau de Saqqarah, et comme dans la vision d'Ézéchiel, un peuple mort se levait à son ordre, sortait des hypogées, proclamait son roi. Le prophète de la science eût pu dire, lui aussi : « J'ai prophétisé sur ces ossemens arides; ils se sont dressés sur leurs pieds, armée innombrable. » — Les grandes luttes étaient finies, mais non les ennuis.

Il fallait aviser maintenant à transporter en France, au Louvre, les plus précieuses reliques de l'ancien empire, et surtout cette bibliothèque sans prix du Sérapéum, lourdes pages de pierre où on allait lire l'histoire des dieux. La pensée de créer un musée en Égypte ne serait venue alors à personne. En matière de fouilles, Abbas-Pacha s'en tenait à la conception des Orientaux, dans toute sa simplicité logique : un habile homme qui se donne tant de mal pour creuser la terre y cherche évidemment un trésor : quel que soit le trésor, il vaut de l'argent, et l'argent a toujours bonne odeur, même s'il vient des morts. Le pacha interdit l'exportation des antiquités; il ne réussit pas à effrayer l'insoumis qui bravait les volontés suprêmes de trente dynasties de pharaons. La lutte achevée contre ceux-ci reprit sous une autre forme contre le pharaon moderne; Mariette se fit contrebandier, et son génie brilla dans cet art comme dans tous ceux qu'il entreprenait pour les besoins de sa cause. A ce moment, notre savant passait ses journées à fabriquer des faux hiéroglyphiques; il sculptait des dieux, il barbouillait de rébus quelconques toutes les pierres blanches qui lui tombaient sous la main; on les chargeait ostensiblement sur les barques du Nil; les gens du pacha faisaient main basse sur la cargaison et séquestraient solennellement au Caire des documens dont quelques-uns portaient, en langage mystérieux, des légendes fort malhonnêtes pour Abbas. Pendant ce temps, les vraies stèles des Apis s'empilaient dans des sacs de sorgho, et les bons petits ânes d'Égypte, trottant toute la nuit dans les sentiers détournés du delta, les mettaient en sûreté au consulat de France à Alexandrie. Ce fut une armée de péripéties comiques et tragiques tour à tour. Un jour que Mariette partait lui-même pour Marseille avec le plus gros de son butin, les gendarmes du port envahirent le paquebot sous vapeur: le doux savant fit tête comme un lion, requit l'agent de France à bord, ordonna de lever l'ancre, rejeta dans un canot en haute mer les sbires fort déconfits, et apporta triomphalement sa bonne prise à notre musée national.

Quelques années plus tard, quand Mariette eut officiellement installé les antiques à Boulaq, on eût été très mal venu à lui rappeler ses tours de contrebandier. Par un retour ordinaire des sen-

timens humains, les droits de propriété de l'Égypte étaient devenus sacrés pour le nouveau conservateur. Il réclama de Saïd-Pacha des lois encore plus draconiennes que celles d'Abbas contre les fouilles et l'exportation. Le sous-sol de la vallée du Nil lui appartenait; l'idée qu'on pouvait voler une de ses pierres l'exaspérait. Il eût fait volontiers fouiller à la douane d'Alexandrie tous les voyageurs suspects de dissimuler un scarabée. Retournant les procédés d'autrefois, il voyait de fort bon œil cette industrie des faux antiques qui fleurit dans tous les villages du haut Nil et atteint une telle perfection d'imitation; c'était là un dérivatif à la manie de collection des touristes; quand ceux-ci revenaient montrer au bey des Osiris fraîchement cuits aux fourneaux arabes de Louqsor, Mariette admirait beaucoup, de son bon air narquois, enviait la trouvaille, ou faisait mine de se fâcher et disait : « Passe encore pour celui-là, mais pas d'autres, ou je vous dénonce. » Pourrait-on jurer que lui-même n'en ait jamais donné de semblables aux quémandeurs de souvenirs? Parfois, il lui venait des pensées mélancoliques sur l'avenir de son musée, il avouait que ces trésors seraient plus en sûreté dans notre Louvre, que, s'il y avait jamais moyen d'arranger cela... et il ajoutait tout bas : après moi.

Ce fut en 1858 que Mariette, appelé par Saïd-Pacha, s'établit définitivement en Égypte. Il ne l'a plus quittée depuis lors. Tout en créant et surveillant le musée de Boulaq, il exploitait son domaine, de la mer aux cataractes de Nubie, de Suez au Fayoum. Chaque hiver, son petit vapeur sillonnait le Nil, en quête de monumens enfouis; sous la pioche de ses ouvriers, les grands temples secouaient leur manteau de sable et rouvraient leurs vastes salles à l'étude, cette autre prière. Les victoires de Mariette se nomment, comme celles de Bonaparte, les Pyramides, Esneh, Thèbes, Philæ; mais des victoires du savant il est plus resté. L'infatigable travailleur a catalogué, copié, déchiffré et publié pour le monde savant ces kilomètres de bas-reliefs historiques et de registres hiéroglyphiques. Il en a tiré le sens littéral d'abord, puis la synthèse philosophique, dans ses admirables Mémoires; en dernier lieu, il découvrait à Tanis le cycle des Hycsos, le premier chapitre de l'histoire des migrations mongoliques. Mais vais-je mesurer en quelques lignes cette œuvre colossale? Non, tenons-nous-en à l'homme aujourd'hui.

Il semblerait que cet homme dût enfin être parfaitement heureux. Si le bonheur est dans la poursuite et la réussite d'une seule idée, dans la faculté de vivre à la place qu'on s'est choisie avec tous ses amours rassemblés contre son cœur, Mariette avait toutes les conditions du bonheur dans son cher univers de Boulaq. Pourtant

nous l'avons tous connu morose, mécontent de lui-même et des autres, cachant mal à l'œil d'un ami de secrètes blessures. Sans doute il fallait attribuer la plus haute part de cette tristesse à l'inquiétude éternelle du savant, à la peine de tout grand esprit qui entend chanter là-bas la vérité lointaine et ne sait jamais assez d'où vient le chant divin. Mais l'inégalité d'humeur de Mariette avait aussi des causes plus terrestres. Une légende un peu complaisante s'est créée sur sa situation en Égypte ; on a dit et imprimé que des princes magnifiques avaient comblé tous ses vœux et fait la science millionnaire, ce qui n'est pas fréquent. De bonnes gens ont estimé que l'archéologie, rentée et protégée par les Médicis du Caire, avait fait preuve d'impuissance en ne changant pas la face du monde : pour un peu, on eût voté au pharaon l'épithète glorieuse de son prédécesseur, Rhamsès le Grand, « le gardien de la vérité. » Nous autres vieux Levantins, nous sommes plus sceptiques, et nous avons nos versions à nous.

III.

Le matin, quand Mariette n'était pas dans son cabinet de travail à Boulaq, on savait où il fallait le chercher. C'était, en hiver, au divan du palais d'Abdin ; en été, sous un grand sycomore qui servait de salon d'attente à la porte du pavillon de Gézireh, « sous l'arbre, » comme on disait en Égypte. Là se réunissaient les courtisans, les fonctionnaires, les pachas, les curieux, les gens d'affaires, de maltôte et de politique, ceux qui venaient aux nouvelles et prenaient le vent, ceux qui éprouvaient le besoin de voir le maître ou d'être vus de lui, ceux qui espéraient une faveur, une concession, une fortune ; et tout le monde a espéré une fortune dans cette bienheureuse Égypte du dernier quart de siècle. Quelle page d'histoire contemporaine on referait avec la galerie des figures qui ont défilé « sous l'arbre » de Gézireh ! Toute l'Égypte y a passé et un bon quart de l'Europe, — non le moins bon, à parler franc, — les avides, les naufragés, les gens de toutes les Judées, qui faisaient dire à quelqu'un : « Heureux le pharaon de la Bible ! il n'avait qu'un Joseph. » Entre les cigarettes et les tasses de café qu'apportaient les Abyssins, on devisait, on nommait aux emplois, on s'arrachait les cotes de bourse, on bâtissait des châteaux sur le Nil, on attendait : quoi donc ? Oh ! mon Dieu, une chose toute simple en ce temps et ce pays-là, on attendait que le dispensateur de tout bien vous appelât pour vous offrir un million en échange d'un petit service ; mieux encore, on lui en apportait, des millions ; chaque arrivant avait dans une poche un petit papier qui les promettait par

centaines; dans l'autre poche, il avait sa note d'hôtel à régler céans. Beaucoup attendaient longtemps, il est vrai, et attendent peut-être encore; mais parfois un élu sortait avec son aubaine, le gagnant du quine à la loterie des *Mille et une Nuits*, et c'était assez pour réchauffer les espérances de tous les autres. Des obstinés revenaient là chaque jour, durant des semaines et des mois, sans parvenir à forcer la porte du sanctuaire; en Orient, le proverbe anglais n'a pas de sens, le temps n'a aucun prix, sauf le quart d'heure où l'on voit le maître. Le financier marron savait qu'un jour ou l'autre, il arracherait à la lassitude ou au besoin le prix de ses pas perdus, à 50 pour 100 d'intérêt. Les aspirans concessionnaires se répétaient le dicton populaire d'Égypte : « Obtenez la concession d'un cure-dent, et votre fortune est faite. » Rien n'étonnait plus, « sous l'arbre, » excepté d'y rencontrer Mariette.

Il y venait pourtant, et des plus assidus. Accroupi sur ses jambes croisées, à la mode du lieu, l'oreille aux propos d'alentour, l'œil sur son désert, il béait à son ami le soleil d'Égypte d'un air indolent, patient et détaché à rendre jaloux les musulmans de vieille roche et les courtisans de métier. Que faisait là ce penseur? dira-t-on. D'abord, il s'amusait. Le penseur n'avait pas tué tout à fait le paysan normand, bonhomme à la manière de Rabelais et de La Fontaine, esprit sarcastique et malicieux à ses heures. Étant de ceux qui s'intéressent à tout, il trouvait plaisant de suivre le cours du monde et la comédie humaine. Ce va-et-vient d'ambitions, d'appétits, de déconvenues et de bassesses rencontrait en lui un moraliste attentif. Il connaissait les fils de tous les pantins, il se passionnait pour la pièce qu'on jouait devant lui depuis quinze ans, il en prenait le spectacle, ayant reçu du ciel un billet de faveur, comme un savant qui va finir sa journée au Palais-Royal. Avec quelle verve mordante il racontait en rentrant le commérage, la duperie ou la curée du matin! Le sens critique de l'historien trouvait aussi son compte aux contrastes originaux qu'amenait « sous l'arbre » la fusion de deux mondes. Il aimait à nous faire remarquer la persistance des vieilles mœurs orientales en regard des raffinemens de notre civilisation, l'instinct nomade et patriarcal de ces Arabes, de ces Turcs qui descendaient de leur âne, sous le sycomore, comme les vieillards de la Bible aux portes de Jérusalem, comme les compagnons du Prophète sous le palmier de Médine, et cela en face des jardins anglais coupés de girandoles de gaz, à la porte de ce palais meublé et décoré par les premiers faiseurs de Paris, et où des faiseurs d'autre sorte discutaient le taux d'un report, la prime d'un emprunt.

Quand le moraliste était las et le philosophe indigné, le poète

venait à leur secours. Il fermait les yeux, et sa puissante imagination le ramenait à Thèbes, aux portes du palais de Touthmès, le plus grand roi de tous les temps, suivant lui. Peut-être voyait-il de bonne foi, dans cette foule qui se pressait sous les grands pylônes, entre les obélisques, la cour du fils d'Ammon, du premier roi-soleil; les prêtres d'Osiris, coiffés du *pschent*, les guerriers vêtus de la *schenti*, partant sur leurs chars pour la conquête de l'Asie, les scribes déployant les registres de papyrus; les devins commentant les livres de la sagesse, les bayadères couronnées de lotus, les musiciennes des tombeaux des rois; peut-être transfigurait-il dans le mirage étincelant du passé tous ces acteurs de la coulisse égyptienne où nous voyions, nous profanes, des percepteurs de dîmes, des représentans de syndicats, des fournisseurs de chaussures militaires et des ballerines de Milan.

Le plaisir des observations et des rêves n'eût pas justifié tant d'heures perdues pour le savant : la vérité, c'est qu'il fallait qu'il fût là. Nul ne se dérobe aux conditions du milieu dans lequel il vit. Bon gré mal gré, Mariette-Bey faisait partie de la maison viceroyale, au même titre que le chef des écuries et le chef des eunuques noirs. On avait un égyptologue, comme les ancêtres avaient eu un astrologue, fonctionnaire de parade, mal classé entre le bouffon et le médecin. La mode avait changé et non l'esprit. Le bey devait épouser les habitudes de la maison, en accepter les charges commes les bénéfices. Il fallait qu'il fût là pour apprendre et déjouer les intrigues ourdies contre lui par les confrères, les ennemis. Il fallait qu'il fût là, attendant des semaines l'ordre d'entrer, pour guetter un bon caprice, la minute de générosité qui lui permettrait de déblayer Abydos ou de fouiller Tanis. Il fallait qu'il fût là, enfin, parce qu'on pouvait le demander et s'étonner de ne pas le trouver en bas; qu'il y fût pour se faire voir, pour rappeler sa figure, ce qui a été de tout temps la grande affaire et la première nécessité dans une cour. Le crédit était à ce prix, et le crédit de Mariette, c'était celui de la science; si le bey laissait ébranler sa situation, avec elle s'écroulaient les beaux projets de fouilles, l'espoir des grandes découvertes, le temple bâti à la vérité. Sur le sol de sable de l'Égypte rien n'était fixe, tout était dû aux bonnes chances de l'humeur et du moment. Mariette avait un traitement modique et sa petite maison de Boulaq; des conditions qui eussent paru fort sortables à Paris semblaient misérables en Égypte, pendant la sarabande de milliards qui a ébloui le monde; on ne changera pas l'optique des rapports. En dehors de ce traitement, aucune allocation fixe pour le musée; quand un « visiteur de distinction » brisait par mégarde une vitrine, le conservateur la faisait replacer à ses frais.

Les libéralités extraordinaires qui permirent ses grandes entreprises durent être arrachées ainsi par importunité, par adresse. Durant les premières années, tout avait été facile, Saïd-Pacha donnait carte blanche au savant. Plus tard, on s'avisa de diriger ses recherches, ce qui l'exaspérait. Des suggestions ignorantes ou perfides lui faisaient assigner tel champ de fouilles qu'il n'eût jamais choisi. Ses instrumens de travail étaient les corvées de fellahs; on ne lui marchandait guère ce qui ne coûtait que des coups de bâton, mais on le limitait aux districts où il se trouvait des corvéables disponibles, alors même que ces districts n'avaient jamais eu l'ombre d'un temple ou d'un hypogée; en vain montrait-il sa carte de l'Égypte souterraine; il n'y avait pas de fellahs libres sur le point qu'il convoitait. D'autres fantaisies mettaient souvent sa patience à l'épreuve. Un prince étranger, un grand personnage arrivait; on faisait comparaître l'égyptologue, ses ordres au cou; il était une réclame vivante devant l'Europe, le cicérone attitré de l'Égypte; c'était là, dans la pensée du maître, la vraie raison d'être de *son* savant. Une fois de plus, Mariette devait remonter le Nil pour accompagner l'illustre visiteur. Au retour, le grand personnage parlait à Abdin d'un temple qui lui avait plu par sa silhouette pittoresque et s'attristait de le voir menacer ruine; piqué d'amour-propre, le souverain ordonnait au bey de concentrer ses travaux sur un monument indifférent à la science. Quand on monta sur la scène du Caire l'*Aïda* de Verdi, Mariette dut brosser les décors, dessiner les costumes et les accessoires : n'était-il pas en Égypte le savant à tout faire? Aux mauvais jours, quand vint la grande gêne, les libéralités tarirent : il y avait des créanciers autrement pressans que l'archéologie. Mariette dut alors se faire petit, solliciter par l'intermédiaire des favoris; par ce canal, les requêtes n'arrivaient guère; quand elles arrivaient, on les exauçait peut-être; mais la circulation monétaire obéit à de si étranges lois en Orient que le bey n'avait jamais de motifs palpables de croire au succès. Il était trop juste pour méconnaître les générosités réelles dont il avait bénéficié; il avait même un vrai fonds d'affection et de gratitude pour ceux qui lui avaient ouvert l'Égypte; seulement les procédés le blessaient, et quand il pensait à ce qu'on aurait pu faire pour la science avec les miettes du gaspillage de millions auquel il assistait, il était amer.

A ce triste métier de solliciteur qui eût diminué tout autre, le vieux savant grandissait. Chacun savait si bien que ce n'était pas pour lui! Et puis il y mettait tant d'esprit et de malice! Il aurait pu apprendre cet art, comme les autres, dans ses papyrus : il n'avait pas déchiffré pour rien les « instructions de Ptah-Hotep, » ce manuel du parfait courtisan il y a quatre mille ans, où il est dit

comme l'on doit « s'asseoir à la cour, céder la place à son supérieur, le saluer prosterné jusque sur le front. » En réalité, il avait appris la diplomatie dans cette longue suite de luttes qui rend la figure de Mariette si attachante; ce n'était pas un savant de cabinet, celui-là, il avait durement pratiqué les hommes; l'expérience de la vie, greffée sur celle de l'histoire, lui permettait de rendre des points aux plus fieffés intrigans, et son intrigue, à lui, c'était une vertu. Qu'il était touchant de le voir, au milieu de ces gens possédés d'une pensée de lucre ou d'ambition, suivre seul une idée désintéressée, combattre pour sa religion avec les armes des gentils, s'abaisser pour que la science s'élevât! Il sentait bien le prix de son sacrifice, ses journées de travail perdues, sa dignité froissée; conscient de sa haute mission, de sa supériorité morale sur tout ce qui l'entourait, il revenait du divan atteint dans son légitime orgueil, indigné d'avoir dû flatter un traitant ou céder la place à un eunuque, lui, le serviteur de l'éternel. Vers la fin, ces accès de sourde tristesse étaient fréquens; ils laissaient Mariette maussade tout le jour, et ces jours-là le mal du foie empirait; il faut croire qu'il y eut beaucoup de ces jours-là, puisque le mal l'a emporté si tôt. Voilà comment la chaîne d'or fut pesante; il était équitable de rectifier la légende.

Peut-être ne me l'eussiez-vous pas permis, cher et excellent ami. Dans le repos où vous êtes à cette heure, les bons souvenirs doivent seuls remonter. Si vous aviez la parole, vous me diriez que ces maîtres exigeans étaient meilleurs qu'on ne les croit, victimes eux-mêmes des circonstances, des fatalités de race et d'éducation; vous me diriez que l'histoire, notre commune passion, ne nous a rien appris si elle ne nous a enseigné à juger les hommes de leur point de vue, non du nôtre; on peut vivre dans le même temps et être séparés par des siècles, on peut vouloir le bien et ne pas le comprendre comme son voisin; il est injuste de mesurer les esprits à la même règle, alors qu'ils ont été jetés dans des moules différens; une seule chose est de droit commun, l'indulgence, la tolérance mutuelle. Oublions donc les mauvais momens, comme nous vous les faisions oublier jadis, en vous menant retrouver les dieux du musée. C'était vite fait. L'âme de Mariette portait en elle-même d'ineffables consolations; un instant meurtrie aux épines de la terre, elle retrouvait aussitôt ses ailes pour remonter dans l'idéal. C'était une âme d'enfant, gardée toute jeune et toute tendre par l'austérité du travail; une âme d'artiste et de poète, ouverte à toutes les extases, vibrant devant les spectacles de la nature comme devant ceux de l'histoire. Je ne sais si je rends bien les contradictions de cette âme : le caractère trempé résistait à tout, un rien froissait

ou charmait le cœur. Que de fois, après la leçon du musée, assis sur la berge du Nil, il nous a parlé avec passion de cette admirable Égypte, de son fleuve, de ses cieux nocturnes, de ce long printemps qui refait sans cesse la terre par l'amour! Sa parole s'exaltait, sa poitrine se gonflait, et l'on ne s'étonnait pas d'apercevoir une larme dans ces yeux rougis par les veilles et le travail. Tout l'appelait, cette larme d'enfant, une symphonie de Beethoven, un départ d'ami, un mot de la pieuse fille qui gardait la vieillesse du savant. Que ces yeux à jamais fermés me pardonnent d'avoir trahi leur secret! je voulais parler du puissant esprit, et je me laisse entraîner par la douceur du souvenir, qui me rappelle avant tout combien ce puissant était bon. Si l'on mesurait les hommes au cœur, ce qu'il y aurait de plus grand chez Mariette, ce ne serait pas le génie; ou plutôt, les mots nous égarent : où le génie puise-t-il sa force, si ce n'est dans le cœur?

IV.

Je ne suis pas sûr de n'étonner personne en parlant aussi délibérément du génie d'un archéologue. Sous l'empire de notre éducation classique, nous avons institué une hiérarchie où les ouvriers de la pensée occupent des degrés fort inégaux; au sommet se placent le philosophe, l'historien : nobles titres, proposés à notre admiration par notre premier professeur; gens d'agréable compagnie et chez lesquels le génie est un cas fréquent. Le géomètre, l'astronome, ont également leurs lettres de noblesse : leur partie est un peu sévère, nous demandons à ne pas l'approfondir, moyennant quoi nous leur accordons volontiers du génie. Au bas de l'échelle attendent les derniers-nés de la science, ceux dont les professions ne font pas encore fortune, l'archéologue, l'orientaliste, par exemple. Il ne fut pas question d'eux au collège : ni Aristote, ni Quintilien, ni Rollin n'en ont parlé, et pour cause; c'est bien tôt pour ces parvenus d'avoir du génie : il est entendu d'ailleurs que leurs travaux sont du genre franchement ennuyeux. Pour quelques personnes, archéologue est synonyme d'antiquaire, et Walter Scott a fixé le type : un vieux monsieur dont la manie inoffensive rassemble des tessons et des monnaies fausses. D'autres, mieux instruites, soupçonnent que l'archéologue est à l'historien ce que le maçon est à l'architecte, mais elles le condamnent à rester toujours maçon; elles se demandent d'ailleurs en quoi les fouilles d'un curieux peuvent réagir sur le sort de l'humanité, sur notre conscience et notre vie intime. Je voudrais persuader que des maçons comme Mariette passent vite architectes et qu'ils bâtissent la

maison où habiteront nos fils; — c'est une des conséquences de la transformation qui s'accomplit dans l'esprit humain depuis le siècle dernier.

Jusqu'alors, la métaphysique avait été la reine du monde; l'antiquité, le moyen âge, les siècles modernes lui avaient remis docilement la direction des esprits; elle gouvernait la pensée, l'inquiétait ou l'apaisait en maîtresse absolue. Ce gouvernement est aujourd'hui menacé par l'indifférence générale; les métaphysiciens qui luttent pour lui avec courage et talent m'accorderont qu'ils n'ont plus la créance du monde. En France au moins, un Descartes ou un Hegel pourrait apparaître avec un système de la raison pure, bien peu de gens tourneraient la tête : on n'a plus souci de ces spéculations, tout en plaçant très haut, par habitude, ceux qui s'y consacrent. En revanche, voici un naturaliste, un chimiste, un médecin, qui apportent un fait positif, d'où l'on peut conclure une loi générale : tout ce qui pense s'émeut; on sent bien que ceux-ci tiennent la bonne route, eux et non d'autres; ce sont les maîtres nouveaux de qui nous attendons notre avancement intellectuel. En faveur des sciences physiques et naturelles, le courant est déjà irrésistible; il a bien fallu remettre à ces sciences le gouvernement d'un monde dont elles ont changé la face, les conditions mêmes d'habitabilité. En ce qui touche les sciences morales, le mouvement est moins prononcé; cependant la plupart d'entre nous attendent désormais de l'histoire, et uniquement de l'histoire, ce que nos pères demandaient à la philosophie : une formule de l'homme et de ses destinées, une raison de croire et d'espérer. Pour satisfaire à nos exigences, l'histoire a dû changer ses méthodes : au lieu d'un thème à variations éloquentes, elle est devenue une science exacte, cherchant, elle aussi, des faits nouveaux, positifs, pour en conclure des lois générales. Plus nous irons, plus on trouvera de similitude entre les procédés, les efforts et les résultats de ces sciences sœurs : celles de la nature, appuyées sur l'analyse des phénomènes, tendent à établir l'unité de substance et de force; trompés par la diversité des effets, nous avions multiplié les noms de la force; nous pressentons déjà et nos héritiers verront clairement qu'elle est une, qu'elle est la loi, présidant majestueusement à la vie universelle. Ce jour-là il se fera un grand calme chez les hommes; ils se comprendront tous en disant : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu. »

L'histoire marche vers le même but. Elle a une connaissance suffisante des temps qui ont immédiatement précédé le nôtre, son grand travail est désormais de reculer la recherche des origines; elle ressuscite les témoins lointains et soumet leurs dépositions à

une enquête rigoureuse; cette enquête l'amène à soupçonner, sous la variété des familles et des opinions humaines, un tronc unique, primordial, qui contenait en germe les idées, les traditions, les mythes différenciés plus tard à l'infini. Nos pauvres langues sont peut-être les seules coupables du chaos ; le beau symbole de Babel explique bien nos malentendus; chaque mot nouveau, dévié par l'usage, a été le père d'une erreur. Si un philologue de génie reconstitue jamais le premier idiome, il retrouvera sans doute chez les premiers hommes le fonds commun de pensées et de croyances d'où sortirent, compliquées et obscurcies, toutes nos croyances et nos pensées. Elle se cache certainement dans quelque vallée de l'Asie, cette source limpide de raison divine qui a coulé tout d'abord dans l'homme quand il regarda la loi de vie agissant sur l'univers. Un progrès encore, et l'histoire, donnant la main aux sciences naturelles, proclamera avec elles l'unité, la continuité du souffle de vie dans les êtres, hommes ou choses; elle aussi nous fera comprendre la large parole : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu : la lumière vraie qui éclaire tout homme venant en ce monde. »

Dans cette importante enquête sur les origines, l'archéologue est le grand ouvrier de l'histoire. D'ingrates et rudes études l'ont armé; il doit connaître tout ce qu'on a su jusqu'à lui des anciennes civilisations, de leurs religions, de leurs langues perdues; les idiomes modernes lui sont nécessaires pour suivre les travaux parallèles aux siens dans les publications des savans étrangers; il ne peut ignorer aucune science, car le trait de lumière lui viendra souvent d'une indication astronomique ou géologique, d'un détail d'histoire naturelle ou d'ethnographie; il doit posséder deux facultés souvent contradictoires, la divination et le sens critique. Une partie de sa vie s'usera à la recherche matérielle du document; pour se procurer des élémens de travail, il devra braver les fatigues, les périls, les déceptions du chercheur d'or américain. Les documens une fois trouvés, le véritable labeur commence : il faut leur arracher leurs secrets à force de sagacité, en créant souvent de toutes pièces la langue et l'alphabet sur lesquels on opère, en forgeant au fur et à mesure tous les outils dont on se sert. La plus mince erreur, le moindre indice négligé, une minute d'inattention, suffiront pour stériliser de longs mois d'efforts acharnés; ces efforts auront été souvent dépensés en pure perte sur un texte banal; les premiers résultats seront contradictoires, désespérans; il faudra répéter les épreuves à l'infini pour être autorisé à affirmer scientifiquement un système, une chronologie; et le fruit de

tant de veilles trouvera à grand'peine un éditeur qui le publie pour quarante lecteurs en Europe!

Voilà certes de quoi remplir une vie; eh bien! ce n'est qu'une préparation, et si l'archéologue s'en tient là, il restera le manœuvre obscur, *l'antiquaire* dont on raille la bizarre manie. Mais si cet antiquaire est un historien, un voyant du passé, l'heure est venue pour lui d'élever son monument. Qu'il éclaire et féconde ses propres découvertes avec les découvertes similaires de ses émules, l'indianiste, le sémitisant, l'assyriologue; qu'il rattache les fils trouvés par lui au réseau déjà solide de la vieille histoire asiatique; qu'il sache lire les pages mystérieuses des livres sacrés, de la Bible et des Védas; surtout qu'il explique les races mortes par le spectacle des races vivantes sur le même sol, par l'action nécessaire des mêmes milieux sur les hommes, qu'il dégage de la diversité des symboles l'unité primitive des religions, des mythes, des coutumes de l'ancien monde; s'il a le don qui fait vivre, ses momies retrouveront une âme; une voix éloquente sortira de ses pierres et nous dira les empires disparus, l'existence des premiers hommes, leurs pensées et leurs peines, mères des nôtres; le savant créateur nous aura rendu des ancêtres, il aura repris des siècles au néant et reculé cet horizon des temps où notre inquiétude étouffe; par lui nous saurons d'où nous venons, ce qui est presque savoir où l'on va. Voilà l'œuvre de l'archéologue; je plains ceux qui la jugeraient inutile ou ennuyeuse, et je voudrais bien qu'on me dît qui rendra un plus fier service à l'humanité.

Auguste Mariette fut cet homme complet. Sa science était prodigieuse et elle avait des ailes. L'intuition du chercheur était proverbiale dans le monde savant. Quand il fouillait, il semblait qu'une attraction magnétique guidât chaque coup de pioche vers les gisemens historiques de la vallée du Nil. « Ah! si je pouvais la remuer à ma guise! disait-il parfois en frappant du pied sa terre d'Égypte : je la sens qui me cache tant de choses! personne ne peut savoir quelles révélations nous garde encore ce sable. » Sa grande habitude des lectures hiéroglyphiques lui permettait de dépouiller très vite les documens qu'il trouvait; de ces matériaux informes il faisait aussitôt l'histoire. C'était l'esprit le plus naturellement généralisateur qu'il m'ait été donné de rencontrer. Le plus menu fait n'était pour lui qu'un prétexte à s'élancer vers les hauteurs de la synthèse. Toutes ses études convergeaient vers un but, la solution du problème religieux chez les anciens Égyptiens, la part d'influence qui leur revenait dans les transformations postérieures de l'idée divine. Deux de ses ouvrages, le *Mémoire sur la mère d'Apis* et le *Temple de Dendérah* ont fait

avancer d'un siècle l'étude comparée des religions. Encore les gens compétens assurent-ils qu'il faudra chercher la moelle du lion dans la publication posthume des manuscrits du savant. On a dit que Mariette, après avoir défendu longtemps la croyance au Dieu unique chez les Égyptiens, telle qu'elle est attestée par Jamblique, était revenu dans ses derniers travaux à la théorie du panthéisme. Posée en ces termes, l'assertion ne me semble pas exacte. J'ai sous les yeux une lettre qu'il m'écrivait à la fin de 1876 : je ne me crois pas le droit de la publier, mais j'y retrouve l'affirmation énergique des idées exposées dans le *Mémoire sur la mère d'Apis* et en particulier du dogme égyptien de l'incarnation. A cette époque, le savant a mainte fois plaidé devant nous la thèse du monothéisme sous l'ancien empire. Ce qu'il est vrai de dire, c'est que Mariette variait sur ces questions suivant le dernier document qu'il venait d'étudier. Le défaut de son esprit, — la mort même n'autorise pas un éloge sans réserves, — c'était un certain manque de décision intellectuelle, une tendance à flotter entre les solutions par exagération du sens critique ; il développait parfois une argumentation vigoureuse en faveur d'une idée, puis, se faisant une objection à lui-même, il se reprenait en disant que, dans l'état de la science, on ne devait encore rien affirmer. Il reconnaissait d'ailleurs de très bonne foi son impuissance à établir une doctrine et regrettait alors, avec une candeur touchante, la perte de M. de Rougé, dont l'esprit si net et si sûr était plus habile à conclure. Mariette ne parlait jamais qu'avec un profond respect de cet homme éminent; il gardait le même attachement à la mémoire de l'illustre Letronne et de ses autres maîtres; il est vrai qu'ils étaient morts, et je ne jurerais que des confrères vivans eussent rencontré la même aménité de jugement; mais il ne faut pas demander l'impossible aux savans, race plus irritable encore que les poètes.

Le nom de M. de Rougé me rappelle le violent combat qui s'éleva dans l'âme de Mariette en apprenant la mort du regretté professeur. Tous les bâtons de maréchaux de l'égyptologie se trouvaient libres, la chaire au Collège de France, la direction de la section du Louvre, le siège à l'Institut : nul ne pouvait les disputer au conservateur de Boulaq. Précisément, le bey venait de traverser une période de mécomptes et de froissemens; je le trouvai se promenant à grands pas dans son jardin et répétant d'un ton joyeux : « Enfin, je vais partir, je vais les quitter : voilà ma place marquée en France; c'est une affaire finie. » Nous l'écoutions en souriant et nous lui disions à l'envi : — Non, maître, vous ne partirez pas, vous ne les quitterez pas, vos enfans de Boulaq, vous le savez bien ; la France est ici pour vous, puisque vous seul pouvez la maintenir

à cette place enviée, qui irait bien vite à d'autres. — Mariette se fâcha, jura que nous voulions son malheur, qu'il n'en ferait qu'à sa tête,.. et il ne partit pas. Le vieux savant montra qu'on peut mieux aimer la patrie en la servant au loin qu'en revenant y mourir.

V.

Vous tous, qui avez quitté l'Égypte le regret au cœur, vous avez évoqué longtemps, penchés sur l'arrière du bateau, le fantôme de la noble terre qui s'évanouissait dans la nuit et dans la mer. La côte basse du Delta plongeait brusquement sous l'horizon; seul, le phare d'Alexandrie persistait dans la brume là-haut : sa clarté accompagnait votre route, et longtemps vos meilleurs souvenirs se rassemblaient autour de ce feu lointain, phalènes qui venaient expirer sur la lumière agonisante. Ainsi, pour ceux qui l'ont connue, la figure du bon savant résume et domine de très haut toutes les vives impressions rapportées de là-bas. C'est sa parole qu'on retrouve quand on cherche à expliquer l'Égypte, le caractère unique de ce pays, de ses lois physiques et de son histoire. J'en appelle aux souvenirs de ce groupe ami qui s'était resserré autour de Mariette, il y a quelques années, et qu'un dîner intime réunissait chaque dimanche aux côtés du bey, dans le beau jardin de l'Esbékieh. C'était chaque fois une fête nouvelle pour cette jeunesse admise au petit cénacle, voyageurs, artistes, savans ou diplomates. On venait attendre le maître sous les dattiers et les mimosas, comme devaient faire, aux beaux temps des écoles alexandrines, les disciples d'un Philon ou d'un Origène. On se demandait à l'avance vers quelles régions inconnues son grand coup d'aile nous emporterait ce soir-là. Il arrivait, d'habitude morose et taciturne, ombrageux parfois, disant : « Vous ne me ferez pas parler. » Il n'aimait guère à parler; c'était une de ces natures concentrées qui ont la pudeur de leur pensée et la gardent rivée au fond de l'âme comme une souffrance; il fallait la lui arracher de haute lutte, elle s'écoulait d'abord malgré lui, il avait des gestes et des silences de colère en cherchant à la reprendre; on sentait bien qu'il nous donnait sa vérité et sa poésie comme il eût perdu le sang d'une blessure. Nous savions que c'était un combat à livrer, et les rôles étaient traîtreusement distribués pour l'attaque de ce silencieux. Les premiers coups étaient portés d'ordinaire par un esprit joyeux et intrépide, l'enfant gâté du bey, l'explorateur de l'Ogowé, ce pauvre Victor de Compiègne, mort à trente ans sur cette terre d'Afrique dont il avait diminué le mystère et profané les solitudes.

Quelquefois un irrésistible convive était là pour brusquer la victoire; c'était l'autre grand Français d'Égypte, le vieil ami de Mariette, et quand celui-là veut quelque chose, Dieu le veut. Je crois bien que le savant appréciait surtout, dans le coup de génie de son ami, le mérite d'avoir ressuscité une idée des pharaons; — je crois bien qu'il lui en a voulu plus tard d'avoir fait infidélité à l'Égypte pour aller sabrer d'autres continens et forcer toutes les mers à crier son nom, comme dit le psalmiste.

Après une belle défense, Mariette succombait à tant d'embûches et prenait feu à propos de quelque grosse hérésie scientifique. Il discutait et rectifiait le fait, mais ce n'était qu'un moment. Le fait le conduisait à une théorie générale, qui se changeait bientôt elle-même en une course impétueuse à travers toutes les idées. Quand les objections avaient suffisamment attisé la flamme, tous faisaient silence, le bey continuait seul, et, durant des heures, nous suivions l'éclatante mêlée de pensées, de rêves, de souvenirs humains et d'espérances éternelles qui hantaient ce cerveau : pensées si fortes, qu'il nous semblait parfois entendre comme un bruissement d'ailes autour de son front. Ah! ces « Propos de table » du grand docteur, comment un de nous n'a-t-il pas songé à les noter fidèlement? Ce serait le livre qui aurait dû rester de cet homme, pour aller droit à la foule, rebelle aux travaux spéciaux; saisi de la sorte tout vivant, le livre de l'apôtre lui eût conquis plus de disciples que les mémoires d'académie; il eût, j'ose le dire, traduit l'âme du penseur mieux que ne l'ont fait ses propres écrits, car sa parole était aussi audacieuse que sa plume était timide. Ce sage nous montrait alors toutes nos idées modernes usées déjà par les sages de la vieille Égypte. Cette théorie de la lutte pour l'existence qui nous séduit aujourd'hui, qu'est-ce autre chose que l'explication du monde donnée par les Égyptiens, la lutte d'Osiris et de Typhon, des principes du bien et du mal, des forces créatrices contre les forces destructives dans la nature? Mariette nous montrait cette conception inspirée aux hommes, dès l'origine, par le spectacle du renouveau perpétuel dans la vallée africaine, par la victoire et la défaite quotidiennes du soleil qui vivifie et des ténèbres qui tuent. Il nous mettait en garde contre l'injure faite à son peuple quand on l'accuse d'avoir adoré les animaux figurés dans ses temples : c'étaient là des signes convenus, de simples appellations, qui symbolisaient dans l'idée du vulgaire les forces multiples de la nature, les qualités abstraites de l'être divin. Alors comme de tout temps, la foule matérialisait les symboles concédés à sa faiblesse; les âmes nourries de plus de lumière les écartaient pour remonter à la source unique de vie et de bonté. Mariette disait fort bien que les conceptions des

hommes ne diffèrent pas d'un siècle à l'autre, mais plutôt d'un esprti à un autre; tel paysan des Abbruzzes est aussi païen de nos jours que l'était un marinier de Thèbes; tel sage de Memphis s'entendrait facilement avec un philosophe croyant d'aujourd'hui. Il y a une somme d'idées communes aux esprits supérieurs qui n'a guère varié; ceux-là ont été frères et coreligionnaires. Tout le long des temps, la diversité de leurs langages, — en prenant ce mot dans sa plus large acception, — nous fait seule illusion, sans quoi nous comprendrions qu'ils se sont tous rencontrés dans la même communion de vérité. Ainsi, traduits par leur éloquent interprète, les vieux scribes de Rhamsès priaient et adoraient comme Socrate, saint Augustin ou Malebranche. L'historien qui fait le tour des âges est comme le marin qui passe la ligne et voit des astres nouveaux remplacer ceux de son enfance; les gens restés immobiles dans les deux hémisphères lui crient : Nous voyons tout le firmament, il ne saurait y en avoir d'autre. Lui peut répondre : Vous n'en voyez chacun qu'une part, le vrai ciel est fait de tous nos cieux, il embrasse la Croix du Sud comme la Polaire, et ce n'est pas trop de toutes les clartés pour l'emplir.

Le bey continuait, remuant le champ de l'idée avec toute sa passion. Nous l'écoutions dire, sans penser aux heures. La nuit d'Égypte tombait, lourde de chaleur, calme et lumineuse, sur ce grand jardin solitaire qui nous envoyait les parfums des nymphéas. Du fond des quartiers arabes, la triste mélopée d'un chant oriental arrivait jusqu'à nous : elle rappelait soudain le philosophe au souci des humbles, il parlait alors de ce pauvre peuple fellah, portant gaîment sa longue misère depuis six mille ans, il retrouvait dans le rituel égyptien d'admirables leçons de charité, de miséricorde pour les petits et les souffrans; il citait les hymnes mélancoliques des précurseurs de Job qui attestaient déjà la tristesse du sort humain. La musique plaintive se taisait, les énergies puissantes de la nuit d'Afrique relevaient l'âme courbée, la fête des étoiles s'allumait dans le ciel; de nouveau, la parole du charmeur fuyait la terre et remontait là-haut, son regard courait parmi ces mondes pour leur faire confesser, à eux aussi, ce qu'ils peuvent nous dire des secrets de l'infini. Instruit dans cette science par Biot, qui lui fut un précieux collaborateur, il en parlait avec enthousiasme; il nous prodiguait le vaste trésor de ses connaissances, et lui qui savait tant, il laissait d'habitude mourir l'entretien sur ce cri de lassitude : « Ah! si nous savions! si nous savions! »

Vous savez maintenant, cher maître. Je pense à cette belle surate du Koran où il est dit : « Courez à l'envi les uns des autres vers les bonnes actions; vous retournerez tous à Dieu; il vous éclaircira la

matière de vos disputes. » A cette heure, elle est éclaircie pour vous, la matière de nos disputes à l'Esbékieh. — Celui-là a dû faire un fier accueil à la mort, vieille compagne dans l'intimité de laquelle il avait toujours vécu. Il l'aura saluée du beau nom que lui donne le rituel : *la manifestation à la lumière*. Comment n'eût-il pas estimé à son juste prix la vanité d'une vie humaine, lui dont le travail remuait chaque jour des milliers de siècles? Quand ses anciens l'auront appelé, il sera descendu simplement dans leur compagnie pour y chercher le reste de la vérité, comme il descendait jadis la poursuivre dans les puits funéraires de Thèbes ou de Saqqarah. J'imagine seulement qu'en se sentant frappé, il se sera traîné une dernière fois dans les salles de Boulaq; il aura voulu revoir et remercier encore tous ces témoins qui l'avaient servi, toute cette famille pour laquelle il avait vécu; il aura assuré de son mieux l'avenir de ses chères reliques, et tout doucement, en écoutant ses amis les morts parler de la tombe, il les y aura rejoints.

Mariette a dû pourtant se redresser sur son lit avec un cri de regret, s'il est vrai, comme je viens de le lire, qu'on ait dégagé récemment deux pyramides aux environs de Saqqarah. A ce dernier défi que lui jetaient le désert et le passé, il aura vainement imploré quelques jours de répit pour livrer sa dernière bataille au profit de la science. Quelle ironie, ces pages cachées apparaissant avec leur secret devant les yeux qui se fermaient! mais quel magnifique hommage, ces colosses surgissant aux funérailles de leur maître! — Le philosophe se sera consolé en pensant que nul ne part sur une œuvre achevée, et qu'il se trouve toujours un héritier pour terminer la tâche interrompue. C'est tout ce qui importe à l'humanité : que lui fait le nom de l'ouvrier? S'il a eu ce regret, Mariette a eu d'autre part une immense joie. Avant de mourir, il a vu débarquer en Égypte la mission qui venait installer au Caire l'École des hautes études orientales. Notre pays s'est fait grand honneur en décrétant cette institution, réclamée ici même il n'y a pas longtemps. Il est bien d'étudier les chefs-d'œuvre à Athènes et à Rome : il est mieux d'étudier le vrai aux sources de l'histoire. Cette patriotique initiative sera comptée à ceux qui l'ont prise, et l'on peut douter qu'il reste de notre temps un acte plus fécond en résultats. Quel allégement ce dut être pour Mariette de confier à des mains sûres, à son meilleur lieutenant, l'œuvre qui échappait de ses mains refroidies! Elle sera continuée et agrandie, cette œuvre adoptée par la patrie. Ainsi, mon vénérable ami, nous n'avions plus droit de vous dire, comme autrefois : « Vous ne pouvez pas partir! » On vous a relevé de votre poste, et vous êtes parti.

Où chercherons-nous ce qui demeure de lui? Je ne sais quelle aura été la volonté des siens, mais je sais bien quel serait le vœu de tous les pèlerins en Égypte. S'il m'est jamais donné de revoir la nécropole de Saqqarah, je voudrais trouver, sur l'emplacement de la maison légendaire où il nous accueillait, un monument nouveau, commandant tous les autres, gardé par l'armée des sphinx. Le soir de la victoire, on ensevelit le soldat sur le champ de bataille. Mariette doit reposer là, au milieu de son peuple, dans la paix de son désert; il doit y être, comme dit la Bible, celui qui veille dans l'amas des morts : *In congerie mortuorum vigilabit.* Il l'aura désiré, sans doute, à l'exemple de cette Égyptienne qui demandait dans son épitaphe à dormir « sous la brise, au bord du courant du Nil, qui rafraîchit le chagrin. »

Il ne restera plus à la France qu'un devoir envers son grand enfant. Si nous étions à ces jours de la Renaissance, où le premier souci de l'état fut d'honorer les serviteurs de l'idéal, un vaisseau serait déjà parti pour l'Égypte; il rapporterait un bloc de ce granit de Syène où l'on taillait les dieux, de cette pierre rose, brûlée de soleil, la pierre qu'aimait Mariette et qu'il disait être la plus belle de toutes; on la confierait à un artiste capable de fondre dans son œuvre la liberté de la figure moderne et quelque chose du style hiératique de Memphis : le maître y revivrait, assis dans la grave attitude des sages d'Égypte, les mains sur les genoux, la tête ployée sous le poids de la pensée, rude et puissant comme étaient ses pharaons et comme il était lui-même. On dresserait le monument à la porte de son musée du Louvre, entre les sphinx d'Apriès; il garderait là ses premières conquêtes, il introduirait dans le temple ceux qui croient à sa science, il y appellerait du regard et de l'exemple ces jeunes recrues qu'il s'affligeait toujours de ne pas voir assez nombreuses; et comme l'éloge est plus doux dans la langue qu'on aime, on devrait graver sur le socle le beau témoignage du vieux Ptah-Hotep : « Je suis sorti du monde; j'y ai dit la vérité, amie de Dieu, chaque jour. » Ce qu'on écrivait, il y a quatre mille ans, sur le sépulcre de l'Égyptien, vous pouvez l'écrire sous le nom d'Auguste Mariette; il l'a mérité.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES CRISES

DU

CATHOLICISME NAISSANT

LE MONTANISME

Le christianisme était vieux d'environ cent trente ans. Le grand jour, malgré les affirmations de Jésus et des prophètes inspirés de lui, refusait de venir. Le Christ tardait à se montrer; la piété ardente des premiers jours, qui avait eu pour mobile la croyance à cette prochaine apparition, s'était refroidie chez plusieurs. C'est sur la terre telle qu'elle est, au sein même de cette société romaine, si corrompue, mais si préoccupée de réforme et de progrès, qu'on songeait maintenant à fonder le royaume de Dieu. Les mœurs chrétiennes, du moment qu'elles aspiraient à devenir celles d'une société complète, devaient se relâcher en plusieurs points de leur sévérité primitive. On ne se faisait plus chrétien, comme dans les premiers temps, sous le coup d'une forte impression personnelle; plusieurs naissaient chrétiens. Le contraste devenait chaque jour moins tranché entre l'église et le monde environnant. Il était inévitable que des rigoristes trouvassent qu'on s'enfonçait dans la fange de la plus dangereuse mondanité, et qu'il s'élevât un parti de piétistes pour combattre la tiédeur générale, pour continuer les dons surnaturels de l'église apostolique, et préparer l'humanité, par un redoublement d'austérités, aux épreuves des derniers jours.

Déjà le pieux auteur d'*Hermas* pleure sur la décadence de son temps et appelle de ses vœux une réforme qui fasse de l'Église un couvent de saints et de saintes. Il y avait, en effet, quelque chose de peu conséquent dans l'espèce de quiétude où s'endormait l'église orthodoxe, dans cette morale tranquille à laquelle se réduisait de plus en plus l'œuvre de Jésus. On négligeait les prédictions si précises du fondateur sur la fin du monde présent et sur le règne messianique qui devait venir ensuite. L'apparition prochaine dans les nues était presque oubliée. Le désir du martyre, le goût du célibat, suites d'une telle croyance, s'affaiblissaient. On acceptait des relations avec un monde impur, condamné à bientôt finir; on pactisait avec la persécution, et l'on cherchait à y échapper à prix d'argent. Il était inévitable que les idées qui avaient formé le fond du christianisme naissant reparussent de temps en temps, au milieu de cet affaissement général, avec ce qu'elles avaient de sévère et d'effrayant. Le fanatisme, que mitigeait le bon sens orthodoxe, faisait des espèces d'éruptions, comme un volcan comprimé.

I.

Le plus remarquable de ces retours fort naturels vers l'esprit apostolique fut celui qui se produisit en Phrygie, sous Marc-Aurèle (1). Ce fut quelque chose de tout à fait analogue à ce que nous voyons se passer de notre temps, en Angleterre et en Amérique, chez les irvingiens et les saints des derniers jours. Des esprits simples et exaltés se crurent appelés à renouveler les prodiges de l'inspiration individuelle, en dehors des chaînes déjà lourdes de l'église et de l'épiscopat. Une doctrine depuis longtemps répandue en Asie-Mineure, celle d'un Paraclet qui devait venir compléter l'œuvre de Jésus, ou, pour mieux dire, reprendre l'enseignement de Jésus, le rétablir dans sa vérité, le purger des altérations que les apôtres et les évêques y avaient introduites, une telle doctrine, dis-je, ouvrait la porte à toutes les innovations. L'église des saints était conçue comme toujours progressive et comme destinée à parcourir des degrés successifs de perfection. Le prophétisme passait pour la chose du monde la plus naturelle. Les sibyllistes, les prophètes de toute origine couraient les rues, et, malgré leurs grossiers artifices, trouvaient créance et accueil.

Quelques petites villes des plus tristes cantons de la Phrygie Brûlée, Tymium, Pépuze, dont le site même est inconnu (2), furent

(1) La date approximative de l'apparition du montanisme est l'an 167.
(2) Ces petites localités n'étaient pas loin d'Ouschak.

le théâtre de cet enthousiasme tardif. La Phrygie était un des pays de l'antiquité les plus portés aux rêveries religieuses. Les Phrygiens passaient, en général, pour niais et simples. Le christianisme eut chez eux, dès l'origine, un caractère essentiellement mystique et ascétique. Déjà, dans l'épître aux Colossiens, Paul combat des erreurs où les signes précurseurs du gnosticisme et les excès d'un ascétisme mal entendu semblent se mêler. Presque partout ailleurs, le christianisme fut une religion de grandes villes; ici, comme dans la Syrie au delà du Jourdain, ce fut une religion de bourgades et de campagnards. Un certain Montanus (1), du bourg d'Ardabav, en Mysie, sur les confins de la Phrygie, sut donner à ces pieuses folies un caractère contagieux qu'elles n'avaient pas eu jusque-là.

Sans doute l'imitation des prophètes juifs et de ceux qu'avait produits la loi nouvelle, au début de l'âge apostolique, fut l'élément principal de cette renaissance du prophétisme. Il s'y mêla peut-être aussi un élément orgiastique et corybantique, propre au pays, et tout à fait en dehors des habitudes réglées de la prophétie ecclésiastique, déjà assujettie à une tradition. Tout ce monde crédule était de race phrygienne, parlait phrygien. Dans les parties les plus orthodoxes du christianisme, d'ailleurs, le miraculeux passait pour une chose toute simple; les dons spirituels se continuaient dans les églises comme une preuve de la vérité. La révélation n'était pas close; elle était la vie permanente de l'église. Les charismes apostoliques se continuaient dans beaucoup de communautés. On citait Agab, Judas, Silas, les filles de Philippe, Ammias de Philadelphie, Quadratus, comme ayant été favorisés de l'esprit prophétique. On admettait même en principe que le charisme prophétique durerait dans l'église par une succession non interrompue jusqu'à la venue du Christ. La croyance au Paraclet, conçu comme une source d'inspiration permanente pour les fidèles, entretenait ces idées. Qui ne voit combien une telle croyance était pleine de dangers? Aussi l'esprit de sagesse qui dirigeait l'église tendait-il à subordonner de plus en plus l'exercice des dons surnaturels à l'autorité du presbytérat. Les évêques s'attribuaient le discernement des esprits, le droit d'approuver les uns, d'exorciser les autres. Cette fois, c'était un prophétisme tout à fait populaire qui s'élevait sans la permission du clergé, et voulait gouverner l'église en dehors de la hiérarchie. La question de l'autorité ecclésiastique et de l'inspiration individuelle, qui remplit toute l'histoire de l'Église, surtout depuis le XVIe siècle, se posait dès lors avec

(1) Ce nom n'était pas rare dans le nord de l'Asie-Mineure, particulièrement en Phrygie. (*Corpus inscr. gr.*, 3662, 3858 *e*, 4187; Le Bas, n° 755.) Les doutes qu'on a élevés sur la réalité du personnage de Montanus sont dénués de fondemens sérieux.

netteté. Entre le fidèle et Dieu y a-t-il ou n'y a-t-il pas un intermédiaire? Montanus répondait non, sans hésiter. « L'homme, disait le Paraclet dans un oracle de Montanus, est la lyre, et moi, je vole comme l'archet; l'homme dort, et moi je veille. »

Montanus justifiait sans doute, par quelque supériorité, cette prétention d'être l'élu de l'Esprit. Nous croyons volontiers ses adversaires quand ils nous disent que c'était un croyant de fraîche date; nous admettons même que le désir de primauté ne fut pas étranger à ses singularités. Quant aux débauches et à la fin honteuse qu'on lui attribue, ainsi qu'à ses disciples, ce sont là les calomnies ordinaires, qui ne manquent jamais sous la plume des écrivains orthodoxes, quand il s'agit de noircir les dissidens. L'admiration qu'il excita en Phrygie fut extraordinaire. Tel de ses disciples prétendait avoir plus appris dans ses livres que dans la Loi, les prophètes et les évangélistes réunis. On croyait qu'il avait reçu la plénitude du Paraclet; parfois on le prenait pour le Paraclet lui-même, c'est-à-dire pour ce Messie, en bien des choses supérieur à Jésus, que les églises d'Asie-Mineure croyaient avoir été promis par Jésus lui-même. On alla jusqu'à dire : « Le Paraclet a révélé de plus grandes choses par Montanus que le Christ par l'Évangile. » La Loi et les prophètes furent considérés comme l'enfance de la religion; l'Évangile en fut la jeunesse; la venue du Paraclet fut censée être le signe de sa maturité.

Montanus, comme tous les prophètes de l'alliance nouvelle, était plein de malédictions contre le siècle et contre l'empire romain. Même le voyant de 69 (1) était dépassé. Jamais la haine du monde et le désir de voir s'anéantir la société païenne ne s'étaient exprimés avec une aussi naïve furie. Le sujet unique des prophéties phrygiennes était le prochain jugement de Dieu, la punition des persécuteurs, la destruction du monde profane, le règne de mille ans et ses délices. Le martyre était recommandé comme la plus haute perfection; mourir dans son lit passait pour indigne d'un chrétien. Le encratites (2), condamnant les rapports sexuels, en reconnaissaient au moins l'importance au point de vue de la nature; Montanus ne prenait même pas la peine d'interdire un acte devenu absolument insignifiant, du moment que l'humanité en était à son dernier soir. La porte était ainsi ouverte à la débauche, en même temps que fermée aux devoirs les plus doux.

A côté de Montanus paraissent deux femmes, l'une appelée tantôt Prisca, tantôt Priscille, tantôt Quintille, et l'autre, Maximille. Ces deux femmes, qui, à ce qu'il paraît, avaient dû quitter l'état de mariage pour embrasser la carrière prophétique, entrèrent dans leur rôle

(1) L'auteur de l'Apocalypse de Jean.
(2) Disciple de Tatien.

avec une hardiesse extrême et un complet mépris de la hiérarchie. Malgré les sages interdictions de Paul contre la participation des femmes aux exercices prophétiques et extatiques de l'église, Priscille et Maximille ne reculèrent pas devant l'éclat d'un ministère public. Il semble que l'inspiration individuelle ait eu cette fois, comme d'ordinaire, pour compagnes la licence et l'audace. Priscille a des traits qui la rapprochent de sainte Catherine de Sienne et de Marie Alacoque. Un jour, à Pépuze, elle s'endormit et vit le Christ venir vers elle, vêtu d'une robe éclatante et ayant l'apparence d'une femme. Christ s'endormit à côté d'elle, et, dans cet embrassement mystérieux, lui inocula toute sagesse. Il lui révéla en particulier la sainteté de la ville de Pépuze. Ce lieu privilégié était l'endroit où la Jérusalem céleste, en descendant du ciel, viendrait se poser. Maximille prêchait dans le même sens, annonçait d'atroces guerres, des catastrophes, des persécutions. Elle survécut à Priscille et mourut en soutenant qu'après elle il n'y aurait plus d'autre prophétie jusqu'à la fin des temps.

Ce n'était pas seulement la prophétie, c'étaient toutes les fonctions du clergé que cette chrétienté bizarre prétendait attribuer aux femmes. Le presbytérat, l'épiscopat, les charges de l'église à tous les degrés leur étaient dévolus. Pour justifier cette prétention, on alléguait Marie sœur de Moïse, les quatre filles de Philippe, et même Ève, pour laquelle on plaidait les circonstances atténuantes et dont on faisait une sainte. Ce qu'il y avait de plus étrange dans le culte de la secte, était la cérémonie des pleureuses ou vierges lampadophores, qui rappelait à beaucoup d'égards les « réveils » protestans d'Amérique. Sept vierges portant des flambeaux, vêtues de blanc, entraient dans l'église, poussant des gémissemens de pénitence, versant des torrens de larmes et déplorant, par des gestes expressifs, la misère de la vie humaine. Puis commençaient les scènes d'illuminisme. Au milieu du peuple, les vierges étaient prises d'enthousiasme, prêchaient, prophétisaient, tombaient en extase. Les assistans éclataient en sanglots et sortaient pénétrés de componction.

L'entraînement que ces femmes exercèrent sur les foules, et même sur une partie du clergé, fut extraordinaire. On allait jusqu'à préférer les prophétesses de Pépuze aux apôtres et même à Christ. Les plus modérés voyaient en elles ces prophètes prédits par Jésus comme devant achever son œuvre. Toute l'Asie-Mineure fut troublée. Des pays voisins, on venait pour voir ces phénomènes extatiques et pour se faire une opinion sur la réalité du prophétisme nouveau. L'émotion fut d'autant plus grande que personne ne rejetait *a priori* la possibilité de la prophétie. Il s'agissait seulement de savoir si celle-ci était réelle. Les églises les plus lointaines,

celles de Lyon, de Vienne, écrivirent en Asie pour être informées. Plusieurs évêques, en particulier Ælius Publius Julius, de Debeltus, et Sotas, d'Anchiale, en Thrace (1), vinrent pour être témoins. Toute la chrétienté fut mise en mouvement par ces miracles, qui semblaient ramener le christianisme d'un siècle en arrière, aux jours de sa première apparition.

La plupart des évêques, Apollinaire d'Hiérapolis, Zotique de Comane, Julien d'Apamée, Miltiade, le célèbre écrivain ecclésiastique, un certain Aurélius de Cyrène, qualifié « martyr » de son vivant, les deux évêques de Thrace, refusèrent de prendre au sérieux les illuminés de Pépuze. Presque tous déclarèrent la prophétie individuelle subversive de l'église et traitèrent Priscille de possédée. Quelques évêques orthodoxes, en particulier Sotas d'Anchiale et Zotique de Comane, voulurent même l'exorciser; mais les Phrygiens les en empêchèrent. Quelques notables d'ailleurs, comme Thémison, Théodote, Alcibiade, Proclus, cédèrent à l'enthousiasme général et se mirent à prophétiser à leur tour. Théodote, surtout, fut comme le chef de la secte après Montanus et son principal zélateur. Quant aux simples gens, ils étaient tous ravis. Les sombres oracles des prophétesses étaient colportés au loin et commentés. Une véritable église se forma autour d'elles. Tous les dons de l'âge apostolique, en particulier la glossolalie et les extases, se renouvelèrent. On se laissait aller trop facilement à ce raisonnement dangereux: « Pourquoi ce qui a eu lieu n'aurait-il pas lieu encore? La génération actuelle n'est pas plus déshéritée que les autres. Le Paraclet, représentant du Christ, n'est-il pas une source éternelle de révélation? » D'innombrables petits livres répandaient au loin ces chimères. Les bonnes gens qui les lisaient trouvaient cela plus beau que la Bible. Les nouveaux exercices leur paraissaient supérieurs aux charismes des apôtres, et plusieurs osaient dire que quelque chose de plus grand que Jésus était apparu. Toute la Phrygie en devint folle, à la lettre; la vie ecclésiastique ordinaire en fut comme suspendue.

Une vie de haut ascétisme était la conséquence de cette foi brûlante en la venue prochaine de Dieu sur la terre. Les prières des saints de Phrygie étaient continuelles. Ils y portaient de l'affectation, un air triste et une sorte de bigoterie. Leur habitude d'avoir, en priant, le bout de l'index appuyé contre le nez, pour se donner un air contrit, leur valut le sobriquet de « nez chevillés (en phrygien, *tascodrugites*). Jeûnes, austérités, xérophagie rigoureuse, abstinence de vin, réprobation absolue du mariage, telle était la morale que devaient logiquement s'imposer de pieuses gens en

(1) Ces deux villes, situées sur la Mer-Noire, étaient voisines l'une de l'autre. Aujourd'hui Burgas et Ahiali.

retraite dans l'espérance du dernier jour. Même pour la cène, ils ne se servaient, comme certains ébionites, que de pain et d'eau, de fromage, de sel. Les disciplines austères sont toujours contagieuses dans les foules, car elles rendent le salut certain à bon marché et sont faciles à pratiquer pour les simples de bonne volonté, qui ne se sentent pas capables de haute spiritualité. De toutes parts, ces pratiques se répandirent ; elles pénétrèrent jusque dans les Gaules avec les Asiates qui remontaient en nombre si considérable la vallée du Rhône; un des martyrs de Lyon, en 177, s'y montrait attaché jusque dans sa prison, et il fallut le bon sens gaulois ou, comme on crut alors, une révélation directe de Dieu pour l'y faire renoncer.

Ce qu'il y avait de plus fâcheux, en effet, dans les excès de zèle de ces ardens ascètes, c'est qu'ils se montraient intraitables contre tous ceux qui ne partageaient pas leurs simagrées. Ils ne parlaient que du relâchement général. Comme les flagellans du moyen âge, ils trouvaient dans leurs pratiques extérieures un motif de fol orgueil et de révolte contre le clergé. Ils osaient dire que, depuis Jésus, au moins depuis les apôtres, l'église avait perdu son temps et qu'il ne fallait plus attendre une heure pour sanctifier l'humanité et la préparer au règne messianique. L'église de tout le monde, selon eux, ne valait pas mieux que la société païenne. Il s'agissait de former dans l'église générale une église spirituelle, un noyau de saints, dont Pépuze serait le centre. Ces élus se montraient hautains pour les simples fidèles. Thémison déclarait que l'église catholique avait perdu toute sa gloire et obéissait à Satan. Une église de saints, voilà leur idéal, bien peu différent de celui de pseudo-Hermas. Qui n'est pas saint n'est pas de l'église. « L'église, disaient-ils, c'est la totalité des saints, non le nombre des évêques. »

Rien n'était plus loin, on le voit, de l'idée de catholicité qui tendait à prévaloir et dont l'essence était de tenir les portes ouvertes à tous. Les catholiques prenaient l'église telle qu'elle est, avec ses imperfections; on pouvait être pécheur sans cesser d'être chrétien. Pour les montanistes, ces deux termes étaient inconciliables. L'église doit être aussi chaste qu'une vierge; le pécheur en est exclu par son péché même et perd dès lors toute espérance d'y rentrer. L'absolution de l'église est sans valeur. Les choses saintes doivent être administrées par les saints. Les évêques n'ont aucun privilège en ce qui concerne les dons spirituels. Seuls, les prophètes, organes de l'Esprit, peuvent assurer que Dieu pardonne.

Grâce aux manifestations extraordinaires d'un piétisme extérieur et peu discret, Pépuze et Tymium devenaient, en effet, des espèces de villes saintes. On les appelait Jérusalem, et les sectaires voulaient qu'elles fussent le centre du monde. On y venait de toutes

parts, et plusieurs soutenaient que, conformément à la prédiction de Priscille, la nouvelle Sion s'y créait déjà. L'extase n'était-elle pas la réalisation provisoire du royaume de Dieu, commencé par Jésus? Les femmes quittaient leurs maris comme à la fin de l'humanité. Chaque jour, on croyait voir les nuées s'ouvrir et la nouvelle Jérusalem se dessiner sur l'azur du ciel.

Les orthodoxes, et surtout le clergé, cherchaient naturellement à prouver que l'attrait qui attachait ces puritains aux choses éternelles ne les détachait pas tout à fait de la terre. La secte avait une caisse centrale de propagande. Des quêteurs allaient detous les côtés récolter l'argent et provoquer des offrandes. Les prédicateurs touchaient un salaire; les prophétesses, en retour des séances qu'elles donnaient ou des audiences qu'elles accordaient, recevaient de l'argent, des habits, des cadeaux précieux. On voit quelle prise cela donnait contre les prétendus saints. Ils avaient leurs confesseurs et leurs martyrs, et c'était ce qui attristait le plus les orthodoxes, car ceux-ci eussent voulu que le martyre fût le critérium de la vraie église. Aussi n'épargnait-on pas les médisances pour diminuer le mérite de ces martyrs sectaires. Thémison, ayant été arrêté, échappa, disait-on, aux poursuites à prix d'argent. Un certain Alexandre fut aussi emprisonné; les orthodoxes n'eurent de repos que quand ils l'eurent présenté comme un voleur qui méritait parfaitement son sort et avait un dossier judiciaire dans les archives de la province d'Asie.

II.

La lutte dura plus d'un demi-siècle; mais la victoire ne fut jamais douteuse. Les phrygastes, comme on les appelait, n'avaient qu'un tort, il était grave : c'était de faire ce que firent les apôtres, et cela quand, depuis cent ans, la liberté des charismes n'était plus qu'un inconvénient. L'église était déjà trop fortement constituée pour que l'indiscipline des exaltés de Phrygie pût l'ébranler. Tout en admirant les saints que produisait cette grande école d'ascétisme, l'immense majorité des fidèles refusait d'abandonner ses pasteurs pour suivre des maîtres errans. Montan, Priscille et Maximille moururent sans laisser de successeurs. Ce qui assura le triomphe de l'église orthodoxe, ce fut le talent de ses polémistes. Apollinaire d'Hiérapolis ramena tout ce qui n'était pas aveuglé par le fanatisme. Miltiade développa la thèse qu'un « prophète ne doit pas parler en extase, » dans un livre qui passa pour une des bases de la théologie chrétienne. Sérapion d'Antioche recueillit, vers 195, les témoignages qui condamnaient les novateurs. Clément d'Alexandrie se proposa de les réfuter.

Le plus complet parmi les ouvrages que suscita la controverse fut celui d'un certain Apollonius, inconnu d'ailleurs, qui écrivit quarante ans après l'apparition de Montanus (c'est-à-dire entre 200 et 210). C'est par les extraits que nous en a conservés Eusèbe que nous connaissons les origines de la secte. Un autre évêque, dont le nom ne nous a pas été conservé, composa une sorte d'histoire de ce mouvement singulier, quinze ans après la mort de Maximille, sous les Sévères. A la même littérature appartient peut-être l'écrit dont fit partie le fragment connu sous le nom de *Canon de Muratori,* dirigé en même temps, ce semble, contre le pseudo-prophétisme montaniste et contre les rêves gnostiques. Les montanistes, en effet, ne visaient pas à moins qu'à introduire les prophéties de Montan, de Priscille et de Maximille dans la série du Nouveau-Testament. La conférence qui eut lieu, vers 210, entre Proclus, devenu le chef de la secte, et le prêtre romain Caïus, roula sur ce point. En général, l'église de Rome, jusqu'à Zéphyrin, tint très ferme contre ces innovations.

L'animosité était grande de part et d'autre; on s'excommuniait réciproquement. Quand les confesseurs des deux partis étaient rapprochés par le martyre, ils s'écartaient les uns des autres et ne voulaient avoir rien de commun. Les orthodoxes redoublaient de sophismes et de calomnies pour prouver que les martyrs montanistes (et nulle église n'en avait davantage) étaient tous des misérables ou des imposteurs, et surtout pour établir que les auteurs de la secte avaient péri misérablement par le suicide, forcenés, hors d'eux-mêmes, devenus la dupe ou la proie du démon.

L'engouement de certaines villes d'Asie-Mineure pour ces pieuses folies ne connaissait point de bornes. L'église d'Ancyre, à un certain moment, fut tout entière entraînée avec ses anciens vers les dangereuses nouveautés. Il fallut l'argumentation serrée de l'évêque anonyme et de Zotique d'Otre pour leur ouvrir les yeux, et même la conversion ne fut pas durable; Ancyre, au IVe siècle, continuait d'être le foyer des mêmes aberrations. L'église de Thyatires fut infestée d'une manière encore plus profonde. Le phrygisme y avait établi sa forteresse, et longtemps on considéra cette antique église comme perdue pour le christianisme. Les conciles d'Iconium et de Synnade, vers 231, constatèrent le mal sans pouvoir le guérir. La crédulité extrême de ces bonnes populations du centre de l'Asie-Mineure, Phrygiens, Galates, etc., avait été la cause des promptes conversions au christianisme qui s'y opérèrent; maintenant cette crédulité les mettait à la merci de toutes les illusions. *Phrygien* devint presque synonyme d'*hérétique.* Vers 235, une nouvelle prophétesse soulève les campagnes de la Cappadoce, allant nu-pieds par

les montagnes, annonçant la fin du monde, administrant les sacremens, et voulant entraîner ses disciples à Jérusalem. Sous Dèce, les montanistes fournissent au martyre un contingent considérable.

Nous raconterons ici une autre fois les embarras de conscience que les sectaires de Phrygie causeront aux confesseurs de Lyon, au plus fort de leur lutte. Partagés entre l'admiration pour tant de sainteté et l'étonnement que causeront à leur droit sens tant de bizarreries, nos héroïques et judicieux compatriotes essaieront en vain d'éteindre la discussion. Un moment aussi l'église de Rome faillit être surprise. L'évêque Zéphyrin avait déjà presque reconnu les prophéties de Montan, de Priscille et de Maximille, quand un ardent Asiate, confesseur de la foi, Epigone, dit Praxéas, qui connaissait les sectaires mieux que les anciens de Rome, dévoila les faiblesses des prétendus prophètes et montra au pape qu'il ne pouvait approuver ces rêveries sans démentir ses prédécesseurs, qui les avaient condamnées.

Le débat se compliquait de la question de la pénitence et de la réconciliation. Les évêques réclamaient le droit d'absoudre et en usaient avec une largeur qui scandalisait les puritains. Les illuminés prétendaient qu'eux seuls pouvaient remettre l'âme en grâce avec Dieu, et ils se montraient fort sévères. Tout péché mortel (homicide, idolâtrie, blasphème, adultère, fornication) fermait, selon eux, la voie au repentir. Si ces principes outrés fussent restés confinés dans les cantons perdus de la Catacécaumène, le mal eût été peu de chose. Malheureusement la petite secte de Phrygie servit de noyau à un parti considérable, qui offrit des dangers réels, puisqu'il fut capable d'arracher à l'église orthodoxe son plus illustre apologiste, Tertullien (1). Ce parti rigoriste, qui rêvait une église immaculée et n'arrivait qu'à un étroit conventicule, réussit, malgré ses exagérations, ou plutôt à cause de ses exagérations mêmes, à recruter dans l'église universelle tous les austères, tous les excessifs. Il était si bien dans la logique du christianisme! La même chose était déjà arrivée pour les encratites et pour Tatien. Avec ses abstinences contre nature, sa mésestime du mariage, sa condamnation des secondes noces, le montanisme n'était autre chose qu'un millénarisme conséquent, et le millénarisme, c'était le christianisme lui-même. « Qu'ont affaire, dit Tertullien, des soucis de nourrissons avec le jugement dernier? Il fera beau voir des seins flottans, des nausées d'accouchée, des mioches qui braillent, se mêlant à l'apparition du juge et aux sons de la trompette. Oh! les bonnes sages-femmes que les bourreaux de l'Antechrist! » Les

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er novembre 1864, l'excellent travail de M. Réville sur *Tertullien et le Montanisme*.

exaltés se racontaient que, pendant quarante jours, on avait vu chaque matin, suspendue au ciel, en Judée, une ville qui s'évanouissait quand on approchait d'elle. Ils invoquaient, pour prouver la réalité de cette vision, le témoignage des païens, et chacun supputait les délices qu'il goûterait dans ce séjour céleste en compensation des sacrifices qu'il avait faits ici-bas (1).

L'Afrique surtout, par son ardeur et sa rudesse, devait donner dans ce piège. Montanistes, novatianistes, donatistes, circoncellions sont les noms divers sous lesquels se produisit l'esprit d'indiscipline, l'ardeur malsaine du martyre, l'aversion pour l'épiscopat, les rêveries millénaires, qui eurent toujours leur terre classique chez les races berbères. Ces rigoristes, qui se révoltaient d'être appelés une secte, mais qui dans chaque église se donnaient comme l'élite, comme les seuls chrétiens dignes de ce nom, ces puritains implacables pour ceux qui voulaient faire pénitence, devaient être le pire fléau du christianisme. Tertullien traitera l'église générale de cavernes d'adultère et de prostituées. Les évêques, n'ayant ni le don de prophétie ni celui des miracles, seront, aux yeux de ces exaltés, inférieurs aux spirituels. C'est par ceux-ci et non par la hiérarchie officielle que se font la transmission des grâces sacramentelles, le mouvement de l'église et le progrès. Le vrai chrétien, ne vivant qu'en perspective du jugement dernier et du martyre, passe sa vie dans la contemplation. Non-seulement il ne doit pas fuir la persécution, mais il lui est ordonné de la rechercher. On se prépare sans cesse au martyre comme à un complément nécessaire de la vie chrétienne. La fin naturelle du chrétien, c'est de mourir dans les tortures. Une crédulité effrénée, une foi à toute épreuve dans les charismes spirites (2), achevaient de faire du montanisme un des types de fanatisme les plus dangereux que mentionne l'histoire de l'humanité.

Ce qu'il eut de grave, c'est que cet effroyable rêve séduisit l'imagination du seul homme de grand talent littéraire que l'église ait compté dans son sein durant trois siècles. Un écrivain incorrect, mais d'une sombre énergie, un ardent sophiste, maniant tour à tour l'ironie, l'injure, la basse trivialité, jouet d'une conviction ardente jusque dans ses plus manifestes contradictions, Tertullien trouva moyen de donner des chefs-d'œuvre à la langue latine à demi morte, en appliquant à ce sauvage idéal une éloquence qui était restée toujours inconnue aux ascètes bigots de Phrygie.

(1) *In compensationem eorum quæ in seculo vel despeximus vel amisimus.* (Tert. *Adv. Marc.*, III, 24.)

(2) Voir l'épisode de la *soror* qui voyait les âmes, dans Tertullien, *de Anima*, 9. Extases d'enfans dans saint Cyprien, *Epist.* 9.

La victoire de l'épiscopat fut, dans cette circonstance, la victoire de l'indulgence et de l'humanité. Avec un rare bon sens, l'église générale regarda les abstinences exagérées comme une sorte d'anathème partiel jeté sur la création et comme une injure à l'œuvre de Dieu. La question de l'admission des femmes aux fonctions ecclésiastiques et à l'administration des sacremens, question que certains précédens de l'histoire apostolique laissaient indécise, fut tranchée sans retour. La hardie prétention des sectaires de Phrygie à insérer des prophéties nouvelles au Canon biblique amena l'église à déclarer, plus nettement qu'elle ne l'avait encore fait, la nouvelle Bible close sans retour. Enfin la recherche téméraire du martyre devint une sorte de délit, et à côté de la légende qui exaltait le vrai martyr, il y eut la légende destinée à montrer ce qu'a de coupable la présomption qui va au-devant des supplices et enfreint sans y être forcée les lois du pays.

Le troupeau des fidèles, nécessairement de vertu moyenne, suivit les pasteurs. La médiocrité fonda l'autorité. Le catholicisme commence. A lui l'avenir. Le principe d'une sorte de yoguisme chrétien est étouffé pour un temps. Ce fut ici la première victoire de l'épiscopat, et la plus importante peut-être; car elle fut remportée sur une sincère piété. Les extases, la prophétie, la glossolalie avaient pour eux les textes et l'histoire. Mais ils étaient devenus un danger; l'épiscopat y mit bon ordre; il supprima toutes ces manifestations de la foi individuelle. Que nous sommes loin des temps si fort admirés par l'auteur des *Actes des apôtres!* Il y avait déjà au sein du christianisme ce parti du bon sens moyen, qui l'a toujours emporté dans les luttes de l'histoire de l'église. L'autorité hiérarchique, à son début, fut assez forte pour dompter l'enthousiasme des indisciplinés, mettre le laïque en tutelle, faire triompher ce principe que les évêques seuls s'occupent de théologie et sont juges des révélations. C'était bien, en effet, la mort du christianisme que ces bons fous de Phrygie préparaient. Si l'inspiration individuelle, la doctrine de la révélation et du changement en permanence l'eût emporté, le christianisme allait périr dans des petits conventicules d'épileptiques. Ces puériles macérations, qui ne pouvaient convenir au vaste monde, eussent arrêté la propagande. Tous les fidèles ayant le même droit au sacerdoce, aux dons spirituels, et pouvant administrer les sacremens, on fût tombé dans une complète anarchie. Le charisme allait anéantir le sacrement; le sacrement l'emporta, et la pierre fondamentale du catholicisme fut irrévocablement établie.

En définitive, le triomphe de la hiérarchie ecclésiastique fut complet. Sous Calliste (217-222), les maximes modérées prévalurent

dans l'église de Rome, au grand scandale des rigoristes, qui s'en vengèrent par d'atroces calomnies. Le concile d'Iconium clôt le débat pour l'église, sans ramener les égarés. La secte ne mourut que très tard; elle se continua jusqu'au VIe siècle, à l'état de démocratie chrétienne, surtout en Asie Mineure, sous les noms de *phryges*, *phrygastes*, *cataphryges*, *pépuziens*, *tascodrugites*, *quintilliens*, *priscilliens*, *artotyrites*. Eux-mêmes s'appelaient les purs ou les spirituels. Durant des siècles, la Phrygie et la Galatie furent dévorées par des hérésies piétistes et gnostiques s'égarant en des nuées d'anges et d'éons. Pépuze fut détruite, on ne sait à quelle époque ni dans quelles circonstances; mais l'endroit resta sacré. Ce désert devint un lieu de pèlerinage. Les initiés y venaient de toute l'Asie-Mineure et y célébraient des cultes secrets, sur lesquels la rumeur populaire eut beau jeu à s'exercer. Ils affirmaient énergiquement que c'était là le point où allait se révéler la vision céleste. Ils y restaient des jours et des nuits dans une attente mystique, et, au bout de ce temps, ils voyaient le Christ en personne venir répondre à l'ardeur qui les brûlait.

III.

Ainsi, grâce à l'épiscopat, censé le représentant de la tradition des douze apôtres, l'église opéra, sans s'affaiblir, la plus difficile des transformations. Elle passa de l'état conventuel, si j'ose le dire, à l'état laïque, de l'état d'une petite chapelle d'exaltés à l'état d'église ouverte à tous et par conséquent exposée à bien des imperfections. Ce qui semblait destiné à n'être jamais qu'un rêve de fanatiques était devenu une religion durable. Pour être chrétien, quoi qu'en disent Hermas et les montanistes, il ne faudra pas être un saint. L'obéissance à l'autorité ecclésiastique est maintenant ce qui fait le chrétien, bien plus que les dons spirituels. Ces dons spirituels seront même désormais suspects et exposeront fréquemment les plus favorisés de la grâce à devenir des hérétiques. Le schisme est le crime ecclésiastique par excellence. De même que, pour le dogme, l'église chrétienne possédait déjà un centre d'orthodoxie qui taxait d'hérésie tout ce qui sortait du type reçu, de même elle avait une morale moyenne, qui pouvait être celle de tout le monde et n'entraînait pas forcément, comme celle des abstinens, la fin de l'univers. En repoussant les gnostiques, l'église avait repoussé les raffinés du dogme; en rejetant les montanistes, elle rejetait les raffinés de sainteté. Les excès de ceux qui qui rêvaient une église spirituelle, une perfection transcendante, venaient se briser contre le bon sens de l'église établie. Les masses,

déjà considérables, qui entraient dans l'église y faisaient la majorité, et en abaissaient la température morale au niveau du possible.

En politique, la question se posait de la même manière. Les exagérations des montanistes, leurs déclamations furibondes contre l'empire romain, leur haine contre la société païenne ne pouvaient être le fait de tous. L'empire de Marc-Aurèle était bien différent de celui de Néron. Avec celui-ci, il n'y avait pas de réconciliation à espérer; avec celui-là, on pouvait s'entendre. L'église et Marc-Aurèle poursuivaient, à beaucoup d'égards, le même but. Il est clair que les évêques eussent abandonné au bras séculier tous les saints de Phrygie, si un pareil sacrifice avait été le prix de l'alliance qui eût mis entre leurs mains la direction spirituelle du monde.

Les charismes, enfin, et autres exercices surnaturels, excellens pour entretenir la ferveur de petites congrégations d'illuminés, devenaient impraticables dans de grandes églises. La sévérité extrême pour les règles de la pénitence était une absurdité et un non-sens, si l'on aspirait à être autre chose qu'un conciliabule de soi-disant purs. Un peuple n'est jamais composé d'immaculés, et le simple fidèle a besoin d'être admis à se repentir plus d'une fois. Il fut donc admis qu'on peut être membre de l'église sans être un héros ni un ascète, qu'il suffit pour cela d'être soumis à son évêque. Les saints réclameront; la lutte de la sainteté individuelle et de la hiérarchie ne finira plus; mais la moyenne l'emportera; il sera possible de pécher sans cesser d'être chrétien. La hiérarchie préférera même le pécheur qui emploie les moyens ordinaires de réconciliation à l'ascète orgueilleux qui se justifie lui-même ou qui croit n'avoir pas besoin de justification.

Il ne sera néanmoins donné à aucun de ces deux principes d'expulser l'autre entièrement. A côté de l'église de tous, il y aura l'église des saints; à côté du siècle, il y aura le couvent; à côté du simple fidèle, il y aura le religieux. Le royaume de Dieu, tel que Jésus l'a prêché, étant impossible dans le monde tel qu'il est, et le monde s'obstinant à ne pas changer, que faire alors, si ce n'est de fonder de petits royaumes de Dieu, sortes d'îlots dans un océan irrémédiablement pervers, où l'application de l'Évangile se fasse à la lettre, et où l'on ignore cette distinction des préceptes et des conseils, qui sert, dans l'église mondaine, d'échappatoire pour esquiver les impossibilités? La vie religieuse est en quelque sorte de nécessité logique dans le christianisme. Un grand organisme trouve le moyen de développer tout ce qui existe en germe dans son sein. L'idéal de perfection qui fait le fond des prédications galiléennes de Jésus, et que toujours quelques vrais disciples

relèveront obstinément, ne peut exister dans le monde; il fallait donc créer, pour qu'il fût réalisable, des mondes fermés, des monastères, où la pauvreté, l'abnégation, la surveillance et la correction réciproques, l'obéissance et la chasteté fussent rigoureusement pratiquées. L'Évangile est, en réalité, plutôt l'*Enchiridion* d'un couvent qu'un code de morale; il est la règle essentielle de tout ordre monastique; le parfait chrétien est un moine; le moine est un chrétien conséquent; le couvent est le lieu où l'Évangile, partout ailleurs utopie, devient réalité. Le livre qui a prétendu enseigner l'*imitation de Jésus-Christ* est un livre de cloître. Satisfait de savoir que la morale prêchée par Jésus est pratiquée quelque part, le laïque se consolera de ses attaches mondaines et s'habituera facilement à croire que de si hautes maximes de perfection ne sont pas faites pour lui. Le bouddhisme a résolu la question d'une autre manière. Tout le monde y est moine une partie de sa vie. Le christianisme est content s'il y a quelque part des lieux où la vraie vie chrétienne se pratique; le bouddhiste est satisfait pourvu qu'à un moment de sa vie il ait été parfait bouddhiste.

Le montanisme fut une exagération, il devait périr. Mais, comme toutes les exagérations, il laissa des traces profondes. Le roman chrétien fut en partie son ouvrage. Ses deux grands enthousiasmes, chasteté et martyre, restèrent les deux éléments fondamentaux de la littérature chrétienne. C'est le montanisme qui inventa cette étrange association d'idées, créa la Vierge martyre, et, introduisant le charme féminin dans les plus sombres récits de supplices, inaugura cette bizarre littérature dont l'imagination chrétienne, à partir du IVe siècle, ne se détacha plus. Les Actes montanistes de sainte Perpétue et des martyrs d'Afrique, tout empreints de la foi aux charismes, pleins d'un rigorisme extrême et de brûlantes ardeurs, imprégnés d'une forte saveur d'amour captif, mêlant les plus fines images d'une esthétique savante aux rêves les plus fanatiques, ouvrit la série de ces œuvres de volupté austère. Perpétue ne voit que des martyrs dans le paradis. La recherche du martyre devient une fièvre impossible à dominer. Les circoncellions, courant le pays par troupes folles pour chercher la mort, forçant les gens à les martyriser, traduisirent en actes épidémiques ces accès de sombre hystérie.

La chasteté dans le mariage resta une des bases de l'intérêt des romans chrétiens. Or c'était bien là encore une idée montaniste. Comme le faux Hermas, les montanistes remuent sans cesse la cendre périlleuse qu'on peut bien laisser dormir avec ses feux cachés, mais qu'il est imprudent d'éteindre violemment. Les précautions qu'ils prennent à cet égard témoignent d'une certaine

préoccupation, plus lascive au fond que la liberté de l'homme du monde; en tout cas, ces précautions sont de celles qui aggravent le mal, ou du moins le décèlent, le mettent à vif. Une tendresse excessive à la tentation se laisse conclure de cette crainte exagérée de la beauté, de ces interdictions contre la toilette des femmes et surtout contre les artifices de leurs cheveux, qui se retrouvent à chaque page des écrits montanistes. La femme qui, par le tour le plus innocent donné à sa chevelure, cherche à plaire et amène cette simple réflexion qu'elle est jolie, devient, au dire de ces âpres sectaires, aussi coupable que celle qui excite à la débauche. Le démon des cheveux se charge de la punir (1). L'aversion du mariage venait des motifs qui auraient dû y pousser. La prétendue chasteté des encratites n'était souvent qu'une inconsciente duperie.

Un roman qui fut sûrement d'origine montaniste, puisqu'on y trouvait des argumens pour prouver que les femmes ont le droit d'enseigner et d'administrer le sacremens (2), roule tout entier sur cette équivoque passablement dangereuse. Nous voulons parler de *Thécla*. Bien autrement scabreux et irritant est le roman des saints Nérée et Achillée; on ne fut jamais plus voluptueusement chaste; on ne traita jamais du mariage avec une plus naïve impudeur. Qu'on lise, dans Grégoire de Tours, la délicieuse légende des deux *Amans d'Auvergne;* dans les Actes de Jean, le piquant épisode de *Drusiana;* dans les Actes de Thomas, le récit des *Fiancés de l'Inde;* dans saint Ambroise, l'épisode de la vierge d'Antioche au lupanar; on comprendra que les siècles qui se nourrirent de tels récits purent, sans mérite, se figurer avoir renoncé à l'amour profane. Un des mystères le plus profondément entrevus par les fondateurs du christianisme, c'est que la chasteté est une volupté et que la pudeur est une des formes de l'amour. Les gens qui craignent les femmes sont, en général, ceux qui les aiment le plus. Que de fois on peut dire avec justesse à l'ascète : *Fallit te incautum pietas tua!* Dans certaines parties de la communauté chrétienne, on vit paraître, à diverses reprises, l'idée que les femmes ne doivent jamais être vues, que la vie qui leur convient est une vie de réclusion, selon l'usage qui a prévalu dans l'Orient musulman. Il est facile de voir à quel point, si une telle pensée eût prévalu, le caractère de l'é-

(1) *Eclogæ ex scripturis propheticis* (dans les Œuvres de saint Clément), 39, pensée de Tatien.

(2) Tertullien, *de Bapt.*, 17; saint Jérôme, *de Viris ill.*, 7. L'épisode du « lion baptisé » consistait probablement en ce que le lion qui, dans l'amphithéâtre, refusait de dévorer Thécla recevait le baptême de celle-ci comme bon chrétien. (Saint Ambroise, *de Virginibus*, II, 3.) L'origine montaniste de ce roman explique que Tertullien, qui était de la coterie, en ait eu si vite connaissance.

glise eût été altéré. Ce qui distingue, en effet, l'église de la mosquée et même de la synagogue, c'est que la femme y entre librement et y est sur le même pied que l'homme, quoique séparée ou même voilée. Il s'agissait de savoir si le christianisme serait, comme le fut plus tard l'islamisme, une religion d'hommes, d'où la femme est à peu près exclue. L'église catholique n'eut garde de commettre cette faute. La femme eut des fonctions de diaconie dans l'église et y fut avec l'homme dans des rapports subordonnés, mais fréquens. Le baptême, la communion eucharistique, les œuvres de charité entraînaient de perpétuelles dérogations aux mœurs de l'Orient. Ici encore l'église catholique trouva le milieu entre les exagérations des sectes diverses avec une rare justesse de tact.

Ainsi s'explique ce mélange singulier de pudeur timide et de dangereux abandon qui caractérise le sentiment moral dans les églises primitives. Loin d'ici les vils soupçons de débauchés vulgaires, incapables de comprendre une telle innocence! Tout était pur dans ces saintes libertés; mais aussi qu'il fallait être pur pour pouvoir en jouir! La légende nous montre les païens jaloux du privilège qu'a le prêtre de voir un moment dans sa nudité baptismale celle qui, par l'immersion sainte, va devenir sa sœur spirituelle (1). Que dire du « saint baiser, » qui fut l'ambroisie de ces générations chastes; de ce baiser qui, comme le *consolamentum* des cathares (2), était un sacrement de force et d'amour, et dont le souvenir, mêlé aux plus graves impressions de l'acte eucharistique, suffisait durant des jours à remplir l'âme d'une sorte de parfum? Pourquoi l'église était-elle si aimée, que, pour y rentrer quand on en était sorti, on allait au-devant de la mort? Parce qu'elle était une école de joies infinies. Jésus était vraiment au milieu des siens. Plus de cent ans après sa mort, il était encore le maître des voluptés savantes, l'initiateur des secrets transcendans.

ERNEST RENAN.

(1) Voir, dans les manuscrits et les éditions xylographiques, les miniatures représentant le baptême de Drusiana. (Didot, *les Apocalypses figurées*, p. 51-52.) Les païens regardent par les trous de la porte, d'une manière qui implique un soupçon ou du moins un sentiment de jalousie contre le ministre du sacrement.

(2) Schmidt, *Histoire des cathares*, II, p. 119 et suiv.

QUATRE ANNÉES

DE

L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

I.

L'ADMINISTRATION DE M. HAYES.

L'élection de novembre 1876, qui porta M. Hayes à la présidence, amena la crise la plus redoutable que les États-Unis aient eu à traverser depuis la première élection du président Lincoln, et, pendant quelques mois, on put appréhender le renouvellement de la guerre civile. Durant plus de dix années, les états du Sud avaient perdu cette autonomie dont ils s'étaient toujours montrés plus jaloux que les autres membres de la confédération : leurs principaux citoyens, longtemps exclus de toute fonction publique, même élective, venaient à peine de recouvrer la plénitude de leurs droits politiques; des aventuriers, accourus du Nord, avaient envahi tous les emplois et s'y maintenaient grâce aux suffrages dociles des nouveaux affranchis, dont ils avaient capté la confiance. Les revenus publics, indignement dilapidés, ne suffisaient pas à payer les traitemens que ces fonctionnaires faméliques se faisaient attribuer par des assemblées complaisantes, uniquement composées de leurs créatures; les taxes locales étaient continuellement accrues pour faire face à de nouveaux emprunts. Les propriétaires du sol, désarmés et surveillés, étaient tenus éloignés du scrutin par la

fraude ou par la violence, et la présence des troupes fédérales, mises à la disposition des gouverneurs locaux par les autorités de Washington, rendait toute résistance impossible. Cette protection faisait toute la force des administrations parasites qui avaient usurpé l'autorité dans les anciens états à esclaves; c'était seulement d'un changement dans le pouvoir centrale que ces états pouvaient attendre le terme de leur oppression et la restitution de leurs droits.

Les hommes du Sud avaient fait des efforts désespérés pour assurer le succès d'un candidat qui fût disposé à leur rendre justice. Ils s'étaient prêtés à toutes les concessions: ils avaient accepté de porter à la présidence un homme du Nord, M. Tilden, ancien gouverneur de New-York, bien qu'il professât en matière de finances des opinions diamétralement contraires à celles qui dominaient dans le Sud : ils avaient pris pour candidat à la vice-présidence un homme de l'Ouest, M. Hendricks, de l'Indiana; attestant par ce double choix qu'ils abdiquaient toute pensée de revanche, toute intention de revenir sur le passé. Rien ne pouvait être plus explicite que les déclarations par lesquelles les hommes les plus influens du Sud, ceux même qui avaient joué le rôle le plus actif pendant la guerre civile, affirmaient qu'ils acceptaient les faits accomplis, qu'ils ne demandaient qu'à reprendre leur place au sein de la patrie commune et ne revendiquaient pour leurs concitoyens que le droit d'être administrés par des mandataires librement élus. Ces déclarations n'avaient pas été sans produire quelque effet sur les populations du Nord, au sein desquelles les idées de conciliation et de rapprochement faisaient tous les jours des progrès sensibles; le témoignage d'hommes sincères, qui avaient imposé silence à leurs intérêts de parti pour rendre hommage à la vérité, avait établi la réalité des griefs du Sud. Enfin, l'opinion avait été profondément émue par les scandales administratifs qui avaient éclaté coup sur coup à Washington, par les procès du ministre de la guerre et du premier aide de camp du président, accusés tous les deux de concussions, par les imputations dirigées contre le ministre de la marine et qui devaient aboutir à un blâme législatif. Tout disposait les esprits à croire qu'il était temps d'arracher le pouvoir à la coterie qui le détenait depuis dix ans.

I.

Le parti démocratique avait donc cru au succès de son candidat et, de fait, M. Tilden approcha du but aussi près que possible.

Les états où il obtint sans contestation l'avantage disposaient de 184 voix au sein du collège présidentiel, où la majorité absolue est de 185. Le candidat républicain, M. Hayes, ne pouvait compter que sur 166 voix; trois états, disposant ensemble de 19 voix, la Caroline du Sud, la Louisiane et la Floride, étaient revendiqués par les deux partis. En attribuant ces trois états à M. Hayes, — et comme ils appartiennent tous les trois à l'extrême Sud, il était assez invraisemblable qu'ils lui eussent donné l'avantage, — le candidat républicain se trouvait élu à une seule voix de majorité. Ce fait était déjà de nature à affaiblir l'autorité morale de l'élu; il empruntait un surcroît de gravité au reproche qu'on adressait légitimement au sénat, où les partisans de M. Hayes étaient en majorité, d'avoir élevé le Nouveau-Mexique au rang d'état, à la veille même de l'élection, sans tenir compte des conditions habituellement requises et uniquement afin d'assurer trois voix de plus au candidat républicain.

Une autre considération frappait tous les esprits. Les électeurs présidentiels sont nommés dans chaque état au scrutin de liste. En additionnant les voix obtenues par les électeurs favorables à M. Tilden, on arrivait à constater que celui-ci avait obtenu une majorité de plus de 600,000 voix sur l'ensemble de la confédération. Il avait donc eu incontestablement pour lui le plus grand nombre des suffrages populaires. C'était la première fois qu'un fait semblable se produisait, bien qu'il fût déjà arrivé que la majorité absolue au sein du collège présidentiel ne correspondît pas à la majorité absolue des suffrages populaires. M. Lincoln, lors de sa première élection, n'avait eu que 42 pour 100 des suffrages populaires; ses trois compétiteurs en avaient réuni ensemble 58 pour 100; mais il avait eu beaucoup plus de suffrages qu'aucun d'eux. Néanmoins, une des raisons mises en avant par les états du Sud pour contester la validité de son élection et pour refuser de reconnaître son autorité, avait été qu'il n'était l'élu que d'une minorité. Avec quelle force les suffrages obtenus par M. Tilden ne permettaient-ils pas d'opposer le même argument à l'élection de M. Hayes, surtout si cette élection était entachée de fraude?

Or il ne paraissait pas contestable que des irrégularités graves et des fraudes eussent été commises. Dans la Caroline du Sud, où deux gouverneurs et deux administrations rivales étaient en présence et où l'on s'attendait de jour en jour à une collision violente, la force matérielle et des voies de fait avaient, dans plusieurs paroisses, écarté du scrutin les électeurs du parti démocratique. Dans la Louisiane, la commission de recensement était accusée et, sur le témoignage de son propre secrétaire, M. Littlefield, elle fut

convaincue d'avoir altéré les résultats du scrutin pour neuf paroisses, dont deux très importantes, celles de Vernon et de Feliciana. Sur la proposition du gouverneur républicain, M. Madison Wells, et avec son assistance, la commission avait retranché pour chacune de ces paroisses plusieurs centaines de voix à la liste démocratique, elle avait fait disparaître les relevés authentiques et leur avait substitué des pièces fausses, fabriquées dans ses bureaux. La même commission avait, sous de vains prétextes, annulé les votes de paroisses entières : ainsi un nègre ayant succombé à une attaque d'apoplexie, dans sa propre maison, pendant les opérations électorales, cette mort accidentelle avait été transformée en un meurtre politique et avait servi de motif pour annuler le vote de la paroisse comme résultat de l'intimidation. Enfin on avait saisi plusieurs documens de la main d'un nommé Maddox, ami particulier du gouverneur Wells et, entre autres, une lettre dans laquelle ce Maddox se disait chargé d'offrir au comité de M. Tilden, de faire attribuer la majorité à la liste démocratique, moyennant un million de dollars à répartir entre les membres de la commission de recensement. Il exposait comment on s'y prendrait et spécifiait les termes de paiement. Dans la Floride, le gouverneur avait simplement délivré aux trois électeurs républicains des certificats déclarant qu'ils avaient obtenu la majorité des suffrages. Or cette déclaration était le résultat d'une erreur commise, volontairement ou non, dans le recensement des votes. Il n'était contesté par personne que la majorité s'était prononcée en faveur des démocrates : il suffisait, pour reconnaître l'erreur, d'additionner les relevés des paroisses, tels qu'ils avaient été publiés par le gouverneur lui-même. Sur une requête qui lui avait été présentée, la cour suprême de l'état, bien que composée de trois juges républicains, avait à l'unanimité reconnu qu'il y avait eu erreur d'addition. Le juge fédéral du district avait fait la même déclaration. Il avait été, par suite, procédé à un nouveau recensement, dont le résultat était attesté par la signature des deux tiers des membres de chacune des deux chambres. Le doute n'était donc pas possible.

Ces faits n'étaient encore qu'imparfaitement connus lorsque le congrès se réunit au commencement de décembre 1876; mais ce qui en avait transpiré avait suffi par exciter une grande fermentation dans le Sud et pour répandre l'inquiétude dans le Nord et dans l'Ouest. Le premier acte de la chambre des représentans, où les démocrates étaient en majorité, fut de décider l'envoi dans le Sud d'une commission avec mandat de faire une enquête sur la façon dont les opérations électorales avaient été conduites. Les républicains firent aussitôt voter par le sénat, où ils dominaient,

l'envoi d'une commission semblable afin qu'elle servît de contrepoids et de contrôle à la commission de la chambre. Les deux enquêtes furent donc conduites simultanément et dans un esprit opposé; néanmoins elles révélèrent assez de fraudes pour couvrir de confusion les honnêtes gens du parti républicain et pour faire reconnaître par les esprits les plus prévenus que les résultats électoraux, dans les trois états contestés, étaient entachés de suspicion légitime. Les républicains avaient d'autant plus sujet d'être inquiets que, parmi les électeurs qui avaient dû voter pour M. Hayes, on en signalait deux, l'un dans la Floride, l'autre dans l'Orégon, comme étant encore investis d'emplois fédéraux au moment de leur désignation et comme ayant été inéligibles aux termes de la constitution. Il suffisait qu'une de ces deux voix fût retranchée à M. Hayes pour que celui-ci n'eût plus la majorité absolue : dans ce cas, il y avait ballottage, et c'était à la chambre des représentans qu'il appartenait de choisir le président. Il n'était pas douteux que le choix de la chambre ne se portât sur M. Tilden.

A mesure qu'on se rapprochait du second mardi de février, date fixée par la constitution pour que le sénat procédât au recensement officiel des votes du collège électoral présidentiel, l'agitation prenait des proportions plus redoutables. Les intransigeans du parti républicain, à la tête desquels étaient MM. Blaine, Cameron et Conkling, n'hésitaient pas à soutenir qu'il ne fallait tenir aucun compte des révélations des enquêtes ni des réclamations du Sud, que les fraudes et les actes de violence avaient été à l'usage des deux partis et se compensaient; le sénat devait s'en tenir aux faits publics et acquis et proclamer M. Hayes comme le futur président; le général Grant et l'armée étaient là pour avoir raison de toutes les protestations. A ce langage comminatoire les démocrates répondaient par d'égales menaces. Ils avaient pour eux le bon droit, ils ne se laisseraient pas enlever par la fraude ou la violence le fruit de leur victoire. Au cas où le sénat proclamerait M. Hayes l'élu du pays, la chambre des représentans opposerait à cette déclaration mensongère une protestation solennelle en faveur de M. Tilden; elle rejetterait le budget, elle refuserait tout subside au gouvernement, et le 4 mars, M. Tilden serait reconnu président dans tous les états où il avait obtenu la majorité. Si, des deux côtés, on ne voulait écouter que les conseils de la passion, le gouvernement fédéral allait être désorganisé; la confédération était exposée à se couper en deux, comme après l'élection de Lincoln, et la guerre civile était la seule issue qu'on pût entrevoir.

Comment prévenir un conflit aussi funeste à l'honneur, au repos, à tous les intérêts du pays? Où trouver une autorité dont la déci-

sion pût être acceptée par tous sans que la soumission ressemblât en rien à l'abdication d'un droit? Le général Grant avait été l'interprète de tous les honnêtes gens du parti républicain lorsqu'il avait dit à l'occasion de cette crise : « Aucun homme digne de la présidence ne saurait consentir à l'occuper, s'il y était élevé par la fraude. Chacun des deux partis peut supporter d'être déçu dans ses espérances, mais aucun des deux ne peut consentir à l'emporter à l'aide de résultats sur lesquels pèserait le soupçon de relevés illégaux ou frauduleux. » C'était là le langage de la droiture et de l'honnêteté; mais où était l'autorité qui prononcerait sur les questions en litige entre les deux partis? La constitution fédérale n'a rien prévu pour la vérification des opérations électorales : le sénat n'est investi d'aucun droit de contrôle sur les votes qui lui sont transmis, sous la forme de bulletins cachetés, par les gouverneurs des états. L'opinion la plus accréditée parmi les jurisconsultes ne lui attribue qu'un simple pouvoir *déclaratif*; c'est-à-dire que sa fonction se borne à ouvrir les bulletins de vote en séance publique et à constater officiellement le nombre des suffrages obtenus par les candidats, sans qu'il puisse se faire juge de la validité des suffrages exprimés. Néanmoins, pendant la guerre civile et par un simple ordre du jour, le sénat avait établi comme règle que, lorsque le vote d'un état donnait lieu à contestation, il ne pouvait être rendu valable que par une décision conforme des deux chambres. Il suffisait donc, pour que le vote d'un état ne fût pas compté, que la majorité d'une des deux chambres se prononçât pour son annulation. A l'abri de cette jurisprudence, lors de la seconde élection du général Grant, le sénat avait tenu pour non avenus les votes de l'Arkansas parce que les bulletins de vote lui avaient été transmis sous un pli scellé du cachet personnel du gouverneur et non du sceau de l'état. Or il avait été établi, après l'élection, que l'état d'Arkansas n'avait ni armoiries ni sceau officiel et que, de tout temps, on y avait procédé de la façon que le sénat avait déclarée irrégulière. La majorité obtenue en 1872 par le général Grant était tellement considérable que l'admission ou le rejet des votes de l'Arkansas ne pouvait avoir aucune influence sur le résultat définitif. Néanmoins, dès cette époque, les jurisconsultes se préoccupèrent des conséquences éventuelles d'une jurisprudence dans laquelle ils ne pouvaient s'empêcher de voir une véritable usurpation.

En présence du silence absolu de la constitution, quelle pouvait être la valeur légale d'une simple décision du sénat? Le pays se soumettrait-il à une jurisprudence créée dans une époque de lutte et de trouble pour satisfaire les passions d'un parti disposant alors d'une force irrésistible? Où conduirait d'ailleurs l'application de cette jurisprudence, les deux chambres étant animées de sentimens

absolument contraires? Si l'une frappait d'opposition les votes en faveur de M. Tilden, l'autre ne manquerait pas de contester la validité de tous les suffrages accordés à M. Hayes : les élections seraient ainsi annulées en fait, et la confédération se trouverait sans président et sans gouvernement. Cette perspective était loin de déplaire à tout le monde : les républicains intransigeans soutenaient que, dans ce cas, le général Grant conserverait le pouvoir jusqu'à ce qu'il fût procédé à une nouvelle élection, et en s'attachant rigoureusement à la lettre de la constitution, on aurait pu prétendre que cette élection ne pouvait valablement avoir lieu avant l'automne de 1880. Il faut reconnaître, à l'honneur du général Grant, qu'il repoussa de toutes ses forces une combinaison qui l'aurait laissé en possession du pouvoir. Nul n'appuya plus énergiquement les appels à la conciliation qui se faisaient entendre de toutes parts.

Un compromis fut donc proposé qui consistait à remettre à une commission arbitrale l'examen et la décision de toutes les questions litigieuses. Cette commission, qui serait investie des mêmes pouvoirs que le congrès, devait se composer de cinq sénateurs, de cinq représentans et de cinq des juges de la cour suprême. Cette intervention du pouvoir judiciaire n'avait rien que de conforme aux idées et à la pratique des Américains, la cour suprême étant l'interprète légal de la constitution et exerçant un véritable droit d'annulation sur les lois particulières des états et même sur les lois votées par le congrès, lorsqu'elle les juge contraires au pacte fédéral. Si le commerce et l'industrie, si tous les intérêts alarmés par la perspective d'une nouvelle guerre civile étaient unanimes à souhaiter qu'une transaction mît un terme à l'agitation fiévreuse à laquelle le pays était en proie, les hommes qui font une profession de la politique et qui en vivent n'écoutaient que l'esprit de parti et refusaient de désarmer. Le compromis rencontra donc une opposition ardente au sein du sénat, où les républicains avaient la majorité. MM. Blaine et Hamlin, du Maine ; les deux Cameron, de la Pensylvanie, et M. Sherman, de l'Ohio, se signalèrent par leur acharnement; mais M. Conkling, de New-York, confident habituel du général Grant, et M. Frelinghuysen, du New-Jersey, qui devait à son titre d'ancien vice-président des États-Unis une grande autorité morale, rallièrent au compromis un certain nombre de voix républicaines et réussirent à le faire voter. L'opposition fut beaucoup moins vive à la chambre; toutefois signalons qu'au nombre de ceux qui combattirent le compromis avec le plus de vivacité se trouva M. Garfield, de l'Ohio, celui-là même qui vient d'être élu président. Dès que la loi eut été votée, elle fut transmise au président, qui s'empressa de la sanctionner et de la faire promulguer.

Un seul des sénateurs du parti démocratique, M. Eaton, avait

parlé et voté contre le compromis, parce que la rédaction de la loi, à son avis, ne donnait pas les garanties que son parti avait le droit d'exiger. M. Eaton avait vu juste, et la plus cruelle déception attendait les démocrates. Les deux chambres procédèrent immédiatement à la désignation des membres de la commission arbitrale. Conformément aux usages américains, qui sont les mêmes que ceux du parlement anglais et qui veulent qu'on fasse dans toute commission la part de la minorité, la chambre élut trois démocrates et deux républicains; le sénat, à son tour, fit choix de trois républicains et de deux démocrates. Les forces se trouvaient donc balancées, et l'influence décisive allait demeurer à l'élément judiciaire. Les convenances contraignaient la cour suprême à désigner les plus anciens de ses membres. Les deux doyens se trouvèrent être deux démocrates; venaient ensuite deux juges appartenant au parti républicain; le cinquième, M. Davis, était un démocrate, mais à ce moment même la législature de l'Illinois l'élut pour représenter cet état au sénat, et le juge qui venait après lui par rang d'ancienneté était un républicain ardent, à qui appartint ainsi la voix prépondérante, et qui était bien décidé à ne consulter que les intérêts de son parti.

Abusés par le titre de la commission arbitrale, les démocrates avaient cru, en votant la loi, qu'ils auraient affaire à un véritable tribunal qui se ferait juge de la validité des opérations électorales, devant lequel ils pourraient produire les preuves qu'ils avaient réunies et faire entendre les témoins qui avaient déjà comparu devant les commissions d'enquête. Cela n'eût pas fait le compte des républicains, qui ne se dissimulaient pas l'impossibilité de contester les fraudes commises dans la Louisiane et dans la Floride. Il fallait donc supprimer toute discussion sur la moralité et la validité des suffrages exprimés. La commission arbitrale à la majorité de huit voix contre sept, commença par poser comme première règle de ses délibérations que son examen ne porterait que sur les documens qui lui seraient transmis par le président du sénat avec les certificats joints aux bulletins de vote. Cette première décision enlevait aux démocrates la possibilité de faire usage des preuves écrites et des documens recueillis dans la double enquête qui venait d'avoir lieu, et de faire entendre des témoins à l'appui de leurs protestations. Abordant ensuite le fond du litige, la commission décida, à la même majorité de huit voix contre sept, qu'aux termes du bill de compromis, elle avait les mêmes pouvoirs que les deux chambres du congrès, réunies en convention, mais que ses pouvoirs n'allaient pas au-delà de ceux de la convention, et qu'elle ne pouvait les étendre : par conséquent, il ne lui appartenait pas d'apprécier la validité

et la régularité des opérations électorales, mission confiée dans chaque état à la commission de recensement. Elle réduisait donc son rôle à celui du congrès lui-même, c'est-à-dire à constater si les déclarations des résultats du scrutin populaire émanaient de l'autorité qui avait mandat légal de faire ces déclarations, c'est-à-dire des commissions de recensement; si les votes des électeurs présidentiels avaient été transmis en bonne et due forme sous pli cacheté, et s'ils avaient été accompagnés de certificats contresignés par l'autorité compétente, c'est-à-dire par les gouverneurs. Grâce à cette interprétation inattendue du compromis, la commission arbitrale supprima donc complètement la discussion des points de fait et ruina l'espérance légitime que les démocrates avaient conçue de faire annuler les votes de quelqu'un des trois états objets du litige. Toutes les questions, y compris celles de l'éligibilité d'un électeur de la Floride et d'un électeur de l'Orégon, furent résolues contre les démocrates, et la commission arbitrale, opérant exactement comme l'aurait fait le sénat lui-même, et tenant pour indiscutables les bulletins de vote qui lui étaient remis, déclara que M. Hayes ayant réuni 185 voix, c'est-à-dire la majorité absolue du collège présidentiel, était élu président. Toutes les décisions furent rendues à la même majorité, les huit membres républicains votant invariablement dans un sens, et les sept démocrates dans l'autre, sans que personne, dans ce litige où aucun intérêt privé n'était en jeu, se fît le moindre scrupule de n'écouter que l'esprit de parti.

Plus les espérances des démocrates avaient été grandes, plus le désappointement fut amer. Les résolutions les plus violentes se firent jour aussitôt: les décisions de la commission arbitrale furent qualifiées d'ignoble escamotage, et il fut plus que jamais question d'en appeler aux armes. La situation était d'autant plus grave que l'on était arrivé aux derniers jours de février : le président allait être désarmé par l'expiration légale de ses pouvoirs; le congrès était paralysé par l'antagonisme qui existait entre les deux chambres; et les deux partis, enfiévrés par six mois de luttes électorales et trois mois d'incertitude et d'anxiété, s'exaspéraient l'un l'autre par un continuel échange de menaces et de défis. Une telle situation autorisait toutes les craintes; mais les États-Unis firent voir, à l'occasion de cette crise, quelles épreuves redoutables peuvent être impunément traversées par une démocratie au sein de laquelle les principes religieux et les sentimens conservateurs ont gardé leur puissance et entretiennent dans la population le respect du droit et l'obéissance à la loi. Une crise vient-elle à se produire dans une telle démocratie, le véritable patriotisme, le sentiment des devoirs qu'imposent à tous la préservation de

l'ordre matériel et le souci du bien public, font taire l'esprit de parti, dominent les passions politiques et font accepter les sacrifices d'opinions les plus douloureux.

On vit donc les hommes les plus considérables parmi les démocrates, ceux-là précisément que le triomphe de M. Tilden aurait amenés au pouvoir, se mettre en avant pour fermer la bouche aux intransigeans de leur parti, reconnaître que les républicains avaient pour eux la lettre de la loi, que le compromis qui avait abouti à la création de la commission arbitrale devait être observé, quelque déception qu'il eût amenée, et que, l'élection de M. Hayes en découlant nécessairement, il fallait préférer la défaite au déchirement de la patrie. C'était déjà un résultat considérable que d'avoir coupé en deux fractions égales le collège électoral et la nation; l'évidence de l'injustice commise à l'égard du parti ne pourrait qu'accroître et fortifier les sympathies qu'il avait reconquises au sein des populations du Nord : la résignation volontaire du Sud imposerait à ses adversaires le respect, la justice et la modération. A la tête de ceux qui tenaient ce sage et patriotique langage étaient MM. Lamar, député de la Louisiane, et Wade Hampton, gouverneur élu de la Caroline du Sud, dont le dévoûment aux intérêts du Sud ne pouvait être suspecté, car tous deux avaient fait leurs preuves, et leurs paroles empruntaient à leur passé une irrésistible autorité.

Une réunion générale des représentans du parti démocratique fut convoquée pour délibérer sur la conduite à tenir. A la suite d'un débat orageux, il fut décidé, à la majorité de 60 voix contre 41, qu'aucune opposition ne serait faite à la proclamation et à l'installation de M. Hayes, qu'on se bornerait à une simple protestation. Les partisans de la conciliation firent remarquer que toute autre conduite menait à la guerre civile et au renouvellement des désastres dont le Sud se relevait si péniblement. Un appel à la résistance aliénerait sans retour les populations du Nord, dont les yeux commençaient à s'ouvrir sur les excès de toute sorte dont le Sud avait souffert. Il fallait, au contraire, se faire un argument de l'injustice dont M. Tilden était victime et profiter du retour d'opinion qui se produisait dans le Nord pour obtenir enfin la restitution de l'autonomie administrative des états du Sud et la fin du régime militaire. Les mêmes orateurs firent valoir encore que, dans le congrès nouveau dont les pouvoirs allaient commencer en même temps que ceux du président, le 4 mars 1877, la majorité assurée aux démocrates au sein de la chambre des représentans serait plus forte encore que dans le congrès qui allait se séparer; que la majorité républicaine du sénat serait fort affaiblie et qu'on avait l'espérance d'arriver bientôt à l'égalité des forces. Le parti démocratique

aurait donc en main, par le budget, la disposition de la fortune publique, et par les conditions qu'il pourrait mettre au vote des crédits, il imposerait au gouvernement l'équité et l'impartialité qu'il n'avait pu obtenir du général Grant que dans la dernière année de sa présidence. Ces exhortations prévalurent sur les conseils de la colère et de la passion.

Pendant que des efforts énergiques étaient faits pour calmer l'irritation des députés du Sud, les idées de conciliation et d'apaisement faisaient également leur chemin au sein du parti républicain. Le revirement incontestable qui s'était produit dans les sentimens des populations du Nord se dessinait avec plus de force depuis que les enquêtes avaient révélé l'état d'oppression dans lequel les états du Sud avaient vécu pendant dix années, le gaspillage et la dilapidation de leurs finances, et l'ilotisme politique dans lequel la population blanche était maintenue avec l'assistance des baïonnettes fédérales. Plusieurs députés républicains du Massachusetts exprimèrent publiquement, avec autant de force que de franchise, les sentimens que ces révélations éveillaient chez eux. Il n'était point de républicain modéré qui ne reconnût la nécessité de mettre fin à la politique de compression à outrance. Une entente n'était donc pas impossible : des ouvertures furent faites confidentiellement aux amis de M. Hayes par les hommes les plus influens du Sud. Ceux-ci se déclarèrent prêts à accepter et à laisser proclamer M. Hayes, si le nouveau président s'engageait à reconnaître comme légitimement élus M. Wade Hampton et M. Nicholls, nommés gouverneurs, le premier dans la Caroline du Sud et le second dans la Lousiane, à abandonner à leurs propres forces les soi-disant gouverneurs républicains qui ne pouvaient espérer d'être installés et maintenus que par l'emploi des troupes fédérales et l'effusion du sang ; enfin à retirer du Sud les garnisons fédérales dès qu'une expérience de quelques mois aurait démontré que leur présence n'était pas nécessaire au maintien de la tranquillité publique. Les hommes du Sud, on le voit, ne visaient qu'à reprendre en main l'administration de leurs propres affaires : il était bien plus important à leurs yeux d'être maîtres chez eux et de ne plus se voir imposer par la force des représentans et des gouverneurs qui les accablaient d'impôts et d'exactions que de faire asseoir un homme de leur parti sur le fauteuil présidentiel. Ils n'avaient lutté pour la présidence qu'en vue de reconquérir leur autonomie administrative : si on la leur assurait, ils obtenaient le résultat qu'ils avaient souhaité par-dessus tout ; ils faisaient bon marché des honneurs et des profits attachés aux fonctions fédérales.

Les ouvertures confidentielles des chefs des démocrates furent

accueillies favorablement par les amis de M. Hayes; et le lendemain du jour où la réunion des démocrates avait décidé d'accepter les décisions de la commission arbitrale, un ami intime de M. Hayes, le représentant du district électoral de l'Ohio, dans lequel M. Hayes réside et qu'il a représenté au congrès, prit la parole au sein de la chambre et, se portant fort pour le futur président, déclara que celui-ci regarderait comme un devoir de traiter tous les états avec une égale impartialité, et d'assurer aux citoyens du Sud, quels que fussent leurs antécédens et leurs opinions, la jouissance de leurs droits civils et politiques dans toute leur plénitude. Cette déclaration, faite avec une grande solennité, fut prise et acceptée comme un engagement formel de la part du futur président.

II.

Avant de se séparer, la chambre des représentans, dont les pouvoirs expiraient, vota une protestation dans laquelle elle exprimait la conviction que M. Tilden avait obtenu une majorité d'au moins 18 voix et qu'il avait été le véritable élu de la nation. Bien que cette affirmation ne pût être contredite avec sincérité par personne, la protestation de la chambre n'en était pas moins une affaire de pure forme, et nul ne songeait plus à mettre obstacle à la proclamation et à l'installation du candidat républicain. Lorsque M. Hayes se rendit de la Maison-Blanche au Capitole pour prêter serment de fidélité à la constitution, des groupes nombreux firent retentir sur le passage du cortège des cris de: « Vive Tilden! » mais tout se borna à cette inoffensive manifestation, et dès que le président parut sur l'estrade élevée en face du Capitole, le silence s'établit de lui-même pour permettre à tous d'entendre le discours qui devait formuler le programme de la nouvelle administration.

La plus grande partie de ce discours était consacrée à la situation des anciens états à esclaves. M. Hayes renouvelait, mais avec plus de précision et de force, les engagemens qu'il avait pris dans la lettre par laquelle il avait accepté la candidature à la présidence (1). Il annonçait l'intention de poursuivre la pacification définitive du pays par le respect et la protection des droits constitutionnels de tous les citoyens, sans acception ni de parti ni de couleur. En proclamant que le rétablissement de l'autonomie administrative de tous les états était une nécessité impérieuse et que la question se posait dans le Sud entre le gouvernement par la majorité ou l'absence de tout gouvernement, entre le rétablissement de

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1876.

l'ordre social, du travail et de la prospérité ou l'anarchie et le retour à la barbarie, M. Hayes désavouait implicitement la politique violente et passionnée de son prédécesseur, qui, pendant le cours de son administration, avait maintenu des minorités en possession du pouvoir par l'assistance des forces fédérales. Les premiers actes du président furent conformes à son langage. M. Hayes accepta sans hésiter la démission de tous les ministres du général Grant, même de M. Morrill, malgré les preuves de capacité que celui-ci avait données dans la conduite des finances et malgré le succès de l'emprunt de 400 millions de dollars qu'il avait émis pour commencer la conversion de la dette fédérale. Il tint à donner une première satisfaction aux hommes du Sud en éloignant de ses conseils, malgré les instances qui étaient faites auprès de lui, le ministre de la guerre, M. Cameron, qui, au début de la lutte électorale, avait adressé aux commandans des forces fédérales une circulaire considérée comme une tentative d'intimidation à l'égard des électeurs démocrates.

Pour composer son ministère, M. Hayes fit appel à des hommes nouveaux, et il les choisit de préférence dans la fraction la plus modérée du parti républicain. M. Evarts fut nommé secrétaire d'état, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères. Né à Boston en 1818, mais devenu citoyen de l'état de New-York, M. Evarts a la réputation d'être le premier jurisconsulte et l'avocat le plus éloquent des États-Unis. La considération dont il jouit est égale à sa réputation, et il a été plusieurs fois question de lui offrir la candidature au poste de gouverneur de l'état de New-York, qui est, après la présidence, la fonction élective la plus considérable des États-Unis. M. Evarts a occupé le poste d'avocat-général, c'est-à-dire de ministre de la justice dans le cabinet du président Lincoln; il a été le conseil judiciaire et le principal défenseur du président Johnson, lorsque celui-ci fut mis en accusation devant le sénat par une chambre où dominait la fraction extrême du parti républicain. Il a été un des trois jurisconsultes que le gouvernement fédéral chargea de soutenir la cause des États-Unis devant le tribunal arbitral de Genève, dans le litige relatif aux déprédations de l'*Alabama*, et il a dû à sa réputation d'éloquence d'être chargé de prononcer le discours d'ouverture de l'exposition organisée pour célébrer le centenaire de l'indépendance américaine. La popularité de M. Evarts tenait moins encore à ses talens qu'à la modération notoire de ses opinions. En 1874, il avait flétri avec énergie, comme un acte d'injuste oppression, l'envoi dans la Louisiane d'un corps de troupes fédérales, destiné à réinstaller par la force une administration qui ne devait ses pouvoirs qu'à la fraude et qui avait été chassée par la

population. Dès le début de la lutte électorale, il s'était déclaré en faveur des réformes administratives et de la punition des concussionnaires, et bien qu'il eût soutenu devant la commission arbitrale la thèse favorable à la candidature de M. Hayes, il avait, à cette occasion, prononcé sur les droits des états et les devoirs de l'autorité centrale un discours qu'aucun démocrate n'aurait désavoué. Sa présence dans le cabinet était donc une garantie pour le Sud.

M. Karl Schurz, appelé au ministère de l'intérieur, est un Allemand qui s'est réfugié aux États-Unis après les événemens de 1848. Il s'y est fait naturaliser et il est citoyen du Missouri. Pendant la guerre de la rébellion, il a servi avec distinction dans l'armée fédérale, à la tête d'une brigade exclusivement formée d'émigrans allemands; mais il a été un des premiers à recommander, après la victoire, la modération et la justice vis-à-vis des vaincus. Sénateur pour le Missouri, de 1869 à 1875, il avait fait une opposition très vive à la politique du général Grant, et il était devenu l'un des chefs du groupe des républicains libéraux qui avaient combattu la réélection du général. Il avait appuyé de sa parole et de son influence la candidature de M. Hayes, mais en se déclarant le partisan très résolu de la réforme administrative. Le ministre de la guerre, M. Mac Crary, de l'Iowa, avait chaleureusement appuyé le bill de compromis au sein de la chambre des représentans. Le choix le plus significatif était celui du directeur-général des postes, M. David Kay, du Tennessee. Celui-ci était un démocrate de vieille roche et un ancien rebelle : il avait pris parti pour le Sud avec la plupart de ses compatriotes, et il avait fait toutes les campagnes de la guerre de la rébellion comme colonel du 13e régiment du Tennessee. A la mort de l'ex-président Johnson, il l'avait remplacé au congrès fédéral comme sénateur pour le Tennessee; mais il n'avait pas tardé à résigner son mandat, afin de se consacrer exclusivement au barreau. Il jouissait d'une grande considération dans le Sud. En l'appelant à faire partie du cabinet, M. Hayes donnait le premier exemple d'un président faisant entrer au conseil des ministres un représentant du parti vaincu. Il va sans dire qu'avant M. Kay aucun rebelle amnistié n'avait rempli des fonctions fédérales de quelque importance.

Parmi les autres membres du cabinet, le ministre de la marine, M. Richard Thompson, de l'Indiana, et l'attorney-général, M. Devens, du Massachusetts, n'avaient encore joué aucun rôle marquant et n'avaient point d'antécédens qui les empêchassent de se rallier à la politique de modération du président. Un seul ministre, celui des finances, M. Sherman, de l'Ohio, frère du général en chef de l'armée fédérale, s'était montré hostile au compromis; mais il était le compatriote et l'ami personnel de M. Hayes : il passait pour fort

entendu dans les matières de finances, et cette réputation, qu'il devait justifier, avait déterminé sa nomination.

L'opinion publique applaudit sans réserve à l'esprit qui avait inspiré les choix de M. Hayes : ils n'en excitèrent pas moins un assez vif mécontentement parmi les chefs du parti républicain. Ceux-ci faisaient remarquer avec amertume que quatre des états qui avaient voté pour M. Tilden, New-York, l'Indiana, le Missouri et le Tennessee, avaient fourni des membres au cabinet, où les états qui avaient donné la majorité au parti républicain ne comptaient que trois représentans. Était-ce ainsi que M. Hayes récompensait les efforts et les sacrifices faits pour assurer le succès de sa candidature ? N'était-ce pas assez d'abandonner les administrations républicaines du Sud et de livrer ainsi un certain nombre d'états aux anciens rebelles, fallait-il encore faire à ceux-ci une place dans le gouvernement? La chambre des représentans avait dû se séparer par suite de l'expiration de ses pouvoirs ; mais le sénat était demeuré réuni en session administrative, parce que son approbation était nécessaire pour rendre définitifs les choix que le président avait faits. On appréhenda pendant quelques jours que le sénat ne refusât de confirmer la nomination de quelques-uns des nouveaux ministres; mais une scission s'opéra au sein de la majorité républicaine; un certain nombre de sénateurs du Nord annoncèrent l'intention de se coaliser avec les démocrates, et la crainte d'un échec fit reculer les mécontens. Tous les ministres furent confirmés dans leurs fonctions.

M. Hayes tint fidèlement tous les engagemens qui avaient été pris en son nom. Il voulut voir et fit venir à Washington la plupart des hommes importans du Sud, et entre autres les gouverneurs Wade Hampton et Nicholls, pour les interroger sur la situation des états auxquels ils appartenaient. Aucun d'eux n'hésita à se porter garant du maintien de l'ordre après le départ des troupes fédérales; et sur la foi de ces promesses, le président retira les troupes cantonnées dans le Sud, en ne laissant que les forces nécessaires pour garder le cours du Rio-Grande et mettre le Texas à l'abri des incursions des maraudeurs mexicains. Le départ des troupes fédérales, en enlevant aux meneurs du parti républicain dans le Sud le prestige qui faisait leur unique force, eut pour conséquence la dispersion ou l'abdication des législatures et des administrations qui avaient usurpé la direction des affaires locales. L'agitation entretenue par des luttes aussi irritantes que stériles disparut aussitôt : l'apaisement se fit dans les esprits, et le Sud ne tarda pas à jouir d'un calme profond. Cette tranquillité ne fut même pas troublée par les événemens graves dont les autres parties de la confédération furent le théâtre pendant les mois de juillet et

d'août 1877. On se souvient que, la stagnation des affaires et la diminution du trafic ayant contraint les compagnies de chemins de fer à réduire les salaires de leur personnel, une grève ou plutôt une véritable conspiration s'organisa pour suspendre, dans le nord et dans l'ouest de l'Union, le service des chemins de fer, de la poste et du télégraphe. Cette grève ne prit fin qu'après des désordres et des collisions sanglantes qui ont été racontées ici même (1). M. Hayes n'hésita pas à prêter partout main forte aux administrations locales, désarmées ou impuissantes : il suppléa au petit nombre des troupes fédérales en recourant aux équipages de la flotte : la décision et l'énergie dont il fit preuve ne contribuèrent pas médiocrement à hâter le rétablissement de l'ordre.

Aussitôt la clôture de la session, M. Hayes avait conçu le projet de visiter les états du Nord, afin d'avoir occasion d'exposer et de justifier sa politique aux yeux du gros de son parti. Il fut reçu à merveille dans le Massachusetts, où les idées de modération dominaient; mais on lui donna le conseil de ne pas pousser sa tournée au-delà de Boston. Dans les autres états de la Nouvelle-Angleterre, il aurait trouvé ses adversaires maîtres du terrain, et ceux-ci auraient pu profiter des réceptions publiques pour discuter et censurer en sa présence la ligne de conduite qu'il avait adoptée. M. Hayes déféra à ces conseils et retourna incontinent à Washington en traversant les états du Centre, New-York, New-Jersey et la Pensylvanie, où l'accueil qui lui fut fait ne laissa rien à désirer. La chambre des représentans, dont les pouvoirs avaient expiré le 4 mars, absorbée par la discussion du compromis et des décisions de la commission arbitrale, n'avait pu terminer l'examen de plusieurs mesures importantes, et elle n'avait pas voté le budget de la guerre. Le président avait donc songé à convoquer une session extraordinaire pour le mois de juin, afin de remédier à cette omission. Il abandonna ce dessein afin de ne pas fournir à ses ennemis l'occasion d'une campagne parlementaire contre ses ministres et afin de laisser aux mécontentemens le temps de se calmer. Des banquiers consentirent à avancer, sur la signature du ministre des finances, les sommes nécessaires au paiement de la solde; les traitemens des employés furent suspendus, et la session extraordinaire fut ajournée à la seconde moitié d'octobre. Avant la réunion du congrès, le président résolut de parcourir les états du Sud afin de se rendre compte par lui-même de l'état des choses depuis le départ des troupes fédérales, dont les derniers détachemens avaient dû être rappelés pour coopérer à la répression des désordres dans les états du Centre. A son

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 octobre 1877.

arrivée à Louisville, dans le Kentucky, M. Hayes fut reçu par la plupart des gouverneurs et des représentans des états du Sud, accourus pour lui faire honneur. Chargé de porter la parole pour tous, M. Wade Hampton prononça à cette occasion un discours qui eut un immense retentissement. En rendant hommage à la politique conciliante du président, en faisant l'éloge de sa droiture et de sa modération, M. Wade Hampton rompit ouvertement avec les intransigeans du Sud, non moins aveugles et non moins exaltés que ceux du Nord, qui annonçaient déjà l'intention de profiter de la réunion du congrès pour mettre en question la validité des pouvoirs de M. Hayes et rouvrir ainsi un débat irritant. L'orateur ne s'en tenait pas là: en faisant ressortir l'esprit de justice qui animait les nouvelles administrations du Sud, en annonçant l'observation fidèle de toutes les lois rendues par le congrès pour consacrer les droits civils et politiques des affranchis, en protestant solennellement du respect des hommes du Sud pour les faits accomplis et pour la législation qui a sanctionné ces faits, M. Wade Hampton donnait aux républicains modérés, au nom de ses compatriotes, toutes les assurances et tous les gages qu'on pouvait exiger de gens d'honneur. C'est ainsi que ce discours fut interprété; il fut considéré comme un appel à la concorde et à l'oubli définitif des luttes du passé. Tandis que le voyage de M. Hayes dans la vallée du Mississipi et son retour par les états riverains de l'Atlantique n'étaient qu'une suite d'ovations, les conventions ou réunions préparatoires, convoquées par le parti républicain dans l'Ohio, le Minnesota, la Pensylvanie, le New-Jersey, le Massachusetts, pour faire choix des candidats que le parti devait soutenir aux élections d'automne, votaient des résolutions approbatives de la politique du président.

L'harmonie était loin de se rétablir au sein du parti républicain: le résultat des élections d'automne ne fit qu'ajouter aux griefs des mécontens. Non-seulement les démocrates reconquirent leur ancienne prépondérance dans tous les états du Sud, mais plusieurs états du Centre où ils avaient échoué l'automne précédent, et notamment les grands états de Pensylvanie et d'Ohio, leur donnèrent l'avantage. Ce dernier coup était le plus sensible : la révolution administrative qui s'opérait dans les états du Sud retirait à une foule d'aventuriers venus du Nord les places dont ils s'étaient emparés; mais elle était prévue et ne dissipait aucune illusion : la volte-face des grands états du Centre menaçait l'existence même du parti républicain. Au lieu de voir dans ce changement une réaction contre la politique à outrance du général Grant, les meneurs républicains persistaient à ne l'attribuer qu'à l'aveuglement et à la faiblesse de M. Hayes, qui décourageait et désorganisait le

parti par la condescendance qu'il montrait pour ses adversaires. Le président faisait si bien les affaires des démocrates que, dans son propre état d'Ohio, il n'avait pu préserver ses amis personnels d'une défaite. N'était-il pas temps de l'arrêter dans cette voie? ne devait-on pas mettre à profit le contrôle que le sénat exerce sur les nominations et sur la haute administration, et s'en servir pour tenir le président en échec? Telles furent les questions que les sénateurs de la Nouvelle-Angleterre examinèrent entre eux sur l'initiative et sous la présidence de M. Blaine, lorsque le congrès se fut assemblé. Ce premier conciliabule fut suivi d'une réunion de tous les sénateurs républicains, convoqués tout exprès pour arrêter la ligne de conduite à suivre vis-à-vis du président. M. Blaine, qui était l'âme de ce mouvement, se trouva, par suite d'une indisposition, hors d'état d'assister à cette réunion; mais son collègue, M. Hamlin, se chargea de faire connaître sa manière de voir. La discussion fut orageuse : M. Conkling attaqua le président avec une extrême vivacité; il fut appuyé par MM. Edmunds, Ogelsby, Howe, Mitchell et Wedleigh; mais, à leur grande surprise, M. Hayes trouva dans MM. Christiancy, Hoar, Dawes et Matthews des défenseurs énergiques. Il fut bientôt manifeste que, sur trente-cinq sénateurs présens, dix au moins refuseraient de s'associer à la campagne projetée contre le président. M. Conkling n'avait parlé de rien de moins que de rejeter toutes les nominations faites par le président, à moins qu'elles n'eussent pour motif le remplacement de sujets frappés d'indignité. Moins absolu, M. Edmunds se bornait à demander qu'on ne confirmât point la nomination de M. Harlan, récemment appelé à la cour suprême, et quelques nominations qui avaient eu lieu pour les états du Sud. La minorité déclara résolûment qu'elle ne permettrait pas à M. Conkling et à ses amis d'abuser de la majorité que les républicains possédaient encore dans le sénat pour créer un conflit permanent entre cette assemblée et le président : rien ne justifiait une pareille conduite, qui serait jugée sévèrement par l'opinion publique; elle ne pouvait, d'ailleurs, avoir d'autre résultat que de contraindre M. Hayes, comme autrefois M. Tyler, à se jeter dans les bras de ses anciens adversaires et de mettre au service des démocrates l'autorité et l'influence de la première magistrature. En présence de cette attitude de la minorité, les meneurs abandonnèrent successivement toutes leurs propositions, et l'on s'arrêta de commun accord à une démarche à faire auprès du président pour lui demander qu'à l'avenir, quand il s'agirait de pourvoir, dans le Sud, à des fonctions judiciaires ou à des postes permettant d'influer sur les élections, il ne fît tomber ses choix sur des démocrates qu'à défaut de candidats républicains d'un caractère irréprochable.

Les nominations faites par le président en dehors des influences politiques, tel était, on le voit, le principal, pour ne pas dire l'unique grief des mécontens du sénat. Rien ne montre mieux quelle distance sépare la théorie de la pratique et avec quelle facilité merveilleuse les partis oublient et les promesses qu'ils ont faites et les reproches qu'ils ont adressés à leurs adversaires. En 1876, pendant la lutte pour la présidence, aucune question ne semblait tenir plus de place dans les préoccupations de l'opinion publique que la réforme des services publics. La nécessité de cette réforme formait le plus beau morceau du programme de M. Tilden; mais M. Hayes n'avait pas été moins éloquent sur ce chapitre. De l'aveu des deux concurrens, la politique avait envahi et corrompu toutes les administrations : les fonctionnaires n'étaient plus nommés pour leur mérite, mais pour leurs opinions et leurs relations; ce n'était plus par le travail et la bonne conduite, c'était par les services électoraux que l'avancement s'obtenait. Les deux concurrens avaient promis à l'envi de couper le mal à la racine en n'ayant plus égard pour les nominations aux recommandations politiques et en tenant la main à ce que les fonctionnaires demeurassent désormais en dehors des luttes électorales. C'étaient les efforts honorables tentés par M. Hayes pour tenir cette promesse qui soulevaient contre lui le mécontentement de son parti.

Nommés pour deux années seulement à l'élection directe, soumis à toutes les variations du suffrage universel et confinés par la constitution dans des attributions bien définies, les représentans ne pèsent pas d'un grand poids dans la balance politique, et leur hostilité ne pouvait avoir de graves conséquences pour le président; il n'en était pas de même des sénateurs, sous le contrôle desquels tombent tous les détails de l'administration. Élus pour six années par les législatures locales et à raison de deux seulement par état, les sénateurs sont de tout autres personnages que les représentans. Il leur faut, pour arriver au congrès, des relations étendues, une influence sérieuse et une grande notoriété. Aussi les sénateurs sont-ils, dans chaque état, les chefs naturels du parti qui les a nommés ; ce sont eux qui donnent l'impulsion, qui provoquent les candidatures, qui préparent et dirigent les élections de tous les degrés. Le sénateur qui avait contribué de son influence, de sa parole et souvent de sa bourse à l'élection d'un président, se croyait un droit imprescriptible à réclamer pour ses protégés tous les emplois fédéraux qui venaient à vaquer dans son état. Il remplissait ainsi les services publics de ses créatures : les fonctionnaires qui lui devaient leur nomination et qui attendaient de lui leur avancement devenaient entre ses mains des agens électoraux dévoués, se mettaient en avant pourfaire partie des comités et des assem-

blées préparatoires, n'épargnaient aucun effort pour faire adopter par ces assemblées les candidatures qui leur étaient désignées et qu'ils appuyaient ensuite auprès des électeurs de toute l'influence que leur donnaient leurs fonctions. C'est ainsi que sénateurs et représentans se chargeaient de pourvoir aux fonctions publiques et qu'à leur tour les fonctionnaires se chargeaint de faire réélire sénateurs et représentans. Est-ce seulement aux États-Unis qu'on a vu ce cercle vicieux s'établir au détriment du service public?

Malgré la solennité des promesses faites au nom de leur propre parti pendant la période électorale, les meneurs républicains n'avaient jamais imaginé qu'il pût venir à l'esprit du président et de ses ministres de ne pas faire d'exception en faveur de leurs amis politiques. La réforme administrative devait consister à ne tenir aucun compte des recommandations des sénateurs démocrates; mais pouvait-on songer à ruiner l'influence des sénateurs républicains et à détruire le travail de plusieurs années en rompant les mailles du filet dans lequel on avait enveloppé les électeurs? M. Hayes, qui s'était interdit de viser à une réélection, se tenait pour lié par les engagemens qu'il avait pris en acceptant la candidature et qu'il avait renouvelés dans son discours d'inauguration. « J'appelle l'attention du pays, avait-il dit le 4 mars, sur l'importante nécessité de la réforme dans les services civils, réforme qui ne doit pas porter seulement sur certains abus, sur certaines pratiques du patronage, dit officiel, sanctionné par l'habitude dans plusieurs départemens de notre administration, mais qui doit effectuer un changement dans le système même des nominations, réforme enfin qui doit être rationnelle et complète et être un retour aux maximes des fondateurs de notre gouvernement. Ceux-ci n'avaient jamais attendu ni désiré de la part des fonctionnaires publics aucun service de parti. Ils entendaient que les fonctionnaires publics devaient tous leurs services au gouvernement et au peuple. Ils voulaient que l'emploi fût permanent tant que la réputation personnelle de l'occupant demeurerait intacte et que la manière dont il remplirait ses devoirs serait satisfaisante. Ils entendaient que les nominations aux emplois ne seraient ni faites ni espérées en récompense de services de parti, ni simplement sur les recommandations des membres du congrès, comme si ceux-ci avaient un titre quelconque à exercer une influence décisive sur ces nominations. »

Il est impossible d'imaginer rien de plus net et de plus précis qu'un pareil langage. M. Hayes était donc conséquent avec lui-même en tirant de leur léthargie les commissions d'examen qui ne fonctionnaient plus que pour la forme et en restituant un caractère sérieux à l'obligation du certificat de capacité pour entrer dans un

service public. A l'approche des élections d'automne, une circulaire adressée à tous les fonctionnaires fédéraux avait invité ceux qui faisaient partie de comités ou d'organisations électorales permanentes à s'en retirer immédiatement et avait interdit à tout agent fédéral, sous peine de destitution, de faire désormais partie d'aucun comité, d'aucune assemblée préparatoire, d'aucune convention. Cette circulaire fut commentée publiquement par M. Sherman, pendant une tournée qu'il fit dans l'Ohio. Le ministre des finances expliqua que toute liberté était laissée aux fonctionnaires fédéraux de donner cours à leurs préférences personnelles et même de les faire connaître par la parole ou par l'impression, mais qu'il leur était interdit de jouer un rôle actif dans une organisation électorale quelconque. Cela était à merveille, mais le gouvernement aurait-il la force de faire observer une règle aussi contraire à des habitudes invétérées!

M. Conkling, qui était l'homme le plus considérable du parti républicain dans le New-York, attachait une grande importance aux élections de cet état, en prévision du jour où il aurait à solliciter le renouvellement de son mandat de sénateur; il s'était habitué à y exercer, grâce à la faveur du général Grant, une influence sans rivale et à y disposer de tous les emplois. C'était sur le prestige qu'il avait acquis ainsi que reposaient ses espérances d'être élevé un jour à la présidence. A son instigation, trois des principaux fonctionnaires fédéraux de New-York acceptèrent de faire partie de la convention préparatoire chargée de désigner les candidats républicains dans les élections d'automne; M. Cornel, qui occupait les fonctions de directeur des douanes, le poste le plus important et le mieux rétribué de tout le service financier, brigua ouvertement et obtint la présidence de la convention. Il était impossible de jeter un défi plus direct au premier magistrat de la république, et si M. Hayes fermait les yeux sur une insubordination aussi flagrante, c'en était fait de ses promesses et de toute tentative de réforme. Le président n'hésita pas et frappa immédiatement les trois fonctionnaires désobéissans. La nomination de leurs successeurs devait être confirmée par le sénat, et c'était là que M. Conkling attendait le président. Aux termes d'un amendement introduit dans la constitution, pendant la guerre civile, pour désarmer le président Johnson de sa plus importante prérogative, le président n'a plus le droit complet de révocation; il ne peut plus que suspendre les fonctionnaires, et si le nouveau titulaire qu'il présente pour un poste n'est pas agréé par le sénat, le fonctionnaire suspendu reprend ses fonctions. M. Conkling combattit de toutes ses forces la confirmation du successeur donné à M. Cornel, et comme celui-ci

était un vétéran du parti républicain et comptait beaucoup d'amis au sein du sénat, sa cause trouva des défenseurs zélés. Les démocrates assistaient avec une satisfaction maligne à cette querelle de ménage, et comme la plupart d'entre eux s'abstinrent à dessein de voter, M. Conkling l'emporta, et le successeur de M. Cornel ne fut pas confirmé.

Les deux autres fonctionnaires, qui n'avaient pas rendu des services aussi signalés à leur parti ou qui ne comptaient pas des amis aussi nombreux dans le sénat, furent moins heureux. L'opinion publique se prononçait pour le président; beaucoup de gens étaient d'avis que le sénat avait fait abus du droit de confirmation que la constitution lui attribue. Ce droit lui a été donné en vue de prévenir le favoritisme et la nomination de sujets incapables ou indignes; en s'arrogeant la faculté de rejeter même des sujets irréprochables, le sénat empiétait sur les prérogatives du pouvoir exécutif, et il pouvait, par une série d'exclusions systématiques, arriver à imposer indirectement les candidats d'une coterie politique. Sous l'empire de cette impression de l'opinion et pour constater qu'ils étaient maîtres du terrain, les sénateurs démocrates donnèrent l'appoint de leurs voix à la minorité républicaine et firent confirmer les autres candidats du président.

Le vote en faveur de M. Cornel avait eu lieu le jour même où le congrès se séparait pour les vacances de Noël. Les chambres ne reprirent leurs travaux qu'au milieu de janvier : cet intervalle avait suffi pour calmer les passions qui étaient en jeu. On avait réfléchi des deux parts, et d'actives démarches furent entreprises pour amener un rapprochement entre le président et les mécontens. Le succès de ces démarches fut rendu plus facile par les fautes du parti démocratique, qui ne tarda point à adopter, dans les questions financières et économiques, une ligne de conduite tout à fait contraire aux vues du président. Disons tout de suite que la réforme administrative fit les frais de la réconciliation. Le président se borna à maintenir en place les fonctionnaires qui se conduisaient bien et à refuser les révocations ou les déplacemens qui lui étaient demandés sans motif sérieux; comme il s'était entouré d'honnêtes gens, que le contrôle incessant d'une chambre hostile tenait les chefs de service sur leurs gardes, on ne vit se renouveler aucun des scandales qui avaient marqué l'administration précédente et soulevé une si violente animadversion. Il ne fut plus question d'introduire de nouvelles règles pour réprimer des abus qui avaient cessé d'exister, et, grâce à l'empire des mœurs et de l'habitude, personne ne songea plus à s'étonner que les ministres du président, poursuivis d'attaques continuelles, préférassent pour les emplois vacans les

candidats de leurs amis à ceux de leurs adversaires. La réforme administrative avait vécu.

III.

La prospérité des États-Unis était loin de se relever des atteintes que lui avait portées la crise de 1873; les résultats de l'année 1877 ne furent pas plus favorables que ceux de l'année précédente. Dès les premiers jours de l'hiver, les faillites commencèrent à se multiplier, et le nombre s'en accrut encore considérablement dans les deux premiers mois de 1878. Quelques personnes prétendaient bien que les maisons qui succombaient ainsi l'une après l'autre étaient celles dont l'existence avait été indûment prolongée par des expédiens et par l'abus du papier de circulation, et que leur disparition, en débarrassant le marché américain d'élémens sans force et sans moralité, rendrait aux affaires une assiette plus solide; mais l'esprit public n'en était pas moins frappé de cette multiplication de sinistres financiers. La propriété foncière ressentait elle-même le contre-coup de cette émotion; elle était atteinte d'une dépréciation considérable, et nombre de prêteurs sur hypothèque renonçaient à exécuter leur gage pour ne pas avoir à subir une perte plus forte encore que l'abandon des intérêts qui leur étaient dus. Les possesseurs des plus grands domaines ne trouvaient plus à emprunter sur leurs propriétés, et il ne se faisait plus d'affaires commerciales qu'au comptant. La disparition presque complète du papier de commerce enlevait aux banques des états riverains de l'Océan l'aliment principal de leurs opérations, et comme ces établissemens avaient à payer au percepteur fédéral et au percepteur de leur état des taxes fort lourdes qui s'élevaient ensemble à 5 pour 100 de leur capital social, ils avaient presque tous cherché dans une réduction de ce capital un allègement aux charges accablantes qui pesaient sur eux. Leur revenu le plus net provenait des fonds publics, dont ils se rendaient acquéreurs pour ne pas laisser sans emploi les billets qu'ils étaient autorisés à émettre et que le commerce recherchait pour les paiemens à opérer à l'intérieur.

Les états de la vallée du Mississipi, habitués à trouver dans les banques des états atlantiques les capitaux dont ils avaient besoin, souffraient plus que tous les autres du resserrement général du crédit. Au moment de la fièvre des chemins de fer, les états, les comtés et les villes avaient emprunté à l'envi, et sans discuter le taux de l'intérêt, des sommes considérables pour aider à la con-

struction des voies ferrées et pour exécuter des travaux d'utilité publique. La dette des divers états s'élevait à un milliard, et on ne pouvait évaluer à moins d'un milliard et demi les dettes des comtés et des villes; les intérêts de cet énorme capital avaient cessé d'être payés; les sommes immenses englouties dans la construction des chemins de fer étaient également improductives par suite de l'insuffisance du trafic. L'Ouest succombait donc sous le poids de ses dettes, il vendait mal ses produits, et il n'avait ni argent ni crédit. Un état de souffrance général avait donc succédé à une période de prospérité plus apparente que réelle; et comme cette prospérité avait coïncidé avec la diffusion du papier-monnaie, la plupart des hommes de l'Ouest étaient imbus de cette idée fausse que la multiplication des signes monétaires, n'eussent-ils par eux-mêmes aucune valeur intrinsèque, doit avoir pour conséquence nécessaire l'abondance et le bon marché des capitaux. Tout le mal provenait donc, à leur avis, des efforts qui avaient été faits pour retirer de la circulation les *greenbacks,* c'est-à-dire les assignats émis par le gouvernement fédéral pendant la guerre. Ces tentatives étaient le résultat d'un calcul égoïste des capitalistes et des rentiers de l'Est, qui visaient à raréfier les capitaux pour faire hausser le prix de l'argent et augmenter leurs profits. Il suffisait, pour déjouer ces calculs, d'arrêter le retrait des assignats, et d'élargir la circulation en rendant cours à l'argent, qu'on avait démonétisé.

Telles étaient les idées qui avaient cours dans l'Ouest; elles furent épousées avec ardeur par les démocrates du Sud. Les états du Sud étaient moins endettés que ceux de l'Ouest, parce qu'ayant cessé de payer aucun intérêt à leurs créanciers dès les premiers jours de la guerre civile, ils n'avaient plus trouvé de prêteurs au rétablissement de la paix; mais ils souffraient également de la pénurie de l'argent, et ils croyaient avoir tout intérêt à faire cause commune avec l'Ouest dans les questions économiques pour reconquérir, avec l'aide de cet allié puissant, leur ancienne prépondérance politique. Un concert s'établit donc aisément pour battre en brèche la mesure législative qui avait imposé au gouvernement fédéral l'obligation de reprendre, à partir du 1er janvier 1879, les paiemens en espèces et, par conséquent, fixé implicitement à la même date la cessation du cours forcé des assignats. On n'osa point demander tout d'abord le rappel d'un bill qui était dû à l'initiative du général Grant et dont la défense avait fait partie du programme républicain, — on se serait heurté à la majorité républicaine du sénat, — mais on tendit au même but par des voies détournées. Le ministre des finances, pendant l'année 1877, avait consacré les excédens budgétaires à retirer de la circulation les petites coupures

des assignats qui se détérioraient rapidement et dont le remplacement constituait une véritable charge pour le trésor fédéral. La chambre lui interdit de poursuivre cette opération et d'appliquer aucune partie des ressources publiques au retrait des assignats en circulation. De plus, dès les premiers jours de la session extraordinaire qui s'était ouverte, le 15 octobre 1877, un démocrate, M. Bland, avait présenté un bill qui imposait au ministère des finances de reprendre la frappe des dollars d'argent au titre de 412 grains 1/2, et qui rendait les nouveaux dollars valables pour tous les paiemens soit du trésor, soit des particuliers. Sans même attendre le vote de ce bill, quelques états de l'Ouest, notamment l'Illinois, par une véritable usurpation sur les droits du congrès, attribuèrent aux monnaies d'argent le cours légal et une valeur libératoire illimitée dans toute l'étendue de leur territoire.

Comme l'argent, au cours auquel il était alors, perdait de 8 à 10 pour 100 sur l'or, la conséquence forcée du bill de M. Bland était une banqueroute partielle. Les partisans du bill ne contestaient pas cette conséquence, mais ils prétendaient qu'elle n'était qu'une représaille légitime. Le montant des emprunts contractés par l'Ouest, soit par les états, soit par les particuliers, avait été versé en un papier plus ou moins déprécié : en rendant obligatoire le paiement en or à partir d'une date fixe, le congrès avait imposé aux emprunteurs de rembourser plus qu'ils n'avaient réellement reçu : en leur permettant de s'acquitter soit en argent soit en assignats, la nouvelle législation ne ferait que rétablir l'équilibre. Le débiteur s'attribuait donc le droit de mettre son créancier à la portion congrue; il était impossible de faire meilleur marché des contrats. Le gouvernement américain ne pouvait point ne pas se préoccuper des conséquences que de semblables prétentions devaient avoir nécessairement pour le crédit de l'Union. A l'ouverture de la session ordinaire, le premier lundi de décembre, le président Hayes, dans son message, et le ministre des finances, dans son rapport au congrès, combattirent de toutes leurs forces le bill de M. Bland et les étranges théories sur lesquelles il était fondé. Le président, tout en admettant qu'il pouvait y avoir lieu de frapper des espèces d'argent et de revenir à une circulation bimétallique, protestait énergiquement contre toute atteinte aux engagemens pris vis-à-vis des créanciers de l'État. « Je recommande, disait-il, que toute mesure établissant le monnayage de l'argent exempte la dette publique émise jusqu'ici du paiement, soit du capital, soit des intérêts en espèces d'une valeur moindre que la monnaie d'or actuelle du pays. » M. Sherman demandait, de son côté, « qu'une disposition expresse prescrivît

l'emploi de l'or seul pour le paiement du principal et des intérêts des rentes émises depuis février 1873 pour une valeur de 592,990,700 dollars et même pour les rentes émises avant la démonétisation de l'argent. » A l'appui de ses recommandations, le ministre faisait valoir le préjudice que la seule présentation du bill avait suffi pour porter au crédit public. Le congrès avait autorisé dans la session précédente l'émission jusqu'à concurrence de 400 millions de dollars d'un emprunt en 4 pour 100 destiné à rembourser les obligations 5 et 6 pour 100 qui arrivaient à échéance en 1878 et 1879. Sur ces 400 millions, 75 devaient, à titre d'essai, être mis à la disposition du public par voie de souscription directe aux caisses du Trésor; le surplus devait être placé, autant que possible, en Europe par l'entremise de banquiers. Le Trésor avait écoulé sans peine la première partie de l'emprunt, mais pour le reste, les ventes s'étaient arrêtées, le ministre appréhendait de voir retirer les propositions qu'il avait reçues, et il avait sujet de craindre que les détenteurs des fonds américains en Europe ne les fissent vendre aux États-Unis pour se mettre à l'abri d'une législation préjudiciable à leurs intérêts.

Les états riverains de l'Atlantique qui servent d'intermédiaires commerciaux entre la vallée du Mississipi et l'Europe n'étaient pas atteints moins directement dans leurs intérêts que les créanciers de la confédération. Ils allaient être contraints d'accepter en argent le remboursement de marchandises livrées ou de crédits ouverts en vue d'un remboursement en or; et vis-à-vis de leurs créanciers étrangers, à qui ils ne pourraient imposer la même obligation, ils seraient tenus de s'acquitter en or ou de subir sur le prix des marchandises une augmentation correspondante à la dépréciation de l'argent. Les intérêts menacés se défendirent énergiquement. Les banques de New-York furent les premières à se concerter et à prendre l'engagement réciproque de ne plus faire de prêts, de ne plus ouvrir de crédits, de ne plus livrer de marchandises aux gens de l'Ouest, sans insérer dans le contrat à intervenir l'obligation expresse de payer tout en or. La ville de Chicago dans l'Illinois, la ville de Cleveland dans l'Ohio, d'autres villes de l'Ouest, qui avaient besoin d'argent, essayèrent vainement de négocier des emprunts sur la place de New-York : elles ne purent réussir à trouver prêteurs, même en offrant un intérêt de 7 et 8 pour 100. Une réunion générale de tous les établissemens de crédit, de toutes les compagnies d'assurance, de toutes les caisses d'épargne, en un mot de tous les établissemens qui avaient des capitaux à placer, fut convoquée à New-York pour nommer un comité chargé de rédiger un mémoire qui serait présenté au président et au congrès. Ce mémoire reçut l'adhésion

même des banques de la Louisiane, dont l'intervention démontra à quel point le monde commercial était unanime sur cette question; et une députation de banquiers s'établit en permanence à Washington pour combattre le projet de M. Bland.

Rien n'y fit : l'opinion se prononçait dans tout l'Ouest avec une force irrésitible : en outre, les propriétaires des mines d'argent qui avaient quelque peine à écouler le produit de leur extraction, et qui comptaient trouver dans le trésor fédéral un acquéreur régulier et d'une solvabilité incontestable, ne ménageaient point les sacrifices pour recruter des adhérens à la remonétisation de l'argent. L'opposition alla en s'affaiblissant : les républicains du sénat, abandonnés par leurs collègues de l'Ouest, s'estimèrent trop heureux de maintenir intact le bill relatif à la reprise des paiemens en espèces, et bornèrent leurs efforts à introduire dans le bill Bland des amendemens qui en restreignaient la portée. Après trois mois de discussions passionnées, toutes les ressources de la stratégie parlementaire se trouvant épuisées, le bill fut voté à une majorité qui, dans chacune des deux chambres, excédait les deux tiers et qui en assurait ainsi l'adoption définitive. Néanmoins, le président, convaincu qu'il avait un devoir à remplir, n'hésita pas à user de son *veto*. Le message qu'il adressa aux deux chambres motivait ce *veto* sur ce que la loi sanctionnait la violation des engagemens publics et privés, et sur ce qu'elle portait une grave atteinte au crédit public : les fonds fédéraux ayant été vendus contre de l'or à la condition qu'ils seraient remboursés en or, l'intention de les rembourser en argent ne pouvait manquer d'être considérée comme un manque de foi. Le défaut capital du bill était de ne contenir aucune disposition pour protéger éventuellement les créances préexistantes dans le cas où la nouvelle monnaie d'argent viendrait à avoir moins de valeur que la monnaie qui seule avait cours légal au moment où les dettes avaient été contractées. Le président déclarait donc ne pouvoir sanctionner un bill, qui autorisait la violation des obligations les plus sacrées, et il terminait en exprimant la conviction profonde que, si le pays devait retirer quelque avantage du monnayage de l'argent, ce ne pouvait être qu'en frappant des dollars d'une valeur correspondante aux obligations à remplir vis-à-vis des créanciers.

Quelque justes et quelque sensées que fussent ces observations, le congrès ne s'arrêta point à les discuter : les deux chambres votèrent à nouveau le bill sans aucun débat; deux heures et demie après la réception du message, le bill était renvoyé au président, voté à des majorités plus fortes qu'avant le *veto*, 196 voix contre 73 dans la chambre des représentans, et 46 voix contre 19 dans le

sénat. Le bill, tel qu'il devenait loi, était fort court. Il imposait au ministre des finances d'acheter mensuellement, au prix courant du marché, de deux à quatre millions de dollars de métal argent et de faire frapper immédiatement des dollars d'argent de 412 grammes 1/2, qui seraient monnaie légale à leur valeur nominale pour l'acquittement de toutes dettes publiques ou privées. Tout détenteur d'espèces d'argent pourrait les déposer au trésor contre des certificats d'égale valeur qui ne devraient pas être inférieurs à 10 dollars. Ces certificats auraient valeur libératoire pour le paiement des droits de douane et des impôts publics et pourraient être remis en circulation par l'état après leur réception. Le président devait inviter les états membres de l'Union latine et tous autres états à se réunir en conférence avec les États-Unis afin de déterminer le rapport entre l'or et l'argent, d'introduire entre les nations l'usage de la monnaie bimétallique, et d'assurer la fixité de la valeur relative des deux métaux. Les adversaires de la mesure y avaient introduit, par voie d'amendemens, deux correctifs importans : la réception des dollars d'argent ne devait pas être obligatoire quand le paiement en une autre monnaie aurait été expressément stipulé, et le ministre des finances ne devait pas consacrer à la fois plus de cinq millions de dollars à l'achat de métal argent.

Ainsi amendé, le bill était loin de satisfaire les *inflationistes*, comme on nommait les partisans de l'élargissement de la circulation. Ceux-ci auraient voulu donner une tout autre extension à la fabrication de la monnaie d'argent; ils auraient voulu surtout interdire l'introduction dans aucun contrat de toute clause excluant les paiemens en argent ou en assignats. Des bills complémentaires furent donc présentés à la chambre des représentans pour rapporter purement et simplement le *Resumption Act* de 1875, pour conférer aux particuliers le droit de faire monnayer l'argent en leur possession, pour rendre obligatoire pour l'état la délivrance, contre dépôt d'argent en barres, de certificats qui auraient cours légal. Ces deux derniers projets de loi auraient eu pour conséquence immédiate la conversion en espèces ou en un nouveau papier-monnaie de tout le métal que les mines des Montagnes Rocheuses auraient pu produire. Les partisans du papier-monnaie allaient encore plus loin : ils auraient voulu doubler d'un seul coup l'émission des assignats. La circulation fiduciaire des États-Unis était, à ce moment, de 700 millions de dollars, représentés pour la moitié par les assignats en cours, et pour l'autre moitié par les billets que les banques nationales étaient autorisées à émettre en proportion des dépôts qu'elles avaient effectués en

assignats ou en fonds publics dans les caisses du trésor. On voulait rendre obligatoire le retrait de tous les billets de banque et leur remplacement par une valeur égale d'assignats : on aurait ainsi substitué à un papier convertible et qui devait à cette convertibilité la confiance et les préférences du commerce un papier-monnaie inconvertible, qui se serait déprécié en proportion de sa multiplication. Cependant la convention démocratique de l'Indiana, présidée par M. Hendricks, qui avait été, en 1876, le candidat des démocrates pour la vice-présidence des États-Unis, ne se borna pas seulement à inscrire cette mesure en tête du programme qu'elle publia : elle y ajouta la demande qu'il ne fût apporté aucune limite ni à la fabrication de la monnaie d'argent ni à l'émission des assignats, qui devaient être multipliés jusqu'à concurrence des besoins du pays ; que l'argent et les assignats eussent cours légal et valeur libératoire pour tout paiement quelconque de dettes publiques ou privées, à moins de stipulation contraire, que le *Resumption Act* fût rapporté sans restriction ni réserve, et que l'on reconnût aux États le droit d'imposer les rentes et les obligations émises par le trésor fédéral aussi bien que toute autre propriété.

Ce n'était pas seulement dans l'Indiana que des idées aussi subversives du crédit public avaient cours. Le 22 février 1878 eut lieu à Toledo, dans l'Ohio, une réunion de quatre cents délégués, envoyés par vingt-quatre des trente-quatre états de la confédération. Cette réunion avait pour objet de fondre en un seul parti, qui s'intitulerait le parti national, les adeptes de toutes les théories financières, économiques et communistes qui s'étaient fait jour depuis quelques années et de recruter des adhérens au sein des affiliations ouvrières qui se rattachaient à l'*Union des travailleurs*. Les organisateurs du nouveau parti proclamèrent leur résolution d'agir en dehors du parti républicain et du parti démocratique et d'appuyer des candidats spéciaux pour toutes les fonctions locales ou fédérales. Le programme rédigé par la convention de Toledo n'était qu'un amalgame des doctrines *inflationistes* et des griefs des associations ouvrières ; il comprenait tout à la fois l'émission illimitée du papier-monnaie avec cours forcé, la réduction des heures de travail, la réglementation des salaires et la reprise par l'état des mines, des chemins de fer et des établissemens industriels. Ce nouveau parti, dont les défenseurs du papier-monnaie formaient le principal élément et qui dut à cette circonstance le nom de parti des *greenbackers*, acquit un moment assez de consistance pour jouer un rôle important dans les élections des états de la vallée du Mississipi ; il y tenait la balance entre les anciens partis : par l'affinité des doctrines financières, les démocrates furent entraînés

à une alliance étroite avec lui ; et, par un contre-coup inévitable, le monde des affaires fut conduit à envelopper dans la même réprobation les démocrates et les théoriciens insensés dont ceux-ci acceptaient le concours politique.

L'accueil favorable que la majorité de la chambre des représentans s'empressait de faire aux propositions les plus déraisonnables des *inflationistes* ne pouvait manquer d'exercer une fâcheuse influence au dehors. Le syndicat qui avait traité avec le ministre des finances pour la plus grande partie du nouvel emprunt en 4 pour 100 exigea la résiliation de son contrat. M. Sherman fut contraint de demander au congrès l'autorisation de recourir à une souscription directe et de subdiviser le nouveau fonds en petites coupures afin de les mettre à la portée de toutes les bourses et de faire concurrence aux caisses d'épargne. Les détenteurs de fonds américains en Europe appréhendèrent de voir payer les arrérages en argent d'abord et bientôt après en papier et d'avoir à subir un agio considérable ; nombre de porteurs anglais se hâtèrent de se défaire des rentes américaines qu'ils avaient acquises à bas prix, et dans l'espace de quelques mois, il en revint aux États-Unis pour près d'un demi-milliard. Ce fut une nouvelle cause de resserrement des affaires.

Les démocrates attachaient une grande importance à conserver les sympathies de l'état de New-York, dont ils avaient eu les voix dans l'élection de 1876, et comme le commerce de New-York, qui subsiste surtout de son rôle d'intermédiaire, a toujours incliné vers le libre échange, ils crurent se concilier sa faveur en appuyant de toutes leurs forces la proposition faite par M. Fernando Wood, ancien maire de New-York, d'une révision générale du tarif des douanes. M. Wood faisait valoir que les charges imposées par la guerre au pays étaient complètement acquittées, que le service de la dette publique était largement assuré, et que l'amortissement même suivait son cours régulier : il estimait que, dans ces conditions, et pour faciliter le développement des transactions commerciales, on pouvait renoncer à une partie du revenu produit par les douanes : il avait donc élaboré un nouveau tarif, qui dégrevait un grand nombre d'articles. Ce projet menaçait directement les intérêts des états de l'Est et du Centre, qui sont adonnés à l'industrie, et qui regardent le maintien du système protecteur comme indispensable à leur prospérité. Leurs représentans combattirent donc avec acharnement le nouveau tarif et, après une lutte longue et ardente, ils réussirent à le faire échouer. Cette tentative n'eut donc d'autre résultat que d'enlever aux démocrates les sympathies des industriels.

IV.

Une faute plus grave encore fut de vouloir rouvrir au bout de quinze mois la controverse à laquelle avait donné lieu l'élection présidentielle de 1876. Un ami de M. Tilden, M. Montgomery Blair, avait fait émettre par la législature du Maryland le vœu que les fraudes électorales qui avaient empêché le véritable élu de la nation d'être élevé à la présidence fussent mises en lumière et punies. Ce fut le signal d'une campagne qui devait tourner au détriment de ses promoteurs. Les autorités de la Louisiane traduisirent en justice les membres de l'ancienne commission de recensement comme coupables d'avoir falsifié les résultats électoraux et firent condamner l'un d'eux, nommé Anderson, à deux ans d'emprisonnement. Les papiers saisis chez Anderson et les débats de son procès firent connaître un certain nombre de faits scandaleux, et donnèrent la preuve que plusieurs personnages considérables du parti républicain, les sénateurs Matthews et Chandler et le ministre des finances Sherman avaient été en relations secrètes avec les meneurs de l'élection présidentielle dans le Sud et n'avaient pas ignoré si même ils n'avaient encouragé les fraudes commises. S'appuyant sur ces révélations, un député démocrate, M. Potter, proposa une enquête législative sur les fraudes qui avaient pu vicier l'élection présidentielle dans certains états. Cette proposition avait pour effet de remettre en question la légitimité des pouvoirs de M. Hayes et de faire peser sur le parti républicain l'imputation de manœuvres illégales. Aussi les débats furent-ils empreints d'une acrimonie extrême. La minorité républicaine de la chambre ne put empêcher le vote de l'enquête, mais elle fit accepter, à titre d'amendement que l'enquête serait étendue à tous les états et qu'elle porterait sur les agissemens de tous les partis.

L'enquête fut immédiatement ouverte à Washington même, et elle fut conduite avec toute l'ardeur de la passion. Elle faillit amener un conflit entre les deux chambres : le sénateur Matthews, cité devant la commission de la chambre, refusa de comparaître en se retranchant derrière ses prérogatives de sénateur, et il fut question de le faire appréhender au corps. Les investigations de la commission firent découvrir une foule de faits qui jetaient le jour le plus déplorable sur les mœurs politiques aux États-Unis; il fut établi qu'en Louisiane le pli cacheté renfermant les relevés électoraux avait été ouvert frauduleusement, que des relevés fictifs avaient été substitués aux relevés authentiques, qu'on avait contrefait plusieurs des signatures qui devaient garantir l'authenticité de ces docu-

mens : quant aux faits de corruption, ils étaient innombrables. Les républicains réussirent à démontrer que les partisans de M. Tilden n'avaient pas été beaucoup plus scrupuleux que ses adversaires, et que M. Tilden lui-même avait fermé les yeux sur le trafic des votes quand il s'opérait en sa faveur. Mais la balance était loin d'être égale, et les faits établis à la charge du parti au pouvoir étaient à la fois les plus nombreux et les plus répréhensibles. Néanmoins, l'enquête, tout en faisant naître chez les honnêtes gens des sentimens de tristesse et de dégoût, et en ajoutant à l'espèce de déconsidération dont souffrent aux États-Unis les hommes qui se mêlent activement aux luttes des partis, ne produisit point le résultat que les démocrates en attendaient. Elle ne pouvait avoir aucune conséquence pratique, à moins de faire descendre M. Hayes du fauteuil présidentiel, c'est-à-dire d'opérer la révolution devant laquelle on avait reculé en février 1877. Aussi les hommes les plus considérables du Sud n'épargnèrent-ils aucun effort d'abord pour prévenir et ensuite pour arrêter cette enquête irritante et inutile. Le directeur général des postes, M. Kay, fit appel aux sentimens de conciliation de ses compatriotes. M. Alexandre Stephens, de la Georgie, qui avait été vice-président de la confédération du Sud, alors presque mourant, adressa une longue lettre dans le même sens à ses anciens coreligionnaires politiques. Plusieurs législatures d'état protestèrent énergiquement contre toute tentative de revenir sur le compromis de 1877. Ce mouvement d'opinion acquit tant de force qu'il intimida les plus exaltés des démocrates, et la chambre des représentans jugea prudent de rassurer les esprits en déclarant, par une résolution spéciale, que les résultats de l'enquête ne pourraient, en aucun cas, avoir pour conséquence de porter atteinte aux pouvoirs du président Hayes, dont l'autorité avait reçu de l'adhésion du congrès une sanction définitive.

Ces luttes stériles, inspirées par la seule passion politique, eurent du moins pour résultat, en absorbant le temps du congrès, de faire perdre de vue et de rendre impossible le vote du bill destiné à rapporter le *Resumption Act*. On avait atteint les derniers jours du printemps sans avoir voté aucune partie du budget. Préoccupée de se faire bien venir des électeurs, la majorité de la chambre s'empressa de prodiguer les crédits pour les entreprises d'utilité publique : chemins de fer, canaux, lignes télégraphiques, endiguement des rivières, approfondissement des ports, tout fut si libéralement doté que les crédits demandés par le gouvernement se trouvèrent accrus de 16 millions de dollars, au grand effroi du ministre des finances qui avait, au contraire, invité le congrès à réduire les dépenses publiques de 11 millions de dollars, afin de

pouvoir trouver dans l'excédent des recettes sur les dépenses le montant de la dotation annuelle de l'amortissement. Il est vrai que la chambre rétablissait l'équilibre par un procédé non moins expéditif, en réduisant outre mesure la dotation de certains services civils, notamment du personnel diplomatique et consulaire, en prétendant ramener l'effectif de l'armée à dix-huit mille hommes, lorsque le gouvernement demandait de le porter à vingt-cinq mille. Heureusement, le sénat intervint pour restreindre les prodigalités des représentans et pour rétablir les crédits qu'ils avaient supprimés. Une lutte très vive s'engagea entre les deux chambres, mais à la suite de nombreuses conférences, et la lassitude aidant, les représentans finirent par céder sur presque tous les points. L'effectif de l'armée fut fixé, par transaction, à vingt-deux mille cinq cents hommes, et la session prit fin le 20 juin 1878.

Le parti démocratique ne s'était préoccupé, pendant toute la session, que de s'assurer l'avantage dans les élections de l'automne; ces élections devaient, en effet, pourvoir au renouvellement de la chambre des représentans dont les pouvoirs expiraient le 4 mars 1879, et à l'élection des législatures qui devraient remplacer un tiers des sénateurs. L'événement prouva combien il s'était trompé dans ses calculs; les intérêts qu'il avait alarmés se tournèrent contre lui, et les résultats des élections furent loin de lui être aussi favorables qu'en 1876. La majorité lui demeura acquise dans la chambre, mais une majorité trop faible pour permettre une action décisive, et au lieu d'acquérir la majorité dans le sénat, il arriva seulement à balancer dans cette assemblée les forces du parti républicain. Les faits commençaient d'ailleurs à mettre en lumière les erreurs de sa politique financière. Les dollars d'argent que le ministre des finances était contraint de faire frapper ne parvenaient pas à pénétrer dans la circulation, le public et le commerce continuaient à leur préférer l'or ou les billets. A peine sortis des caisses fédérales, ils y rentraient parce que les importateurs les recherchaient pour les donner en paiement des droits de douane et profiter ainsi de l'écart entre la valeur de l'argent et la valeur de l'or; mais le renouvellement de cette opération avait pour effet de diminuer l'écart entre les deux métaux. Une autre cause, plus heureuse et plus efficace, contribua à faire baisser la prime sur l'or. Les États-Unis eurent en 1878, en coton, une récolte exceptionnelle pour la quantité et la qualité et une récolte en céréales abondante. La plupart des pays d'Europe eurent au contraire une récolte des plus médiocres. Dès les derniers jours de l'été, l'Europe commença à expédier aux États-Unis des sommes considérables pour payer les cotons et les blés dont elle avait besoin, et ces envois

continuèrent pendant tout l'automne. En même temps, le ministre des finances réussissait à placer le reliquat de l'emprunt 4 pour 100 grâce à sa subdivision en petites coupures. Il se procurait ainsi les moyens de poursuivre ses opérations de conversion, et de continuer à payer en or les arrérages de la dette publique sans toucher à la réserve métallique qu'il avait formée et qu'il accroissait autant que possible en vue de la reprise des paiemens en espèces. Lors de la réunion du congrès, en décembre, le président put déclarer dans son message que toutes les mesures étaient prises pour assurer au 1er janvier 1879 la mise à exécution du *Resumption Act*. Le ministre des finances avait, en effet, dans les caisses publiques, en espèces ou en lingots d'or, une valeur de près de 150 millions de dollars, égale par conséquent à la moitié des assignats encore en circulation. Aussi, dès l'approche de Noël, la prime sur l'or avait complètement disparu : l'or, les assignats et les billets de banque se maintenaient au pair. Dans ces conditions, la suppression du cours forcé ne pouvait créer aucun embarras, et ce grand fait financier s'accomplit sans que le public en mesurât l'importance et presque sans qu'il s'en aperçût. Des capitalistes qui avaient fait venir d'Europe une certaine quantité d'or dans la pensée que les banques de New-York éprouveraient le besoin de fortifier leur encaisse ne purent en obtenir même une prime de 1/2 pour 100 et durent renoncer à tirer profit de leur opération. Le commerce continua à rechercher, pour ses paiemens à l'intérieur, les grosses coupures en assignats, et les bureaux des douanes reçurent pour l'acquittement des droits autant d'espèces métalliques que de papier.

Il semblait que le succès de cette mesure délicate dût être le dernier coup pour les *inflationistes*, qui avaient si souvent prédit que la reprise des paiemens en espèces déterminerait une crise et jetterait une perturbation générale dans les affaires. Ils n'en tentèrent pas moins un effort désespéré au sein de la chambre des représentans, et proposèrent l'abrogation pure et simple du *Resumption Act*. Le vote eut lieu à la fin de février, presque deux mois après la mise à exécution du bill de 1875 : il se trouva encore 106 démocrates pour appuyer la proposition; mais 27 démocrates du Nord, en la repoussant, déplacèrent la majorité. Cette tentative malheureuse des *inflationistes* eut pour conséquence l'avortement successif de toutes les propositions tendant à accroître la masse du papier-monnaie. La session fut d'ailleurs d'une stérilité extrême : les deux chambres ne purent se mettre d'accord sur aucune mesure, sauf le vote d'un bill qui interdisait à tout capitaine de navire de prendre à son bord et de débarquer sur le

territoire américain plus de quinze Chinois. Ce bill était une concession aux ouvriers de la Californie, jaloux de la concurrence que les émigrans chinois leur faisaient dans certaines industries. M. Hayes frappa ce bill de son *veto*, parce qu'il était en contradiction avec les stipulations du traité qui assure aux sujets du gouvernement chinois les mêmes droits et les mêmes avantages qu'aux sujets de toute autre nation. M. Hayes fut soutenu, en cette occasion, par l'opinion des états du Nord, et l'opposition n'essaya pas de faire revivre le bill. La chambre, arrivée au terme de son mandat, se sépara sans avoir voté le budget de la guerre, parce que le parti démocratique s'obstina à introduire dans ce budget une disposition qui interdisait l'emploi des troupes fédérales pour faire la police des élections. Le sénat, de son côté, persista à repousser cet article additionnel, comme portant atteinte aux droits du président, qui a la disposition de la force armée, et pouvant le mettre dans l'impuissance de maintenir ou de rétablir la paix publique. Le président convoqua la chambre nouvelle pour une session extraordinaire de quelques jours, et obtint d'elle le vote des crédits nécessaires à l'entretien des troupes.

Cette opposition taquine, ces tentatives pour désorganiser les services publics, le renouvellement continuel de débats acrimonieux et sans résultat possible produisit à la longue sur l'opinion publique une impression fâcheuse pour le parti démocratique. La facilité avec laquelle ce parti acceptait l'alliance des *greenbackers* et appuyait leurs candidats quand il n'espérait point faire élire les siens, lui aliénèrent de plus en plus les sympathies du Nord. La faveur publique revenait au parti républicain, qui puisait une force incontestable dans le succès des mesures financières de M. Sherman et dans le réveil de l'industrie et des affaires. L'Angleterre n'avait pas eu, depuis un demi-siècle, une récolte aussi faible que celle de 1879 : en Irlande, ni les blés ni les pommes de terre n'arrivèrent à maturité; sans être aussi mal traité, le continent européen n'avait pas récolté de quoi satisfaire à ses besoins. Loin de se ralentir, les exportations à destination de l'Europe s'étaient donc accrues et provoquaient de continuels arrivages d'or qui alimentaient l'encaisse des banques et du trésor fédéral. La convertibilité du papier-monnaie était donc assurée, et par surcroît les demandes de la Chine et du Japon, en absorbant la production des mines d'argent américaines, prévenaient la baisse de l'argent et mettaient le trésor à l'abri de la perte qu'aurait pu lui causer la dépréciation des dollars qu'il était obligé de fabriquer mensuellement. Le ministre des finances, qui avait encore 250 millions à payer pour achever la conversion des bons à l'échéance de 1879, pouvait donc

donner aux électeurs de l'Ohio l'assurance que cette opération serait terminée pour la fin d'octobre. Il exprimait l'espérance d'un notable accroissement dans le produit des douanes par suite de l'activité qu'avait recouvrée l'industrie métallurgiqu et de la hausse des salaires. Des quantités considérables de fonte et de fer étaient importées tous les jours, et le retour de l'aisance générale allait ranimer les demandes sur les produits fabriqués, sur les vins et sur les articles de luxe de l'Europe. Les conversions successivement opérées avaient réduit de près d'un tiers la charge annuelle de la dette publique : une couple d'années heureuses ferait gagner aux États-Unis un capital équivalant à leur dette.

Cet ensemble de faits ne pouvait manquer d'agir sur les élections. Les démocrates, en se coalisant avec les *greenbackers*, réussirent à faire passer une liste de fusion dans le Maine, réputé jusque-là une des forteresses du parti républicain, mais en revanche ils furent battus à des majorités considérables dans l'Ohio et dans la Pensylvanie : en outre, dans les états les plus importans de l'Ouest, le Wisconsin, le Minnesota, l'Iowa, l'Indiana même, ils perdirent un grand nombre de voix comparativement aux résultats des élections précédentes. Enfin, dans l'état de New-York, dont ils se croyaient sûrs, ils virent élire un républicain aux fonctions de gouverneur, par suite de l'antagonisme qui avait éclaté entre les partisans de M. Tilden et l'association politique de Tammany-Hall, qui se disputaient la disposition des emplois municipaux. C'étaient là des fâcheux pronostics pour l'élection présidentielle de 1880.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

SALON DE MME NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

VIII [1].

COPPET PENDANT LA RÉVOLUTION. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE Mme NECKER.

C'était en 1784 que M. Necker était devenu possesseur de la terre et du château de Coppet, après avoir pensé jadis à acheter Ferney, que Voltaire cherchait à vendre. Le concours de diverses circonstances a donné au nom de Coppet assez de notoriété pour qu'on trouve peut-être quelque intérêt à un retour très rapide sur l'histoire de ses propriétaires successifs. La seigneurie de Coppet était, à la fin du siècle dernier, une des plus anciennes terres féodales du pays de Vaud, dont l'organisation, tout aristocratique, n'offre dans le passé aucun rapport avec celle de la république de Genève. Elle fut constituée, en 1355, par un démembrement de l'importante seigneurie de Commugny dont mouvait tout le pays environnant, et le château fut bâti, en 1457, par cet habile et remuant comte Pierre de Savoie, que ses contemporains appelaient le *petit Charlemagne* et qui étendit le premier sur le pays de Vaud la main de son ambitieuse maison. Après avoir été donné en fief aux comtes de Gruyère, la terre de Coppet fut érigée en baronnie par

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er mars, 1er avril, 1er juin, 1er août, 15 décembre 1880 et du 1er janvier 1881.

le duc Charles, en 1484, ce qui donna aux différens propriétaires le droit de porter le titre de baron de Coppet, titre que M. Necker prit, à plusieurs reprises, dans des actes publics et en particulier dans le contrat de mariage de sa fille. Durant le cours du XVIe siècle, le pays du Vaud fut livré à toutes les vicissitudes de la guerre religieuse et de la lutte entre la maison de Savoie et Leurs Excellences de Berne; aussi la baronnie de Coppet changea-t-elle plusieurs fois de mains, et le château fut brûlé en entier (à l'exception de quelques soubassemens qui existent encore) par l'armée bernoise, qu'on appelait *l'armée des gentilshommes de la Cuiller*. Enfin, au commencement du XVIIe siècle, la baronnie fut achetée par François de Bonne, duc de Lesdiguières, lieutenant-général pour le roi en Dauphiné; mais il s'en dégoûta bientôt et, après maintes ventes et reventes successives, la terre et le château, reconstruit tel qu'il est aujourd'hui, arrivèrent aux mains de l'antique famille des comtes de Dohna, les seuls des nombreux propriétaires de Coppet qui aient laissé quelque souvenir de leur passage.

Les comtes de Dohna étaient une illustre maison allemande qui tirait son nom du château de Dohna, près de Dresde, et dont une branche subsiste encore en Prussse. Ils portaient tous le titre de burgrave et comte du saint-empire. Le comte Frédéric de Dohna, l'acquéreur de Coppet, était gouverneur de la principauté d'Orange, enclavée dans le comtat Venaissin, qui appartenait au prince de Nassau. Pendant plus d'un demi-siècle, les comtes de Dohna tinrent dans le pays la situation d'une famille princière, et ils traitaient sur ce pied avec la république de Genève. Dans la cathédrale de Saint-Pierre, ils avaient leur tribune spéciale, tout comme de petits souverains. La comtesse de Dohna étant accouchée d'une fille, au mois de mai 1668, le comte demanda « que la seigneurie voulût bien présenter sa fille au baptême, » et cette demande ayant été agréée, par reconnaissance sans doute pour le service que le comte de Dohna avait rendu à la république en acceptant le commandement d'une petite armée réunie contre le duc de Savoie, le Magnifique Petit Conseil décida « que M. le premier syndic, accompagné de quelques membres du Conseil, iraient à Coppet sur la petite frégate de la seigneurie, pour là faire les devoirs de parrain selon la coutume, et que l'on ferait faire une médaille en or de la valeur de 25 pistoles, laquelle M. le premier syndic présenterait à Mme la comtesse de la part de la seigneurie, et, en outre, que l'on y porterait des confitures et dragées en bonne quantité qu'ils y présenteraient aussi. » Les conseillers envoyés par la seigneurie furent, disent les procès verbaux du conseil, « très bien accueillis et régalés par M. le comte et par Mme la comtesse, qui leur témoignèrent beaucoup de reconnaissance avec les assurances de leur affection, » e

la petite fille, présentée au baptême par la seigneurie, reçut les noms d'Espérance-Madeleine-*Genève*.

Un souvenir plus intéressant que celui du baptême de la petite Genève, et qui se rattache également à la possession de Coppet par le comte de Dohna est celui du séjour qu'y fit Bayle, le célèbre auteur du *Dictionnaire historique et critique*. Très jeune encore (il avait à peine vingt-trois ans) Bayle avait, abjuré la religion calviniste, à laquelle appartenait sa famille, puis il l'avait embrassée de nouveau, et ses parens avaient jugé prudent, pour fortifier sa foi chancelante, de l'envoyer à Genève. Mais, à Genève, Bayle trouva la vie fort dispendieuse, et n'ayant pas voulu s'accommoder d'une place de régent de seconde qui lui était offerte parce que, dit-il dans une lettre à son père, « on traite ce genre d'hommes comme les véritables antipodes du vrai mérite et que les railleurs sont perpétuellement déchaînés contre eux, si bien qu'il faut avoir des dents de Saturne pour dévorer cette pierre, » il accepta d'entrer chez le comte de Dohna pour servir de précepteur à ses deux enfans (bien que la position fût, à ce qu'il paraît, peu lucrative), et il vint en cette qualité s'établir à Coppet.

Les occupations de Bayle ne consistaient pas seulement à enseigner aux jeunes comtes le latin, l'histoire, la géographie et même le blason, science dans laquelle il était, de son propre aveu, fort novice; entre temps, il servait encore de secrétaire au comte de Dohna lui-même, soit qu'il tînt la plume pour écrire des lettres insignifiantes, soit que le comte, qui se piquait d'érudition militaire, le chargeât de rechercher dans les auteurs anciens « le véritable nom latin de toutes les charges militaires d'aujourd'hui; ce qui, ajoutait Bayle dans une lettre datée de Coppet, selon mon petit sens, n'est pas facile à trouver. Car je n'ai pas pris garde qu'ils eussent ce grand attirail d'officiers subalternes qu'on remarque aujourd'hui, et je me trouve fort embarrassé de dire *sergent* en latin sans circonlocutions. Or, tel est le but de M. le comte. » Il n'y a donc rien d'étonnant que Bayle, peu payé, mais fort occupé, se soit dégoûté de cette situation et qu'après dix-huit mois de séjour, il ait quitté Coppet au mois de mai 1674. Mais ce qui est plus digne de remarque et ce qui peint bien cette indifférence pour la nature qui était le propre du XVIIe siècle, c'est que nulle part, ni dans la correspondance de Bayle, ni dans ses œuvres, on ne trouve un souvenir et comme un reflet de ces années que sa jeunesse avait passées en présence du lac et des montagnes. Parmi les nombreuses lettres écrites par lui de Coppet, il n'y en a pas une seule où il y ait une ligne de description, et qui ne pût être datée de la plus plate contrée de France ou d'Allemagne. Aussi, dans le château même, ne subsiste-t-il aucun souvenir de

son séjour, et bien qu'il fût à coup sûr fort intéressant de montrer aux visiteurs la *chambre de Bayle*, on ne pourrait le faire que par une petite supercherie dont il ne serait point impossible à la vérité de trouver, dans le pays même, d'autres exemples.

Du comte Frédéric de Dohna, le château de Coppet passa au comte Alexandre, son fils, l'un des élèves de Bayle. Mais celui-ci, après avoir possédé le château assez longtemps, le vendit, en 1713, au baron Sigismond d'Erlach, Prussien de naissance et colonel des cent-suisses. Celui-ci s'en défit au bout de deux ans, et de ventes en reventes successives, la baronnie, qui ne paraît avoir inspiré un vif attachement à aucun de ses nombreux propriétaires, finit par arriver aux mains de noble Pierre Germain de Thelusson, ancien associé de M. Necker. Ce fut à lui que M. Necker l'acheta. Lors de cette dernière vente, il y avait déjà près d'un siècle que le pays de Vaud était sous la domination de Leurs Excellences de Berne, et Leurs Excellences intervenaient dans chacun de ces contrats pour asseoir leur autorité par des conditions qui n'avaient, on va le voir, rien de libéral. C'est ainsi que, dans le contrat passé au profit du baron d'Erlach, l'acte d'investiture est donné par le trésorier du pays de Vaud au nom de Leurs Excellences de Berne, aux deux conditions suivantes :

1° D'être bon, loyal et féal vassal de Leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs et supérieurs, maintenir et procurer leur autorité, honneur et profit, et éviter leur perte, déshonneur et dommage de tout son possible, et tant qu'il sera rière leur souveraineté, obéir et observer leur mandemens et commandemens, leurs ordonnances et statuts par eux établis ou à établir, tant au regard du gouvernement de leur état que de la religion réformée et discipline ecclésiastique, sans y contrevenir, ni permettre aucune chose contraire.

2° Item, que ladite baronnie ne pourra être possédée par aucune personne de religion contraire à la religion réformée, quand même ce seraient des héritiers ou descendans du seigneur baron, à moins qu'au préalable ils n'en ayent obtenu la permission et l'investiture de Leurs Excellences de Berne.

Cette clause, qui refusait à tout catholique le droit de devenir propriétaire dans le pays de Vaud, était tout à fait en harmonie avec la législation d'un petit pays qui donnait alors, tout protestant et républicain qu'il fût, le spectacle des mêmes actes d'intolérance si justement reprochés à la France catholique et monarchique. C'est ainsi qu'à la fin du XVIIe siècle, une profession de foi ou *consensus* ayant été rédigée par ordre de Leurs Excellences de Berne,

les sujets de Leurs Excellences furent tenus de prêter serment de conformité à ce *consensus*, et que des *chambres de religion* furent investies du droit de condamner les contrevenans, suivant les cas, au bannissement, à la confiscation des biens, au fouet, à la marque, aux galères ou à la mort (1). Cette clause d'exclusion a été maintenue dans la législation du pays de Vaud jusqu'à l'époque de la révolution française, et chacun sait qu'elle empêcha Voltaire (un bien pauvre catholique cependant, écrivait-il à Mme d'Épinay), d'acheter une maison à Lausanne. Cependant, lorsque M. Necker fit l'acquisition de Coppet, cette prohibition avait pris une forme un peu différente, et le nouvel acquéreur s'obligeait seulement à ne transférer sa baronnie « à aucun prince, seigneur, ni particulier étranger, sans en avoir obtenu la permission de Leurs Excellences de Berne, à l'exception de ses héritiers légitimes professant la *sainte religion réformée.* »

Leurs Excellences de Berne intervenaient également dans tous ces contrats à un point de vue beaucoup plus lucratif. C'est ainsi que M. Necker, ayant payé pour l'acquisition du château de Coppet, la somme de 500,000 livres, argent de France, soit 333,333 florins 6 sols 4 deniers, argent de Berne, le *laud* (ce que nous appellerions le droit de mutation), exigé par le gouvernement de Berne, s'élevait à 121, 979 florins, c'est-à-dire à plus du tiers du prix d'achat. En revanche le gouvernement de Berne garantissait à M. Necker la jouissance de toutes les *prééminences et dépendances* de la baronnie de Coppet, c'est-à-dire d'un certain nombre de droits féodaux qui constituaient une branche importante du revenu de la terre et dont la suppression sans indemnité devait un jour considérablement réduire la fortune de M. Necker. Ces droits, au reste, n'avaient rien d'exorbitant et ils étaient de ceux qu'un ministre libéral de Louis XVI pouvait percevoir sans scrupule : droit de four banal, de pressoir, etc. Ils ne furent supprimés qu'à la fin du siècle, et les plus grands seigneurs de France étaient déjà privés depuis plusieurs années de leurs redevances féodales, que, plus heureux, le baron de Coppet jouissait encore paisiblement des siennes.

Le château acquis par M. Necker était alors comme aujourd'hui un grand bâtiment sans caractère. Ce bâtiment se compose de trois corps de logis qui forment en se repliant une cour intérieure. On ne pénètre dans cette cour qu'en passant sous une voûte et

(1) Voyez Verdeil, *Histoire du canton de Vaud.* Hâtons-nous de dire qu'aujourd'hui le canton de Vaud s'honore, au contraire, par le caractère tolérant de sa législation religieuse, et accorde en particulier aux catholiques, à la différence d'un canton bien voisin, une liberté qui leur est à la fois assurée par la loi et garantie par les mœurs.

une vieille grille en fer, qui devait autrefois fermer un pont-levis, la sépare du parc. Cette grille est flanquée de deux grosses tours, dont l'une est moderne, mais dont l'autre (qui est précisément la tour des archives), atteste son ancienneté par l'épaisseur de ses murailles et cache dans ses soubassemens un gros pilier muni d'un anneau en fer, auquel on attachait autrefois les prisonniers. D'une longue galerie située au rez-de-chaussée où M. Necker installa sa bibliothèque en attendant qu'elle devînt un jour la salle de spectacle, on n'aperçoit d'autre vue que les sommets d'une rangée de platanes, dont le feuillage épais cache les maisons du village. Mais du balcon qui court le long des fenêtres du premier étage, on découvre un paysage qu'on n'oublie point et dont l'attrait ramène souvent à Coppet ceux qui l'ont une fois contemplé, de même que, suivant une croyance populaire, l'eau de la fontaine Trévi ramène à Rome ceux qui ont une fois trempé leurs lèvres dans ses ondes. A droite, la ville de Genève, tantôt disparaissant à midi dans le miroitement du soleil dont les rayons se reflètent dans ses clochers de zinc, tantôt dessinant vers le soir la ligne de ses maisons blanches sur le ciel rougeâtre; vis-à-vis la côte de Savoie, la lourde masse des Voirons étalant ses pentes entrecoupées de bois de sapins et de pâturages, le château de Beauregard, dont l'aspect sévère semble fait pour servir de cadre à cette mâle figure d'*un Homme d'autrefois*, si bien décrite par son arrière-petit-fils, et rappelle en face de Coppet les souvenirs d'un monde si différent; à gauche, enfin le lac, le beau lac dans toute son étendue, déployant vers Lausanne la nappe unie de ses eaux bleues. Cependant celui qui, sans pénétrer dans la maison, aurait dirigé ses pas vers le parc, attiré par l'ombre et la fraîcheur, celui-là pourrait en s'y promenant se croire à cent lieues du lac et des montagnes. Deux grandes allées droites, derniers vestiges d'un parterre à la française, lui diraient que ce parc a été dessiné dans un temps où l'on ne regardait point autour de soi, et où l'on cherchait surtout dans la promenade le plaisir de la conversation à l'ombre. Aussi s'étonnerait-il moins que de grands arbres, ces arbres que Mme de Staël appelait des « amis témoins de sa destinée, » ferment la vue de tous côtés, et laissent à peine apercevoir par quelques rares percées les pentes violettes du Jura. Ce qu'était au reste, il y a cent ans, le château de Coppet, il l'est encore aujourd'hui, car pas une pierre n'en a été changée. Sans doute bien des habitations plus modernes élèvent sur les coteaux qui avoisinent le lac des constructions plus somptueuses, ou déroulent vers ses bords des pelouses plus riantes. Mais lorsque, les yeux encore éblouis ou charmés, on pénètre dans cette cour intérieure silencieuse et sombre, lorsqu'on franchit sur-

tout le seuil de la maison dont quelques pièces conservent intacte l'empreinte du passé et semblent prêtes à recevoir leurs hôtes d'autrefois, on ne saurait refuser à cette vieille demeure, comme aux souvenirs qu'elle rappelle, le charme et la mélancolique grandeur des choses qui ne sont plus.

II.

Lorsqu'à la fin de septembre 1790 une chaise de poste débarqua M. et Mme Necker dans la cour de Coppet, l'impression un peu triste qu'on éprouve toujours en pénétrant par un jour d'automne dans une habitation depuis longtemps inoccupée dut être singulièrement aggravée par leurs dispositions intérieures. M. Necker s'était vu vilipendé par ses adversaires, abandonné par ses amis, renié par le pays qu'il avait adopté. Mme Necker, de son côté, ne pouvait manquer de sentir douloureusement le contraste entre ce retour à Coppet et le premier séjour qu'elle y avait fait quelques années auparavant, alors qu'aux témoins de sa difficile jeunesse elle s'était montrée riche de tous les bienfaits du présent et de toutes les promesses de l'avenir. Aussi, à peine arrivés et installés, M. Necker dans un appartement qui regardait vers Genève, Mme Necker dans une grande et obscure chambre dont les fenêtres avaient vue sur le parc, s'étaient-ils appliqués tous deux à chercher les consolations que leur nature diverse comportait, M. Necker dans le travail, Mme Necker dans l'amitié.

En prenant la plume aussitôt après son arrivée à Coppet, M. Necker était obligé d'avouer « que le respect qu'il avait religieusement rendu à l'opinion publique s'était affaibli depuis qu'il l'avait vue soumise aux artifices des méchans et trembler devant les mêmes hommes qu'autrefois elle eût fait paraître à son tribunal pour les vouer à la honte et les marquer du sceau de sa réprobation. » C'était cependant à l'opinion publique qu'il s'adressait lorsque, dans son *Essai sur l'administration de M. Necker par lui-même*, il entreprenait la justification de sa conduite dans les circonstances difficiles qu'il venait de traverser. Aussi ne faut-il chercher dans cet *Essai* ni une histoire complète des premiers temps de la révolution, ni même un récit détaillé des actes de M. Necker. Mais je me permets de recommander la lecture de cet ouvrage un peu oublié à ceux qui mènent aujourd'hui la campagne de réaction historique contre la constituante. Ils auront la satisfaction d'y trouver, exprimées parfois sur un ton assez acerbe, la plupart des attaques qu'ils dirigent aujourd'hui contre l'œuvre des législateurs de 89 et l'indication très sagace des côtés fragiles de cette œuvre.

Mais, si bien fondées que soient les critiques de M. Necker, le ressentiment personnel qu'il laisse percer leur enlève cependant quelque peu de leur autorité, et cet *Essai* ne saurait avoir la valeur d'un ouvrage historique ou politique.

Il n'en est pas de même de son *Étude sur le pouvoir exécutif dans les grands états*, à laquelle il mettait la main, dès son premier ouvrage terminé, et qu'il fit paraître au commencement de l'année 1792. M. Nourrisson, dans une étude sévère jusqu'à la malveillance qu'il a consacrée à M. Necker, convient cependant que cette étude est une de celles où M. Necker a déployé le plus de sagacité politique et qu'elle le classe au rang des publicistes. Ce n'est pas seulement, en effet, une démonstration très solide des périls auxquels la constitution de 1791 exposait la France. C'est encore une analyse très fine des vices inhérens à la démocratie pure, et une prédiction très juste des conséquences auxquelles son triomphe ne peut manquer d'entraîner un grand pays. Comme, en matière aussi générale, ce qui est vrai dans un siècle l'est encore dans un autre, on pourrait appliquer au spectacle que nous voyons se dérouler sous nos yeux plus d'un passage détaché de l'ouvrage de M. Necker. N'avons-nous pas eu l'occasion de juger combien est fidèle cette peinture d'une assemblée qui veut se rendre permanente et omnipotente :

Vingt-quatre mois de séances suffiront à peine pour laisser le temps à chaque député d'avoir place dans le logographe et pour faire arriver dans son district ou sa municipalité quelques paroles de lui un peu remarquables. Sur les sept cent quarante-cinq, il y en aura sept cent quarante peut-être absolument neufs à la gloire. Il faudra bien qu'ils s'essaient à cette conquête; il faudra bien qu'ils jouissent, les uns de leurs succès, les autres de leurs espérances, les autres de leur part au triomphe commun. Ajouterons-nous que les dix-huit francs par jour, exactement payés, seront peut-être aussi un lien imperceptible? C'est un simple soupçon, mais la chose est possible. Et quel plaisir encore pour tous ces messieurs de donner des ordres à leur premier commis le roi de France! Quel plaisir encore de faire apparaître au coup de sifflet tous les ministres à la barre! Ah! jamais on ne pourra quitter de plein gré ces fonctions enivrantes,.. et comme les affaires vont chercher la puissance réelle quand l'accès vers cette puissance est toujours ouvert, c'est à l'assemblée nationale que tout le monde s'adressera, et cette assemblée, en se résignant facilement à l'accroissement de sa domination, deviendra chaque jour davantage le point de réunion de tous les genres de pouvoir. Elle réservera seulement au gouvernement les objets d'une décision épineuse ou désagréable et se ménagera le moyen de le censurer à coup sûr.

Ne pourrait-on point également inviter quelques-uns, non point de nos sept cent quarante-cinq, mais de nos cinq cent trente députés à méditer ces réflexions sur le caractère éphémère de la popularité?

Les grands embarras surtout viendront lorsque, tous les genres de pouvoirs une fois réunis entre les mains d'hommes élus par la nation, les représentans du peuple, en possession de toutes les autorités, auront seuls à compter avec lui et ne pourront plus le distraire de ses plaintes en fixant comme aujourd'hui toutes ses pensées sur les ennemis dont il est environné et sur les combats qu'il faut leur livrer. La victoire une fois reconnue, la toute-puissance une fois avouée, ces excuses ne seroient plus admissibles. On charmeroit ce peuple encore quelque temps en le louant, en lui apprenant qu'il s'est levé majestueusement, qu'il a pris une superbe attitude, que l'univers le contemple, que l'univers l'admire. Mais il est un terme aux promesses et aux espérances, car la nature des choses est sourde et muette, et le langage de l'hypocrisie ne peut rien contre elle. On éprouvera donc tôt ou tard qu'il est impossible de faire à vingt-six millions de souverains un sort proportionné à leurs prétentions et à leur dignité; et lorsqu'ils remarqueront, la plupart, que leur sort n'est point changé, lorsqu'ils s'apercevront que la pluie continue à se glisser dans leurs réduits, que les vents soufflent encore à travers leurs cloisons, que le prix du pain et le tarif des salaires ne sont point dans leur dépendance, ils croiront avoir été trompés; ils prêteront l'oreille à de nouvelles séductions, et leurs derniers amis, leurs derniers chevaliers, verront comme les autres leur autorité renversée.

Louis XVI était encore sur le trône au moment où parut l'ouvrage de M. Necker, mais la surveillance étroite qui depuis la tentative de Varennes était exercée sur lui, se resserrait chaque jour davantage. M. Necker voulut, dans ces circonstances, faire parvenir au souverain qu'il avait servi avec un dévoûment souvent mal apprécié, un nouvel hommage de ses sentimens, et il lui adressa son ouvrage en l'accompagnant de la lettre suivante :

Je désire avec ardeur que cet ouvrage, absolument nécessaire pour ma défense, obtienne l'approbation de Votre Majesté. Elle y verra quelquefois l'expression des sentimens que je professerai pour sa personne jusqu'à la fin de ma vie. Il n'est aucun instant du jour où mes regards attendris ne se tournent vers le plus vertueux des princes et le plus malheureux des monarques, et je partage tous les détails de sa situation avec la plus profonde douleur.

Louis XVI ne répondit point à cette lettre, et, sans doute, livré tout entier aux tristesses et aux périls de sa situation, il n'eut guère la curiosité ni le temps de jeter un coup d'œil sur l'œuvre de son ancien ministre. Mais si quelques-unes des pages du livre passèrent sous ses yeux, il dut être touché du ton dont, à plusieurs reprises, M. Necker y parle de son ancien maître. Jamais, en effet, dans aucun des ouvrages qu'il a publiés soit avant, soit après la mort de Louis XVI, M. Necker n'a manqué une occasion de rendre témoignage en termes émus aux vertus, à la droiture, aux intentions patriotiques du prince qu'il avait servi; jamais non plus il n'a laissé percer l'ombre d'un sentiment d'amertume, inspiré par le souvenir des préventions contre lesquelles il avait toujours eu à lutter, de l'abandon dont à deux reprises il avait été victime, et du peu de reconnaissance dont avaient été payés ses derniers efforts. Tel n'était pas toujours le ton dont on s'exprimait sur le compte de Louis XVI dans le monde des émigrés, et la différence entre les deux langages montrerait au besoin que les serviteurs les plus intransigeans (pour employer un mot à la mode) ne sont pas toujours les plus respectueux.

Tandis que M. Necker, encore dans la pleine vigueur de l'esprit, continuait de demander au travail les consolations qu'il ne refuse jamais, Mme Necker, plus jeune que son mari de plusieurs années, voyait au contraire lui échapper toutes les ressources auxquelles elle aurait pu s'adresser pour fortifier son courage. Avant même que les derniers événemens dont elle avait profondément ressenti le contre-coup eussent achevé de détruire sa santé déjà ébranlée, sa faiblesse croissante l'avait forcée à se retirer peu à peu du train du monde, et certaines réflexions qu'on trouve éparses dans ses œuvres montrent qu'elle n'avait pas laissé de ressentir la tristesse de cette vieillesse précoce : « Lorsqu'on est vieille, dit-elle quelque part, il faut travailler à se supporter soi-même, à plus forte raison à se faire supporter aux autres; » et dans un autre endroit : « La vieillesse des femmes n'est supportable dans ce monde qu'autant qu'elles n'y remplissent point d'espace, qu'elles n'y font point de bruit, qu'elles ne demandent aucun service, qu'elles rendent tous ceux qui dépendent d'elles, et qu'elles ne se montrent que pour le bonheur des autres. Lorsqu'on est vieille et qu'on a rempli sa tâche sur la terre, il faut considérer comme assez bien employé le temps qu'on passe sans faire de fautes, sans ennui et sans douleurs. »

Ce qui devait encore aggraver le sentiment un peu triste exhalé dans ces lignes, c'est qu'à cette femme, dont l'amitié avait rempli la vie, une rigueur particulière de la destinée avait enlevé tous ceux qui, par leur attachement passionné, l'auraient aidée à traverser cette

seconde et pénible phase. Lorsque Mme Necker avait acquis Coppet, Thomas, qui avait toujours eu horreur de Paris et le goût de la solitude, formait le projet d'acheter une petite maison dans le village et de s'y établir auprès d'elle. « Je serois auprès de vous, écrivait-il, je pourrois vous voir tous les jours et à toutes les heures que vous auriez de libres. Je serois votre vassal et celui de M. Necker, et jamais féodalité ne m'auroit paru plus douce. » Mais Thomas avait disparu, et ce charmant projet de vasselage, comme l'appelait Mme Necker, avait été détruit par le souffle de la mort. Elle ne retrouvait pas non plus en Suisse celui dont elle avait reçu, auquel elle avait porté, dès sa jeunesse, tous les tendres sentimens qu'une femme sûre d'elle-même peut porter et recevoir dans l'amitié. Il y avait déjà près de deux ans que Moultou était mort, et de quelque côté que Mme Necker se tournât, elle ne trouvait plus que des souvenirs. C'était à ces souvenirs qu'elle se rattachait avec passion, soit que par d'affectueuses lettres elle pressât la veuve de Moultou, ses filles, sa belle-sœur, la Gothon chérie d'autrefois, de faire à Coppet de longs séjours, soit que, remontant plus loin encore dans le passé, elle se reportât vers les temps de sa première jeunesse, dont la scène était si voisine, au risque d'ébranler des cordes toujours vibrantes dans son cœur. — On se souvient peut-être de l'affection passionnée que Suzanne Curchod portait à sa mère, du désespoir où sa mort inopinée l'avait plongée et des reproches qu'elle s'adressait à elle-même d'avoir troublé par les inégalités de son humeur les derniers jours d'une vie si chère. L'aiguillon de ce remords, dont elle s'exagérait singulièrement la gravité, n'avait jamais cessé (ses papiers intimes en font foi) de harceler une conscience scrupuleuse jusqu'à la minutie, et c'était sans doute oppressée par ses regrets qu'elle écrivait un jour cette pensée, où l'on croirait entendre l'écho d'un cœur brisé : « Il est des souvenirs si tendres et si douloureux qu'ils font le sort de toute une vie. » Aujourd'hui qu'après bien des vicissitudes le sort la ramenait dans des lieux si proches de ceux où s'était écoulée sa jeunesse, alors qu'une heure à peine la séparait de ce presbytère de Crassier, témoin des joies et des épreuves de son adolescence, les souvenirs du passé ne pouvaient manquer de se réveiller chez elle dans toute leur force, et elle devait chercher à faire revivre et à perpétuer ces souvenirs dans la forme qui était celle du temps. A peine arrivée à Coppet, elle s'occupait à ériger dans le temple du village un monument à la mémoire de ses parens, et sur le socle de ce monument qui existe encore aujourd'hui, elle faisait graver une inscription où elle cherchait à perpétuer la mémoire de leurs vertus et de ses regrets. De nos jours, le mode n'est plus guère aux inscriptions de cette nature,

et rien ne fait sourire comme ces vains efforts de l'homme pour lutter contre le temps et l'oubli. Faut-il croire qu'à une époque où l'on vit si vite, cette lutte même ait été reconnue comme impossible, et que chacun de nous préfère concentrer en lui-même l'intérêt de sa vie au lieu de s'attarder à d'inutiles regrets?

Il y avait cependant bien près de Coppet quelqu'un avec qui Mme Necker pouvait s'entretenir encore du passé, d'un passé auquel le temps avait enlevé toute l'amertume du ressentiment et laissé toute la douceur du souvenir : c'était Gibbon. Depuis longtemps Lausanne était devenue pour Gibbon comme une seconde patrie. C'était là qu'après une incursion heureusement courte dans la politique, il était venu chercher le loisir et le calme nécessaires à ses longs travaux; là il avait immortalisé son nom en écrivant cette triste et éloquente histoire de la décadence d'un peuple qui n'a pas su trouver dans le respect de ses grands souvenirs un remède à ses divisions intérieures; là il venait encore chercher un repos studieux à l'ombre de ce même berceau d'acacias, sous lequel, sa grande œuvre achevée, il s'était promené avec mélancolie, comme quelqu'un qui vient de se séparer d'un ami. Aussi Mme Necker, qui déjà l'avait retrouvé en Suisse quelques années auparavant, avait-elle hâte de lui adresser un nouvel et amical appel. Gibbon se rendit à cet appel avec un empressement qui put tromper Mme Necker, et il vint, au mois d'octobre 1790, passer quelques jours à Coppet. Mais elle aurait été singulièrement déçue et froissée si elle avait pu savoir en quels termes Gibbon rendait compte de sa visite à son ami lord Sheffield :

J'ai passé quatre jours au château de Coppet avec Necker. J'aurois voulu pouvoir mettre son exemple sous les yeux de tout jeune homme travaillé par le démon de l'ambition. Ayant à sa disposition tout ce qui peut assurer le bonheur privé, il est le plus malheureux des êtres vivans. Le passé, le présent, l'avenir lui sont également odieux. Lorsque je lui suggérois quelques distractions domestiques, lire, bâtir, il me répondoit sur le ton du désespoir : « Dans l'état ou je suis, je ne puis sentir que le coup de vent qui m'a abattu. » Mme Necker a extérieurement meilleure attitude, mais *le diable n'y perd rien.*

Ami aussi peu sensible qu'il avait été amant peu fidèle, c'était là tout ce que Gibbon trouvait à dire sur le compte d'amis qui lui avaient fait accueil au temps de leur prospérité. Cependant il renouvelait assez fréquemment ces visites, et un commerce plus intime devait l'amener à rendre meilleure justice à M. Necker :

Je me suis formé de M. Necker une opinion beaucoup plus favorable

qu'autrefois. Dans l'intimité, il se départ de sa réserve et de sa mélancolie. J'ai été à même de mieux juger de son esprit, et tout ce que j'en ai vu est honnête et droit. Il a été surpris par l'ouragan, il s'est trompé de route dans le brouillard, mais je me demande si, dans une situation aussi périlleuse, aucun homme aurait pu mieux faire.

Mais de Mme Necker elle-même il n'est plus jamais question dans les lettres de Gibbon, et la ténacité de ces illusions que les femmes sont sujettes à conserver sur les hommes qui les ont aimées (leur eussent-ils été infidèles), put seule lui dissimuler que ce n'était pas là l'ami dont son cœur avait besoin. Sauf les quelques visites de Gibbon, la vie qu'on menait à Coppet était singulièrement solitaire. Le flot des émigrans, chaque jour plus nombreux, passait cependant bien près d'eux. Les uns traversaient Genève, pour de là gagner Turin et la petite cour du comte d'Artois; les autres s'établissaient à Lausanne ou sur la côte du pays de Vaud, pour y attendre la fin de ce qu'ils appelaient la *giboulée*. Là, tout entiers à leurs espérances, à leurs chimères, à leurs ressentimens, ils menaient cette vie d'héroïsme et de frivolité dont le récit excite à la fois l'impatience et l'admiration. Mais ils avaient frappé Coppet d'interdit, et celui d'entre eux qui aurait rendu visite à l'ancien ministre de Louis XVI aurait été considéré comme un traître à son roi et à sa cause. « Il n'y a pas un Français, écrivait Gibbon à lord Sheffield, qui voudrait mettre le pied chez M. Necker. » Leur solitude demeura donc absolue jusqu'au moment où Mme de Staël, chassée de France par les événemens, vient définitivement s'établir auprès d'eux.

Mme de Staël avait fait à ses parens une première visite, peu de temps après leur arrivée, au mois d'octobre 1790. Elle ne se plut guère à Coppet, mais dans sa pensée le séjour qu'y faisaient ses parens ne devait être que momentané; elle se berçait encore d'illusions que l'avenir ne devait pas tarder à démentir, et caressait l'espoir de ramener bientôt son père à Paris. Aussi écrivait-elle à son mari en lui dépeignant la vie qu'ils menaient à Coppet :

Nous possédons dans ce château l'aimable Formier (1) et M. Gibbon, l'auteur de l'*Histoire du bas-empire*, l'ancien amoureux de ma mère, celui qui vouloit l'épouser. Quand je le vois, je me demande si je serois née de son union avec ma mère; je me réponds que non et qu'il suffisoit de mon père seul pour que je vinsse au monde. Mon Dieu! que j'ai

(1) Il est assez souvent question de ce Formier dans les journaux intimes de Mme Necker, et des conseils qu'il lui donnait. J'incline à croire, sans en être sûr, que c'était un ministre protestant qui était quelque peu le directeur de conscience de Mme Necker.

besoin qu'il revienne à Paris, mon père! L'air de ce pays-ci ne lui convient pas. Il est, en effet, très contraire aux dents, et depuis quatre jours une énorme fluxion le retient dans sa chambre; il est mélancolique, mais bon et sensible comme je l'ai toujours trouvé. Je me surprends souvent les yeux baignés de larmes en contemplant ce majestueux exemple des vicissitudes humaines, de l'amour et de l'ingratitude d'une grande nation; mais je tâche de lui cacher un sentiment qui pourroit l'affaiblir. Il m'appeloit ce matin : Roger Bontemps, et je le laissois dire. Je suis bien loin cependant d'être gaie de la gaieté du bonheur, et jamais peut-être je ne me suis sentie aussi profondément mélancolique. Ce pays-ci ne me plaît pas du tout; quoique je réussisse assez parmi les Genevois, j'ai besoin de me commander de chercher à plaire; tu conviendras que ce n'est là mon état naturel. J'ai fort envie de revenir à Paris et surtout de m'assurer que mon père y retournera. Adieu, mon cher ami.

Cependant les événemens se précipitaient en France et paraissaient marcher de plus en plus rapidement vers une solution fatale. Plus les circonstances s'aggravaient et plus aussi le séjour de Coppet devenait pénible à Mme de Staël. Cette tranquillité factice faisait un contraste trop fort avec les troubles du dehors et avec les agitations de sa propre pensée. « On vit ici, écrivait-elle, dans un silence, dans une paix infernale; on frémit, on se meurt dans ce néant. » Aussi bientôt n'y pouvait-elle plus tenir et elle retournait à Paris auprès de son mari, qui continuait à y représenter le cabinet de Stockholm. M. de Staël commençait cependant à sentir sa situation singulièrement ébranlée. Gustave III, qui s'était mis à la tête du mouvement contre-révolutionnaire en Europe, ne pouvait pardonner à son ambassadeur l'enthousiasme dont il n'avait pu se défendre pour les premiers actes de la constituante et peut-être aussi la fermeté avec laquelle, dans ses dépêches, il continuait à déclarer chimériques tous les projets de la contre-révolution en France. Bientôt ce refroidissement se changeait en une disgrâce ouverte, et M. de Staël informait son beau-père qu'en dépit du fameux engagement pris par Gustave III dans le contrat de mariage de Mlle Necker, ses fonctions d'ambassadeur de Suède à Paris venaient de lui être retirées (1) :

Paris, ce 16 janvier 1792.

J'ai eu, monsieur, pendant quelques momens, l'espérance de voir

(1) Après la mort de Gustave III (mars 1792), les fonctions d'ambassadeur de Suède furent rendues à M. de Staël par le duc de Sudermanie, depuis Charles XIII, qui était alors régent

disparoître les dangers qui me faisoient craindre de perdre ma place; mais j'ai été, comme vous le savez déjà, trompé dans mon attente. Tous mes efforts étant restés infructueux, il a bien fallu succomber, puisque la combinaison des choses rendoit ma chute nécessaire. Le roi ne m'a point parlé des dédommagemens qu'il juge convenables de me donner et encore moins des marques de satisfaction que j'ai peut-être mérité : pas un mot, ni pour ma pension, ni pour payer le loyer de ma maison, ni pour aucune justification. Mes amis me disent que tout s'arrangera si j'ai de la patience, et surtout si je ne donne aucune marque de mécontentement. J'ai suivi leurs conseils, mais je crois en même temps que ma présence en Suède devient de la plus urgente nécessité, car, selon la marche ordinaire de ce monde, les amis ont moins d'activité que n'en ont ceux qui s'occupent à nuire.

M. de Staël continuait en insistant sur les raisons qui rendaient nécessaire son départ pour la Suède, et il terminait en disant :

Vous avez eu la bonté de me dire, monsieur, dans votre dernière lettre, que je trouverois un asile près de vous. J'ai été touché jusqu'au fond de mon cœur de tout ce que cette offre renfermoit de sensible pour moi. J'ose vous assurer avec vérité que je préférerois à tout ce que le monde présente de plus séduisant de passer ma vie près du grand homme dont j'admire et aime également le génie et la vertu. Je n'aurois d'autre regret que de sentir à chaque instant que je ne pourrois rien faire pour son bonheur, tandis qu'il feroit tout pour le mien.

Cet asile que M. Necker offrait à son gendre, il aurait désiré également que sa fille en profitât. Mais Mme de Staël ne pouvait encore prendre son parti de quitter Paris. Il en coûtait trop à son amour passionné pour la France de paraître en ce moment suprême se désintéresser de ses destinées, à sa fierté de suivre l'exemple de ces fugitifs de la première heure, contre lesquels elle s'était élevée si fort, à son courage d'abandonner des amis auxquels elle pouvait encore être utile en leur offrant un asile sous le toit de l'ambassade de Suède, et en leur procurant des passeports qu'elle sollicitait pour eux comme pour des compatriotes de son mari. C'est à son séjour obstiné dans Paris que nous devons ces belles pages des *Considérations sur la révolution française*, où elle décrit si éloquemment la marche de la révolution et où, revenue des illusions de sa jeunesse sans en avoir abjuré les opinions généreuses, elle fait à chacun la part si équitable. Le spectacle auquel elle assistait avait singulièrement changé ses sentimens, et à l'irritation qu'elle ressentait autrefois contre les *aristocrates*, lorsqu'ils refusaient de prêter l'oreille aux argumens de M. Necker, avait suc-

cédé une indignation virulente contre ces jacobins fanatiques qui étendaient sur la France le réseau de leur tyrannie. Le ressentiment qu'elle avait éprouvé contre la famille royale à la suite du premier exil, puis de l'abandon de son père, avait fait place à une compassion profonde pour les affronts qu'une assemblée sans grandeur et sans courage faisait endurer au roi, et pour les mesquines humiliations de la captivité où, depuis la fuite de Varennes, toute la famille royale était tenue. Cette compassion ne s'exhalait pas en lamentations stériles. Un jour, Mme de Staël fit venir Malouet et lui soumit un plan qu'elle avait formé pour l'évasion du roi et de la reine. Elle voulait acheter une terre qui était à vendre près de Dieppe. Elle s'y rendrait deux fois, emmenant à chaque fois avec elle, outre son fils qui avait l'âge du dauphin, un homme qui aurait à peu près la taille du roi, et deux femmes, dont l'une à peu près semblable à Marie-Antoinette, l'autre à Mme Élisabeth. Au troisième voyage, elle aurait laissé son fils à Paris et emmené toute la famille royale. Mais la reine refusa d'entrer dans ce projet. L'excès du malheur avait jeté comme un voile devant ses yeux, et, à travers ce voile, elle ne savait plus distinguer entre ses véritables ennemis, acharnés à sa perte, et ceux qui avaient pu, au début de la révolution, blâmer la politique de la cour, mais qui avaient horreur des crimes qui se préparaient. Quelques jours après survenaient les événemens du 20 juin, puis ceux du 10 août. Mme de Staël demeura à Paris jusqu'au 1er septembre, moins occupée de se mettre en sûreté que de sauver ses amis, dont plusieurs, entre autres MM. de Lally et de Jaucourt, lui durent la vie. Elle quitta enfin Paris le jour où commençaient les massacres, et arriva à Coppet au commencement de septembre 1792.

Si les quelques semaines de son premier séjour à Coppet avaient été déjà singulièrement pénibles à Mme de Staël, que fut-ce de cette vie nouvelle, dont la paisible uniformité contrastait si fort avec les émotions et les dangers auxquels elle échappait! Il n'y a point pour les natures actives et généreuses d'épreuve plus difficile à supporter que celle d'une inaction et d'une sécurité factices au milieu des périls publics. Ce petit coin du pays de Vaud devait jouir quelques années encore, entre la France livrée à l'anarchie, la Savoie et le territoire de Genève, bientôt envahis par les armées révolutionnaires, d'une tranquillité qui en faisait un port de refuge singulièrement envié. Mais c'était cette tranquillité même qui pesait à Mme de Staël et qui lui arrachait des cris d'un ennui éloquent. Parfois, au milieu de cette oasis silencieuse, elle regrettait Paris, où l'échafaud se dressait déjà en permanence et elle était tentée d'y retourner, entraînée par le plus noble des mobiles, celui de rendre service aux amis qu'elle y avait laissés.

J'ai toute la Suisse, écrivait-elle à son mari, dans une magnifique horreur. Quelquefois je pense que, si l'on étoit à Paris avec un titre qu'ils fussent obligés de respecter, on pourroit rendre service à un grand nombre d'individus, et cet espoir me feroit tout braver. Je vois avec un peu de peine que ce qui me convient le moins au monde, c'est la vie champêtre et paisible dont je me trouve affublée. J'ai renvoyé mes chevaux par économie et parce que je sens un peu moins ma solitude quand je ne vois personne... Quel horrible fléau que la démocratie à la française!

Cependant les événemens suivaient en France leur cours sanglant, et l'affreux spectacle auquel elle assistait de loin ébranlait par momens chez Mme de Staël les sentimens qui semblaient avoir poussé les plus profondes racines en son cœur : son amour pour la France, et sa foi dans le triomphe du bien par la liberté. C'est dans un de ces momens de trouble qu'elle écrivait à son mari, qui était toujours à Stockholm :

Voilà une grande nouvelle, c'est la prise de Toulon (1). Tu as le plaisir de l'avoir prévue, mais n'es-tu pas cependant confondu de cet accord constant de succès et de crimes, et ce spectacle ne te plonge-t-il pas dans un scepticisme douloureux sur tous les sentimens, les idées et les calculs? Veux-tu que je te dise à quel résultat me conduisent ces événemens? A avoir de l'argent en Amérique le plus que nous pourrons et affranchir notre situation. Liberté, fortune et amitié, voilà tout ce qu'il faut sauver. Un beau climat, de la musique, une douce réunion, voilà les seuls liens dont la France n'a pas désenchanté. Il ne reste plus même dans les autres pays ni rang, ni gloire, ni dignité : ce gouffre a tout englouti. Cependant cette prise de Toulon pourra renverser M. Pitt, l'Angleterre m'en plaira mieux. Je suis bien impatiente aussi de ce que tu me diras de Copenhague. Nous pourrions nous y arranger, mais le parti pour lequel j'ai l'éloignement le plus décidé, c'est de te voir jouer un rôle en Suède. C'est quelque chose de pareil au sort de mon père que tu te préparerois. S'opposer aux progrès des lumières, c'est se perdre; s'y prêter, c'est mettre son nom à la tête d'une histoire de sang et de malheur. Si tu me permets d'avoir un avis, c'est sur cette chance de destinée qu'il est le plus fortement prononcé.

S'il y avait certains jours où le courage manquait à Mme de Staël et où la désespérance semblait la gagner, rien ne parvenait à abattre l'intérêt qu'elle portait à ses amis de France et l'énergie avec laquelle

(1) Toulon fut repris aux Anglais le 19 décembre 1793.

elle s'efforçait de venir à leur secours. A peine arrivée à Coppet, elle s'était ingéniée à trouver un nouveau moyen de leur être utile. Laissons-la, dans une lettre, exposer elle-même en quoi consistait ce moyen auquel plus d'un Français a dû la vie :

Tout le secret de cette entreprise suisse est fort simple. On choisit une femme dont le signalement est pareil, elle prend un passeport pour aller et revenir de Paris pour une affaire de commerce; la femme suisse va à Paris, fait viser son passeport en entrant à la frontière, va à sa section et à la commune de Paris faire apposer des *visa* pour repartir et cède son passeport, son extrait de baptistaire, ses lettres de bourgeoisie, tous ses papiers qui l'attestent Suisse, à la dame qu'on veut sauver. En passant par une autre route, rien ne peut faire qu'on soit arrêté; il n'y a pas eu encore d'exemple d'un tel malheur, mais dans ce cas même, j'ai promesse d'un excellent homme, qui commande le cordon de la frontière suisse, de réclamer comme Suisse, et telle est la singulière coquetterie des François pour les Suisses qu'ils ont relâché et renvoyé, sur la demande d'une simple commune, un homme qui avoit un passeport suisse si mal arrangé qu'il étoit impossible de n'être pas sûr qu'il étoit François.

Ce moyen peut s'épuiser si on ne l'employoit que dans un an; mais, soit qu'*ils* l'ignorent, soit qu'*ils* soient bien aises qu'on se déporte soi-même, il n'y a pas un mot de dit nulle part qui puisse inquietter. Je l'ai inventé la première fois pour Matthieu et François (1). Ce secret très simple, depuis les Lyonnais s'en sont servis et il n'a jamais manqué. Il est impossible de vous prouver que vous n'êtes pas Suisse, surtout quand vous avez un compagnon vraiment suisse qui vous protège. La femme suisse envoyée cache dans sa poche ou se fait envoyer sûrement un passeport non visé sur lequel elle contrefait comme elle peut les *visa* de la frontière, retourne à la commune après le départ de la dame et n'est pas reconnue en changeant de costume et présentant un autre nom suisse. Véritablement elle ne craint rien, ou du moins court un risque pour de l'argent comme la moitié du monde. Un homme est moins cher à sauver parce qu'on n'envoye qu'un homme et que pour une femme il faut l'homme et la femme.

La lettre dont on vient de lire un fragment était adressée à la princesse d'Hénin, que nous allons voir jouer un rôle assez actif dans la généreuse entreprise de Mme de Staël. La princesse d'Hénin appartenait au petit groupe de ces femmes qui, dans des

(1) Il s'agit ici du vicomte Mathieu, depuis duc de Montmorency, qui fut l'ami de Mme Récamier, et du comte François de Jaucourt, qui fut un instant ministre sous la restauration.

temps moins agités, s'étaient éprises d'un bel enthousiasme pour M. Necker et pour ses réformes. Elle était née de Mauconseil, fille d'un ancien page de Louis XIV et d'une mère dont la beauté avait été distinguée par Louis XV. Elle avait épousé ce prince d'Hénin qu'on appelait, à cause de sa petite taille, « le nain des princes » et qui avait voué à la célèbre comédienne Sophie Arnould une fidélité si singulièrement placée.

Notre tante d'Hénin, dit la vicomtesse de Noailles dans une notice consacrée par elle à sa grand' mère la princesse de Poix (1), avait été belle, à la mode, et, je pense, un peu coquette. Fille unique, très jolie, riche et passablement enfant gâtée, elle resta toute sa vie volontaire, impétueuse, irascible, mais avec tout cela si bonne, si généreuse, si dévouée à ses amis et aux nobles sentimens, et puis si spirituelle, et par suite de son extrême naturel, si parfaitement originale qu'elle excitait constamment l'affection, l'admiration et en même temps la gaîté. Sa réputation fut attaquée en deux occasions, d'abord au sujet du chevalier de Coigny et ensuite du marquis de Lally-Tollendal. La première de ces médisances fut à peine fondée; la seconde devint respectable, car il s'ensuivit une amitié dévouée qui dura jusqu'à la mort de ma tante, devenue fort pieuse, plusieurs années avant la fin.

Bien que M. de Lally-Tollendal eût sans doute fait passer dans l'âme de son amie quelque chose de la chaleur communicative de son enthousiasme et qu'elle eût applaudi, comme Mme de Staël, aux premiers épisodes de la révolution, cependant la princesse d'Hénin n'avait pas tardé à s'effrayer du train dont marchaient les choses et elle avait été une des premières à se réfugier en Angleterre. C'était de là qu'elle allait concerter ses efforts avec ceux de Mme de Staël pour faire parvenir à ceux de leurs amis qui n'avaient pu encore s'échapper de France, espoir, secours et moyens de délivrance. Grand était assurément le nombre de ceux auxquels pouvait s'adresser leur sollicitude, mais, parmi ces prisonniers, la princesse d'Hénin et Mme de Staël comptaient une amie qui leur était particulièrement chère, c'était la princesse de Poix. La princesse était fille d'un premier mariage du maréchal de Beauvau avec une Bouillon, et belle-fille par conséquent de cette maréchale de Beauvau qui fut pour les Necker une amie si fidèle. Par un de ces arran-

(1) Cette notice qui a été imprimée, mais tirée à un petit nombre d'exemplaires contient de fines observations et de piquans détails sur l'ancienne société française, et sur la renaissance de cette société au retour de l'émigration. Sainte-Beuve, qui en avait eu communication, l'a citée à plusieurs reprises dans ses *Causeries du lundi*, entre autres dans l'article sur le duc de Lauzun. La vicomtesse de Noailles est elle-même bien connue des lecteurs de la Correspondance de Jean-Jacques Ampère.

gemens de famille qui étaient si fréquens dans l'ancienne société, elle avait, à l'âge de dix-sept ans, jolie, pleine de vivacité et d'esprit, épousé le prince de Poix, fils aîné du maréchal duc de Mouchy, âgé de quinze ans seulement, et si petit pour son âge qu'il fallut, le jour de ses noces, l'asseoir sur une grande chaise pour qu'il fût au niveau de sa femme.

J'ai ouï dire, ajoute la vicomtesse de Noailles dans la notice dont je viens de parler, qu'il étoit impossible à cette époque d'être plus charmante que ne l'étoit ma grand'mère. Son nez étoit aquilin, mais délicat; ses yeux noirs et très couverts; mais ce qui étoit sans égal, c'étoit sa bouche; la bonté, l'intelligence, la fierté, et par-dessus tout un sens exquis du goût s'y manifestoient avec autant de force que de grâce. Son col et sa gorge étoient superbes; enfin, malgré les imperfections de sa taille (la princesse de Poix étoit boiteuse depuis sa naissance), toute sa personne, quoique irrégulière, étoit noble et même gracieuse. Il y avoit de l'originalité dans ses gestes comme dans ses expressions; maladroite en toute chose, cette gaucherie lui seyoit, mais ce qui dominoit et illuminoit pour ainsi dire tous ces agrémens, c'étoit une nature élevée, généreuse, grande, si j'ose le dire, qu'on sentoit à tout moment au travers de sa gaîté même, et qui inspiroit à tout le monde l'attrait, l'admiration et la confiance.

C'était cette aimable personne qu'il s'agissait de sauver en dépit de l'étroite surveillance exercée aux portes de Paris comme à la frontière sur les démarches des *aristocrates* et, ce qui était plus difficile encore, en dépit d'elle-même. En effet, soit courage, soit insouciance, soit qu'elle s'exagérât les obstacles que son infirmité aggravée par un état de maladie constant opposait à toute tentative d'évasion, la princesse de Poix demeurait sourde aux sollicitations que ses amis lui faisaient parvenir d'Angleterre ou de Suisse. Elle s'obstinait à demeurer à Paris, où elle était prisonnière dans l'hôtel de Beauvau, sans être gardée à vue, et où elle se trouvait singulièrement solitaire. Son mari avait émigré ainsi que son fils aîné, le comte Charles de Noailles. Son père, le maréchal de Beauvau, était mort en 1793; sa belle-mère, la maréchale, était réfugiée dans sa terre du Val, près de Saint-Germain. Le père et la mère de son mari, le duc et la duchesse de Mouchy, avaient été jetés dans les prisons de la terreur, d'où ils ne devaient sortir que pour monter sur l'échafaud. La princesse de Poix vivait donc seule avec un enfant de quatorze ans, perdue au fond de ce grand hôtel de Beauvau (1), qui avait été autrefois témoin de réunions si brillantes. C'était de cette situation

(1) L'hôtel de Beauvau est aujourd'hui la résidence du ministre de l'intérieur.

périlleuse qu'il s'agissait de la tirer et quelques lettres de Mme de Staël à la princesse d'Hénin vont nous montrer quelle ardeur elle apportait dans cette entreprise.

Lausanne, ce 8 juin (1794).

Je n'ai pu, malgré vos conseils, m'empêcher de faire dire à l'amie infirme mon opinion sur la facilité de sortir pour elle et pour son fils; elle ne veut pas. Jusqu'au retour du voyageur, je ne saurai rien de plus, je la crois dans une maison de santé. Ah! si elle m'en avoit cru il y a quatre mois! — Je ne suis pas imprudente dans des intérêts pareils; toute ma pensée est tournée vers elle, c'est mon premier sentiment en France et en Suisse, et ce que je proposois étoit *sûr*, à part cependant les difficultés de l'arrestation qui n'existoient pas il y a quatre mois. Sa femme de chambre la sert; vous aurez des détails dans quinze jours ou trois semaines.

Quant à la jeune amie, je la savois aux Anglaises, et cependant on me donne de l'espoir. — Je n'y comprends rien et j'en prends peu. Au moins, le 21 de may elles étoient bien, autant que le style de la poste qui porte sur des objets à mille lieues du vrai peut le faire entendre. Ne vous inquiétez pas de cette malheureuse tentative; il n'y avoit pas une chance d'inconvénient, et tel étoit mon effroi après le sort des malheureuses duchesses (1) que j'aurois donné tout ce dont je dispose sur la terre pour la décider à croire à des moyens qui n'ont encore manqué pour personne, quoique malheureusement ils s'emploient beaucoup aujourd'hui et deviennent ainsi plus chers. Pour les *intérêts* de Malouet, dites-lui que l'homme n'est pas encore revenu; il doit me répondre à de simples questions, attendant sa décision sur une longue lettre de moi. Voilà aussi un mot pour Charles de Noailles. J'ai perdu son adresse, vous lui direz ce qui l'intéresse d'ailleurs.

L'amie infirme dont il est question dans cette lettre, c'est, il est à peine besoin de le dire, la princesse de Poix. Les *intérêts* de Malouet, ce sont sa femme et sa fille, qui étaient demeurées à Verberie, chez Chabanon de Maugris, le frère de l'académicien Chabanon. Quant à la jeune amie détenue aux Anglaises (le couvent des Augustines anglaises transformé en prison), c'était Mme de Simiane, amie intime de la princesse de Poix et de Mme de Staël. Mme de Simiane est encore une de ces femmes de l'ancienne société qu'on voudrait avoir connues, tant elles ont laissé dans la mémoire de leurs contemporains un souvenir de grâce et de séduction.

(1) La maréchale duchesse douairière de Noailles, la duchesse d'Ayen, sa belle-fille, la vicomtesse de Noailles, sa petite-fille, venaient d'être jetées en prison et devaient monter le même jour sur l'échafaud.

Mme de Simiane avoit été, dit la vicomtesse de Noailles, la plus jolie personne de son temps. Je n'ai jamais entendu parler des succès de sa figure à ceux qui en avoient été témoins sans une sorte d'enthousiasme. Quelqu'un disoit *qu'il étoit impossible de la recevoir sans lui donner une fête*. Lorsque je l'ai vue, elle n'étoit plus jeune et moi j'étois enfant; cependant j'ai compris son effet. C'est tout simple; elle avoit été la plus jolie des femmes, elle en étoit aussi la meilleure, et, jusqu'à son dernier jour, sa bonté solide, assaisonnée d'une envie de plaire constante, a produit autour d'elle une sorte d'effet magique.

Mme de Simiane avait fait partie, avant la révolution, de la petite société qui se réunissait à l'ambassade de Suède, et nous allons voir Mme de Staël, dans la suite de sa correspondance avec la princesse d'Hénin, partager sa sollicitude entre elle et la princesse de Poix.

Lausanne, ce 17 juin.

Je vous envoye une lettre toute entière qui contient beaucoup de détails qui ne vous regardent pas, mais je veux que vous voyez les propres paroles. Celui qui l'écrit et a trouvé le moyen de me la faire parvenir sûrement, c'est un jeune homme de ce pays-ci qui ne veut pas recevoir un sol en argent et s'est seulement pris d'un beau sentiment pour moi. Mme de Simiane l'a donné à Mme de Poix, et depuis ce moment, c'est-à-dire depuis six semaines, il la voit de tems en tems, et c'est le seul homme dont elle se sert pour avoir des nouvelles. Il n'est pas soupçonné, ce jeune homme; mais son courage me fait trembler. C'étoit l'ami de Mme de Simiane avant que je le visse; je l'ai reçu d'elle, mais je ne lui écris que pour le rendre prudent. Vous voyez que dans le commencement de sa lettre il me dit *pusillanime*.

Je continue mes notes sur cette lettre. *Stomberg*, c'est François de Jaucourt, avec qui il est *personnellement* lié; les *conducteurs* qu'il nomme sont, en effet, des hommes sûrs, par qui l'on peut communiquer, mais comme ils sont François, je ne m'en suis jamais servie. Le libraire, c'est l'homme envoyé pour Mme de Noailles; je ne lui avois pas donné l'adresse de mon Suisse, parce que je ne voulois pas qu'il parlât à Mme de Poix; elle a voulu le voir. Je n'ai pas besoin de vous dire qui est la *noble et généreuse amie*. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que de bouche elle m'a fait dire que ses femmes de chambre étoient jacobines, ce qui mettoit encore un obstacle au seul projet raisonnable, le départ. Ah! croyez-moi, c'est avec désespoir que je renonce à ce projet, oui, avec désespoir. On peut encore prendre la poste à quelque distance de

Paris où des chevaux envoyés de Suisse vous ramenneroient. Rien n'est facile comme de sortir, et rester... ah! Dieu!

Juste (le second fils de la princesse de Poix) est, comme vous voyez, à la campagne avec Mme de Beauvau. A l'âge de la réquisition, on veut qu'il serve et déserte, c'est la seule manière d'émigrer qui ne compromette pas ses parens. *Le vieux de Lutry*, c'est un homme envoyé pour questionner sur la famille de Malouet. Le *fichu*, c'est une manière sûre d'écrire, et vous voyez que j'attends des explications sur cette énigme : *Vous ne me reverrez qu'avec elle.*

Je suis mortellement inquiette pour la jeune amie (Mme de Simiane). Il faudroit bien qu'un de ses frères vînt ici avec de l'argent et envoyât un homme qui essayât pour elle ce qu'on tente pour Mme de Noailles. Mme de Poix m'a fait demander verbalement un passe-port pour elle (Mme de Simiane), avec son signalement; mais Dieu sait s'il servira. Je ne sais pas comment les parens ne sont pas tous en Suisse; c'est là seulement qu'il y a une chance d'être utile.

Que Charles de Noailles vous montre sa lettre (et vous lui extrairez de ceci ce qui intéresse sa mère). A la Bourbe, Mme de Simiane étoit dans une simple maison d'arrêt; elle a passé dans une prison, c'est très inquiettant. Mme de Poix m'a fait dire aussi que Mme de Simiane craindroit en s'en allant de compromettre l'abbé de Damas (son frère). Ah! mon Dieu! que de vertus — et quel désespoir! — Je ne croyois pas tant aimer Mme de Poix; c'est à présent mon unique pensée. — Ces *personnes* que j'ai envoyées, c'est un homme pour la petite Narbonne, un pour Malouet, un pour Mme de Noailles. Je ne voulois pas qu' ls se concertassent avec mon pauvre Suisse qui m'écrit cette lettre. Celui-là a de l'âme, comme vous voyez, et de l'esprit. Je ne lui ai dit qu'une chose : *Restez pour sauver Mme de Poix et comptez sur tout ce dont je dispose si vous y réussissez dans une époque quelconque.* Vous voyez cependant tous les soins qu'il a pris pour la petite de Narbonne, et jugez par ce récit du détail des persécutions.

A présent, *Verberie et la belle-sœur de votre ami*, c'est Mme de Behotte, *l'intérêt* de Malouet, et l'ami de Berne, c'est Mallet du Pan, qui lui avoit parlé de cette famille. Mon envoyé rapportera, comme vous voyez, le résultat du voyage à Montereau; dès que je le saurai, Malouet peut compter que j'agirai.

Voilà des détails sur la sœur de François, Mme du Cayla, qui est arrêtée à Melun, qui ne doivent point effrayer Malouet. François, quoique très bon et très spirituel, ne sait rien arranger et n'aime pas cependant que personne se mêle de ses affaires. En conséquence, il a *tatillonné* toute cette entreprise à lui tout seul et a adressé son envoyé à son ami, auteur de cette lettre, sans que j'en susse rien.

Dites aussi à Malouet que, si Mme de Behotte veut venir, la femme

suisse n'ira que jusqu'à Montereau et fera voir son passeport, ce qui évitera toutes les difficultés de changement de diligence dont parle mon pauvre ami, qui est aussi l'ami de François; car jamais je ne l'aurois chargé d'aucune autre affaire que de celle de Mme de Poix si je disposois uniquement de lui ou si je pouvois arrêter son zèle.

Faites-vous montrer par Charles de Noailles la lettre que je lui écris. On pourroit se servir pour Mme de Simiane du moyen dont on opère pour Mme de Noailles, mais il faut des parens et beaucoup d'argent pour cela.

Je ne crois pas vous fatiguer par la longueur de ces détails. Vous en avez sûrement besoin. Je saurai, je crois, exactement, des nouvelles de Mme de Poix par ce bon Suisse, qui mande à une marchande de modes ici que sa cousine se porte bien, ce qui me suffit, et arrive. — Je lui enverrai un col écrit en blanc une seule fois, en faisant passer les passeports demandés, pour lui demander une prudence excessive et adjurer son sentiment pour moi de n'avoir qu'une affaire, les intérêts et les ordres de Mme de Poix; il y aura un passeport pour elle à Paris. Vous entendez que ce ne sera pas chez elle, et sous un nom suisse; il servira à la décider dans un moment, s'il y avoit un danger nouveau. Après, il faut envelopper sa tête dans un manteau et souffrir sans remuer.

J'ai sauté une page par étourderie. Vous sentez qu'il ne faut parler qu'à des amis intimes de ces moyens par la Suisse. Je voudrois, ce qui est vilain à dire, que nos amis seuls les sussent. Ils sont du moins instruits à Paris qu'ils peuvent sortir de France, dès qu'ils seront libres, à l'instant où ils le voudront. — La vicomtesse de Laval, qui est arrêtée en province comme Mme de Poix à Paris, viendra avec l'homme que j'ai donné à son fils. — J'ai pris depuis que je ne vous ai vu une grande connoissance des gens du peuple. Ma société habituelle, ce sont des hommes qui font le commerce de la vie. Vous vous ferez aisément l'idée de l'agitation d'une telle conversation. J'ai un Gènevois très habile tout prêt pour Malouet. — Comme de raison, vous instruirez de ma part Mme de Poix, n'est-ce pas, ma chère princesse?

Lausanne, 2 juillet.

Voilà encore, ma chère princesse, des fragmens de lettres qui m'intéressent comme vous jusques au fond du cœur. L'arrivée de mon jeune ami suisse me paroît un événement heureux. Il faut sauver notre amie. Elle m'a fait dire par la femme envoyée pour la jeune Nathalie (la comtesse Charles de Noailles) qu'elle me demandoit un passe-port pour Juste et que, si une seule de ses amies s'échappoit, elle viendroit. Il est clair par cette lettre-ci qu'elle est ébranlée. Ah! mon Dieu, qu'elle

vionne et que la France s'écroule; j'ai fait ce traité avec le malheur, je ne lui demande plus qu'elle; mais que de temps, que de précautions avant de réussir! Si elle veut, je réponds du succès, mais elle se flattera! mais elle se dévouera!

J'ai usé du crédit de Charles pour le passe-port de Mme de la Borde et de Juste; s'il le faut aussi, je prendrai de l'argent pour notre amie, — mais tout le mien est là pour elle. — Comme j'écris à Charles par la Flandre, je ne lui développe pas suffisamment que je m'occupe sans relâche de sauver sa femme. Je saurai par mon jeune ami ce qu'on peut à Paris à cet égard et je lui donnerai une lettre de crédit. Il y a déjà un négociant suisse qui a des moyens et s'est consacré à cette affaire; depuis qu'on peut voyager en poste, il y a plus d'espoir. — Son passeport visé de la commune de Paris est déposé dans un lieu sûr et j'en ai envoyé un autre pour Mme de la Borde afin qu'elles ne fussent pas arrêtées l'une par l'autre. L'ensemble de tous ces frais s'est monté à 160 louis en y comprenant le premier voyage fait il y a quatre mois pour Nathalie. Ce commerce d'humanité a fort renchéri depuis quelque temps. — L'homme envoyé par Malouet est aussi revenu. Voici la réponse. — Je ne crois pas qu'il faille en montrer les paroles à Malouet à qui j'écris en *vague* sur Mme de Behotte. Tout étoit prêt pour elle, il faut recommencer pour sa femme et son fils. Si rien de nouveau n'arrive dans dix jours, les passeports seront revenus de Baden où est Barthelemi.

Il en coûte 20 livres pour la *moitié* des frais de la course de l'homme, Je me suis chargée du reste parce qu'il a apporté cette lettre de mon jeune Suisse et 5 livres pour les passeports. Vous ferez venir Charles et Malouet chez vous, n'est-ce pas? Quand mon jeune Suisse sera arrivé et reparti, je saurai tout ce qu'il est possible d'espérer pour Mme de la Borde et sa fille, — mais notre amie! J'envoye des passe-ports pour Mme de Beauvau, Mme de Simiane et l'abbé de Damas. Quand *elle* leur saura des moyens d'échapper, résistera-t-elle à mes instances? Un si grand bonheur n'est pas fait pour nous, mais au moins, il n'y a qu'un homme dans le secret, et la prudence qui exige bien du temps répond de ne pas compromettre. Adieu, ma chère princesse; vous êtes bien sûre de mon exactitude à vous écrire.

Lausanne, 29 juillet.

Que de peines vous aurez encore éprouvées, ma chère princesse, depuis votre dernière lettre! le prince d'Hénin, Mme de Biron... et la terreur qui s'augmente à tous les instans davantage! Depuis le 11 juillet, je n'ai pas de nouvelles de ce que nous aimons. J'ai mandé à Charles que son amie était transférée à la Conciergerie, et que j'avois envoyé

sur-le-champ une lettre de crédit de 40,000 livres et l'ordre de tout tenter pour gagner le geôlier et de lui promettre hors de France un sort indépendant. Dans l'intervalle de ce messager, dont je n'ai pas encore de nouvelles, un négociant suisse, qui n'est pas l'ami dont vous avez les lettres, mais un homme payé, que j'ai uniquement consacré à l'amie de Charles, me mande qu'il a l'espoir de la sauver dans trois semaines. J'ose si peu me livrer à cette lettre que je ne l'écris pas directement à Charles. Je n'ai point non plus de nouvelles du messager pour la jeune amie, mais j'ai recommandé de ne point écrire sans nécessité, et dans cette lettre du 11 juillet, qui annonçoit la transfération de l'amie de Charles, et le désespoir qu'en ressentoit notre amie, on me demandoit avec la même instance ce que j'ai envoyé, et l'on paroissoit concevoir les mêmes espérances. J'attends chaque jour, ou la mort, ou la vie, car j'ai envoyé pour notre amie tout ce qu'on demandoit : une boiteuse est partie, un jeune homme pour le fils et des moyens pour la grand'mère. J'ai rappelé ce mot : *Sauvez mon amie et je vous suis partout*. Enfin, avec l'ardeur d'une personne qui se croit sûre de la proscription de tous les individus arrêtés en France, j'ai supplié d'acquiescer à ma dernière prière et à mes meilleurs moyens. J'attends à présent, il n'y a plus rien à tenter, il faut s'envelopper dans son manteau et recevoir le ciel ou l'enfer, de la Providence ou des bourreaux.

L'agent de la jeune amie en Suisse ne vaut rien à mon avis, — point d'activité, point de sentiment. Mme de Tott, à laquelle on se confie, est encore plus incapable, à ce que je crois, d'un attachement vrai et indépendant du calcul ; mais tous ces inconvéniens sont nuls dans la circonstance actuelle. Je crois le sort de la jeune amie décidé à présent. Si on l'a tirée de prison, elle sera ici, sans aucun doute, avant huit jours, et notre amie l'aura suivie, car il est impossible qu'elle ne sente pas l'impossibilité de rester après s'être mêlée de l'évasion de la jeune. Je rêve, en vérité, je rêve ; tant de bonheur n'est pas dans l'ordre naturel.

La princesse de Broglie s'est sauvée d'une maison d'arrêt de Vesoul et est arrivée ici à notre manière ; c'est Théodore qui l'a servie.

On me pardonnera d'avoir cité ces trois lettres, en dépit de leur longueur et de leur désordre ; car si l'on en peut trouver littérairement de plus belles, il n'y en a point qui puissent faire plus d'honneur à Mme de Staël. On voit que son activité et sa sollicitude ne s'arrêtaient pas à ses deux amies, la princesse de Poix et Mme de Simiane, et que, de proche en proche, elle avait fini par s'étendre à tous ceux qui leur appartenaient, à la belle-mère de la princesse de Poix, la maréchale de Beauvau, à sa belle-fille, la comtesse Charles de Noailles (Nathalie de Laborde), au frère de

Mme de Simiane, l'abbé de Damas, à toute la famille de Malouet, et même à des personnes qui n'étaient pour elle que de lointaines relations, telles que Mme de Laborde, la femme du banquier si connu de la cour, et la vicomtesse de Laval. Elle mettait à leur service son ardeur ingénieuse, ses relations et, ce qui n'était pas un mince service dans un temps où l'argent faisait défaut à chacun, sa fortune. Cependant les biens de M. Necker avaient été confisqués comme biens d'émigrés; une somme de 2 millions, laissée par lui au trésor, avait été déclarée acquise à la nation, et sur la porte du parc de Saint-Ouen s'étalait une pancarte avec ces mots : *Bien national à vendre.* Ce qui avait valu à M. Necker cette double injustice (car, n'ayant jamais renoncé à sa qualité de citoyen suisse, il ne pouvait être traité d'émigré), c'était le *Mémoire* qu'il avait publié pour la défense du roi. Lorsque la nouvelle de l'incarcération de Louis XVI au Temple était parvenue à Coppet, M. Necker avait pensé qu'il appartenait à son ancien ministre, à celui qui avait été le témoin et le collaborateur de ses efforts consciencieux, d'élever la voix et de rendre témoignage en sa faveur. Le plaidoyer de M. Necker, qui contient de beaux passages, eut un assez grand retentissement, surtout à l'étranger. « Le *Mémoire* de M. Necker, écrivait Gibbon, a eu un succès universel et mérité. La partie où il s'efforce de raisonner et celle où il s'efforce d'émouvoir, me paraissent également bonnes, et son éloquence insinuante est de nature à persuader. » Mais ce *Mémoire* ne toucha pas plus les ennemis de M. Necker qu'il ne persuada les juges de Louis XVI, et l'interdit que la passion politique avait jeté sur Coppet ne fut pas levé.

Une malveillance aussi continue n'affaiblissait cependant en rien l'ardeur de l'intérêt que les habitans de Coppet portaient aux augustes prisonniers du Temple et ne décourageait point les stériles efforts qu'ils croyaient devoir tenter pour éveiller en leur faveur la compassion de l'opinion publique. Lorsque commença le procès de la reine, Mme de Staël sentit bouillonner en elle tous les sentimens que l'indignation et la pitié peuvent soulever dans un cœur de femme; et, toute vibrante de ces sentimens, elle écrivit en quelques jours ces pages émues, qui furent répandues en France sous le titre : *Réflexions sur le procès de la reine,* sans s'inquiéter de l'influence que cette publication pourrait avoir sur le sort de la réclamation portée par M. Necker contre la confiscation de ses biens. Après avoir pris la défense de la reine et de toute sa conduite depuis le jour de son arrivée en France, elle continuait en traçant le tableau de ses souffrances depuis les premiers jours de la révolution et dépeignait ainsi son état depuis sa captivité :

Pendant le procès du roi, chaque jour abreuvoit sa famille d'une nouvelle amertume. Il est sorti deux fois avant la dernière, et la reine, retenue captive, ne pouvant parvenir à savoir ni la disposition des esprits ni celle de l'assemblée, lui dit trois fois adieu dans les angoisses de la mort. Enfin le jour sans espérance arriva. Celui que les liens du malheur lui rendoient encore plus cher, le protecteur, le garant de son sort et de celui de ses enfans, cet homme, dont le courage et la bonté sembloient avoir doublé de forces et de charme à l'approche de la mort, dit à son épouse, à sa céleste sœur, à ses enfans un éternel adieu. Cette malheureuse famille voulut s'attacher à ses pas; leurs cris furent entendus des voisins de leur demeure, et ce fut le père, l'époux infortuné qui se contraignit à les repousser. C'est après ce dernier effort qu'il marcha au supplice, dont sa constance a fait la gloire de la religion et l'exemple de l'univers. Le soir, les portes de la prison ne s'ouvrirent plus, et cet événement, dont le bruit remplissoit alors le monde, retomba tout entier sur deux femmes solitaires et malheureuses et qui n'étoient soutenues que par l'attente du même sort que leur frère et leur époux. Nul respect, nulle pitié ne consola leur misère, mais rassemblant tous leurs sentimens au fond de leur cœur, elles surent y nourrir la douleur et la fierté. Cependant, douces et calmes au milieu des outrages, leurs gardiens se virent obligés sans cesse de changer les soldats apostés pour les garder, On choisissoit avec soin, pour cette fonction, les caractères les plus endurcis, de peur qu'individuellement la reine et sa famille ne reconquissent la nation qu'on vouloit aliéner d'elles.

Depuis l'affreuse époque de la mort du roi, la reine a donné, s'il étoit possible, de nouvelles preuves d'amour à ses enfans. Pendant la maladie de sa fille, il n'est aucun genre de services que sa tendresse inquiète n'ait voulu lui prodiguer. Il sembloit qu'elle eût besoin de contempler sans cesse les objets qui lui restoient encore pour retrouver la force de vivre, et cependant un jour on est venu lui enlever son fils! Ah! comment avez-vous osé, dans la fête du 10 août, mettre sur les pierres de la Bastille des inscriptions qui constatoient la juste horreur des tourmens qu'on y avoit soufferts? Les unes peignoient les douleurs d'une longue captivité; les autres l'isolement, la privation barbare des dernières ressources; et ne craigniez-vous pas que ces mots : *Ils ont enlevé le fils à la mère*, ne dévorassent tous les souvenirs dont vous vouliez retracer la mémoire?

Il est peu probable que, dans l'étroite captivité où la tenaient ses bourreaux, Marie-Antoinette ait eu connaissance de ce plaidoyer écrit en sa faveur par une femme à laquelle elle avait commencé par témoigner quelque intérêt, mais qu'elle avait fini par considérer comme une ennemie. Si cependant les lignes que je viens de citer

avaient passé sous ses yeux, si elle avait pu savoir à quel point ses douleurs de reine, de femme, de mère avaient été comprises et partagées, elle aurait eu sans doute quelques regrets des termes si peu mesurés qu'elle emploie en parlant de Mme de Staël dans sa correspondance avec Fersen. Triste effet des temps troublés que deux natures également sincères, élevées, généreuses, en puissent arriver à se méconnaître ainsi!

N'était l'anxiété constante où les tenait le sort de ceux auxquels ils prenaient un si vif intérêt, la vie, par ce temps de désordre et de sang, aurait continué d'être singulièrement paisible pour les habitans de Coppet. C'était à peine si le contre-coup des événemens qui se passaient au-delà des frontières du pays de Vaud se faisait parfois sentir et venait rompre la monotonie de leur existence. Un soir cependant, comme on était encore à table, on vit tout à coup avec surprise se précipiter dans la salle à manger un officier français en uniforme. On se lève, on se récrie, on finit par le reconnaître : cet officier était le général de Montesquiou, qui, envoyé à la tête d'un corps de troupes françaises pour occuper la Savoie, fuyait sa propre armée, où des commissaires de la convention avaient été envoyés pour l'arrêter. Il s'était jeté dans un petit bateau, et, traversant le lac, il était venu se réfugier à Coppet. Mais il les quittait le lendemain et les laissait à leur solitude, que ne venaient même plus distraire les visites de Gibbon. Au commencement de l'année 1794, Gibbon, déjà malportant, avait quitté Lausanne pour se rendre auprès de son ami lord Sheffield, qui venait de perdre sa femme et, quelques mois après son arrivée en Angleterre, il était emporté par une maladie rapide. Ce deuil privé venant s'ajouter au deuil public augmentait encore la tristesse des habitans de Coppet, tristesse que Mme de Staël exprimait avec une singulière éloquence dans une lettre à son mari :

Ce pauvre Gibbon dont tu m'as entendu parler comme du seul homme qui pût attacher à la Suisse, est mort en Angleterre. Une Mme de Saint-Léger, que tu as vue chez M. d'Hauteville, belle et jeune, est morte subitement. On est étonné de voir périr autrement que par la révolution française! Mais quand on pense que c'est seulement cela de plus dans le poids des misères humaines, que la mort de la nature continue son train habituel à côté de cela, on est encore plus profondément sombre qu'à l'ordinaire.

Enfin un rayon d'espoir venait percer cette atmosphère de tristesse, et la nouvelle du 9 thermidor arrivait sur les bords du lac de Genève. A plus de vingt années de distance, Mme de Staël trouvait

encore des accens émus pour peindre la joie que leur avait causée cette nouvelle et le brusque passage du désespoir à l'espérance.

L'une des réflexions qui nous frappoient le plus dans nos longues promenades sur les bords du lac de Genève, c'étoit le contraste de l'admirable nature dont nous étions environnés, du soleil éclatant de la fin de juin, avec le désespoir de l'homme, ce prince de la terre, qui auroit voulu lui faire porter son propre deuil. Le découragement s'étoit emparé de nous; plus nous étions jeunes, moins nous avions de résignation, car dans la jeunesse surtout, on s'attend au bonheur; l'on croit en avoir le droit et l'on se révolte à l'idée de ne pas l'obtenir. C'étoit pourtant en ce moment même, lorsque nous regardions le ciel et les fleurs et que nous leur reprochions d'éclairer et de parfumer l'air en présence de tant de forfaits, c'étoit alors pourtant que se préparoit la délivrance. Un jour dont le nom nouveau déguise peut-être la date aux étrangers, le 9 thermidor porta dans le cœur des François une émotion de joie inexprimable. La pauvre nature humaine n'a jamais pu devoir une jouissance si vive qu'à la cessation de la douleur.

La chute de Robespierre, ce n'était pas seulement la fin de ce régime de honte et de sang qui pesait sur la France, c'était aussi la certitude d'une prochaine délivrance pour ces amies si chères, Mme de Poix, Mme de Simiane, qui n'avaient pas voulu s'exposer aux périls d'une évasion, et dont l'imprévoyance se trouvait à la longue avoir eu raison contre la prévoyance de leurs amies. Dans une dernière lettre à la princesse d'Hénin, Mme de Staël se réjouissait de cet espoir auquel il semble cependant qu'elle osât à peine se livrer :

Lausanne, ce 8 aoust.

J'ai reçu, ma chère princesse, ces bonnes lettres où toute votre inquiétude se peint avec tant de vérité. Je pense avec bonheur que dans ce moment vous êtes moins tourmentée, car il est impossible que vous ne sachiez pas que l'on peut se flatter d'un système moins cruel depuis la mort de ce Robespierre qui avoit atteint à l'infini du crime. On dit qu'il y a plusieurs prisonniers relâchés, et j'attribue le retard du retour de mon envoyé pour la jeune amie à l'essai des *moyens naturels*. Voici les nouvelles que j'ai. Une lettre de mon jeune ami du 27 juillet, veille du jour de la crise, qui me mande que tout est arrivé, c'est-à-dire le messager pour la jeune, celui pour l'infirme, et le courrier qui portoit le crédit de 40 mille livres pour l'*intérêt* de Charles; il me dit ensuite ces seuls mots par la poste : *Soyez tranquille sur le sort de vos amies*. Ce ton est bien différent de celui de la lettre qui annonçoit le

danger de Nathalie (la comtesse Charles de Noailles). Depuis, un des envoyés a écrit à sa femme, le 30 juillet, après la mort de Robespierre : *J'espère apporter mes marchandises.* Mon ami suisse me dit qu'il me renverra dans trois ou quatre jours mon courrier pour l'intérêt de Charles ; — il devroit être déjà ici, et voilà ce que j'attendois pour vous écrire, mais il n'est point encore venu, et comme la révolution de Robespierre est arrivée dans l'intervalle, j'en conclus qu'on a changé de batteries.

Je ne puis me persuader que nos amies ayent changé d'avis par ce faible rayon d'espoir, une si absurde confiance me mettroit dans la rage du désespoir. Ce n'est pas le moment d'envoyer un nouvel exprès pour instruire des précautions américaines. Mon ami a en ce moment trois envoyés et deux femmes auprès de lui, c'est bien assez. — Je l'ai fait questionner sur le *vieil ami ;* c'est la seule lettre que je lui aye écrit par la poste; je l'ai envoyée à Basle et j'ai emprunté une autre main. Il faut donc attendre jusques au retour de l'envoyé pour Charles. — Mais on peut être plus tranquille à présent ; ne pouvant assassiner plus, *ils* assassineront moins, c'est dans la nature de l'orgueil.

Ne vous reprochez pas, ma chère princesse, de n'être pas ici, je serois plus heureuse, mais mon cœur ne peut pas aimer plus qu'il ne chérit votre ange d'amie. Adieu, adieu, pas un moment ne sera perdu pour vous écrire.

Il fallait cette joie pour éclaircir un moment le ciel sombre de Coppet. Depuis plusieurs mois, en effet, le malheur, qui depuis si longtemps planait sur cette maison, avait fini par fondre sur elle, et la mort, continuant (pour reprendre une expression énergique de Mme de Staël) son train habituel, avait enlevé Mme Necker. Si, comme je le voudrais, le résultat de ces trop longues études a été d'inspirer à mes lecteurs quelque intérêt pour elle, ils me pardonneront de les terminer en revenant sur ses dernières années, et en les faisant assister à ses derniers momens.

III.

Mme Necker avait toujours été d'une complexion délicate, et Tronchin, consulté par M. Necker, n'hésitait pas à faire remonter l'altération de sa santé à l'époque où elle avait perdu sa mère. « La douleur profonde, écrivait-il dans une consultation, que lui causa la perte d'une respectable mère qu'elle aimoit au-delà de toute expression fut l'époque du dérangement de sa santé. Les nuits mêmes se passoient à la pleurer et les momens que la nature destine au sommeil étoient employés à la regretter. » Cette vivacité de sentimens que Mme Necker devait conserver toute sa vie fut la véritable cause de l'épuisement prématuré de ses forces. Dans

les lettres de tous ceux qui ressentaient pour elle une véritable amitié revient incessamment cette recommandation : « Ménagez-vous. » Mais jamais personne ne se ménagea moins qu'elle ; elle se dépensait sans compter, partageant son temps entre son mari, sa fille, les pauvres, la tenue de sa maison, les devoirs de société, la conversation, les occupations intellectuelles, la correspondance et les amis. Ce fut bien pis durant les cinq années du premier ministère de M. Necker. Au surcroît d'activité imposé par ce qu'elle appelait elle-même « cette jolie vie du contrôle-général, » vint bientôt s'ajouter l'amertume que lui causaient les attaques et les calomnies dirigées contre son mari, attaques auxquelles elle-même n'échappait pas complètement. Ces rudesses de la vie publique n'étaient pas faites pour elles, et peut-être fut-elle pour quelque chose dans l'irritation et dans le découragement qui déterminèrent M. Necker à donner sa démission.

Le contre-coup de ces émotions se fit sentir sur la santé de Mme Necker, et les années qui suivirent furent marquées pour elle par une terrible crise qui effraya tous ses amis et durant laquelle elle-même crut toucher à ses derniers momens. Il fallut quitter Saint-Ouen et chercher loin de Paris, à Marolles, près de Fontainebleau, un repos plus complet. C'est là qu'elle écrivait ces conseils à sa fille, dont on n'a peut-être pas oublié l'accent pathétique. Mais l'angoisse que lui causait la crainte de quitter cette fille dont la destinée n'était pas encore assurée n'était rien auprès de celle qu'elle éprouvait à la pensée d'une séparation prochaine d'avec un époux adoré. Le début d'une lettre qu'elle adressait à M. Necker pour l'entretenir de certaines questions d'intérêt auxquelles sa mort donnerait ouverture montrera cependant quel sentiment dominait en elle :

Avant de commencer cette lettre, mon cher ami, il faut que je me rassure moi-même contre l'horreur et la terreur que m'inspirent mes propres pensées. Permets-moi donc d'observer, pour me conserver la liberté de la réflexion, que la très légère différence de nos âges ne peut compenser la faiblessse de mon tempérament et la diminution des sources de la vie, causées par une extrême affliction et par tous les tourmens intérieurs d'une âme sensible. D'ailleurs quand je tourne mes regards vers cet être bienfaisant qui m'a donné pour toi un sentiment si constant et si passionné, il me semble qu'il exaucera la prière que je lui présente chaque matin ; il me semble qu'il aura pitié de ma faiblesse et qu'il jugera que ce cœur où tu règnes avec tant d'empire ne pouvoit plus supporter le désespoir. Pardonne, oh ! mon ami ! c'est peut-être la seule occasion sur la terre où je me sois préférée à toi ;

mais, je te l'avoue, je prie mon Dieu, ce Dieu que j'adore et que j'ai servi sans restriction dès ma plus tendre enfance, je le prie, je le conjure de me faire mourir avant toi, et dans tes bras. Dieu seul juge du degré de malheur que tes créatures peuvent supporter, tu sçais quel sentiment accompagne cette prière et je crois qu'elle ne sera pas rejetée.

Mme Necker surmontait cependant cette horreur pour régler elle-même avec un soin minutieux tous les préparatifs de sa fin. Parmi les papiers en assez grand nombre qu'elle laissait à son mari, il en était dont les recommandations méritaient à ses yeux un respect particulier. Mme de Staël, dans sa notice sur la vie privée de M. Necker, a parlé de ces dernières volontés de sa mère, mais peut-être sans faire assez ressortir ce qu'il y eut de touchant dans leur bizarrerie. Quelques détails plus intimes montreront à quel point cette femme, si froide d'apparence, qui semblait résolue à diriger sa vie par règle et par compas, était cependant dominée par la passion et par une imagination maladive.

Durant les années où elle avait dirigé l'hospice qui porte aujourd'hui son nom, Mme Necker avait été singulièrement frappée du danger des inhumations précipitées. La loi ne prenait pas alors, à l'encontre de ces inhumations, les précautions, peut-être encore insuffisantes, qu'elle impose aujourd'hui. Ce n'était pas sans peine que Mme Necker avait réussi à obtenir de ceux et de celles qui desservaient l'hôpital sous ses ordres des précautions que nous considérerions aujourd'hui comme élémentaires. La nécessité de ces précautions l'avait si fort frappée qu'elle publia une petite brochure intitulée : *des Inhumations précipitées*, et elle terminait cette brochure en proposant un projet de règlement dont plusieurs dispositions sont en vigueur aujourd'hui. Cette préoccupation qu'elle avait ressentie si vivement pour les autres, il était naturel que Mme Necker l'éprouvât pour elle-même. Être enterrée vivante était une de ses craintes, et dans ses recommandations dernières, elle multipliait les injonctions de reculer la cérémonie funèbre jusqu'au moment où sa mort ne pourrait laisser aucun doute. Mais ce n'était pas tout. La destinée inévitable du corps humain confié à la terre, cette destinée que Bossuet décrit dans l'oraison funèbre de Madame en termes si précis, lui causait une invincible horreur. Elle voulait que, par quelqu'un de ces procédés dont l'antiquité faisait un si fréquent usage, la forme terrestre fût indéfiniment conservée à sa dépouille mortelle. En un mot, elle souhaitait passionnément que son corps fût embaumé et qu'il reposât dans un monument spécial où il demeurerait à visage découvert. Ce désir singulier n'avait

pas seulement pour cause une répugnance toute physique et s'expliquait encore par un autre désir plus touchant, mais étrange encore chez une femme qui avait une foi si robuste dans l'immortalité de l'âme et qui croyait même à une sorte de communication mystérieuse des morts avec les vivans. Elle voulait avec non moins de passion que la dépouille de M. Necker, objet des mêmes soins que la sienne, fût un jour enfermée dans le même monument, afin que la mort ne parvînt pas à rompre une union qui avait été si étroite. Cette idée était née depuis longtemps dans son esprit, et j'en trouve la première trace dans une lettre qui n'est pas postérieure de plus de dix ans à son mariage. Après avoir, quoique d'une façon encore un peu vague, indiqué à son mari quels seraient ses désirs en cas de mort, elle ajoute ces mots : « Ne néglige pas ces détails, je t'en conjure; fais exactement ce que j'ai dit. Peut-être mon âme errera-t-elle autour de toi. Peut-être pourrai-je délicieusement jouir de ton exactitude à remplir les désirs de celle qui t'aime tant. Peut-être que si, dans une autre vie, j'étois susceptible de quelque peine, mon cœur, dont la mort n'auroit pu effacer ton image, s'affligeroit de ta négligence et souffrirait d'être moins aimé. » Mais lorsque la marche des années, les atteintes de l'âge, l'ébranlement de sa santé l'eurent pour ainsi dire rapprochée de la mort, cette idée devint une sorte d'obsession. Elle accumula, dans des notes préparées par elle, les détails et les précautions; elle prescrivit les dispositions intérieures du monument qu'elle voulait faire élever dans le parc de Saint-Ouen et surtout elle multiplia les recommandations à son mari pour assurer le respect de ses dernières volontés. Parmi ces recommandations, j'en choisirai une sur le dos de laquelle était écrit : « Pour être ouvert pendant mon agonie ou aussitôt après ma mort » et qui commence ainsi :

Lis, mon cher ami, sans te troubler et avec une profonde attention, la tâche qui te reste à remplir; ce corps qui te reste encore a besoin de tes soins et l'âme qui l'occupoit pourra peut-être encore se trouver souvent avec toi et jouir encore de ta tendresse.

Mme Necker entrait alors dans de minutieux détails sur les arrangemens qui seraient à prendre, sur la disposition intérieure du monument, la façon dont elle devait y être déposée, puis elle ajoutait :

Tu feras faire dans le mur une porte de fer dont toi seul auras la clef, porte qui servira à passer ton corps quand tu ne seras plus et à le porter sur le même lit pour mêler tes cendres avec les miennes, et

en observant les mêmes précautions, avec cette différence seulement que tu ordonneras qu'on ferme la porte de fer un mois après ta mort, afin que nous restions seuls ensemble. Prends bien garde à qui tu te confieras pour exécuter tes dernières volontés. Afin que nous ne soyons pas séparés, il faudra substituer Saint-Ouen, pour qu'il ne soit jamais vendu. Si tu voulois préférer ta terre de Suisse et y faire transporter mes cendres dans un tombeau pareil à celui que je viens de décrire, je ne m'y oppose point, mais souviens-toi que nous devons être unis sur la terre et dans le ciel, et exécute mes dernières volontés. Ce cœur, qui fut à toi et qui bat encore pour toi, mérite que tu respectes ses deux faiblesses : la crainte d'être ensevelie sans être morte et celle d'être séparée de toi.

Cependant plusieurs mois d'un repos absolu, un séjour à Montpellier, dont le souvenir était demeuré particulièrement cher à son cœur parce qu'elle y avait réuni l'ami de sa jeunesse et l'ami de son choix, Moultou et Thomas, les soins d'un praticien alors célèbre, le docteur Lamurre, finirent par rétablir Mme Necker et par lui rendre une apparence de santé. Mais cette amélioration passagère ne devait pas résister à l'épreuve des émotions qui marquèrent pour elle le second ministère de son mari. Par l'impression que lui avaient causée autrefois les misérables attaques de Bourboulon, on peut mesurer ce que lui firent souffrir les injures, les calomnies, les violences auxquelles M. Necker fut en butte pendant dix-huit mois. Aussi arriva-t-elle à Coppet déjà gravement atteinte, et au lendemain de son arrivée une première crise mit ses jours en danger. Elle y échappa cependant, et un espoir trompeur put s'emparer de ceux qui l'entouraient, mais cet espoir ne la déçut pas longtemps elle-même. D'ailleurs les précautions minutieusement prises par elle pour assurer le respect de ses dernières volontés dans ce que leur exécution pouvait avoir de difficile se trouvaient détruites par cet établissement dans un pays nouveau. Saint-Ouen ne pouvait plus être son tombeau, ni le monument qu'elle avait commandé pour elle et pour son mari s'élever sous les tilleuls du parc. Il fallait s'y reprendre à nouveau, et c'est ce qu'elle fit avec la hâte fiévreuse d'une personne qui sent ses jours comptés, entrant directement en correspondance avec les médecins, avec les architectes, ne reculant devant aucun détail, si pénible pour l'imagination qu'il pût être, et tout cela avec une précision, avec un sang-froid qui remplissaient d'étonnement ceux auxquels elle avait affaire. Son instinct ne la trompait pas, car au commencement de l'année 1792 elle retomba dans un état dont la gravité ne put échapper à personne. L'inquiétude naturelle aux malades lui ayant peut-être fait

prendre en déplaisance le séjour un peu triste de Coppet, elle fut transportée à Rolle, où elle fit un assez long séjour. C'est de là qu'elle adressait ses adieux à son mari dans une lettre qui devait être lue par M. Necker aussitôt après sa mort.

Rolle, ce 12 novembre 1792.

Tu pleures, cher ami de mon cœur. Tu crois qu'elle ne vit plus pour toi celle qui avoit réuni dans tous les points son existence à la tienne. Tu te trompes; ce Dieu qui avoit joint nos deux cœurs, ce Dieu, bienfaiteur de toutes ses créatures, qui me combla de ses faveurs, n'a point anéanti mon être. Quand j'écris cette lettre, un sentiment qui ne m'a jamais trompée répand un calme imprévu dans mon âme; je crois voir que cette âme veillera encore sur ton sort et que, dans le sein de Dieu, de ce Dieu que je ne cessai jamais d'adorer et que je préférois à tout, même à toi, je jouirai de ta tendresse pour moi... Mais toi, cet attachement dont je suis pénétrée pour tout ton être, ce sentiment qui me faisoit mettre mon amour-propre dans le tien, cet effroi qui glaçoit tout mon sang au moindre danger que je te voyois courir, cette seconde vie que je trouvois auprès de toi, cet intérieur de mon être rempli en quelque manière par le tien, ne se retrouveront plus pour toi, et méritent de ta part un sentiment au-delà du tombeau. Tu verras combien mon âme est sûre de la tienne, puisque je vais hasarder de te donner des ordres en comptant sur l'empire de mon amour pour toi.

Elle entrait alors de nouveau dans des recommandations minutieuses au sujet de l'exécution de ses dernières volontés. Elle insistait sur son désir passionné qu'un jour la dépouille mortelle de son mari fût réunie à la sienne, et elle suppliait M. Necker d'avoir égard à ce désir :

Mon ami, aie pitié de ma faiblesse; je ne puis supporter l'idée de la mort qu'avec celle de ta vie. Quand je pense que tu t'occuperas encore de ton amie, l'abîme se comble, l'horreur cesse, et je ne me sens plus que dans tes bras. Aussi avec quelles délices j'ai lu ces lignes chéries que tu m'adresses! Que de grâces j'en rends à la divine Providence! Elle connoît les cœurs qu'elle a faits. Elle a jugé que le mien étoit trop sensible pour être seul, même dans le tombeau. Vis donc de longues années après moi pour m'ôter l'effroi de la mort et pour que cette espérance me délivre des angoisses auxquelles je suis quelquefois livrée. Prolonge mon être, cher ami; tant que tu seras sur cette terre, j'y serai encore; tu prieras Dieu avec moi; tu agiras pour moi; tu penseras avec moi, et, si tu veux te dire à toi-même que chacune de tes

heures est un bienfait pour ton amie, il me semble que la vie devra t'être chère. Je n'ajoute rien de plus. Oh! que de sentimens je fais rentrer dans mon cœur, et qu'il m'en coûte, même pour te faire lire ces lignes! Mon ami, chasse toutes ces pensées; remettons-nous ensemble à la volonté du souverain être, mais soignes ma double vie, tu vois ce que j'en attends.

A ces instructions d'une nature si particulière par lesquelles Mme Necker s'efforçait de rattacher son mari à la vie en lui créant des devoirs vis-à-vis d'elle, même par-delà sa mort, elle avait joint en outre un testament régulier. Ce testament est postérieur de quelques mois, car il est daté du 6 janvier 1794 et il a été fait par Mme Necker à Lausanne. C'est là qu'elle avait été en effet transportée pour être plus à portée de recevoir les soins du célèbre docteur Tissot. Ce testament est le dernier écrit qui ait été tracé par la main de Mme Necker. L'écriture en est tremblante, presque illisible. On sent que la mort est là, derrière la porte et prête à entrer. A vrai dire, ce testament n'est encore qu'une recommandation à son mari, car la très faible somme qu'elle avait apportée en dot à M. Necker excédait de beaucoup les legs qu'elle désirait faire. Aussi, tout en assurant le sort de tous ceux qui lui avaient été attachés ou dont elle avait pris soin, de ses femmes de service, de ses pauvres de Saint-Ouen ou de Paris, des parens éloignés de sa famille qu'elle avait assistés en Suisse ou à l'étranger, elle se reprochait de prendre ainsi sur la fortune de celui « à qui, disait-elle, je voudrois donner mon sang pour subsistance, et qui captive tellement mes facultés d'aimer sur la terre, que personne ne peut plus approcher de mon cœur. » Ce sentiment l'emportait encore à la fin de ce testament, et elle ne pouvait s'empêcher de le terminer en adressant à son mari un dernier adieu :

Adieu, âme de ma vie, après avoir tant reçu de toi pendant ma vie, il me seroit doux de recevoir encore tes bienfaits après ta mort. Puisses-tu adoucir le regret de ma perte par ta soumission à la volonté suprême et par l'idée que l'un des deux devant précéder l'autre, je n'étois plus en état de supporter ta perte, dont la seule crainte produisoit une telle révolution dans tout mon être, que tu n'aurois pu toi-même souffrir la pensée de l'excès et de l'horreur de mon état. Mon cher ami, je te serre mille fois contre mon sein. Rien ne peut exprimer les sentimens dont mon âme est inondée. Adieu, le bien aimé de mon tendre cœur.

Ce cœur si tendre n'avait plus que peu de jours à battre. Les derniers mois de la vie de Mme Necker se passèrent dans des souf-

frances cruelles. D'affreuses agitations troublaient ses nuits et ne lui permettaient pas de trouver le sommeil. Parfois, épuisée par la fatigue, elle s'endormait presque subitement au milieu de la journée, la tête sur le bras de son mari. « J'ai vu mon père, racontait Mme de Staël, rester immobile des heures entières, debout dans la même position, de peur de la réveiller en faisant le moindre mouvement. » Parfois, au contraire, ne pouvant goûter aucun repos, elle cherchait un adoucissement à ses souffrances dans le goût qu'elle avait pour la musique. Un soir que Mme de Staël s'était mise au piano sur la demande de sa mère, elle chanta par hasard le bel air d'*Œdipe à Colone* de Sacchini :

Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins,

mais elle fut obligée de s'arrêter en voyant l'émotion que le rapport trop direct de ces tristes paroles avec son affliction présente causait à M. Necker. Jusqu'à la veille de la mort de Mme Necker, le son d'instrumens placés dans une chambre voisine berça ses souffrances et son agonie. Le sentiment qui lui faisait trouver quelque soulagement dans ce mélancolique plaisir n'était cependant pas celui qui a inspiré ces vers tristes et charmans :

Vous qui veillerez sur mon agonie,
Ne me dites rien;
Faites que j'entende un peu d'harmonie
Et je mourrai bien.

Je suis las des mots, je suis las d'entendre
Ce qui peut mentir.
J'aime mieux les sons qu'au lieu de comprendre
Je n'ai qu'à sentir,

Une mélodie où le cœur se plonge,
Et qui, sans efforts,
Me fera passer du sommeil au songe,
Du songe à la mort.

Jamais la croyance de Mme Necker dans les paroles et dans les promesses divines n'avait été plus ferme. Elle ne s'élevait point, il est vrai, à la hauteur de ces joies mystiques qui peuvent sembler admirables aux yeux de la foi, mais qui froissent un peu la nature. « Je crains la mort, disait-elle à son mari, car j'aimois la vie avec toi. » Lorsque M. Necker n'était pas dans la chambre, elle adressait à haute voix des prières à Dieu pour lui demander le courage d'accepter cette séparation, et elle ne se doutait pas que, par la fenêtre de la chambre voisine, M. Necker entendait sa voix et

unissait ses prières aux siennes. Durant les dernières heures de sa vie, la parole faisait défaut à sa faiblesse; elle ne pouvait plus que regarder tantôt le ciel et tantôt son mari, en élevant vers lui de temps à autre la main gauche au doigt de laquelle elle portait une bague que M. Necker lui avait donnée après y avoir fait graver quelques paroles de tendresse. Enfin la mort l'envahit, et elle expira lentement le 6 mai 1794. Comme dernier souvenir, M. Necker fit faire à la hâte un crayon qui existe encore, et en face duquel maintes de ces pages ont été écrites. Mme Necker est étendue sur son lit, les yeux clos, semblable à ces statues que le moyen âge sculptait autrefois sur les tombeaux. La majesté de la mort a imprimé sur ses traits le double caractère qui fut aussi celui de sa vie : la noblesse et la rigidité. Au bas de ce crayon sont écrits ces mots : *Not lost, but gone before.*

Il est à peine besoin de dire que M. Necker exécuta pieusement les dernières volontés de sa femme. Le corps de Mme Necker fut déposé à Coppet dans le monument qui avait été préparé par ses ordres, et que M. Necker pouvait apercevoir des fenêtres de son cabinet. Depuis sa mort, la porte de ce monument n'a jamais été rouverte que deux fois : la première, ce fut pour y introduire, dix ans après, le corps de M. Necker ; la seconde, pour y apporter le cercueil de Mme de Staël. Cette porte est aujourd'hui irrévocablement scellée et surmontée d'un bas-relief dû au ciseau de Canova. Le grand artiste a représenté Mme de Staël à genoux, pleurant sur le tombeau de ses parens, tandis que son père, attiré vers le ciel par Mme Necker, lui tend la main pour lui dire un dernier adieu. Depuis le commencement du siècle, les arbres que M. Necker avait plantés à l'entour du monument l'ont environné de leur ombre et en couvrent les abords de silence et d'obscurité. Lorsqu'on pénètre dans cet asile d'une tristesse exempte d'horreur et lorsqu'on pense à l'existence agitée de ceux qui y reposent aujourd'hui, on est tenté de répéter ces paroles que prononçait Luther en longeant les murs du cimetière de Worms : *Beati quia quiescunt.* Et cependant ce n'est pas le repos, le morne repos que s'attendent à trouver au-delà du redoutable passage ceux que leur foi entretient dans l'espérance ou dans la crainte d'une récompense ou d'une expiation sans fin. Mais pour ceux qui demeurent sourds à cette espérance mêlée d'effroi, n'y a-t-il pas comme une sorte de mirage dans ce refuge d'une tombe paisible et n'est-ce pas là ce qu'un poète a pu appeler avec une mélancolique hardiesse : goûter le charme de la mort?

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

UN

HOMME D'ÉTAT RUSSE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

VI[1].

LES LOIS AGRAIRES DE POLOGNE ET LES DERNIÈRES ANNÉES DE N. MILUTINE.

I.

Une fois acceptés par l'empereur et formulés en ukases, les projets du triumvirat Milutine, Tcherkasski, Samarine devaient être mis à exécution ; avec la sourde hostilité de la haute administration à Pétersbourg et à Varsovie, ce n'était pas là le plus aisé. En Russie plus que partout ailleurs, ce n'est pas tout de légiférer : les lois changent parfois singulièrement de caractère en passant dans la pratique. N. Milutine le savait mieux que personne, lui qui n'avait jamais pu se consoler de n'avoir point présidé à l'application de la charte d'affranchissement en Russie. Dans le royaume de Pologne, où toutes les classes cultivées étaient unanimement opposées aux nouveaux ukases, qu'elles dénonçaient comme une spoliation, les difficultés morales et matérielles de l'exécution étaient

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre et 1er décembre 1880. Nous nous permettrons d'informer le lecteur que la censure russe a entièrement coupé tous les articles précédens sur Milutine et interdit aux journaux d'en faire aucune mention.

plus grandes encore. Les obstacles semblaient tels qu'à Pétersbourg comme à Varsovie, plusieurs des adversaires de Milutine se flattaient de voir les mesures édictées sur ses conseils rester pour la plupart lettre morte.

En face de l'opposition à peine déguisée d'une grande partie du monde officiel, tant dans le royaume que dans l'empire, Milutine sentait que confier l'application de son programme à des mains étrangères, l'abandonner au vice-roi de Varsovie ou au ministère de Pologne de Pétersbourg, c'était non-seulement en compromettre le succès, mais le rendre impossible. Aussi, malgré toutes ses répugnances à retourner en Pologne, Milutine, une fois jeté malgré lui sur cette route, n'hésita-t-il point à marcher jusqu'au bout. De ses deux associés, le prince Vladimir Tcherkasski et Georges Samarine, un seul, le premier, devait le suivre dans cette nouvelle mission et y rester jusqu'à la fin cloué avec lui.

Ce n'était pas sans peine, nous l'avons vu, que G. Samarine s'était décidé à accompagner Milutine dans l'exploration des campagnes de Pologne, et un peu plus tard, à s'asseoir à côté de lui dans le haut comité, chargé par l'empereur de l'examen des affaires polonaises. Sa santé et sa disposition à la tristesse n'étaient pas les seuls motifs de son éloignement pour le service et l'administration; son caractère, ses habitudes, son genre d'esprit, ses idées, ses principes, ses occupations favorites, tout l'écartait également des fonctions publiques. Dans un pays où, grâce au *tchine*, au tableau des rangs et à la tradition bureaucratique de Pierre le Grand, les hommes les plus distingués par la naissance ou le talent n'avaient d'ordinaire d'autre souci que de faire une brillante carrière civile ou militaire, G. Samarine, mettant à profit l'indépendance que lui donnait sa fortune, préférait à toutes les distinctions et à tous les titres officiels sa liberté d'écrivain et ses études de cabinet. Sous ce rapport, le méditatif et morose slavophile, le fervent orthodoxe, à ses heures presque mystique, semblait, comme quelques-uns de ses amis de Moscou, moins appartenir à la Russie du milieu du siècle, où le tchinovnisme régnait en maître, qu'à l'un des libres pays de l'Occident, où la pensée et les études désintéressées sont le plus en honneur.

Samarine n'avait assisté qu'aux deux ou trois premières séances du comité des affaires polonaises. Dans cet auditoire d'élite, comme naguère dans la *commission de rédaction* pour l'affranchissement des serfs, il avait eu les plus brillans succès oratoires; mais ces succès, qu'il devait un peu plus tard retrouver dans la *douma* ou le *zemstvo* (1) de Moscou, ne purent changer ni ses inclinations ni ses

(1) Le conseil municipal et l'assemblée provinciale.

projets. Les articles qui lui tenaient le plus à cœur une fois votés, il était, si je ne me trompe, parti pour Prague, la vieille cité slave des bords de la Moldau, où il s'occupait de la publication des œuvres de son ami, le poète slavophile Khomiakof. Pour retenir Samarine dans la politique active, il eût fallu sans doute un parlement, une chambre législative, où il eût en tout temps été maître de faire entendre sa voix.

A cette époque, m'a-t-on raconté, au commencement de l'année 1864, une demoiselle d'honneur de l'impératice, Mlle de S., originaire de Livonie, ayant demandé à Samarine pourquoi il ne retournait pas en Pologne avec Milutine et Tcherkasski : « Mademoiselle, répondit Samarine, je me réserve pour les provinces baltiques. » Cette boutade, bientôt colportée de bouche en bouche dans le monde allemand-russe, parmi les nombreux hauts fonctionnaires sortis de Livonie et de Courlande, n'était pas sur les lèvres de l'écrivain moscovite une vaine et platonique menace. Samarine aurait voulu mettre les trois provinces baltiques au même régime que le royaume de Pologne et la Lithuanie. Non content d'y effacer autant que possible tous les vestiges des lois et institutions allemandes, il eût voulu y faire une révolution agraire aux dépens de la noblesse germanique, au profit des paysans esthoniens et lettons, émancipés sous Alexandre Ier, mais émancipés sans terre. Dans ce double vœu, Samarine du reste n'était que l'organe d'un nombreux et puissant parti, encore à l'œuvre aujourd'hui. Ce qui distinguait l'écrivain slavophile, c'est que cette question des provinces baltiques était depuis longtemps une de ses préoccupations favorites. C'était en rompant des lances contre la noblesse allemande de Livonie qu'il s'était fait d'abord connaître en Russie. Entré dans sa jeunesse au service, comme presque tous les hommes de son rang et de sa génération, Samarine avait été attaché à une commision, chargée de réviser l'organisation municipale de Riga. A cette occasion, le jeune *secrétaire de collège* (1) avait esquissé pour ces provinces russes, alors plus allemandes et plus féodales par les mœurs et les institutions qu'aucune partie de l'Allemagne, tout un vaste plan de réformes; et, sans grand souci de la discipline et de la hiérarchie bureaucratique, il avait initié le public à ses projets dans des lettres dont la véhémence avait soulevé contre lui non-seulement les colères de la noblesse baltique, mais l'irritation de ses chefs de Saint-Pétersbourg, étonnés de cette outrecuidance d'un employé de la neuvième ou dixième classe. Samarine avait payé son audace de quelques jours de prison dans la forteresse, et depuis lors, il avait abandonné le service pour continuer un jour avec d'autres

(1) Un des *tchines* ou grades inférieurs du tableau des rangs.

armes la guerre qu'il avait déclarée à l'esprit allemand dans les trois provinces conquises par Pierre le Grand.

Pendant que ses deux amis étaient occupés à transformer la Pologne, Samarine, fidèle à ses premières impressions, allait écrire en silence, sur les provinces baltiques, son célèbre ouvrage des *frontières, Okraïni* (1), qui, applaudi passionnément à Moscou, devait soulever de bruyantes colères dans toute l'Allemagne, comme dans les trois provinces, et faire surgir de la part des barons livoniens et des docteurs allemands toute une bibliothèque de répliques et de réfutations. Les sentimens de Samarine et de ses amis, à l'égard des trois provinces baltiques, étaient connus longtemps avant l'éclat de ce bruyant manifeste des *Okraïni*. Samarine eut beau retarder la publication de son célèbre pamphlet jusqu'à l'achèvement de l'œuvre entreprise en Pologne par Milutine et Tcherkasski, on comprend que de telles visées, fort peu dissimulées d'ailleurs, n'étaient pas faites pour faciliter la tâche de ses amis à Varsovie. On se montrait à Moscou trop disposé à regarder ce qui se passait sur les bords de la Vistule comme le prélude de ce qui devait bientôt s'effectuer sur la basse Duna, pour que les Allemands russes de Riga, de Mittau, de Revel et tous leurs alliés de Pétersbourg n'en prissent point ombrage et ne se tinssent pas sur leurs gardes. Les revendications de la presse nationale, en excitant les défiances de la *Ritterschaft* baltique, avaient pour conséquence de créer une secrète et involontaire solidarité entre les Livoniens et les Polonais, à donner tôt ou tard à la noblesse désarmée de Pologne l'appui latent de la noblesse baltique, si puissante dans l'administration et à la cour par ses positions officielles, par ses alliances de famille, par son esprit de corps et son habile fidélité au trône. Dans l'occulte et persévérante résistance, apportée à Varsovie par le comte Berg aux projets de Milutine et de Tcherkasski, de même que dans les brillans pamphlets, publiés par le baron Firks (2), peut-être y avait-il, à l'insu même du vice-roi comme du publiciste, une secrète inspiration de l'esprit allemand et du patriotisme baltique, fort peu soucieux d'ordinaire des droits et des intérêts de la Pologne, mais plus ou moins alarmé d'une politique d'assimilation qu'il craignait de voir se retourner contre les trois provinces.

Le prince V. Tcherkasski était un homme de tout autres goûts et de tout autre tempérament que son ami et contemporain G. Samarine. A l'inverse de ce dernier, c'était bien moins un spéculatif ou un penseur qu'un homme d'action. Esprit à tendances pratiques, positives, réalistes, si l'on veut, Tcherkasski était dégagé de tout

(1) Ouvrage paru en 1866 ou 1867.
(2) Sous le pseudonyme de *Schédo-Ferroti*.

mysticisme, de tout romantisme politique ou religieux; à cet égard, il était fort différent de la plupart de ses amis des cercles slavophiles de Moscou, au milieu desquels il avait passé sa première jeunesse et dont il avait subi l'ascendant sans prendre toutes leurs idées. Par son énergie, son activité, son sang-froid, par la décision de son intelligence, de sa volonté, de sa parole et aussi peut-être par son dédain des obstacles et sa confiance dans ses forces, le prince Vladimir Alexandrovitch était visiblement fait pour des fonctions difficiles et une tâche contestée, exigeant plutôt de la vigueur, de la persévérance, de l'inflexibilité que de la modération, de la finesse, de la conciliation. Fier et entier dans ses opinions, peu propre à un rôle subalterne ou passif, Tcherkasski, à l'inverse de la plupart de ses contemporains, n'était pas, en sortant de l'université, entré au service de l'état. Il avait vécu sur ses terres des gouvernemens de Toula et de Tver ou dans sa maison de Moscou, critiquant dans les salons les erremens du gouvernement de Nicolas, en attendant qu'un nouveau règne ou un changement de régime vînt lui ouvrir l'accès d'une vie plus active. Les luttes de l'émancipation l'avaient mis en vue, la Pologne lui offrait l'occasion d'occuper un poste important et des fonctions à la fois conformes à ses idées et à son caractère; le prince Vladimir Alexandrovitch devait saisir volontiers cette occasion de jouer, à côté de son ami Milutine, un rôle militant dans les grandes affaires, sans avoir eu à passer comme d'habitude par la longue et fastidieuse filière bureaucratique.

Milutine et lui se partagèrent la besogne. Pour appliquer les lois nouvelles, il fallait d'abord avoir le champ libre en Pologne, contre-carrer, à Varsovie et à Pétersbourg à la fois, les menées des adversaires, qui comptaient bien réparer peu à peu dans les détails de l'exécution leur défaite du comité. Milutine, qui avait une particulière aversion pour le séjour de Varsovie, qui, de plus, était personnellement connu du souverain et que ses services passés comme ses titres officiels rendaient l'égal des hauts fonctionnaires de la capitale, Milutine, sauf de trop fréquens voyages en Pologne, resta au centre des affaires et des intrigues, à Pétersbourg, tandis que Tcherkasski, qui, pour l'intelligence comme pour la communauté des vues, pouvait être appelé son *alter ego*, s'établissait au cœur des provinces à réorganiser, à Varsovie, à côté du vice-roi et de l'adversaire secret, le comte de Berg.

En quittant la capitale de l'empire pour prendre sa résidence dans celle du royaume, le prince Tcherkasski débarrassait les hommes d'état pétersbourgeois du voisinage d'un concurrent éventuel dont la présence ne laissait pas que de leur être importune. Peut-être cette considération a-t-elle facilité la nomination du prince

en Pologne. En dépit des usages du *tchine*, quoiqu'il eût à peine un grade civil, n'ayant jamais occupé que des fonctions électives, Tcherkasski, soudainement promu au rang de *conseiller privé*, fut nommé ministre de l'intérieur (à titre provisoire) du royaume de Pologne et chargé de la direction des affaires politiques et religieuses. Dans cette position, il devait effectivement, avec l'aide et sous l'inspiration de Milutine, conduire les réformes administratives, politiques, ecclésiastiques et en partie économiques.

Malgré sa répugnance à retourner en Pologne, Nicolas Milutine accompagna d'abord Tcherkasski à Varsovie pour y installer avec lui la nouvelle administration et commencer l'application des ukases de mars 1864, qui octroyaient aux paysans une partie des terres de la noblesse.

Les deux amis devaient rencontrer en Pologne deux obstacles, en quelque sorte reliés ensemble par les circonstances. Ils devaient d'abord souffrir du manque d'hommes, de la pénurie d'instrumens intelligens et dévoués, et cela malgré le concours empressé des patriotes qui, de Pétersbourg et de Moscou, allaient venir prendre la place laissée vide par Samarine. L'œuvre de Milutine et de Tcherkasski devait être entravée davantage par un défaut connexe, le manque d'unité administrative, le manque de concours d'une grande partie des autorités, officiellement appelées à les seconder. On ne saurait imaginer, sans parcourir leur correspondance, que d'efforts de tous les instans il leur a fallu jusqu'à la fin pour surmonter cet obstacle qui seul eût arrêté des hommes moins énergiques.

C'est au commencement du printemps, en mars 1864, que les deux amis revinrent à Varsovie appliquer les statuts qu'ils avaient non sans peine fait adopter à Pétersbourg. Ils arrivaient comme représentans de l'empereur, avec une mission qui paraissait exiger de pleins pouvoirs, et ils allaient se heurter chaque jour et partout, moins aux résistances polonaises devenues impuissantes qu'à la sourde opposition des autorités russes, civiles ou militaires, du royaume. Il est facile de voir combien était fausse et ambiguë, au lendemain même de leur triomphe à Pétersbourg, la position des deux amis qui semblaient revenir à Varsovie en vainqueurs et en maîtres. Tcherkasski, le nouveau ministre de l'intérieur, se trouvait directement le subordonné du vice-roi, le comte Berg, qui devait employer tous ses efforts à paralyser le ministre. Quant au conseiller privé et secrétaire d'état, N. Milutine, il revenait en Pologne sans pouvoirs déterminés, à peu près comme la première fois, lorsqu'il n'avait qu'à étudier la situation; il revenait avec un état-major dévoué, ayant pour instruction de tout changer, de tout renouveler, conformément à son programme, et il allait

rencontrer partout devant lui, à Varsovie comme à Pétersbourg, dans les administrations officielles chargées des affaires de Pologne, des fonctionnaires pour la plupart hostiles ou malveillans. En dehors de l'administration russe de Varsovie, il y avait encore à Saint-Pétersbourg un ministère de Pologne, et ce ministère qui, après l'application presque entière des nouveaux ukases, devait finir par être confié à Milutine, était alors aux mains d'un homme notoirement connu comme peu sympathique à l'œuvre de Milutine et de Tcherkasski.

Il est inutile de faire ressortir la complication de cette machine administrative dont les différens rouages, destinés sans doute à se contrôler mutuellement, ne faisaient guère que s'embarrasser et s'arrêter les uns les autres, si bien que toute l'administration russo-polonaise eût pu se résumer dans les trois mots : ordre, contre-ordre, désordre. Il est encore plus oiseux de montrer ce qu'avait d'équivoque, de pénible, d'irritant à la longue, la situation de Milutine, obligé de lutter jour par jour avec les instrumens mêmes dont il semblait devoir se servir. A Pétersbourg et plus encore à Varsovie, il lui fallut durant des mois et des années éviter les pièges incessamment tendus sous ses pas, défaire un à un les fils des trames subtiles patiemment ourdies par d'infatigables adversaires. Dans toute cette transformation administrative et économique de la Pologne, les autorités russes, officiellement chargées d'assurer la mise à exécution du nouvel ordre de choses, ressemblaient, par leur division et leur manque d'unité, à la Pénélope de la Fable, qui défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour. On eût dit que le principal souci du vice-roi et du ministère de Pologne était de détruire dans l'ombre ce qu'avaient fait au soleil Milutine et Tcherkasski. Aussi l'application des ukases de 1864 et toute la réorganisation que Milutine et ses amis, non peut-être sans la naturelle présomption des esprits entreprenans, se flattaient d'accomplir en quelques mois, leur prit-elle des années et ne réussit-elle que grâce à des efforts surhumains d'énergie et de travail, si bien que Milutine se devait tuer à la peine.

Laissons-le nous décrire lui-même la besogne, les outils et les obstacles qui l'attendaient à son retour à Varsovie :

Varsovie (château Bruhl), 7/19 mars 1864 (1).

« ... Un abîme de soucis! Il faut tout organiser et installer, choses et gens, et distribuer tout le travail. Aujourd'hui, pas une minute de solitude. Quelque pénible que ce soit, ce serait plus

(1) Lettre à sa femme.

pénible encore sans cette distraction forcée du travail qui vous enlève à vous-même. Je suis à peine arrivé ici et je fais des projets de retour. Je voudrais voir passer au plus vite ces six douloureuses semaines, j'espère que ce dur esclavage ne durera pas plus longtemps. A Vilna, j'ai passé toute la journée avec Mouravief et ses employés. Notre explication a été calme, et nous nous sommes quittés d'accord. Ici les autorités m'attendaient à la gare avec une voiture. Après avoir installé à la hâte mes compagnons au château Bruhl, je me suis immédiatement rendu chez le comte Berg, qui m'attendait pour dîner. La proclamation de l'ukase a partout réussi. Les renseignemens sur les paysans sont excellens. Les propriétaires, comme il fallait s'y attendre, sont furieux; mais on les dit fort préoccupés de l'indemnité à recevoir du gouvernement, et bon gré mal gré ce souci les oblige à se tenir tranquilles... Tout cela amène le comte Berg à voir la situation en rose, et par ce motif nos délibérations ont été très amicales. On ne saurait cependant compter que les choses se passeront d'une façon parfaitement paisible. Une chose qui excite particulièrement le mécontentement, c'est que les *woyt* soient pris parmi les paysans (1). Les Polonais m'ont donné le surnom de « président de la junte des paysans (2), » ce qui, du reste, ne m'offense pas du tout!...

Varsovie (château Bruhl), 12/24 mars 1864 (3).

« L'affaire marche lentement, comme toujours dans les commencemens. Nos nouvelles recrues nous arrivent tardivement. Même C. ne paraît pas encore, je ne sais pourquoi. Tcherkasski est absorbé par la prise de possession de ses nouvelles fonctions, et, en réalité, sa tâche n'est pas facile; il est comme dans un bois, il lui faut faire connaissance et avec les hommes et avec les choses. Hier il a reçu tous ses employés et leur a fait un discours *en russe*. Il va sans dire que tous se prosternent à ses pieds. Quoiqu'il habite encore le château Bruhl (pendant qu'on prépare sa demeure future), nous ne nous voyons presque pas, de sorte que c'est sur moi seul que retombe le soin d'organiser le comité constituant (4) et de distribuer le travail, etc.

(1) Sur ce point encore, Milutine et ses amis avaient appliqué à la Pologne les mêmes principes et le même système qu'à la Russie. Pour mieux assurer l'indépendance des paysans, ils avaient exclu les propriétaires, les anciens seigneurs, de l'administration locale et remis aux paysans le choix de leurs *anciens*, des *woyt* polonais, comme des starostes et starchines russes.

(2) *Kholopskago jonda.*

(3) Lettre à sa femme.

(4) *Outchregditelnyi komitet.* Comité pour assurer la mise à exécution des nouvelles réformes.

« ... Dans les provinces, les choses vont fort bien jusqu'ici; mais pour assurer l'exécution définitive des ukases, il faut nous envoyer des employés, car c'est ce qui nous fait défaut. Dis, je t'en prie, à Joukovski que je le supplie instamment de m'en recruter le plus qu'il pourra et de me les expédier ici le plus tôt possible. Il faut pour cela pousser le ministère de Pologne, où l'on est terriblement lent et endormi, et presser les congés des militaires, au sujet desquels j'ai écrit il y a déjà trois semaines. Si les choses ne marchent pas plus vite, je ne puis prévoir quand je parviendrai à m'arracher d'ici; et supporter longtemps cette vie, je n'en aurais réellement pas la force. »

La difficulté de trouver des agens sûrs et intelligens était une des grandes préoccupations de Milutine; on le voit à chacune de ses lettres. Il avait pu amener avec lui un brillant état-major que des hommes distingués comme M. Soloviéf et M. Kochelef allaient bientôt renforcer, mais cela ne pouvait suffire; il lui fallait des agens d'exécution sur les lieux, pour les campagnes particulièrement, et il s'adressait à tout le monde pour lui en fournir; il en demandait à Pétersbourg, à Varsovie, aux services civils et aux services militaires, car, faute d'autres instrumens, il était obligé de recourir à l'armée et aux officiers. Pour ces derniers, il avait l'avantage d'avoir le concours de son frère Dmitri, qui, depuis trois ans, était ministre de la guerre. Ces officiers, appelés de Saint-Pétersbourg ou recrutés dans les régimens de Varsovie, Milutine était contraint de les former, de les styler lui-même pour une tâche compliquée qui eût exigé des juristes plutôt que des soldats. Pour les initier, il employait tous les moyens imaginables, il les faisait dîner avec lui, il leur faisait une sorte de cours ou de conférence. La grande salle du château Bruhl s'éclairait le soir comme pour une réception officielle, et, vers huit heures, une cinquantaine de commissaires futurs, les uns jeunes officiers, les autres anciens employés ou juges de paix, révoqués en Russie pour leurs penchans démocratiques, apprenaient de la bouche même de Milutine quelles devaient être leur mission et leur règle de conduite (1). Ces administrateurs improvisés étaient à peine dégrossis et dressés à la hâte qu'il fallait les envoyer sur les lieux expliquer aux paysans ce qu'eux-mêmes venaient d'apprendre, le sens et la portée des ukases, qui abolissaient la corvée, tout en transférant au peuple des campagnes la propriété des terres dont il avait la jouissance.

(1) Lettre du 28 mars 1864.

Varsovie (château Brühl), 15/27 mars 1864 (1).

« ... Je ne saurais dire à quel point il m'est difficile de conserver le sang-froid et le calme qu'exigent mes occupations actuelles.

« ... La proclamation des ukases est, à présent, partout terminée. La première impression a été très satisfaisante. La junte révolutionnaire en paraît atterrée. Les paysans sont dans l'allégresse, ils se mettent, plus que par le passé, à arrêter eux-mêmes les insurgés. Mais la véritable lutte est encore à venir. Dans quelques endroits déjà il y a eu des essais de jeter le trouble parmi les paysans (2).

« Il nous faut au plus vite mettre les ukases à exécution dans les localités, et pour cela les hommes nous manquent absolument. Sur mes instances, on enrôle pour nous, dans les régimens cantonnés ici, des officiers intelligens. Malheureusement je ne les connais pas personnellement, et je suis obligé de m'en remettre aux recommandations des autorités militaires, dont les choix dans cette affaire ne sont pas toujours heureux ni même peut-être toujours consciencieux. Tous ces jours-ci j'ai passé mon temps au milieu des colonels et d'officiers indiqués par eux. Il me faut m'entretenir avec chacun, raisonner avec eux, tâcher d'éveiller leur intérêt, etc.

« ... A partir de mardi, je me propose d'ouvrir chez moi une espèce *de cours* public, sur la question des paysans, pour ces hommes politiques improvisés. J'aurais voulu les avoir préparés pour la fin de la semaine, de façon à ce qu'il fût possible d'envoyer cette première expédition aux quatre coins du royaume. Mais nous avons à peine pu enrôler trente personnes, et il nous en faudrait au moins trois fois autant.

« Les employés polonais, encouragés par notre longue indulgence et notre apathie nationale, paraissent ne pas croire encore que nous exécutions réellement ce que nous avons en vue; et ce

(1) Lettre à sa femme.

(2) Pour empêcher le paysan d'accepter les terres dont le gouvernement prétendait le mettre en possession, les émissaires de l'insurrection aux abois répandaient dans les campagnes le bruit que ces terres ne seraient concédées qu'à ceux qui abjureraient le catholicisme. La grande-duchesse Hélène, qui, de loin comme de près, ne cessait de s'intéresser à l'œuvre de Milutine, lui faisait écrire de Berlin par une de ses demoiselles d'honneur : « Ici, Mme la grande-duchesse a appris de *source certaine* que l'allocution du pape était semée en masse dans le peuple, que les émissaires du parti rouge (Miéroslawski) tâchaient de faire accroire aux paysans que la propriété du sol ne leur sera acquise qu'à la condition de renoncer à la religion catholique. Déjà plusieurs paroisses auraient déclaré qu'à ce prix, elles ne voulaient pas des bienfaits de l'empereur. » (Lettre en français du 21 mai, 2 juin 1867, signée E. de R.)

doute injurieux, malheureusement mérité, soutient mon courage et stimulera, je l'espère, l'ardeur de nos jeunes gens.

« Tcherkasski, quoique absorbé par son ministère, m'aide autant que le lui permettent ses forces et le manque de temps. Mes autres compagnons sont aussi pleins de zèle. — Aujourd'hui, jour de Pâques, selon le nouveau style (1), j'ai réuni à dîner une grande partie de mon *armée civile* (2). Ephrème (3) ne m'a pas permis d'inviter plus de quatorze personnes, et il m'a annoncé cela d'un ton peu satisfait. Nous manquons ici en effet de vaisselle, de linge de table et de bien d'autres choses. Je ne pouvais cependant abandonner mes pauvres employés au caprice du sort; aussi je les invite à dîner à tour de rôle, huit ou neuf à la fois...

« ... Il ne faut avoir aucune inquiétude à mon égard. La surveillance ne faiblit pas, et, d'après les recommandations d'Ephrème sans doute, un de mes trois cosaques ne me quitte pas plus que mon ombre. »

On voit que de peine Milutine se donnait pour dresser les jeunes gens qui devaient lui servir de collaborateurs. C'était peu pour lui d'avoir conçu et combiné dans les détails tout un vaste plan de réformes sociales ou politiques; comme un architecte qui manquerait de maçons et de tailleurs de pierre, il était lui-même obligé de façonner les ouvriers dont les mains devaient mettre les matériaux en œuvre. Avec les instrumens les plus parfaits, la tâche fût restée singulièrement difficile; qu'était-ce avec un tel outillage, avec un tel défaut d'hommes et de bras? Pour le comprendre, il faut envisager d'un peu plus près l'œuvre entreprise par Milutine et ses amis, il faut se rendre brièvement compte de la situation du peuple des campagnes que Milutine prétendait régénérer, au nom du tsar et au profit de la Russie.

II.

Le paysan polonais semble avoir été, durant les derniers siècles, un des plus malheureux de l'Europe, à l'époque même où presque partout le villageois succombait sous le double faix des taxes fiscales et des droits féodaux. L'abaissement du peuple des campagnes ne saurait étonner chez une nation où une sorte de plèbe nobiliaire, composée de la *szlachta*, formait tout le pays légal, dans un état dont la vicieuse constitution réunissait les inconvéniens sociaux de l'ex-

(1) Le calendrier grégorien était encore en usage dans le royaume de Pologne; une des plus bizarres conséquences du nouveau système d'assimilation a été de ramener après trois siècles, la patrie de Kopernic au calendrier julien.

(2) *Gragdanskoi komandy.*

(3) Valet de chambre et maître d'hôtel de Milutine.

trême aristocratie aux défauts politiques de l'extrême démocratie. Un de nos écrivains français du XVIIIe siècle, Bernardin de Saint-Pierre, nous a laissé quelque part une navrante et évidemment trop fidèle peinture de la situation du paysan polonais, durant les dernières années de la république (1). Dans un siècle aussi naïf en politique que zélé pour l'humanité, cette oppression du paysan devait mal servir la république de gentilshommes. Ce fut, après l'intolérance religieuse de la Pologne sous ses derniers rois, une des principales causes de la complaisance de nos philosophes envers les auteurs des partages, et c'est la meilleure excuse de leurs félicitations à la grande Catherine ou à Frédéric le Grand.

Le mal, du reste, était si manifeste qu'il ne pouvait manquer de frapper les yeux de la noblesse polonaise. Dans le court répit accordé à leur patrie, entre le premier et les derniers partages, l'un des soucis des patriotes les plus clairvoyans était de relever le peuple; mais les factions politiques et les luttes intestines des *confédérations*, l'anarchie intérieure et la perfide surveillance de voisins, jaloux de voir la Pologne se régénérer, puis bientôt les partages, les changemens de domination dans un pays sans cesse coupé et recoupé en morceaux et ballotté sans repos d'une domination à une autre, tout, dans l'indépendance comme dans l'asservissement, a empêché les libéraux polonais d'exécuter leurs projets en faveur de l'habitant des campagnes. Malgré les généreuses proclamations de Kosciuszko, la république tomba avant d'avoir pu effectuer l'abolition du servage.

Dans le grand-duché de Varsovie, dont la majeure partie a formé le royaume de Pologne, il ne pouvait y avoir de servitude légale sous l'empire du code Napoléon, en usage après comme avant 1815. En droit, le paysan était libre; en fait, sa situation n'avait guère changé; assujetti à la corvée et lié à la glèbe par la coutume ou la misère, il se trouvait pratiquement, au point de vue économique comme au point de vue administratif, dans un état fort voisin du servage. Tant qu'avait duré en Russie le servage légal, servage qui, chez les Russes, avait fini par dégénérer en véritable esclavage, l'abaissement de la population rurale, bien que déploré par les Polonais éclairés, n'avait rien d'anormal dans le petit royaume dont le congrès de Vienne avait fait l'annexe du grand empire. Là, comme dans les provinces lithuaniennes ou petites-russiennes voisines, le gouvernement russe avait bien, à différentes époques et notamment sous l'empereur Nicolas, en 1846, essayé de régler par des *inventaires* les droits et les obligations réciproques des propriété-

(1) Dans ses récits de voyage, si je ne me trompe. Sur la position légale des paysans, dans l'ancienne Pologne, on peut consulter Hüppe : *Verfassung der Republik Polen*, p. 58-65.

taires et des paysans (1). Ces règlemens, d'un caractère visiblement provisoire, restaient souvent impuissans ou inefficaces dans la pratique; les Polonais eux-mêmes se remettaient à chercher des combinaisons pour améliorer l'état matériel et moral des classes rurales, lorsque l'émancipation des serfs, accomplie en Russie, au milieu des luttes que l'on sait, vint naturellement remettre, pour le royaume, cette question à l'ordre du jour et en rendre la solution urgente.

La Pologne, où dès longtemps le servage était légalement aboli, qui, de plus, était encore en possession d'une autonomie restreinte et de lois particulières, la Pologne avait, comme les provinces baltiques, où l'émancipation remontait à l'empereur Alexandre Ier, échappé aux lois et statuts que les Milutine, les Tcherkasski, les Samarine et leurs amis avaient fait édicter en 1861 pour les paysans du reste de l'empire. Depuis la promulgation de la charte rurale du 19 février, qui avait assuré au *moujik* russe la propriété d'une partie du sol, avec la libre administration de sa commune, la position du paysan polonais était devenue trop manifestement inférieure à celle du paysan russe pour qu'à Varsovie même on ne se préoccupât point de faire disparaître ou d'atténuer une aussi fâcheuse inégalité. C'était là, on le comprend, une des questions agitées par les Polonais dans les trop courtes années de liberté relative qui précédèrent l'insurrection de 1863.

Sous l'impulsion d'un généreux et éclairé gentilhomme d'une des plus illustres familles de Pologne, le comte André Zamoïski, la *Société d'agriculture* de Varsovie tendait à réunir en faisceau toutes les forces intelligentes et économiques du pays. L'amélioration du sort des paysans fut le premier problème dont se préoccupa la société. Non contens de rechercher les moyens de supprimer la corvée et de la remplacer par un cens ou redevance en argent, les propriétaires polonais désireux de devenir les bienfaiteurs du peuple cherchaient à mettre la propriété foncière à la portée du paysan. Divers projets étaient à ce sujet mis en avant; on parlait d'une opération de rachat, au moyen d'annuités échelonnées sur une période plus ou moins longue; on proposait de créer une banque qui, durant cette période de transition, eût servi d'intermédiaire entre le paysan et l'ancien seigneur; on faisait répandre dans les campagnes et lire au prône des églises une circulaire,

(1) Ces *inventaires* avaient spécialement pour but de fixer la quantité de terres dont les propriétaires devaient laisser la jouissance aux paysans. A cet égard, ils servirent de point de départ aux lois agraires de 1864.

annonçant aux paysans la bonne nouvelle (1). A l'inverse de ce qui s'était vu en Russie, la noblesse polonaise eût ainsi eu le mérite et l'avantage de faire spontanément ce que le gouvernement de Pétersbourg avait été obligé d'imposer à une grande partie de la noblesse russe.

Les premières agitations politiques avaient malheureusement fait évanouir tous ces beaux rêves. Soit méfiance envers la noblesse de Pologne ou la *Société d'agriculture,* qui tendait peu à peu à se transformer en assemblée législative, soit désir de conduire lui-même l'opération comme dans l'empire et de conserver au besoin une arme de guerre contre la classe dominante, le gouvernement impérial s'était montré peu disposé à seconder les projets des libéraux de Varsovie. Au milieu de l'effervescence nationale, la *Société d'agriculture,* d'où la Pologne avait semblé attendre sa pacifique régénération, était dissoute. Bientôt après, l'insurrection éclatait, et la question paysanne, passant brusquement du domaine économique dans le domaine politique, était presque à la fois posée des deux côtés adverses, à Pétersbourg par le gouvernement impérial, à Varsovie par le comité révolutionnaire.

Dans le duel inégal engagé entre le tsarisme et le gouvernement occulte, qui, durant des mois, tint toute la Pologne dans sa main, les deux antagonistes devaient naturellement se disputer l'appui du pauvre paysan qui, courbé sur la glèbe depuis des siècles, presque ignorant des mots d'honneur et de patrie, n'avait guère d'oreilles que pour la grosse voix de l'intérêt. Nous avons vu par la bouche de Milutine, de Mouravief, de l'empereur Alexandre lui-même, comment la raison d'état conduisait les Russes à prendre en main la cause du peuple des campagnes et à tenter à son profit une vaste expropriation de la noblesse. Les insurgés n'avaient point attendu pour recourir aux mêmes armes que le gouvernement russe eût formulé ses intentions. Eux aussi, avons-nous déjà remarqué, s'étaient empressés de convier le peuple à la propriété, tant pour le gagner à leur cause que pour donner à la nationalité polonaise une base qui lui faisait défaut. De toute façon, quel que fût le sort de la lutte, la Pologne semblait ainsi destinée à passer par la redoutable épreuve des lois agraires, et si, par impossible, l'insurrection l'eût emporté, peut-être que, grâce au parti démocratique, au parti *rouge* qui, dans les rangs des révoltés, avait pris de plus en plus le dessus, l'aristocratie et la grande propriété foncière eussent

(1) Voyez la récente et très curieuse biographie du marquis Wielopolski, publiée en français par M. H. Lisicki. Vienne, 1880, t. II, p. 49-57 et *passim*.

été plus maltraitées par leurs propres compatriotes triomphans que par les agens du gouvernement russe (1).

L'exemple de la Russie nous a montré combien de résistances et d'objections de toute sorte, combien de répugnances et de colères soulèvent, même en temps de paix, des lois agraires qui, pour cause d'utilité publique, exproprient partiellement une classe de la nation au profit d'une autre, alors même que ces lois sont discutées et appliquées par des compatriotes et par des représentans des propriétaires expropriés, alors même que toutes ces mesures sont prises sous l'égide d'un pouvoir impartial, également préoccupé des droits et des intérêts de tous. Qu'est-ce donc quand de pareilles mesures, d'apparence au moins, forcément révolutionnaires et inévitablement vexatoires, sont édictées par un vainqueur en pays étranger ou en province rebelle, au lendemain d'une lutte acharnée? qu'est-ce, quand elles sont appliquées par des mains naturellement hostiles et encore toutes chaudes des ardeurs du combat?

Au fond, nous sommes contraints de le répéter, les ukases apportés par N. Milutine et Tcherkasski en Pologne étaient, pour les principes et pour l'esprit, fort analogues aux lois et statuts que trois ans plus tôt les mêmes hommes avaient fait adopter pour la Russie et dont ils eussent voulu diriger eux-mêmes l'exécution. Dans un cas comme dans l'autre, Milutine et ses amis prétendaient assurer à l'ancien serf, moyennant indemnité à l'ancien propriétaire, la pleine propriété des terres dont le paysan n'avait la jouissance qu'en subissant la corvée; dans un cas comme dans l'autre, ils prétendaient remettre au paysan la libre administration des affaires de la commune et briser la vieille tutelle seigneuriale (2). Ce qui a varié, ce qui a fait la différence et l'inégalité de traitement entre la noblesse polonaise et la noblesse russe, c'est surtout le mode d'exécution, c'est une plus grande rigueur dans l'application des nouveaux principes, c'est une autre mesure ou une autre règle dans cette liquidation agraire; c'est qu'en Pologne on a plus accordé au paysan pour moins d'argent, et qu'on a payé moins cher au propriétaire le sol qu'on lui enlevait.

A cette différence de traitement il y avait une double raison : la première, c'est qu'en Russie les Milutine, les Samarine, les

(1) Dès avant l'insurrection, « le parti rouge, composé de révolutionnaires conscients ou inconscients, n'admettait d'autre solution que l'expropriation du grand propriétaire au profit du paysan... Les plus modérés accordaient aux propriétaires le droit à une indemnité, mais aussi minime que possible, tandis que les radicaux exigeaient de la noblesse qu'elle fît aux paysans le don des terres cultivées par ces derniers. » (*Le Marquis Wielopolski, sa vie et son temps*, par Lisicki, t. II, p. 54, 55.

(2) Il est à remarquer que, tout en fortifiant les institutions communales, Milutine n'a, quoi qu'on en ait dit, jamais songé à introduire en Pologne le *mir* russe et régime de la propriété collective.

Tcherkasski et leurs amis avaient eu beau faire triompher leurs principes, ils n'avaient pu donner force de loi à tous leurs projets en faveur du *moujik*, et les lois mêmes qu'ils avaient obtenues pour lui, ils n'avaient pu les appliquer de leurs mains. La seconde raison, plus grave et plus fâcheuse, c'est qu'en Pologne les ukases, promulgués le lendemain d'une guerre civile, n'étaient pas seulement pour le gouvernement une mesure en faveur de la population locale, mais aussi un expédient politique, un remède violent, suggéré par les nécessités du moment, un instrument de répression en même temps que de pacification, en un mot, comme le disait Mouravief, un instrument de domination (1). Et cela était inévitable à la suite d'une insurrection ayant des causes profondes et permanentes qui en rendaient le renouvellement probable. Le gouvernement russe, qui sur la Pologne semblait n'avoir d'autre prise que la force armée, avait découvert un moyen de s'attaquer au fond du peuple, de se l'attacher, temporairement au moins, par des bienfaits; il avait entrevu aux bords de la Vistule une tâche démocratique, humanitaire, presque utopique. Cette tâche, il la réalisait avec l'omnipotence d'un gouvernement absolu, mais ce ne pouvait être uniquement dans l'intérêt de l'idéal, de l'humanité et du peuple polonais, pour mériter les éloges de Proudhon et des démocrates étrangers qui l'en devaient féliciter. S'il se plaisait à relever le paysan et à mettre en pratique d'apparentes utopies, c'était autant et plus, si l'on veut, dans l'intérêt de l'état, dans l'intérêt de la Russie, que dans celui du peuple polonais. Pour légitimer ce procédé, il lui suffisait que les deux intérêts fussent d'accord au lieu d'être en opposition.

Le pouvoir qui, dans l'espèce de liquidation analogue, accomplie dans l'empire, eût voulu épargner tout sacrifice à la noblesse russe, n'était pas fâché d'en imposer à la noblesse polonaise, regardée comme complice des rebelles. Par le fait même des circonstances, ces lois agraires devaient pour cette dernière prendre l'aspect d'une sorte d'amende, d'une sorte de contribution de guerre ou de rançon, infligée aux classes d'où était sortie l'insurrection, avec cette circonstance atténuante que cette sorte d'amende, imposée aux propriétaires, était employée non au profit du maître, mais au profit du peuple conquis (2). Or, à cet égard, parmi les états où l'on a

(1) Lettre de Mouravief du 25 septembre 1863. Voyez la *Revue* du 1er décembre 1880.

(2) Certains faits montrent que le gouvernement et l'opinion envisageaient bien parfois les ukases de cette manière. Tcherkasski, dans une lettre à Milutine du 15/27 janvier 1865, raconte qu'il est assiégé des propriétaires d'origine russe, pourvus par le gouvernement même de petits majorats dans le royaume, afin d'y établir un élément russe. Ces propriétaires prétendaient être laissés en dehors des règlemens appliqués à leurs voisins polonais. Tcherkasski s'y refusait, mais il proposait d'accorder à ces propriétaires russes un dédommagement spécial. C'est, croyons-nous, ce qui a été fait.

le plus hautement stigmatisé la conduite de la Russie, on est contraint d'avouer qu'il en est peu où l'on n'ait en pareil cas recouru à des procédés plus ou moins analogues et parfois moins respectueux encore des droits de propriété, plus ouvertement et irréparablement spoliateurs. Sans remonter aux Irlandais, autrefois dépouillés de leurs terres au profit de soldats anglais, colonisés chez eux, on se rappelle l'espèce de jacquerie, suscitée en 1844 contre les propriétaires polonais par l'Autriche, qui depuis a su en faire ses plus fidèles sujets. Pour ne pas chercher d'exemple en dehors de notre pays et ne point voir seulement la paille de l'œil du voisin, l'abolition de la corvée et des droits féodaux s'est faite, chez nous, dans des conditions autrement onéreuses pour la noblesse, et plus récemment, n'avons-nous pas, sous la troisième république, eu recours, en Algérie, contre les indigènes révoltés, à des procédés non moins difficiles à légitimer au point de vue des notions habituelles du droit de propriété? Les Kabyles du Sébaou, dont, à la suite de l'insurrection de 1871, les terres les plus fertiles ont été séquestrées et finalement confisquées, faute du paiement de la contribution mise sur leurs tribus, eussent sans doute préféré, si on leur en eût laissé l'alternative, subir le sort de la noblesse polonaise et partager leurs terres, moyennant une insuffisante indemnité avec les colons alsaciens-lorrains qui ont pris leur place dans leurs anciennes demeures. Il est vrai que l'Europe s'est trop habituée à regarder les indigènes de ses colonies comme en dehors de son droit privé, aussi bien que du droit des gens, pour être fort touchée de semblables comparaisons.

L'état de guerre, encore si dur dans notre Europe, malgré tous les adoucissemens apportés par la civilisation, eût expliqué à lui seul la rigueur des lois agraires appliquées à la Pologne. De quelque façon que l'on juge l'opération, une chose est certaine, c'est que, si hostile, si malintentionnée qu'on la suppose, elle n'a pas ruiné la noblesse polonaise. Dans le royaume, comme dans l'empire à la suite de l'émancipation, il y a eu de la gêne et des souffrances qui parfois durent encore; mais, chose remarquable, il y a peut-être eu moins de ruines amenées par les ukases de 1864 que par la charte du 19 février 1861. Grâce à la fertilité du sol, grâce au grand essor pris par l'industrie du royaume après l'abolition des douanes qui lui fermaient le vaste marché de l'empire, — grâce enfin à l'esprit d'ordre, à l'esprit d'économie et de travail du plus grand nombre d'entre eux, grâce à la flexibilité de la race et à des qualités de vigueur, de sagesse, de solidité qu'on ne leur connaissait pas encore, les propriétaires polonais ont, pour la plupart, mieux supporté la grande crise agraire que les *pomechtchiks* de Russie, lesquels ont cependant été plus ménagés par la loi.

Il y a là quelque chose qui fait honneur au caractère polonais, qui montre que, pour cette noblesse tant éprouvée, les dures leçons de l'expérience sont loin d'avoir été perdues; quelque chose aussi, il faut le reconnaître, qui montre que, somme toute, la conduite du gouvernement russe à son égard n'a pas été aussi noire et aussi inique qu'elle le pouvait sembler au premier moment.

De par les ukases de 1864, que nous ne pouvons analyser en détail, le paysan polonais recevait en propriété toutes les terres dont il avait la jouissance depuis 1846, époque où l'empereur Nicolas avait défendu de diminuer l'étendue des champs attribués par l'usage aux familles de paysans. A cet égard, le villageois polonais a d'ordinaire été plus favorisé que le *moujik* russe, qui très souvent a moins de terre en propriété qu'il n'en avait en jouissance au temps du servage. Pour acquérir la propriété, le tenancier n'avait, en Pologne, qu'à faire valoir le fait de l'usufruit; or le paysan mazovien n'étant pas plus scrupuleux que son frère de Russie, dont nous avons vu Tcherkasski lui-même déplorer le peu de conscience (1), on comprend tout le parti que pouvaient tirer d'un tel principe des paysans avides, vis-à-vis de juges naturellement inclinés à accueillir toutes leurs revendications (2).

Le paysan polonais a été favorisé d'une autre manière; l'indemnité de rachat qu'il avait à payer était moindre qu'en Russie, et au lieu de retomber uniquement sur le paysan comme dans l'empire, où l'ancien serf en est aujourd'hui encore souvent accablé, cette indemnité était payée aux propriétaires par les finances du royaume; le paysan n'y participait que comme contribuable. En revanche, la compensation attribuée au propriétaire était proportionnellement moindre qu'en Russie et inférieure à la valeur vénale du sol; de plus, cette compensation, de même qu'en Russie, n'était pas soldée en numéraire, mais en titres spéciaux, en lettres d'indemnité qui au moment de leur émission perdaient près de 50 pour 100 et per-

(1) Lettre du 7 mai 1861. Voyez la *Revue* du 15 octobre 1880.

(2) D'après les renseignemens que j'ai pu recueillir personnellement en Pologne, en janvier 1873, juin 1874 et juillet 1880, l'allocation des paysans aurait varié de 30 à 6 *morg* (morgen ou journaux) par famille, selon les régions et les localités. La moyenne aurait été d'environ 18 *morg*. Le morg polonais vaut une 1/2 *désiatine* russe, soit un peu plus d'un demi-hectare. Chaque famille aurait ainsi reçu en moyenne un peu moins d'une dizaine d'hectares, ce qui est beaucoup pour un pays où la densité de la population atteignait déjà cinquante habitans au kilomètre carré. Si de pareilles allocations ont été possibles, sans enlever aux propriétaires plus du quart ou du tiers de leurs domaines, c'est qu'une partie des habitans des campagnes était exclue par l'usage de la possession du sol, c'est surtout que la Pologne compte une nombreuse population urbaine et une nombreuse population juive, également exclues de toute répartition territoriale. Comme en Russie, du reste, les lots des paysans sont déjà notablement restreints par le rapide accroissement de la population.

dent encore aujourd'hui près de 20 pour 100 (1). A l'inverse enfin de ce qui s'est passé en Russie, le propriétaire, comme contribuable, a payé lui-même par l'impôt une portion de l'indemnité qui lui revenait. Malgré ses défauts, ce système, qui faisait participer l'état et avec lui tous les contribuables à cette grande opération du rachat, nous paraît de beaucoup préférable au système adopté en Russie, où les annuités de rachat pèsent d'un poids excessif sur les paysans, alors qu'indirectement l'état et toutes les classes de la population participent aux avantages de l'émancipation. Une bonne part des difficultés économiques de l'empire me semble provenir, en effet, de ce qu'on a voulu conduire l'émancipation comme une opération d'un caractère privé, où l'état devait seulement servir d'intermédiaire et de banquier aux intéressés.

En dépit de son succès, la liquidation agraire, accomplie en Pologne, n'a point naturellement été sans donner lieu à de justes plaintes. La plupart des défauts reprochés à l'œuvre de Milutine doivent revenir au mode d'exécution. Il n'y avait pas là, comme en Russie, des arbitres de paix (*mirovye posredniki*), des propriétaires élus par la noblesse et chargés de régler les différends qui pouvaient surgir entre les paysans et l'ancien seigneur. A leur place, il y avait des commissaires, tous Russes, c'est-à-dire étrangers au pays, le plus grand nombre nouveaux venus et ignorans des mœurs locales, les uns employés prêtés par les ministères, les autres fonctionnaires révoqués à l'intérieur comme suspects de radicalisme, quelques-uns simples étudians à peine sortis de l'université, beaucoup enfin officiers qui venaient de combattre l'insurrection, la plupart étrangers à l'étude du droit et peu soucieux de ce qu'ils appelaient le formalisme juridique, tous enfin animés naturellement d'un esprit peu sympathique à la noblesse polonaise. Nous avons vu la peine que se donnait Milutine pour les initier et par-dessus tout les intéresser à leur œuvre. Il n'épargnait rien dans ce dessein, les enflammant de sa parole, les encourageant de son exemple; il leur montrait dans le paysan polonais un frère slave à relever et une barrière vivante à dresser entre la Russie et l'Europe. « Là où le paysan est établi avec son lot de terre, disait-il, là est la borne du monde slave (2). » Sur des hommes pour la plupart jeunes et tous ardens patriotes, de telles leçons ne pouvaient rester sans effet, elles exaltaient l'enthousiasme national et stimulaient un zèle qui souvent n'avait pas besoin de beaucoup d'excitation. Tous ces commissaires improvisés croyaient bien participer à une grande mission historique, ils se regardaient comme des apôtres plutôt que comme des juges; ce sentiment même les amenait parfois dans la

(1) Dans quelques cas même il n'y avait pas d'indemnité.
(2) Mot que je tiens d'un des collaborateurs de Milutine.

pratique à oublier leur rôle d'arbitre, à se prêter trop aveuglément aux revendications du paysan, à renchérir au profit de ce dernier sur les instructions de leurs chefs, à outre-passer les ukases. De là, dans l'application de ces lois, des inégalités et des excès. Aussi voyons-nous parfois, dans leur correspondance, Milutine et Tcherkasski obligés de réprimer le zèle de certains de leurs commissaires et de mettre de côté ceux de leurs agens qui se permettaient trop d'arbitraire (1). Milutine et même Tcherkasski, loin d'agir toujours systématiquement d'une manière hostile aux propriétaires, désiraient en toute sincérité faire strictement appliquer les ukases sans en dévier en aucun sens. Au milieu de toutes les plaintes dont ils étaient assiégés par les deux parties, ils se félicitaient lorsqu'un même cas provoquait à la fois les réclamations des paysans et des propriétaires. A leurs yeux, cela était la meilleure preuve de l'équité et de l'impartialité de la sentence de leurs commissions. Tcherkasski aimait à se rappeler que pareille chose lui arrivait en Russie quand il était arbitre de paix (2).

Les plus justes plaintes que peuvent élever les propriétaires polonais, plaintes malheureusement trop fondées et durables, c'est qu'au lieu d'achever la grande liquidation de 1864 entre le paysan et le noble, les commissaires russes l'ont tenue systématiquement ouverte aux dépens des intéressés. A l'opposé de ce qui s'est fait en Russie, le paysan polonais a gardé sur les forêts, sur les champs ou les pâturages de son ancien propriétaire, les droits d'usage dont il jouissait alors qu'il était soumis à la corvée. Ces servitudes grèvent lourdement les terres de la noblesse, d'autant plus qu'elles sont mal définies ou qu'elles ont été réglées, de telle façon qu'en les prenant à la lettre, tous les bois des propriétaires n'y sauraient parfois suffire (3). On comprend que les Polonais désirent vive-

(1) « A mon avis, écrivait Tcherkasski à Milutine alors de retour à Pétersbourg, les commissions rurales vont bien, fort bien même, excepté dans le district d'Ostroleka, où W. a pris le mors aux dents, ordonne lui-même l'arrestation des propriétaires indociles, fait le maître aussi bien dans les villes que dans les villages, en un mot, parodie sottement Michel Mouravief en Lithuanie. Il faut absolument renvoyer et dissoudre toute cette commission pour la remplacer par des hommes plus raisonnables. (Lettre du 7/19 mai 1864.) Si tous les commissaires accusés de jouer ainsi au dictateur n'ont pas été rappelés, cela tient en partie à ce que, dans ses luttes avec le vice-roi, avec l'administration civile et militaire, Tcherkasski était naturellement porté à prendre fait et cause pour ces commissions.

(2) « Nous avons reçu les deux premières plaintes du district de Varsovie. Les propriétaires, et les paysans se plaignent simultanément d'une seule et même décision. Cette décision est équitable cependant et me paraît fondée sur des données solides. Aussi cette double réclamation me trouble-t-elle peu. J'y vois la meilleure preuve de l'impartialité de la commission. Nous recevions aussi des plaintes des deux parties dans les premiers temps de l'émancipation. » (Lettre de Tcherkasski à Milutine du 2/14 mai 1865.)

(3) Je pourrais citer, comme exemple, une forêt du majorat du comte Zamoïski.

ment voir abroger des droits qui donnent lieu à des difficultés de toute sorte. Pour s'affranchir de ces servitudes, beaucoup de propriétaires renonceraient volontiers à une notable partie de leurs forêts. Malheureusement, en dépit d'une loi édictée depuis, les commissaires du gouvernement, loin de chercher à mettre un terme à cette situation anormale, s'efforcent plutôt d'empêcher les propriétaires et le paysan de s'entendre à cet effet. On en est encore à Varsovie ou Pétersbourg à la politique de 1864 ; on semble heureux d'avoir dans ces servitudes un moyen de semer la zizanie entre les deux grandes classes rurales du royaume, comme si leur antagonisme était la condition nécessaire de la domination russe. « Nous avons pris nos précautions, me disait en toute franchise, au mois de juin dernier, un haut fonctionnaire de Saint-Pétersbourg; nous tenons les Polonais par ces servitudes. »

C'est là une machine de guerre dont on comprenait l'emploi au lendemain de l'insurrection. Cette nouvelle application du « diviser pour régner, » ne saurait cependant être éternellement maintenue; à la longue, elle pourrait déjouer les calculs de ses promoteurs. Il est douteux que cela empêche longtemps le paysan polonais, relevé par la propriété et l'instruction, de prendre conscience de sa nationalité. En attendant, les obstacles mis par les agens du pouvoir à un complet règlement de la question rurale ont, en dehors même des entraves apportées à une exploitation régulière, un sérieux inconvénient : ils tendent indirectement à troubler dans l'esprit du peuple la notion de propriété, à lui faire croire que les droits de chacun n'ont pas été définitivement fixés par les ukases de 1864, à le faire rêver de nouvelles combinaisons agraires. Par là on ouvre ainsi la porte aux aspirations révolutionnaires et socialistes, on fait naître chez une population, jusqu'ici exempte de toute idée de ce genre, une vague et chimérique espérance de nouvelle distribution de terre et de nouveaux partages. C'est ce que font aujourd'hui quelquefois, à l'insu même du gouvernement, certains de ses agens de Pologne. Lorsque les propriétaires offrent aux paysans de régler à l'amiable, moyennant une indemnité en argent ou un partage des bois, ces épineuses questions de servitude, certains *tchinovniks* disent aux paysans : « A quoi bon vous entendre et renoncer à vos droits sur une partie de la forêt pour avoir le reste, quand un jour on peut vous donner le tout gratuitement ? » Avec les idées radicales, trop souvent répandues dans le bas tchinovnisme, avec la haine pour la noblesse polonaise qui anime tant de petits employés, de pareils propos n'ont malheureusement rien d'étonnant. Il y a là, en tout cas, un procédé peu digne d'un grand état et dont tôt ou tard la Russie aura honte de se servir.

Sans le rigoureux maintien de ces onéreuses servitudes, sans les restrictions, apportées pour des motifs politiques analogues, à la libre disposition des propriétés (1), l'on pourrait dire que la situation agraire du royaume de Pologne est, depuis la crise de 1864, une des meilleures de l'Europe. Les distributions de terres faites aux paysans, en 1864, ont été complétées, en 1866, par de nouvelles allocations sur les domaines de la couronne ou les biens d'église. Durant les dix ou douze ans qui ont suivi la mise à exécution des ukases, les terres en culture se sont accrues de 550,000 hectares, la production des céréales a presque doublé et il en est à peu près de même du bétail (2). Si les paysans surtout ont participé à ces progrès agricoles, la grande et la moyenne propriété n'y ont pas été étrangères. Maint domaine dont l'étendue a, par la loi de 1864, été réduite d'un tiers environ, a aujourd'hui une plus grande valeur et rapporte un plus grand revenu. Des trois tronçons de l'ancienne république, la Pologne russe est sans comparaison le plus prospère. Le progrès se manifeste par tous les signes extérieurs; la population augmente rapidement et en même temps la durée moyenne de la vie s'allonge, tandis que décroît la criminalité. Devant de tels faits, on peut croire que, si une fin prématurée ne l'eût enlevé à la contemplation de ce spectacle, Milutine eût été orgueilleux de son œuvre. A tout prendre, en effet, le succès semble avoir été plus grand, plus incontestable en Pologne qu'en Russie. Une part de cette réussite doit bien revenir à la population polonaise, à son élasticité et à son énergie, mais peut-être aussi Milutine et ses amis diraient-ils que, s'ils paraissent avoir été plus heureux en Pologne, c'est qu'en dépit de tous les efforts faits pour les entraver, ils y ont eu les mains plus libres.

IV.

Nous avons laissé N. Milutine à Varsovie, dressant péniblement les hommes qui devaient mettre à exécution les nouveaux règlemens. Quelques jours avant la Pâque orthodoxe, Nicolas Alexèiévitch pouvait expédier dans la campagne soixante de ses jeunes gens. On donna au départ de ce premier détachement une consécration religieuse.

« Le matin, écrivait Milutine (3), nous nous sommes tous rendus

(1) Nous voulons parler des lois qui interdisent de vendre à des juifs, et qui dans les provinces occidentales de l'empire ne permettent de vendre qu'à des Russes orthodoxes ou à des Allemands afin de diminuer les terres aux mains des Polonais.

(2) MM. Simonenko et Anoutchine, entre autres, ont publié à cet égard des études statistiques fort concluantes.

(3) Lettre à sa femme du 14/26 novembre 1864.

à la cathédrale (orthodoxe) où, après avoir officié lui-même, l'archevêque a béni nos jeunes gens, tous ensemble et chacun en particulier. Ensuite, à une heure et demie, il y a eu chez moi un déjeuner pour les voyageurs (1) et, après les exhortations de circonstance et les adieux, nos jeunes missionnaires sont partis pour les quatre coins du royaume avec des instructions imprimées et manuscrites, avec leurs bagages et leurs provisions, quelques-uns avec leur femme, d'autres avec des amis, et tous sous escorte. Fasse Dieu qu'ils aient assez d'intelligence et de fermeté pour vaincre les intrigues de la *szlachta* et aussi l'apathie des paysans! »

Vers le moment où partaient de Varsovie « les jeunes missionnaires » de Milutine, une députation de paysans polonais, venue pour remercier le tsar, était fêtée de toute manière à Pétersbourg. On lui donnait un grand banquet à l'hôtel de ville, et, pour établir la fraternité des deux classes agricoles, c'étaient des paysans russes, envoyés par des propriétaires du voisinage, qui faisaient les honneurs aux paysans polonais. Durant cette patriotique fête champêtre, donnée dans la capitale, la musique militaire jouait l'air national russe et l'empereur, faisant le tour de la table, adressait à ses fidèles sujets quelques paroles bienveillantes. Les assistans remarquaient qu'à ce banquet les paysans polonais avaient pour la plupart un air contraint que les Russes attribuaient à la longue oppression seigneuriale.

Ces réjouissances, sanctionnées par la présence de l'empereur, ne désarmaient point la sourde opposition de Varsovie et de Pétersbourg. Dans les campagnes du royaume, la résistance des propriétaires était parfois appuyée par les autorités russes et les officiers supérieurs. Parmi les commandans militaires, plus d'un général était lié avec la noblesse polonaise et subissait le charme de cette aristocratie, l'une des plus cultivées et des plus séduisantes du monde. D'autres n'avaient point pardonné à Milutine et à ses amis les lois agraires de 1861. Aussi plusieurs excitaient-ils presque ouvertement les propriétaires à ne point se soumettre aux injonctions des commissaires, et annonçaient-ils aux paysans que les envoyés de Milutine et de Tcherkasski promettaient beaucoup plus qu'ils ne pouvaient accorder (2).

De pareils faits n'étaient pas isolés. Quoique les ukases impériaux eussent supprimé la corvée sans établir, comme en Russie, d'époque transitoire pour organiser les nouveaux rapports agraires,

(1) *Dorojnyi zavtrak*, mot à mot : un déjeuner de voyage.

(2) Je pourrais citer comme exemple le curieux rapport du commissaire Dometti au prince Tcherkasski à propos d'un conflit, ainsi soulevé dans le district de Wlotzlavsk par le prince W. (rapport du 30 avril 1864).

certains des chefs militaires, profitant des pouvoirs que leur donnait l'état de siège, groupaient autour d'eux l'opposition, menaçaient des plus graves châtimens les paysans qui se refusaient à la corvée et « poursuivaient les soi-disant promoteurs de désordre (1). » Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que, dans ce conflit avec les autorités militaires, le vice-roi et le comité de Varsovie se portaient souvent du côté des adversaires du ministre de l'intérieur, Tcherkasski, qui, à chaque instant, était obligé d'en référer à Pétersbourg, à Milutine, et par ce dernier à l'empereur. Les adversaires des deux amis répandaient le bruit que Milutine ne reviendrait plus à Varsovie, que Tcherkasski allait être rappelé et la nouvelle organisation des paysans abandonnée (2).

Il fallait un combat pour chaque province, pour chaque district, presque pour chaque commission. Ces trois années 1864, 1865, 1866 furent pour Milutine une longue suite de petites batailles, et au bout de cette campagne, comme au bout de celle de l'émancipation, les deux amis semblaient entrevoir une disgrâce ou un désaveu (3).

Milutine sentait qu'il ne pouvait laisser Tcherkasski seul à Varsovie, où la majorité du *comité constituant* lui était hostile, où le prince, selon sa propre expression, était évité comme la peste par le haut état-major russe, ce qui lui rappelait l'accueil de la société pétersbourgeoise à l'époque de l'émancipation. Pour appliquer les nombreux changemens projetés, il ne suffisait pas d'avoir lancé dans les campagnes des agens inférieurs, recrutés partout et formés à la hâte, il fallait avant tout des hommes capables de diriger à Varsovie les différens services du royaume et de tenir tête au vice-roi et à ses créatures. « Tcherkasski, écrivait avec

(1) Lettre de Tcherkasski à Milutine du 13/23 mai 1864.

(2) La grande-duchesse Hélène envoyait de Berlin à Milutine, au commencement de juin 1864, une correspondance de Pologne dans la *Gazette de Silésie*, où l'on lisait que « le secrétaire d'état Milutine, qui venait de partir de Varsovie, n'y retournerait plus et que l'œuvre du comité serait suspendue jusqu'à ce qu'on eût notablement modifié les décrets de mars. » De son côté, Tcherkasski écrivait à Milutine le 21 mai, 2 juin 1864 : « On fait circuler, à l'aide du *Czas* et d'autres journaux, des bruits dans le genre de ceux-ci : que vous êtes parti pour ne plus revenir, que je serai moi-même remplacé bientôt par Trépof, lequel réunira dans ses mains la police et l'intérieur, etc. »

(3) « Quand je ne serai plus là, disait parfois Milutine, on détruira tout ce que j'ai fait, comme on a essayé de le faire en Russie. » De son côté, Tcherkasski écrivait à Milutine qu'en venant en Pologne, il avait commis une grosse bévue (lettre du 13/25 mai 1864), et un peu plus tard, le 21 mai/2 juin, faisant allusion au bruit de son prochain rappel, le prince ajoutait : « Si je ne pensais qu'à moi, je devrais plutôt me réjouir, car la disgrâce dont un semblable éloignement serait accompagné viendra tôt ou tard, lorsque la réforme des paysans sera terminée, tandis qu'aujourd'hui je déposerais volontiers le fardeau de la responsabilité et je recevrais de l'opinion publique un accueil moins défavorable que celui qui m'attend probablement plus tard, quand les inquiétudes éveillées par la question polonaise seront effacées, et qu'il ne restera om me monnaie courante que les sympathies de la société pour les vaincus. »

douleur Nicolas Alexèiévitch, est le seul auquel je puisse me fier pleinement, et il ne saurait suffire à tout. » Dans sa détresse, Milutine adressait un appel désespéré à Samarine. « Vous ne sauriez comprendre, lui disait-il en avril 1864, dans quelle position terrible nous sommes ici sans vous!.. Pour peu que votre santé vous permette de faire ce sacrifice, ne refusez pas, ne fût-ce que pour six semaines (1). » Samarine ne put rester sourd à de telles supplications; malgré ses résolutions antérieures, il revint à Varsovie prendre place au *comité constituant,* mais il n'y demeura que quelques semaines, jusqu'à l'arrivée d'un de leurs anciens collègues des *commissions de rédaction,* M. Solovief, qui, écarté des affaires à Pétersbourg, s'était décidé à répondre aux instances de Nicolas Alexèiévitch.

Voici en quels termes Milutine s'était adressé à Solovief; nulle part il n'a dépeint lui-même sa politique en Pologne avec plus de netteté et de décision :

N. Milutine à J. Solovief.

« Varsovie, 23 mars, 4 avril 1864.

« J'espère, très honoré Jacques Alexandrovitch, que vous aurez reçu à l'heure qu'il est les ukases que je vous ai envoyés et les documens concernant la réforme des paysans en Pologne. C'est le premier pas sur la voie des réformes qui doivent, à présent, recevoir un développement énergique et toucher à toutes les branches de l'administration : finances, instruction publique, police et tribunaux. Tout cela doit se faire, naturellement dans le même esprit, et en vue d'un but clairement indiqué; relever et remettre sur leurs pieds les masses opprimées (2), en les opposant à l'oligarchie dont jusqu'ici ont été imprégnées toutes les institutions polonaises. Je puis dire avec joie que telles sont les convictions de l'Empereur. Je puis ajouter aussi que chaque jour me persuade de la possibilité de remplir ce programme. Avec le temps, nous pourrons trouver en Pologne même des élémens actifs sur lesquels nous pourrons nous appuyer (3). Mais en attendant, nous devons agir avec des Russes et cela non-seulement à cause de l'état anormal du pays, mais aussi à cause de l'incapacité actuelle des Polonais eux-mêmes de rien organiser en dehors de leurs ineptes traditions. Cette capacité ne

(1) Lettre à Samarine du 3/15 avril 1864.

(2) *Podniat i postavit na noghi.*

(3) Milutine revenait souvent sur cette idée. Dans une lettre du 22 mai 1864, il répétait que plus tard on pourrait employer des Polonais.

saurait se montrer chez eux que lorsque tout lien avec ces traditions sera brisé, et que sur la scène apparaîtra un acteur inconnu dans l'histoire de la Pologne, — le peuple. »

Ce noble langage est remarquable à plus d'un titre. Comme le disait Milutine, c'est la Russie qui, par ses lois agraires et sa nouvelle organisation communale, a fait sortir le peuple polonais de l'abaissement où il était réduit depuis des siècles, et cette révolution, c'est la Pologne qui en doit profiter la première. En relevant la population rurale, en dotant les pays de la Vistule d'une nombreuse classe de paysans propriétaires, Milutine a renouvelé, avec les couches inférieures du peuple polonais, la nationalité polonaise elle-même. Grâce à lui et à ses amis, des mains russes ont fait ce qu'avaient inutilement rêvé les démocrates du royaume; au lieu d'une étroite base aristocratique, elles ont préparé pour l'avenir à la nationalité polonaise une large base populaire. A cet égard, loin de devoir être considérés comme les ennemis et les destructeurs de la nationalité lékhite, Milutine et Tcherkasski mériteraient peut-être plutôt d'en être regardés comme les régénérateurs. Partout, en effet, c'est au fond du peuple que le sentiment national jette ses plus solides racines, c'est du cœur du peuple qu'il est le plus difficile à extirper (1).

On ne saurait s'étonner que quelques Russes aient tiré de là un argument contre les plans de Milutine en faveur des populations rurales de la Vistule. L'un des ministres du tsar me racontait, le printemps dernier à Pétersbourg, qu'à l'époque où l'on discutait les lois agraires de 1864, un des adversaires des Milutine, des Samarine et des Tcherkasski formulait ainsi son opposition : « Aujourd'hui, nous n'avons en face de nous, dans le royaume, que 300,000 Polonais; avec la nouvelle organisation rurale, nous en aurons, dans trente ans, vingt fois plus. » On ne saurait reprocher à Milutine et au gouvernement russe de ne pas s'être arrêté devant une pareille objection. Pour prévenir tout danger de ce côté, la Russie a du reste un moyen simple : respecter la nationalité de ses sujets polonais, leur langue, leur religion, leurs mœurs.

Comme le moujik russe dont Samarine se plaisait à célébrer la transformation (2), le paysan mazovien, jadis humble et rampant, naguère encore pressé de baiser les pans de l'habit du noble ou du fonctionnaire, a depuis quinze ans pris une tout autre attitude. Il se sent homme aujourd'hui, il a pris conscience de son individualité, de ses droits civils; pas plus qu'en Russie cependant, et

(1) La langue russe est à cet égard d'une grande justesse : chez elle, le terme équivalent à nationalité, *narodnost*, dérive directement de *narod*, peuple; l'étymologie indique clairement la liaison des idées. Comparez l'allemand *Volksthum*.

(2) Voir ses lettres de 1861-1862 dans la *Revue* du 15 octobre 1880.

pour des causes différentes, il ne semble avoir tiré des lois faites en sa faveur tout le profit qu'on en eût pu espérer pour lui. Ses progrès sont évidens et à certains égards considérables; mais le développement intellectuel n'a point marché du même pas que le développement matériel. Il n'y a point à s'en étonner : un peuple ne change pas en une quinzaine d'années ni même en une génération. Puis il y a des raisons spéciales pour que le peuple polonais n'ait pu profiter entièrement des avantages qui lui étaient faits. Le paysan ne peut pas ne point se ressentir de l'état d'abaissement et comme d'ilotisme politique où est maintenu son pays qui, depuis que la Pologne est nominalement assimilée à l'empire, demeure frustré de toutes les réformes et de toutes les lois libérales appliquées en Russie.

Le gouvernement a bien fait de louables efforts pour créer des écoles et disséminer l'instruction; mais l'enseignement ne peut être impunément distribué au peuple dans une langue étrangère que l'enfant ne comprend pas, que l'homme ne parle point. Cette seule raison est pour le peuple polonais une cause d'infériorité que rien peut-être ne saurait compenser. A cet égard, je me permettrai de remarquer que, des deux parties du programme appliqué en Pologne depuis 1863, l'une fait obstacle à l'autre. D'une main, en lui assurant des terres, en lui confiant l'administration de sa *gmina* (commune), le gouvernement impérial a beaucoup fait pour relever le peuple; de l'autre, en bannissant la langue polonaise des écoles, de l'administration, des tribunaux, il semble travailler à le déprimer. Sous ce rapport, le système d'assimilation à outrance suivi dans les dernières années a visiblement empêché les ukases de 1864 de porter tous leurs fruits. En Pologne comme ailleurs, comme chez les Slaves de Turquie et d'Autriche, par exemple, le développement moral et intellectuel du peuple ne peut être complet qu'avec une culture nationale. Il est difficile que la Russie puisse longtemps l'oublier; durant la dernière guerre d'Orient, comme durant la crise des conspirations nihilistes, ses sujets polonais se sont montrés assez sages pour qu'en dépit des rancunes du passé, elle ne puisse longtemps leur refuser ce qu'elle même a eu l'honneur d'obtenir à tant des sujets chrétiens de la Porte.

V.

Milutine rentra à Pétersbourg aux premiers jours d'avril 1864. Ses amis l'avertissaient dans leurs lettres qu'il était temps pour lui de revenir dans la capitale déjouer les intrigues que favorisait son

absence (1). Obligé de faire face à l'ennemi de deux côtés à la fois, Milutine ne revenait à Saint-Pétersbourg que pour y soutenir, sur le sol glissant de la cour et dans l'ombre des chancelleries, une nouvelle guerre de stratagèmes et d'embuscades. Nous ne pouvons suivre ici les obscures péripéties de cette lutte de plus de deux ans qui coûta la vie à Milutine. Le récit détaillé de cette sorte de duel bureaucratique qui se livrait derrière la fastueuse devanture de l'unité autocratique, l'énumération des coups et des bottes que se portaient tour à tour les deux adversaires serait, malgré les grands intérêts en jeu, d'une fastidieuse monotonie pour le lecteur. Le combat dura jusqu'à ce qu'un des deux principaux antagonistes, le plus jeune et en apparence le plus robuste, fut blessé à mort par la maladie. Sans cette intervention de la nature surmenée, on ne sait combien d'années encore eût pu durer cette sorte de guerre civile de l'administration russe contre elle-même.

L'empereur, que la rébellion de 1863 avait profondément blessé et qui, aujourd'hui encore, semble ne l'avoir point pardonnée à la Pologne, l'empereur, qui apprenait peu à peu à connaître et à apprécier personnellement Nicolas Alexèiévitch, était sans aucun doute de cœur avec lui. Il le soutenait d'ordinaire contre le mauvais vouloir de ses propres ministres et les menées de son représentant officiel à Varsovie; mais, loin de blâmer ou de désavouer ostensiblement les adversaires de la politique que lui-même appuyait, il ne cessait de leur donner des marques publiques de sa faveur. A cet égard, on pourrait dire que la conduite d'Alexandre II dans les affaires polonaises n'était pas sans ressemblance avec les procédés de Louis XV dans sa politique étrangère et sa diplomatie en partie double. La grande différence, c'est qu'à Saint-Péterbourg, la chose était connue de tous les gens bien informés : ce n'était un secret que pour les hommes étrangers aux affaires. Durant toute cette période de transformation, il y eut en Pologne deux gouvernemens, dont le plus puissant n'était pas celui qui semblait officiellement représenter le souverain. Soit désir de ménager les influences de cour ou de n'en laisser aucune devenir prépondérante, soit peut-être aussi répugnance à prendre ostensiblement la responsabilité de toutes les mesures accomplies en son nom dans

(1) « On dit que votre apparition pascale à Pétersbourg devient problématique... Est-ce bien irrévocable? Et dans l'intérêt même de notre œuvre, ne feriez-vous pas bien de venir prendre un peu l'air ici? Ne serait-ce que pour déjouer les projets de ceux qui s'acharnent après Mouravief et voudraient l'éloigner de Vilna. Il me semble que votre arrivée ici serait des plus utiles. La Lithuanie livrée à elle-même ou confiée à des mains faibles, l'agitation recommencerait infailliblement dans le royaume... » (Lettre en français de M. C. à Milutine, 3/15 avril 1864.)

le royaume, l'empereur Alexandre laissait les deux partis se remuer autour de lui sans en décourager aucun, abandonnant à l'un l'autorité extérieure, à l'autre la force réelle. Aussi les adversaires de Milutine accusaient-ils parfois tout bas l'empereur de comploter avec Nicolas Alexèiévitch contre son propre gouvernement et contre ses propres agens.

On imaginerait difficilement l'ardeur de la lutte engagée autour du tsar, les obsessions auxquelles était exposé le souverain, la vigilance déployée dans ce siège de la volonté impériale. L'empereur devait-il, par exemple, aller en voyage, se rendre aux eaux d'Ems ou ailleurs, le prince Tcherkasski écrivait coup sur coup à Milutine, qu'une entrevue personnelle du maître avec le comte Berg, dans la la gare de Kovno, risquait de tout perdre. Dans ses angoisses, Tcherkasski conjurait Milutine de trouver moyen d'accompagner Alexandre II, qui devait, disait-il, être à Kovno, littéralement assiégé par le comte Berg (1). Milutine, qui connaissait mieux le souverain et avait plus de confiance dans sa fermeté, était obligé de représenter au prince Vladimir ce qu'une démarche aussi indiscrète aurait de déplacé et de blessant pour l'empereur. Malgré les instances réitérées de Tcherkasski, inquiet des projets du comte Berg, lequel dissimulait mal tout ce qu'il attendait de cette audience, Milutine, loin de cnercher aucun prétexte de monter dans le train impérial, s'en remettait entièrement à la parole du souverain (2).

Dans ce combat des vainqueurs autour du cadavre de la Pologne, les deux partis et les deux chefs reçurent jusqu'à la fin presque simultanément des encouragemens et des récompenses qui semblaient leur devoir fournir de nouvelles armes. Le vice-roi de Pologne, qui, en 1864, en 1865 et 1866, contraignait Milutine à revenir plusieurs fois à Varsovie pour ranimer l'ardeur des siens, le comte Berg, était fait feld-maréchal, et son vaillant antagoniste, Milutine, était nommé ministre de Pologne.

Pour Nicolas Alexèiévitch, cette nomination tardive n'était pas un succès sans mélange, car elle semblait devoir le river encore pour plusieurs années à ces affaires polonaises dont il avait toujours hâte de sortir. Aussi, loin de briguer ce poste qui, depuis trois ans, semblait lui appartenir de droit et que l'empereur lui avait proposé dès 1864, avait-il longtemps plutôt cherché à l'éviter. « Vous aimez mieux faire des ministres que de l'être vous-même, » lui dit spirituellement à ce propos le prince G., vers 1864.

(1) Lettres de Tcherkasski à Milutine du 14/26 mai, du 16/28 mai et du 17/29 mai 1864.

(2) « Ces promesses de l'Empereur m'ont été confirmées plusieurs fois personnellement, et en outre par mon frère au moment du départ, etc. » (Milutine à Tcherkasski, 2/14 juin 1864.)

Le moment où Milutine était appelé au ministère (avril 1866) était peu propice aux nouveautés. C'était au lendemain de l'attentat de Karakazof, le premier Russe qui ait osé porter la main sur le tsar. Cet attentat avait amené dans le gouvernement, jusque-là incertain et vacillant, une sorte d'évolution dans le sens conservateur. L'influence de Nicolas Milutine en pouvait sembler sérieusement atteinte: ce fut le moment où il fut nommé ministre, mais ministre de Pologne. Il est vrai que le général Mouravief, la veille encore en demi-disgrâce, était vers le même temps appelé à la tête du gouvernement, comme le fut quatorze ans plus tard, en pareille circonstance, le général Loris-Mélikof.

Les amis de Milutine espéraient encore le voir prendre en des jours meilleurs un rôle prépondérant et revenir enfin à la direction des affaires intérieures, dont il avait été écarté en 1861. Ces rêves ne devaient point se réaliser. Milutine ne devait siéger que quelques mois au *comité* des ministres et il allait y épuiser le reste de ses forces à batailler pour les affaires polonaises.

Pendant ce temps avait lieu entre les deux voisins de la Russie la rapide guerre de 1866, prélude de celle de 1870. Dans une lettre à sa femme, alors à la campagne, Milutine écrivait, au lendemain de Sadowa : « La défaite des Autrichiens est complète : les Prussiens les ont battus à plate couture. A présent, ces derniers vont tellement s'enorgueillir qu'il n'y aura plus moyen de les tenir. Pour nous, le fait n'a rien d'agréable (1). » En 1870, alors que, malade et paralysé, il était depuis quatre ans retiré des affaires, Nicolas Alexéiévitch éprouva, dit-on, une véritable douleur en apprenant les défaites de la France. A part ses naturelles et clairvoyantes inquiétudes pour son pays, Milutine avait pour le nôtre, où son nom était l'objet de tant d'attaques, une préférence qui ne se démentit jamais. De Saint-Pétersbourg ou de Varsovie, quand il était au pouvoir, l'un de ses soucis était de redresser, au moyen de la presse, l'opinion française au sujet de la Russie (2). Quand on lui apprit la capitulation de Sedan, Milutine, m'assure-t-on, refusa d'abord d'y ajouter foi et crut qu'on abusait de son infirmité pour lui en faire accroire.

Chose à noter, le même homme écrivait, une année plus tôt, à propos d'une nomination en Pologne : « Je me méfie moins des Allemands que des Polonais (3). » Ce mot, tracé à la hâte, eût pu longtemps servir de devise à la politique russe en Pologne. A force de combattre le polonisme, la Russie a, malgré elle, dans les pro-

(1) Lettre du 5 juillet 1866.

(2) Je trouve la trace de cette préoccupation dans plusieurs de ses lettres, particulièrement dans celles à M. T., attaché à l'ambassade russe de Paris.

(3) Lettre à Tcherkasski du 8/20 février 1865.

vinces de la Vistule, favorisé les progrès de son plus redoutable concurrent, le germanisme.

Une telle politique se comprenait au lendemain de l'insurrection polonaise et en face d'une Allemagne morcelée, alors que la Prusse ne semblait à Pétersbourg qu'un humble satellite du grand empire voisin; est-elle aussi prudente et rationnelle depuis la résurrection de l'empire germanique, alors qu'à Berlin tout le monde n'a pas oublié que la Prusse a régné à Varsovie avant la Russie?

Milutine n'eut pas à s'interroger à ce sujet. Quelques mois après Sadowa (en novembre 1866), il était frappé d'une attaque d'apoplexie, à la suite d'une séance du comité des ministres, où l'on avait longuement discuté sur les rapports de l'empire et de la hiérarchie catholique. La question religieuse, ou mieux la question ecclésiastique, fut, après les lois agraires, la principale préoccupation de Milutine et de Tcherkasski en Pologne. En aucun pays, on le sait, la nationalité et la religion ne se sont à ce point alliées et renforcées l'une l'autre. Le clergé était, après la *szlachta*, regardé comme le principal fauteur des résistances polonaises; il ne pouvait sortir indemne de la défaite d'une insurrection qu'il passait pour avoir encouragée. La plupart des évêques avaient été internés dans l'intérieur de la Russie ou déportés en Sibérie; mais aux yeux de Milutine, qui, en toutes choses, préférait aux rigueurs passagères ce qu'il appelait des mesures organiques, c'était moins aux individus qu'aux institutions qu'il fallait s'en prendre. Dans l'empire autocratique, tout comme dans les états démocratiques, c'était au clergé régulier et aux moines que le gouvernement devait s'attaquer de préférence. Ainsi que d'habitude, Milutine devait ici encore rencontrer à Varsovie l'opposition plus ou moins déclarée du vice-roi (1).

Au dire de Tcherkasski, entre tous les monastères du royaume, il n'y en avait qu'un, celui du grand sanctuaire de Czenstochowa, qui fût sans reproche (2). La réforme monastique, entreprise par Milutine et Tcherkasski, consista dans la suppression graduelle de la plupart de ces couvens, en commençant par les plus petits. Avant 1863, il y avait dans le royaume cent soixante-treize couvens; on n'en a laissé subsister qu'une trentaine (trente-quatre), dont dix de femmes, et cela en limitant strictement le nombre des religieux de l'un et l'autre sexe (3). Les terres confis-

(1) Lettre de Tcherkasski du 13/25 mai 1864.

(2) Lettres de Tcherkasski à Milutine.

(3) D'après les renseignemens qui m'ont été fournis à Pétersbourg, le printemps dernier, par la direction *des cultes étrangers*, il n'y avait, en 1876, que 1,000 ou mieux 999 religieux dans le royaume et dans les provinces occidentales; il y en aurait moins encore aujourd'hui.

quées des couvens, dont plusieurs étaient encore fort riches, servirent à l'accroissement de la dotation territoriale des paysans.

Quant au clergé séculier, on supprima partout le *patronat* ou droit de la noblesse de désigner les curés de certaines paroisses. Milutine et Tcherkasski, conformément à leur goût habituel pour l'élection populaire, eussent voulu remettre au paysan le choix de ses pasteurs comme le choix de ses maires ou *anciens*. C'est encore là une réforme qu'ils eussent volontiers, s'ils en avaient été les maîtres, introduite en Russie. La proposition en fut faite pour la Pologne, mais elle fut repoussée au comité des ministres (1).

L'acte le plus grave qu'on puisse reprocher à la Russie dans ces délicates luttes religieuses, c'est la suppression légale du dernier diocèse d'uniates ou grecs-unis, officiellement ramené en bloc dans le giron de l'église orthodoxe, sans tenir compte des sentimens personnels des prêtres ou des laïques attachés à l'union. Or cette violation des droits de la conscience, qui reste l'une des taches du règne d'Alexandre II, est postérieure au ministère et à la mort même de Milutine. Il s'était, si je ne me trompe, contenté de relever les uniates de Khelm, d'appeler à leur tête des prêtres grecs-unis de Galicie et de subventionner leur clergé.

Dans toute cette « réforme » ecclésiastique, la Russie rencontrait naturellement la plus vive opposition de la part du Vatican. Pie IX n'était pas homme à faire de grandes concessions au tsar. Toutes les tentatives d'entente ou de compromis restèrent infructueuses. Milutine, qui, ainsi que Tcherkasski, cherchait à relâcher les liens du clergé polonais et de Rome, tenait essentiellement à ce que le gouvernement impérial, au lieu de négocier avec Pie IX, rompît définitivement toutes relations officielles avec la curie romaine. Au point où en était la Russie dans sa lutte avec la hiérarchie catholique, une telle rupture semblait inévitable. Soit qu'il voulût se ménager les chances d'une réconciliation, soit plutôt qu'il désirât mettre les apparences de son côté, le gouvernement russe était loin d'être unanime à ce sujet. La proposition de Milutine ne l'emporta au comité des ministres qu'après une longue et véhémente discussion, sous l'œil même du maître. Dans ce conseil dont les membres ne se sentent liés par aucune solidarité et sont souvent plutôt rivaux que collaborateurs, Nicolas Alexèiévitch n'avait plus d'une fois déjà eu gain de cause qu'après d'orageuses délibérations (2). Ce fut son dernier effort et son dernier triomphe. Le même jour,

(1) Lettre de Milutine à Tcherkasski : « Aujourd'hui on a également examiné la question du *patronat*. On a souscrit à tout, excepté à l'élection des prêtres par leurs paroissiens. Sur ce point je n'ai été soutenu que par mon frère et Zélénoï. » (Lettre 2/14 juin 1866.)

(2) Lettre de Milutine du 2/14 juillet 1866.

quelques heures après le conseil, il était frappé d'une attaque dont il ne se releva que pour demeurer paralysé.

Depuis longtemps, depuis les fatigues de l'émancipation, sa santé était ébranlée; les excès de travail et les irritans tracas des trois dernières années n'étaient pas faits pour la remettre. Selon sa propre confession, la tension perpétuelle des forces morales et intellectuelles, les efforts de patience et d'empire sur lui-même auxquels il était sans cesse contraint, le fatiguaient presque autant et peut-être plus que le travail (1). De fâcheux symptômes et de fréquens malaises inquiétaient justement sa famille et ses amis; mais Milutine, avant tout désireux d'achever sa tâche, remettait toujours à plus tard les soins et le repos. Il devait continuer jusqu'à la fin ce que, dans une de ses dernières lettres de Pétersbourg, il appelait encore son existence de forçat (2). Sa famille se décida à son insu à inviter le docteur Botkine, l'orgueil de la science russe, à venir l'examiner. Par une triste coïncidence, la consultation eut lieu au sortir de la séance du conseil d'où Milutine revenait fatigué et joyeux. Le docteur Botkine trouva Nicolas Alexèiévitch atteint d'une grave maladie de cœur et ne lui dissimula point qu'une catastrophe était possible d'un moment à l'autre. Le soir même, en se levant de table après dîner, Milutine s'affaissait brusquement et perdait connaissance. Depuis cette attaque, aucuns soins ne purent le rétablir. Paralysé et affaibli, incapable de tout travail suivi, il dut renoncer entièrement aux affaires. Il avait à peine quarante-huit ans.

Nous ne suivrons pas Milutine dans le triste repos de ses dernières années de loisir forcé. Cet esprit si actif et entreprenant garda jusqu'à la fin sa lucidité et supporta avec une rare patience le cruel spectacle de sa propre impuissance. Après être revenu en Occident et avoir en vain demandé la guérison aux conseils de la science et aux rayons du soleil, Nicolas Alexèiévitch finit par se fixer à Moscou, où le rappelaient ses souvenirs d'enfant et ses affections d'homme. A Moscou, il retrouva les plus chers de ses collaborateurs, George Samarine et le prince Vladimir Tcherkasski, rentrés tous deux dans la vie privée (3).

Le coup qui frappa soudainement Milutine atteignit tous ses amis politiques et décapita le parti dont il était le chef reconnu. L'homme qui semblait désigné pour lui succéder au ministère de

(1) Lettre à sa femme du 14/26 décembre 1865. Tcherkasski, de son côté, disait en parlant de son ami : « Ce qui l'a tué, c'est moins le travail que la lutte. »

(2) Lettre du 16/28 juin 1866.

(3) Le malheur rapproche parfois des adversaires mis également hors de combat. A Baden et aux eaux d'Allemagne, Milutine, paralysé, reçut souvent auprès de son fauteuil de malade l'un de ses principaux antagonistes d'autrefois, le comte Panine, devenu aveugle.

Pologne, le prince Tcherkasski, n'avait pas voulu servir sous le successeur de son ami ; il était revenu à Moscou, qui devait l'élire comme maire et où, à côté de Samarine, il devait prendre une part active aux modestes et utiles fonctions de la *douma* et du *zemstvo* (1). A l'exemple de Tcherkasski, les plus distingués des volontaires qui s'étaient associés à l'œuvre de Milutine, tels que M. Kochelef, donnèrent leur démission. La Pologne semble n'y avoir rien gagné.

Milutine mourut à Moscou en janvier 1872. Ses deux illustres compagnons, Samarine et Tcherkasski, ne lui survécurent pas de longues années. Le premier fut enlevé en quelques jours, en 1875, dans une maison de santé des environs de Berlin, où il comptait passer quelques semaines. Le prince Tcherkasski était alors à Paris, et j'ai été témoin de la vivacité de son chagrin en apprenant à l'improviste la mort de son ami. Le prince Vladimir devait suivre de près son camarade de jeunesse et tomber, lui aussi, en terre étrangère, loin des siens, à peine âgé de cinquante-quatre ans.

On sait que Tcherkasski était sorti de la retraite, lors de la guerre d'Orient, pour accepter l'ingrate mission d'organiser les contrées bulgares, émancipées par les troupes du tsar. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les difficultés et les déboires que lui donnèrent les alternatives de succès et de revers des armes russes, l'apathie ou les résistances des Bulgares, les fautes ou les contradictions du commandement militaire, les attaques ou les insinuations d'une presse, peut-être trop prompte au blâme comme à l'éloge. Assailli de tracas de toute sorte, rendu par l'opinion responsable de mécomptes dont la faute était avant tout aux circonstances, pliant sous le double faix du travail et des contrariétés, Tcherkasski disparut de la scène au moment où, grâce à la paix, le rôle qu'il avait accepté en Bulgarie allait devenir plus facile. Pris de fièvre à Andrinople, il voulut, malgré la défense des médecins, se transporter à San-Stefano, au quartier-général russe, où l'on allait négocier la paix dont dépendait l'avenir de la Bulgarie (2). Comme Milutine, il refusait de renoncer au travail, et ressaisi par le mal dont il croyait avoir triomphé à force de volonté, il rendit le dernier soupir aux bords de la mer de Marmara, en février 1878, le jour de la signature du traité de San-Stefano, à la rédaction duquel il semble n'avoir guère moins contribué que le général Ignatief.

Les Russes et tous les Slaves en général passent pour avoir plus de flexibilité que d'énergie; ils ont la réputation d'être changeans, légers, prompts au découragement comme à l'engouement. Les Russes sont accusés de manquer de personnalité, de volonté, de

(1) Conseil municipal et conseil provincial.

(2) Voy. *Kniaz V. A. Tcherkasski : Ego statii, ego rétchi i vospominania o nem* (Moscou, 1879), p. 360-367.

persévérance. Si ces reproches semblent souvent mérités, ce défaut du caractère national est, chez eux, loin d'être universel et incurable. Les Milutine, les Samarine, les Tcherkasski, en sont la preuve; on peut ne point partager leurs opinions ou leurs principes, on ne saurait contester ni l'indépendance de leur esprit ni la vigueur et la ténacité de leur volonté. L'exemple de ces trois Russes de vieille roche, de ces trois élèves de l'université de Moscou, montre que le caractère national n'est point incapable des plus hautes qualités politiques et, par suite, qu'un jour ce peuple sera digne d'être libre. Il y a, en effet, pour les nations comme pour les individus, une chose supérieure au talent ou au génie, c'est la fidélité aux convictions, l'attachement désintéressé aux idées.

Parmi les plus heureux, il y a peu d'hommes qui puissent achever dans leur vie l'œuvre entrevue dans les rêves de leur jeunesse. Milutine eut en partie ce rare bonheur, mais il ne l'eut que d'une manière incomplète. Il se vit mis de côté en 1861, au moment où il pouvait espérer diriger de sa main l'exécution de la charte d'émancipation et corriger dans la pratique les changemens apportés aux projets de la *commission de rédaction*. Ministre de l'intérieur et libre d'agir, il eût voulu se servir des domaines de l'état ou de la colonisation des contrées à demi désertes, pour accroître les lots des paysans, chaque jour restreints par l'accroissement de la population; il eût voulu habituer la Russie au *self government* administratif et par les libertés locales la préparer de loin à des libertés politiques. Le programme, comme les procédés, de Milutine et de ses amis était foncièrement russe; on pourrait dire qu'ils ont voulu enlever d'avance à la révolution sa devise nationale : Terre et liberté.

L'œuvre de Milutine en Pologne est plus difficile à apprécier. De toutes les réformes entreprises dans le pays de la Vistule, la plus durable, celle qui a le mieux réussi, c'est la plus attaquée, celle qui a soulevé le plus de scrupules : les lois agraires. Si l'on regarde les résultats, il est difficile d'en nier le succès; nous n'oserions en dire autant des réformes administratives et politiques.

Il y a des pays qui s'associent aisément dans la mémoire ou la pensée des hommes. C'est ainsi que la Pologne fait souvent songer à l'Irlande. Ces deux noms sont pour nous rapprochés par la communauté du malheur, par l'identité de la foi religieuse, par les vieilles sympathies de notre pays, bien que, dans ce siècle, Anglais et Russes aient su nous inspirer à leur tour des sympathies également sincères. Entre la Pologne et l'Irlande, il y a bien des points de ressemblance, il y a peut-être en réalité autant d'oppositions; à bien des égards, on pourrait presque les mettre en contraste.

Milutine et Tcherkasski se plaisaient à dire, ou mieux se plaisaient

à prédire que des lois agraires pourraient seules rendre la paix à l'Irlande. Cette opinion, peu goûtée de la majorité des Anglais, est aujourd'hui celle de plusieurs radicaux. Dans une pareille entreprise, l'Angleterre aurait de singuliers avantages sur la Russie, elle est plus riche, elle pourrait faire cette opération avec plus de ménagemens de tous les intérêts. Si la Grande-Bretagne y répugne tant, ce n'est pas uniquement par peur de blesser la religion de la propriété, c'est qu'à l'inverse de ce que les Russes rencontraient en Pologne, c'est parmi les *land-lords,* parmi l'aristocratie foncière, qu'en Irlande le gouvernement britannique trouve ses plus fermes appuis. La chose serait probablement faite dès longtemps si c'était des hautes classes que venait l'opposition. Puis, à part tous ses scrupules juridiques, l'Angleterre risquerait d'être amenée à applipliquer dans la Grande-Bretagne les procédés qu'elle aurait d'abord mis en usage dans l'île-sœur, tandis que la Russie avait commencé par éprouver chez elle les mesures qu'elle a étendues ensuite à la Pologne.

A certains égards, on pourrait dire que la Russie avec la Pologne, l'Angleterre avec l'Irlande, ont agi d'une manière tout opposée, l'une donnant ce que l'autre refusait, chacune prenant le pays assujetti par un sens différent, et toutes deux procédant d'une manière inverse, mais également incomplète et par suite presque également défectueuse. En Irlande, l'Angleterre a trop souvent cru parer à tout avec la liberté politique; en Pologne, la Russie s'est trop flattée de suffire à tout avec des réformes économiques. A Londres, on a trop oublié que les peuples, comme les individus, ne se nourrissent pas de droits constitutionnels; à Pétersbourg, on ne s'est pas assez souvenu de la maxime évangélique : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » Les deux gouvernemens pourraient ainsi se donner des leçons l'un à l'autre. Tous deux n'ont su envisager ou n'ont su achever qu'une partie de leur tâche; mais alors même l'avantage nous semble décidément du côté de la Russie et de la Pologne. Si difficile qu'il paraisse, le problème politique est d'une solution moins malaisée, comme moins urgente, que le problème économique. En dépit de toutes ses souffrances, la Pologne a prospéré sous la domination russe, et rien n'interdit à ses maîtres de lui donner ou de lui rendre un jour les droits et libertés dont aucun peuple européen ne saurait indéfiniment se passer.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LE GRISOU

I. Rapport de M. Haton de la Goupillière; Paris, 1880. — II. *Études sur les dégagemens instantanés du grisou*, par C. Arnould; Bruxelles, 1879. — III. *Le Grisou*, par L. Dombre; Lille, 1878. — IV. *Études sur le grisou*, par Mathet; Monceau-les-Mines, 1878. — V. *Note sur l'accident de Framerie*, par MM. Mallard et Vicaire; Paris, 1879. — VI. Galloway, *Influence of coal dust*, etc.

Les sinistres effrayans qui surviennent dans les mines de houille émeuvent de temps à autre la commisération publique; aucun gouvernement ne peut s'en désintéresser. Aussi la chambre des députés, sur la proposition de M. Paul Bert, vient-elle d'ordonner une enquête qu'elle a confiée à des ingénieurs et à des chimistes. Cette commission, présidée par M. Daubrée, a recueilli tous les documens possibles, et son secrétaire, M. Haton de la Goupillière, vient de les publier dans un premier rapport qu'on ne peut lire sans le plus vif intérêt. J'ai puisé à pleines mains dans ces trésors de renseignemens, et j'y ai pris ce qui me paraît devoir instruire le public, en laissant de côté tout ce qui est technique, tout ce qui a une couleur par trop scientifique. Ceux dont la curiosité s'éveillerait à la lecture de ces extraits pourront remonter à leur source autorisée; je suis loin de l'avoir épuisée.

I.

La houille est un produit végétal : c'est le résidu des immenses et plantureuses forêts qui couvraient le globe aux plus anciens jours de son histoire, avant que l'homme fût né. Elles y ont vécu pendant de longs siècles en accumulant leurs débris. De temps en temps, la mer les envahissait et les enterrait; puis elles recommençaient à vivre. Le mécanisme de leurs transformations a été longtemps inconnu, il vient de nous être révélé par M. Frémy. L'illustre chimiste a chauffé pendant longtemps, sous des pressions

considérables, certaines matières organiques, et il a obtenu une matière noire, compacte, qui a l'aspect, la composition et toutes les propriétés de la houille. La nature a dû procéder pour faire la houille de la même manière que M. Frémy pour l'imiter. Les forêts antédiluviennes qui croissaient sur un sol humide ont d'abord accumulé de la tourbe, que la mer a enterrée sous l'épaisseur considérable des dépôts qu'elle amassait. Ces dépôts produisaient deux effets : ils comprimaient les couches végétales et les couvraient d'un manteau qui empêchait leur refroidissement. Comprimée et chauffée pendant des périodes d'une incalculable durée, la tourbe s'est changée en houille, s'est refroidie lentement et nous a laissé ces précieuses assises que l'homme va chercher aujourd'hui à de grandes profondeurs et au prix des plus rudes efforts. Faut-il ajouter que les végétaux, quand on les chauffe, laissent échapper des matières gazeuses et que la houille doit en avoir conservé dans sa masse? Elle retient en effet un gaz particulier qu'elle abandonne pendant l'extraction et auquel les mineurs ont donné le nom de *grisou*.

Le grisou est un mélange dans lequel on trouve de l'azote et de l'acide carbonique, très peu d'oxygène et une quantité d'hydrogène protocarboné tellement prédominante qu'elle efface tous les autres gaz. Ce dernier, ainsi que l'indique son nom, est formé par la combinaison de l'hydrogène avec le charbon ; il contient les mêmes élémens que le gaz d'éclairage; il en diffère en ce que la même quantité de charbon y est unie à une proportion double d'hydrogène. Il se forme dans la décomposition de tous les végétaux, et l'on peut s'en procurer d'énormes quantités en fouillant les boues des étangs ou des rivières : elles en sont remplies et le laissent échapper à gros bouillons; aussi le nomme-t-on souvent *gaz des marais*. Il n'est point étonnant que la houille, ce résidu fossile de végétaux, ait conservé jusqu'à nos jours le gaz qui accompagnait sa formation.

Le grisou n'a ni couleur ni odeur; s'il est quelquefois accompagné d'une saveur de pomme, ou s'il pique aux yeux, cela tient à des matières étrangères auxquelles il est accidentellement mêlé. Il n'est pas anesthésique comme le chloroforme; ce n'est pas un poison comme l'oxyde de carbone; c'est un gaz irrespirable comme l'azote, qui ne tue ni n'empoisonne, mais qui ne fait pas vivre. Il est près de moitié moins lourd que l'air, et c'est une heureuse propriété, car il monte au plafond des galeries et se tient en haut hors de l'atteinte de l'homme; il se réfugie surtout dans les cavités élevées qu'on nomme cloches, mais peu à peu il se diffuse, se mêle à l'air et atteint même les couches contiguës au sol. On voit qu'il se conduit à l'inverse de l'acide carbonique et

qu'on pourrait, dans une galerie de mines, renverser l'expérience de la grotte du chien. L'homme peut être asphyxié étant debout; alors il perd tout sentiment, tombe sur le sol et, comme il y retrouve un air pur, il ne tarde point à revenir à la vie. Dans l'acide carbonique, il serait à tout jamais perdu. Du reste, ces asphyxies, qui sont fréquentes, ne laissent aucune trace morbide quand elles sont momentanées, ce qui prouve la parfaite innocuité du gaz, en même temps que son incapacité à entretenir la respiration. Ce n'est pas seulement eu égard à la respiration qu'il se rapproche de l'azote; il a comme celui-ci la plus grande indifférence à toute combinaison; il n'est point soluble dans l'eau, n'est point absorbé par la chaux, et il n'y a guère de moyens de le détruire par absorption chimique; ce n'est qu'en présence de l'oxygène et d'une flamme qu'il révèle tout à coup les redoutables effets dont nous parlerons bientôt.

Il sort de la houille en soulevant les lamelles brillantes qui la composent, et l'on entend dans les galeries d'abatage un léger grésillement qui ressemble à une chute de pluie : c'est le *chant du grisou*. Ce dégagement, très abondant au moment même où les blocs sont arrachés de la masse, se continue en s'affaiblissant peu à peu. M. de Marsilly, directeur de la mine d'Anzin, a mesuré sous cloches le volume de gaz que laissent échapper diverses variétés de houille aussitôt après leur extraction; elles se comportent différemment suivant qu'elles sont grasses ou maigres; pour les unes, on voit le dégagement cesser au bout de douze heures; les autres le continuent pour ainsi dire indéfiniment, jusque dans les magasins et dans les soutes des navires, ce qui fait que le combustible perd peu à peu une partie de sa richesse. On augmente cette faculté de dégager le gaz par le vide; c'est ainsi qu'on a foré dans les massifs houillers des trous cylindriques qu'on a garnis de pistons de manière à en faire une sorte de machine pneumatique au moyen de laquelle il a été possible d'aspirer, d'extraire et d'analyser le grisou. Sa chaleur jusqu'à 300 degrés produit le même effet que le vide; elle augmente et active la sortie du gaz.

Or ces expériences ont montré qu'un bloc de houille peut dégager jusqu'à trois fois son volume de grisou; ce fait, extrêmement curieux, n'est nié par personne, mais on ne s'accorde pas sur l'explication qu'il en faut donner. Il y a sur ce point deux opinions que je vais exposer. Beaucoup d'ingénieurs et presque tous les physiciens admettent que le grisou existe tout formé dans la houille et qu'il y est comprimé. Le gaz recueilli dans les expériences de M. de Marsilly aurait une pression de trois atmosphères si on le ramenait au volume du bloc de houille d'où il est sorti, mais, comme il n'occupait que les vides de ce bloc, il devait s'y trouver à une

pression incomparablement plus grande et qu'il est impossible d'évaluer exactement. On l'a supposée au moins égale à seize atmosphères : elle est certainement plus grande. Cette énorme pression sépare les lamelles et pousse les gîtes de houille vers les surfaces d'abatage ; les fronts de taille se gonflent, se gauchissent, se brisent et tombent dans les chantiers en s'exfoliant ; il faut les maintenir par des étais de bois ou boisages, quelquefois par des maçonneries, et celles-ci ne suffisent pas toujours pour contre-balancer l'énorme poussée intérieure. On a vu, à la mine de Boubier, près de Charleroi, un éboulement de 40 mètres cubes de charbon occasionné par l'effort du grisou. Au reste, les ouvriers connaissent si bien ces circonstances qu'ils s'arrangent de manière à en profiter et à se faire aider par la poussée de leur mortel ennemi.

D'autres praticiens soutiennent une opinion différente, et particulièrement M. Arnould, ingénieur principal à Mons, dont nous aurons souvent à citer les beaux travaux. On soutient que le grisou n'existe pas dans la houille, mais qu'elle contient un liquide oléagineux, ou même un solide, lequel s'évapore ou se décompose et donne naissance au grisou. Pour justifier cette opinion, on s'appuie sur des observations intéressantes. Immédiatement après l'abatage, le charbon présente à sa surface un aspect gras et luisant qu'il perd aussitôt ; il avait des propriétés agglutinatives qu'il ne conserve pas après son exposition à l'air ; enfin on a cru reconnaître une huile très volatile dans les cellules intérieures. On cite encore les faits suivans : bien que le gaz des marais ne soit point soluble dans l'eau, les liquides qu'on extrait des mines contiennent quelquefois une grande quantité de matières inflammables et volatiles qui s'en dégagent et brûlent quand on les amène à la surface du sol. En 1870, M. Chanselle, alors ingénieur des houillères de Saint-Étienne, faisait épurer une masse d'eau qui avait envahi la mine et s'y était accumulée jusqu'à une hauteur de 17 mètres ; quand on arriva aux dernières couches, l'eau contenait assez de grisou pour prendre feu et donner une grande flamme analogue à celle du punch quand on l'agite. D'autres fois on a remarqué que les boues extraites des puits se mettaient à bouillir et à dégager des torrens de gaz qu'on pouvait allumer et qui donnaient des flammes de $0^{m},50$ de hauteur.

Il faut convenir que tout cela est vague, que ce sont des hypothèses, et dans les sciences les hypothèses ne comptent plus. Pour faire admettre un grisou liquide, il faudrait le montrer, et ce gaz est justement l'un de ceux qui ont, jusqu'à présent, résisté aux efforts de la pression. Non, le grisou n'est pas liquéfié, il existe dans la houille, il y est comprimé, il y a un ressort énorme que tous les faits et que de nombreux malheurs ont surabondamment

démontré. Il peut d'ailleurs y être quelquefois associé à des carbures volatils.

Cette pression va se manifester par les effets les plus curieux. Il y a dans les mines des cavités naturelles fermées de toute part; on les trouve souvent sous le toit des veines de charbon, où elles résultent des affaissemens de la masse; ce sont autant de réservoirs, autant de *sacs à grisou,* et lorsque le progrès des travaux vient à les atteindre, ils laissent échapper brusquement leur contenu et remplissent la mine d'un air méphitique.

Il n'est même pas nécessaire qu'il y ait un vide; il suffit que les murailles rocheuses soient perméables et qu'elles aient été saturées; aussitôt qu'on les met à découvert, elles abandonnent leur gaz. On cite un exemple de ce genre dans la houillère de Straffordmain, où un abondant dégagement, venu du mur, éteignit toutes les lampes; il fallut six heures pour assainir la mine.

Originairement les dépôts charbonneux étaient horizontaux et continus; ils sont aujourd'hui inclinés et disloqués. La terre, en effet, qui d'abord était une masse fondue, s'est recouverte progressivement d'une croûte solide. Aujourd'hui encore, son centre est en feu, et la croûte n'a guère plus de 10 lieues d'épaisseur, et comme elle continue de se refroidir et que son volume total décroît, la croûte, devenue trop large, se casse en larges dalles qui s'affaissent; les couches s'inclinent irrégulièrement et inégalement, elles sont séparées par des fentes aux deux faces desquelles elles ne se correspondent plus. La houille se présente ainsi en bancs inclinés, et qui sont tout à coup interrompus; mais on en retrouve la suite un peu plus haut ou un peu plus bas en continuant les travaux. Ces fentes, accompagnées de ces dénivellations, se nomment des *failles.* On comprend qu'elles peuvent être incomplètement fermées, remplies de grisou, et qu'il s'échappera si on lui ouvre une issue. C'est en effet ce qui arrive fréquemment; il sort avec bruit comme un vent, — plus ou moins vif, — et c'est ce qu'on nomme un *soufflard.*

Il y en a de toutes les grandeurs : quelques-uns sont temporaires, très violens, mais presque instantanés; d'autres durent très longtemps, quelques-uns paraissent devoir durer toujours; cela dépend évidemment de l'étendue des failles et de la grandeur des issues. Il y en avait un à Wellesviller qui a soufflé pendant cinquante ans. Quelquefois ils s'échappent à travers l'eau en bulles nombreuses et bruyantes. On en connaît un exemple dans le lit de la Susquehanna, au-dessus d'une mine d'anthracite. Combes en a cité un autre dans la mine de Firminy; il s'échappait à travers une colonne d'eau de 12 mètres, ce qui prouve une fois de plus la grande pression qui le chasse de la houille.

On peut allumer les soufflards. et on le fait sans danger; c'est même un moyen de se débarrasser du gaz. On les a quelquefois captés et conduits par des tubes comme le gaz d'éclairage, soit dans la mine elle-même, soit dans des villages voisins, même à un phare sur la côte de Whitehaven.

A l'origine, on n'exploitait que les mines à fleur du sol; mais peu à peu, après l'augmentation des besoins et les perfectionnemens mécaniques de l'exploitation, on s'est risqué à toutes les profondeurs, jusqu'à 630 mètres. On ne s'arrêtera pas là. Si l'on veut se faire une idée de ces témérités redoutables, il faut se rappeler que le Panthéon a 70 mètres de hauteur et que c'est la neuvième partie de la profondeur de ces mines; ceux qui ont une fois gravi cet édifice comprendront la fatigue des hommes qui seraient obligés pour sortir des mines de faire une ascension neuf fois plus longue. Or il est clair que le poids superposé de toutes les couches supérieures doit augmenter la pression du grisou et que, dans les mines profondes, les dangers qu'il crée s'augmentent en même temps que toutes les difficultés de l'extraction.

Voici une autre conséquence de ces profondeurs. La pression barométrique, qui va diminuant quand on s'élève, augmente lorsqu'on descend. Elle prend dans les mines une valeur beaucoup plus grande qu'au niveau du sol; mais les variations de cette pression se font sentir en bas comme en haut, un peu plus en bas qu'en haut; or le grisou, enfermé dans les charbons, se tient en équilibre entre sa tension qui le porte à s'échapper et celle de l'air qui le maintient enfermé. Il devra donc sortir si le baromètre baisse, rentrer s'il monte; le régime d'une mine devra donc se ressentir de l'état du ciel, et d'autant plus qu'elle en est plus éloignée, c'est-à-dire plus creuse. Il faut en dire autant de la température; plus on descend, plus elle augmente, parce que l'on s'approche de la masse interne; mais comme il faut assainir la mine, on y fait arriver, par une ventilation énergique, un courant d'air qui la rafraîchit. Ce courant, qui est chaud pendant l'été et qui est froid pendant l'hiver, imprime aux galeries des températures variables, et la production du grisou s'active quand il fait chaud, se ralentit quand il fait froid. Voilà donc deux causes de variations et de dangers dont les influences pourront ou se réunir ou se combattre suivant les cas.

Il faut ajouter, pour compléter ce raisonnement, que l'exploitation laisse vide l'espace primitivement occupé par la houille entre le sol et le toit de la veine. Étayer ce toit qui tend à s'effondrer est une des plus pressantes préoccupations du mineur. De là des soutiens de bois ou boisages, des piliers ou des murailles en maçonnerie. A mesure qu'on avance, on tasse en arrière dans les

espaces déhouillés les fragmens de roche, les déblais, les déchets, tout ce qui n'est pas le charbon pur. Ces tassemens imparfaits laissent dans les anciens travaux des vides immenses qui grandissent chaque jour et qu'on a cherché à évaluer. D'après M. Soulary, ils seraient de 50,000 mètres cubes pour une mine de 10 hectares dans une couche de houille de 3 mètres d'épaisseur. En épuisant une mine anglaise envahie par l'eau, on est arrivé à dire que le vide est environ égal au sixième du charbon sorti; enfin M. Dombre estime qu'il est compris entre le tiers et le cinquième, et qu'une mine tirant annuellement 100,000 tonnes laisse un espace inoccupé de 12 à 20,000 mètres cubes. N'insistons pas sur ces évaluations, qui ne peuvent être les mêmes dans les divers cas; contentons-nous de dire que le vide est très considérable et tirons-en cette conclusion, que toute diminution de pression et toute augmentation de température en fera sortir l'air, que tout effet contraire l'y fera rentrer, et que, si cet air est chargé de grisou, les dangers seront accrus toutes les fois que le baromètre baissera.

L'expérience semble confirmer ces raisonnemens. G. Stephenson a observé un soufflard qui fonctionnait quand la pression était basse et qui se renversait quand elle était élevée. M. Galloway, inspecteur des mines en Angleterre, après un résumé d'observations exécutées dans trente-cinq mines du Royaume-Uni, admet qu'il y a un rapport de concomitance entre la présence du grisou et l'abaissement de la pression; enfin M. Sauvage affirme que trois fois sur quatre, quand le grisou est signalé, il y a baisse barométrique; ajoutons qu'il n'y a guère de vieux mineurs qui aient du doute sur l'influence de la pression. A la vérité, elle est niée par des ingénieurs émérites, entre autres par M. Lechatelier, qui attribue aux variations de température ce qu'on croyait devoir rapporter aux effets de la pression.

En présence de ces dénégations, la commission du grisou croit devoir ajourner son jugement, tout en affirmant que, dans le cas où cette influence se ferait sentir, elle ne paraît pas modifier d'une manière sensible les conditions de sécurité des mines à grisou.

II.

Il faut maintenant reprendre et compléter l'étude du grisou. Ce gaz possède une propriété que j'ai intentionnellement passée sous silence, afin de l'étudier plus à loisir. Composé, comme le gaz d'éclairage, d'hydrogène et de charbon, il est combustible, et si on l'a versé dans l'atmosphère en un jet continu par un bec préalablement allumé, il se combine avec l'oxygène de l'air et se consume avec une flamme tranquille et éclairante; son hydrogène forme de

l'eau, son charbon, de l'acide carbonique. Un litre de grisou exige pour se brûler deux litres d'oxygène; le tout se transforme en un litre d'acide carbonique et en deux litres de vapeur d'eau; c'est dire que le volume ne devrait pas changer. Cependant il augmente considérablement au moment même de la combustion, parce que les gaz qui étaient froids sont tout à coup portés à l'incandescence; mais il diminue aussitôt, parce qu'ils se refroidissent, que la vapeur d'eau se condense et qu'il ne reste qu'un litre d'acide carbonique. En résumé, il y a tout d'abord une grande dilatation et une grande pression par l'augmentation de la température, et aussitôt après une grande contraction par le refroidissement.

Ce genre de combustion, qui n'offre aucun danger, ne se fait pas dans les mines; mais il y en a un autre qui est redoutable. Quand les deux gaz sont mélangés à l'avance et qu'on introduit au milieu d'eux une lampe allumée, on ne voit rien de particulier tant que la proportion du grisou dans l'air ne dépasse pas 3 ou 4 centièmes. Si elle augmente, on en est averti par le régime de la flamme, qui fume et s'allonge, ce qui prouve une difficulté de combustion, et qui s'entoure d'une auréole violacée, ce qui indique une tendance du gaz à s'enflammer lui-même autour d'elle; on dit alors que la lampe *marque*. A mesure que le mélange s'enrichit, la flamme tend à s'éteindre et l'auréole à s'étendre. De 10 à 14 centièmes, la première s'annule, et tout le mélange s'enflamme à la fois avec une brusque détonation. Au-delà de ce terme, flamme et auréole disparaissent, parce qu'il n'y a plus assez d'oxygène pour les entretenir. Il est facile de se rendre compte de ces effets. A la température ordinaire, l'air et le grisou resteraient éternellement en présence sans exercer aucune action réciproque; mais vient-on à échauffer par une allumette un des points du mélange jusqu'à 700 degrés, aussitôt il prend feu en cet endroit. Ce feu échauffe les parties voisines jusqu'au degré qui leur est nécessaire pour qu'elles brûlent à leur tour, pour qu'elles continuent le même rôle autour d'elles et que la déflagration se propage en rayonnant de proche en proche. Elle se transmet avec une rapidité si grande que l'effet semble instantané; alors la masse entière se dilate à la fois par la chaleur et les enveloppes sont projetées et brisées comme par la poudre.

L'expérience se fait habituellement avec un petit flacon dans lequel est enfermé le mélange; on l'enveloppe d'un linge épais et mouillé et, le tenant d'une main, on le débouche avec l'autre en approchant l'orifice de la flamme d'une bougie. Aussitôt l'explosion se produit, et on ne retrouve du flacon que des débris. Remplacez par la pensée le flacon par une galerie de mine, supposez qu'on y apporte une lampe ou une simple allumette, aussitôt le feu prend, se transmet rapidement et, l'ouragan enflammé, courant jusqu'aux

puits, renverse, brise et brûle tout ce qu'il trouve en son chemin. Les travaux sont anéantis, les machines détruites, et la mort a brusquement surpris les malheureux que la flamme a rencontrés. C'est là ce qu'on nomme *un coup de grisou;* il est imminent quand la proportion du gaz est de 8 centièmes, il est certain si elle atteint 12 ou 15 centièmes.

Pour arriver à préserver les mines de désastres pareils, il était nécessaire d'étudier scientifiquement toutes les circonstances de l'inflammation des mélanges détonans, de chercher en particulier à quelle température ils prennent feu, quelle est la vitesse avec laquelle la flamme marche dans les galeries et quelle est la pression développée tout à coup par l'explosion. Les expériences exécutées par MM. Mallard et Lechatelier répondent à ces trois questions.

J'ai dit précédemment que l'air et le grisou mélangés pourraient demeurer éternellement en présence sans exercer d'action réciproque; il faut, pour qu'ils prennent feu, les chauffer jusqu'à une certaine température qui a été mesurée pour plusieurs mélanges. Il s'est trouvé, par une circonstance inexpliquée, que, de tous les gaz, c'est le grisou qui exige le plus grand échauffement. Il faut le porter à 780 degrés. Il est heureux que les mines dégagent ce gaz, car si elles donnaient à sa place du gaz d'éclairage, il prendrait feu dès 550 degrés. On peut donc introduire sans danger dans les mines des corps échauffés au-dessous de 500 degrés, qui déjà seraient lumineux et serviraient à l'éclairage et qui pourtant ne mettraient pas le feu tant que leur température n'atteindrait pas 780 degrés. C'est ainsi qu'on peut y battre le briquet, brûler de l'amadou, rougir un fil de platine; mais on ne pourrait sans danger enflammer une allumette.

Le deuxième point est relatif à la pression que l'explosion peut produire. En vase clos, elle s'élève jusqu'à six atmosphères. Or si on songe que c'est la pression moyenne d'une machine à vapeur, on voit que les choses se passeront en chaque point comme si une chaudière y crevait, et, puisque le phénomène se produit en chaque endroit, comme si une série de chaudières qui empliraient la galerie éclataient presque au même moment. On peut s'expliquer par là les désastres que nous avons décrits.

Enfin il nous reste à dire comment on a pu mesurer la vitesse avec laquelle un coup de feu se propage. MM. Mallard et Lechatelier y ont réussi par un ingénieux procédé que je vais décrire. Dans un tube de verre qui représente en petit la galerie d'une mine, on lançait un courant d'air mêlé de grisou et on l'enflammait à l'extrémité du tube, puis on réglait son débit jusqu'à ce que la flamme demeurât stationnaire en un point, sans avancer ni reculer.

A ce moment, la vitesse du courant gazeux contre-balançait celle de la flamme; l'une détruisait l'autre, et par conséquent la mesurait. Elle est bien loin d'être aussi grande qu'on le croyait; on la supposait énorme, elle ne dépasse pas au maximum $0^m,62$ à la seconde, ce qui ne fait guère plus de 2 kilomètres à l'heure. Si donc il était permis d'étendre ces résultats à une galerie de mine, on voit que, l'air y étant immobile, les ouvriers sans trop se presser pourraient fuir devant le danger; mais comme il y a toujours un courant de ventilation qui atteint et souvent dépasse la vitesse de $0^m,60$, il en résulterait que le feu ne pourrait pas remonter le courant et qu'il le descendrait avec une vitesse au moins double. Cela malheureusement n'est point exact; on ne peut rien conclure des expérience de laboratoire, si bonnes qu'elles soient, par la raison qu'elles ont été faites en des tubes ouverts et que les mines sont à peu près closes et qu'il faut compter sur les énormes pressions que la déflagration y fait tout à coup naître; ces pressions changent et exagèrent les courans, soulèvent de véritables ouragans, des ouragans de feu, et ce qui les rend particulièrement destructives, c'est qu'elles entraînent avec elles des nuages épais de poussières noires éminemment combustibles, qui ajoutent, s'il est possible, à l'horreur de la situation et dont nous allons nous occuper.

III.

Tout le monde a fait ou peut faire la curieuse expérience qui consiste à jeter sur une bougie allumée une poignée de poudre de lycopode : c'est le pollen très divisé que répand en abondance le *lycopodium clavatum* au moment de la fécondation et qu'on recueille pour saupoudrer les membres des nouveaux-nés. Aussitôt qu'elle atteint la flamme, cette poussière s'allume et répand autour d'elle un nuage de feu qui est instantané et n'offre aucun danger. C'est par ce moyen qu'au théâtre on cherche à imiter les éclairs. Quant à l'explication, elle est exactement celle que nous avons donnée des détonations du grisou : les grains de lycopode sont combustibles; si l'un d'eux rencontre une flamme, il brûle et développe assez de chaleur pour échauffer ses voisins, jusqu'à la température nécessaire à leur combustion; ils s'allument à leur tour et l'incendie progressivement propagé de grain à grain s'étend rapidement à la masse entière.

On comprend que la nature de la poudre est ici tout à fait indifférente et qu'on pourrait remplacer le lycopode par toute autre poussière combustible, pourvu qu'elle fût assez menue; il n'y a d'autre différence que l'inflammabilité de la substance. A cause de cela, la poudre de soufre est tellement dangereuse qu'on a dû

renoncer à la préparer par le broyeur Carr, comme on avait essayé de le faire en vue de tuer l'oïdium. Une explosion de poudre d'amidon s'est produite à Paris, dans une fabrique, il y a une dizaine d'années. La fine farine qui voltige dans l'air des moulins a ses dangers; le 2 mai 1878, une épouvantable explosion a détruit l'un des plus grands moulins du monde à Minneapolis, près des chutes du Mississipi. Aussi les compagnies d'assurance imposent-elles aux meuniers des responsabilités particulières. Divers inventeurs ont même essayé de tirer parti de cette action. Niepce proposait une machine analogue à nos moteurs à gaz modernes, où la force eût été développée par l'explosion d'un mélange d'air et de poudre de lycopode. Il s'agit ici, comme on le voit, d'un fait très connu, très fréquemment observé, très rationnellement expliqué et qu'on peut résumer en disant que tout mélange d'air avec une poussière, pourvu qu'elle soit très combustible et très menue, est un mélange détonant, que le feu subitement propagé dans tous ses points dilate les gaz, augmente la pression, renverse et projette au loin les matériaux voisins et produit tous les effets destructeurs de la poudre.

Or, s'il y a des poussières particulièrement aptes à créer ces dangers, ce sont manifestement celles du charbon, le corps combustible par excellence, et s'il y a un lieu qui en contienne une proportion redoutable, c'est évidemment la galerie d'une houillère. Elles se développent par l'abatage de la mine, par le mouvement des chariots, par tous les travaux; elles se transportent par la ventilation, elles s'élèvent comme les poussières s'élèvent à la surface du sol dans l'atmosphère, non quand l'air est humide, mais quand il est sec; alors il en est saturé et les entraîne jnsque dans les vêtemens. Après quelques heures de séjour dans une mine, un visiteur est étonné de la prodigieuse quantité de charbon pulvérulent qu'il en rapporte, qui a souillé les plus intimes replis et qui s'est insinuée jusqu'au plus profond des poumons.

C'est un fait connu que tous les mineurs crachent noir et que cela continue pendant tout un mois après leur sortie; beaucoup d'entre eux sont atteints d'une maladie qui leur est spéciale, la mélanose charbonneuse, sorte d'encrassement des poumons. Après quarante ans de service, il y a peu d'ouvriers qui n'en soient atteints, et la pénétration pulmonaire est si complète que si, après dix ans de retraite, un mineur est atteint d'une bronchite aiguë, il voit reparaître le charbon dans les matières expectorées.

L'air des mines est donc surabondamment chargé de poudres charbonneuses, elles se distribuent dans les galeries à l'inverse du grisou; celui-ci plus léger monte au toit de la mine et s'y étale;

les poussières plus lourdes tombent au fond, comme l'acide carbonique. Le danger du grisou est en haut, celui des poussières en bas. Ces deux agens de malheur se complètent mutuellement; mais c'est aussi par là que l'on distingue leurs coups : le grisou frappe à la tête, les poussières aux pieds.

Chose remarquable, le danger des poussières a été ignoré jusqu'en 1844; c'est à la suite d'une explosion arrivée à Haswell que Faraday et Lyell, chargés d'une enquête administrative, commencent à soupçonner la vérité. En parcourant les travaux après le sinistre, ils remarquèrent sur les bois, sur le sol, sur toutes les parois placées en regard de l'explosion une couche de poussière agglutinée, friable, mais adhérente, ressemblant à du coke; elle avait un pouce d'épaisseur au foyer de l'accident; elle diminuait avec la distance, mais s'étendait dans toute la partie visitée par l'explosion. C'était la seule trace laissée par le coup de feu; c'était assez pour en deviner les causes. Avec une sagacité qu'on ne peut trop admirer, les deux savans n'hésitent point à admettre que des poussières ont été soulevées, qu'elles ont été portées à l'incandescence, qu'elles ont pour une large part contribué au sinistre et augmenté sa gravité, puis, qu'après s'être incomplètement brûlées, elles sont retombées encore chaudes sur les parois en s'y agglutinant. Cette explication *a posteriori*, cette reconstitution d'un phénomène par les traces qu'il a laissées était inconnue en France quand, en 1855, M. du Souich arriva par les mêmes observations à une conclusion identique. Après un coup de feu survenu à Firminy, « on pouvait, dit le rapport, recueillir en divers points sur les buttes une sorte de croûte composée d'un coke léger qui ne peut provenir que de la poussière de houille balayée dans les chantiers et sur le sol des galeries et transportée au loin par le courant d'une extrême violence que produit l'explosion. Cette poussière se trouvant elle-même en partie enflammée peut continuer les effets du grisou en les portant au loin... »

Il suffit souvent d'une observation révélatrice pour réveiller le souvenir de faits antérieurs qui la confirment, quoique leur signification n'ait point été tout d'abord aperçue. Telle est celle qui nous occupe. Partout on s'est rappelé qu'à la suite des explosions, on avait reconnu les mêmes dépôts de coke agglutiné, et cette circonstance devint et reste aujourd'hui le caractère assuré et la preuve indéniable des accidens produits par la même cause. Arrêtons-nous un instant sur ce point pour en compléter l'étude.

La houille n'est point du charbon pur; elle recèle une grande quantité de carbures d'hydrogène qui se liquéfient et ramollissent la masse quand on la chauffe. Ils se décomposent et donnent du

gaz d'éclairage quand la température continue de monter, et finalement ils laissent comme résidu un charbon pur qui est le coke. Dans un coup de feu, chaque grain de poussière de houille ayant été chauffé a dû se ramollir et dégager des gaz; ceux-ci ont dû se brûler, et, comme il n'y a généralement pas assez d'oxygène, ils ont laissé des grains d'un coke imparfait, encore chaud et mou, qui s'est agglutiné en tombant sur les parois. L'analyse chimique a confirmé l'explication en montrant que la croûte déposée n'est plus de la houille et qu'elle a perdu une portion des composés volatils qu'elle contenait. Cette portion est variable; elle a été trouvée égale au quart de la totalité par M. Vital, comprise entre un quart et un sixième par M. Chanselle, égale à la moitié par M. Villiers, et il devait en être ainsi, car les quantités de poussières et de grisou qui se réunissent pour déterminer le coup de feu sont variables. En prenant une moyenne et en traduisant ces résultats, on arrive à trouver que chaque kilogramme de poussière a développé 84 litres de gaz, lesquels, mêlés à dix fois leur volume d'air, forment 840 litres de mélange explosif. Enfin, si on multiplie ces nombres par la somme des kilogrammes de coke déposés, on demeure effrayé du résultat. Pour ne citer qu'un exemple, on trouve qu'à Saint-Étienne, dans l'un des derniers coups de feu, les poussières ont répandu dans les galeries de la mine *quatorze cents mètres cubes* de gaz explosif qui ont dû se doubler par l'élévation de température et qui ont laissé un volume égal d'acide carbonique : les hommes échappés au feu étaient dévoués à l'asphyxie.

On s'est beaucoup occupé de savoir si les poussières seules pouvaient s'enflammer et donner naissance à des explosions, ou s'il est nécessaire qu'elles soient mêlées à une certaine quantité de grisou qui agirait comme le fait une amorce. M. Galloway a institué des expériences dans lesquelles un air poussiéreux passait au-dessus d'une lampe à feu nu. Jamais il ne s'est enflammé, seulement il rougissait la flamme; mais cet air détone quand il contient seulement 9 millièmes de grisou. Or aucun procédé ne permet de constater dans les mines l'existence d'une aussi faible quantité de grisou; les lampes ne commencent à marquer que si la richesse s'élève à 3 ou 4 centièmes. M. Galloway conclut donc que le grisou en faible proportion est nécessaire pour enflammer et que les poussières ne font qu'exagérer le danger sans le faire naître.

Il y a cependant des cas particuliers et très spéciaux où le grisou n'est pas nécessaire; nous aurons l'occasion d'y revenir. Voici d'abord des expériences de laboratoire. M. Vital dirige une flamme de gaz d'éclairage mêlé de poussière de charbon dans un tube de verre horizontal destiné à figurer une galerie de mine. Quand ce

tube contient du poussier de charbon, sa flamme est rouge et se prolonge à la distance de $1^m,80$; mais quand on ôte ce poussier, tout en laissant subsister les mêmes conditions, la flamme reste blanche et se réduit à la longueur de $0^m,07$. M. Planchard opère autrement; il dirige horizontalement sur une planche inclinée le canon d'une boîte d'artillerie; au moment de l'explosion, la flamme atteint la planche et se réfléchit jusqu'à 2 mètres de hauteur environ. Vient-on à couvrir la planche de poussière de houille, cette flamme s'élève à 5 mètres. Il faut donc conclure que les poussières charbonneuses, même sans mélange de grisou, suffisent pour augmenter et prolonger la flamme d'une explosion de poudre.

Voyons maintenant les faits observés dans les houillères. Pour prolonger les galeries, pour faire avancer les travaux, pour redresser les failles, il faut de toute nécessité abattre de grandes parties du rocher souvent très dur qui avoisine la couche exploitée; on emploie la mine pour le faire sauter. A la vérité, les règlemens en limitent l'emploi au cas où le grisou n'existe pas et où l'aérage est actif, et le maître mineur est juge; malgré tout, il y a eu des accidens produits incontestablement par l'inflammation des poussières dans des conditions absolument identiques aux expériences précédentes. Le 2 novembre 1874, à la houillerie de Champagnac (Aveyron), trois ouvriers étaient réunis dans le même chantier; ils avaient percé un trou de mine horizontal de $0^m,85$ au ras du sol. Le coup rate une première fois, ils le débourrent, superposent une deuxième charge de poudre à la première, allument le coup avec une lampe à feu nu et se retirent jusqu'au courant d'air à 25 ou 30 mètres du front de taille ; l'explosion a lieu, ils sont affreusement brûlés : le coup avait fait canon... La combustion a été limitée aux parties inférieures de la galerie ; les montans des cadres portent la marque des flammes, les chapeaux n'en montrent aucune trace; les fils à plomb qui pendaient au moment de l'explosion sont calcinés jusqu'à $0^m,30$ ou $0^m,40$, ils sont intacts dans le haut ; les ouvriers sont généralement brûlés dans la région des reins et au-dessous. Ces malheureux, qui ont succombé aux suites de leurs blessures, ont dit avoir vu se précipiter sur eux des flammes rouges.

Le 7 février 1871, aux mines de Montceau (Saône-et-Loire), deux ouvriers avaient pratiqué un coup de mine dans une bure de $5^m,40$ de profondeur. Une première cartouche ayant raté, ils débourrèrent le coup et y mirent de la poudre, ce qui est défendu par les règlemens; puis ils allumèrent la mèche et allèrent attendre l'explosion au bout d'une traverse longue de $6^m,70$. Il se produisit deux explosions très rapprochées; à la suite de la seconde, une flamme jaunâtre atteignit les deux ouvriers, qui furent brûlés, l'un mortellement,

l'autre gravement. On n'avait jamais vu de grisou dans ces parages, et il a été impossible d'en trouver après l'accident. Il n'y avait aucune cavité où il pût s'accumuler. On a reconnu que des dépôts de grains de coke commençaient à 2 mètres au-dessous de l'orifice de la bure. Ils étaient abondans sur les cadres immédiatement au-dessus.

Il serait aisé de multiplier ces exemples.

On a trop accusé le grisou et on a mis à sa charge des malheurs dont il n'était point seul coupable ; si sa présence est nécessaire pour préparer les sinistres, il est toujours aidé par les poussières pour les accomplir. Ce sont elles qui le plus souvent les généralisent et les aggravent. On peut dire que le remède est indiqué par les phénomènes naturels. Après une grande pluie, l'air est débarrassé de ses poussières, après une grande sécheresse il en est rempli. Arroser les mines est donc une des premières nécessités de l'exploitation; personne n'y manque aujourd'hui.

IV.

S'il est facile d'abattre les poussières par un arrosage bien réglé, il est beaucoup moins aisé de se débarrasser du grisou que, dans les conditions ordinaires, la houille abandonne à mesure qu'on la met à jour; la mine en serait bientôt remplie, si l'on n'avait un procédé pour l'enlever à mesure qu'il est produit. Or on n'a trouvé qu'un seul moyen de le faire, l'aérage continu de la mine.

Cet aérage est également commandé par la nécessité de fournir aux hommes et aux chevaux qui habitent la mine l'oxygène nécessaire à leur respiration, et aux lampes celui qui entretient leur combustion. On évalue à 50 litres le volume d'oxygène que chaque ouvrier consomme en une heure; il rend en échange 38 litres d'un gaz irrespirable, l'acide carbonique. Cette évaluation n'est qu'approximative, et d'ailleurs la consommation augmente quand l'homme travaille. L'air à l'interieur des mines est donc toujours plus pauvre en oxygène, plus riche en acide carbonique que dans l'atmosphère; il contient en outre le grisou, et sa composition anormale nuit à la santé de l'ouvrier. On a constaté, en effet, des anémies fréquentes et des affaiblissemens musculaires qui diminuent la puissance du travail. On estime qu'il ne faut pas laisser la proportion d'oxygène baisser au-dessous de 18 pour 100; c'est même une limite excessive. M. Demanet admet qu'il faut fournir 25 mètres cubes par homme et par heure, 14 pour sa respiration, 7 pour sa lampe et 4 pour les miasmes qu'il dégage. Un cheval compte pour trois hommes. Quant au grisou, comme il croît avec la quantité de

houille extraite de la mine, il faut, pour empêcher sa présence d'être dangereuse, le remplacer par un nombre de mètres cubes d'air égal au dixième ou au vingtième des tonnes de houille enlevées. Cette proportion varie avec la mine, qui est plus ou moins grisouteuse.

La ventilation est encore nécessaire à un point de vue différent. On sait que la température d'une mine n'est point soumise aux variations que les saisons déterminent sur le sol et qu'elle croît, quand on s'enfonce, d'environ d'un degré par 30 mètres de profondeur, d'où il suit qu'à 600 mètres, elle a dû augmenter de 20 degrés au-dessus de la moyenne : soit donc en tout une température de 30 degrés, c'est à peu près le maximum de nos étés. Or si l'homme peut le supporter quand l'air est sec, il en souffre cruellement quand il est humide, et il ne peut y travailler qu'au prix de sueurs abondantes. Le courant d'air pris à la surface du sol étant généralement beaucoup plus froid, entretiendra dans la mine une température plus favorable aux travaux.

Pour toutes ces causes, les galeries des mines devront être, à chaque moment, parcourues en totalité et visitées dans leurs plus intimes recoins par un énergique courant d'air; on l'emprunte à l'atmosphère, on le fait descendre par un puits qui sert à l'extraction, et remonter par un autre, le puits de retour. Il entre pur et frais, il sort vicié et échauffé, entraînant avec lui toutes les matières délétères qu'il balaie et noie dans sa propre masse. La fin de la mine est donc moins saine et plus chaude que le commencement; elle offre ainsi moins de sécurité. Les deux puits d'entrée et de sortie peuvent être très éloignés, ils peuvent être très voisins, jumeaux, mais toujours séparés, et le courant d'air est conduit à l'intérieur de manière à faire un long trajet de l'entrée au fond de la mine, et à revenir du fond à la sortie, toujours dirigé de façon à ne laisser aucune partie sans la parcourir et sans l'assainir. Des portes convenablement ouvertes ou closes servent à le guider dans son chemin. Autrefois un portier, le plus souvent un enfant, était chargé de les ouvrir ou de les fermer pour les besoins de l'exploitation ; on le remplace aujourd'hui par des systèmes mécaniques plus économiques et moins distraits. Au lieu de faire visiter par le même courant d'air toutes les parties de la mine l'une après l'autre, ce qui le souille progressivement, on préfère le diviser en plusieurs branches parcourant chacune un quartier spécial. On y trouve une économie de force et plus de constance dans la composition du gaz; mais dans les deux cas, il ne faut pas croire qu'il aura dans tout son parcours une vitesse uniforme; il s'accélère dans les parties étroites, se ralentit dans les évasemens, marche lentement contre les parois, à

cause du frottement, plus vite dans l'axe de la galerie, où ses mouvemens sont plus libres; il se comporte comme un cours d'eau dont le courant est très inégal en ses divers points; il a ses remous, ses points immobiles; il s'arrête sous le toit quand celui-ci est bombé en forme de cloche, et souvent il y laisse un réservoir dangereux. Il faut prendre le soin de rendre sa vitesse aussi égale qu'il est possible, en brassant l'air. Agricola, qui écrivait au XVIe siècle, recommande de fouetter l'air avec des verges ou avec les vêtemens étendus des ouvriers.

La vitesse de cet air doit être faible, être comprise entre $1^m,20$ et $0^m,60$ par seconde. Trop grande, elle empêcherait l'air pur de se mêler à celui qu'on veut chasser, et de plus elle ferait sortir la flamme des lampes, ce qui produirait l'explosion. On mesure cette vitesse avec soin pour la pouvoir régler au moyen d'appareils très ingénieux et très nombreux. Quelquefois on se contente de verser de l'éther ou d'allumer de l'amadou en un point et de compter le temps que met l'odeur pour être transportée par le courant à un autre point éloigné du premier. Mais les ingénieurs ont des procédés plus scientifiques à leur disposition, des anémomètres qui sifflent ou sonnent quand la vitesse dépasse les limites assignées; l'un d'eux porte le nom caractéristique de mouchard à cause des avertissemens qu'il donne. Il y a peu de besoins qui aient été plus étudiés et auxquels on ait mieux satisfait que cette mesure de la vitesse.

Chaque mine oppose à ce mouvement de l'air une certaine résistance, grande quand la galerie parcourue est longue et étroite, beaucoup moindre quand on divise le courant et que le couloir est large; mais, dans tous les cas, on peut assimiler cette résistance totale à celle que le même courant éprouverait à travers une ouverture percée dans une cloison mince. A cause de cela, cette ouverture se nomme *l'orifice équivalent*, c'est-à-dire l'orifice qui opposerait la même résistance au courant d'air allongé de la mine. Cette ingénieuse idée, due à M. Murgue, permet de classer les mines entre elles. Celles de Belgique ont un orifice égal à $0^{mc},8$, celles d'Angleterre à $1^{mc},8$; les premières sont étroites, les dernières larges; celle de Hetton, la plus grande de toutes, est de $4^{mc},3$. Plus une mine est large, plus on pourra y envoyer d'air sans grande vitesse, et l'on conçoit la nécessité d'élargir les mines trop étroites; celle de Créal avait à l'origine un orifice de $0^{mc},63$, on l'a portée depuis à $0^{mc},92$ et en dernier lieu à $1^{mc},13$.

Il nous reste à dire comment on parvient à mettre en circulation les énormes quantités d'air nécessaires à l'aérage d'une mine. Il y a plusieurs moyens. Le premier est l'aérage naturel. Les deux

puits d'entrée et de sortie, réunis à leur base par toute la longueur des galeries, constituent un immense vase communiquant. Si les températures étaient égales des deux côtés, il n'y aurait aucune raison pour qu'un appel d'air se produisît ; mais si l'un des puits est plus échauffé que l'autre, le gaz y est plus léger, il y monte, entraîne à sa suite celui des galeries et force l'air atmosphérique à descendre par l'autre ouverture. Or cela aura presque toujours lieu si les deux puits débouchent à des hauteurs inégales, l'un sur une colline, l'autre dans une vallée. En général, la colonne de gaz qui aboutit à la colline est la plus chaude et aspire, mais il arrive aussi que, pendant l'été, l'air de la vallée prend une température supérieure, et alors le courant de ventilation change de sens. Au moment où ce changement se fait, tout mouvement cesse; ce moment peut durer longtemps, et il est précédé et suivi par des périodes de ralentissement dont on s'aperçoit aussitôt dans les galeries par des difficultés de respiration, par des sueurs abondantes, par des défaillances et une diminution de travail. On a cherché à régulariser et à augmenter cet appel de l'air en surmontant les puits de sortie par des cheminées, mais tous ces essais sont demeurés insuffisans; il faut avoir recours à des procédés plus efficaces, tout en faisant concorder le sens du courant d'air artificiel avec celui que donnerait le plus habituellement l'aérage naturel.

Le deuxième procédé consiste à activer le courant d'air par un échauffement artificiel de la colonne d'air au puits de retour. Les anciens ingénieurs y descendaient des fourneaux appelés toque-feux : c'était un danger d'incendie évident. Aujourd'hui les Anglais disposent à la base du puits de retour un foyer considérable, fermé de toutes parts (*dumb furnaces*), de façon que l'air intérieur qu'on veut aspirer ne puisse jamais être mis en contact avec le feu et s'y allumer. Le foyer est entretenu par un tuyau descendant qui lui apporte l'air extérieur, et la fumée s'échappe à travers une conduite métallique inclinée qui débouche dans le puits, quand déjà elle est sans flamme et refroidie. Les houillères anglaises du Durham et du Northumberland emploient avec succès ce système qui a le double avantage de coûter peu, puisque le charbon se trouve sur place, de n'exiger aucun organe mécanique de prix élevé et de provoquer une très active circulation. Il faut toutefois se prémunir contre une inflammation possible des gaz détonans, et fermer avec le plus grand soin tout orifice de communication, si petit qu'il soit, entre eux et le foyer.

Enfin, les houillères belges et françaises emploient généralement des ventilateurs ; ce sont des roues tournantes munies de palettes qui

attirent derrière elles l'air de l'atmosphère et qui le poussent en avant. Ils aspirent d'un côté, ils soufflent de l'autre, et, s'ils ont de grandes dimensions, s'ils marchent vite, ils mettent en mouvement d'énormes quantités de gaz. Naturellement le besoin qu'en a l'industrie minière a excité le zèle des inventeurs, et l'on possède un nombre considérable d'appareils excellens dont on n'attend pas, j'espère, que je fasse la description. On peut les mettre sur les puits d'entrée, là ils soufflent; ou sur celui de sortie, où ils aspirent. Les deux systèmes sont employés tous deux, et l'on n'est pas d'accord sur le point de savoir quel est le meilleur. Il y a plus d'économie de force quand ils soufflent, il y a plus de danger pour eux quand ils aspirent, parce qu'une explosion peut les détruire. Néanmoins, le plus souvent ils sont disposés sur le puits de sortie, afin de ne pas gêner les travaux d'exploitation qui se font dans les puits d'entrée.

C'est au moyen de ces appareils que l'industrie minière a réussi à faire traverser les galeries par un immense volume d'air. Une enquête administrative, faite au bassin de la Ruhr et qui établit une moyenne entre 35 mines, nous apprend que, pour une étendue de 77 hectares elles reçoivent par heure environ 30,000 mètres cubes d'air, ce qui fait 366 mètres par hectare, 60 par tonne de houille enlevée et 100 par ouvrier occupé. Ces quantités sont énormes, elles ne sont point exagérées. On les dépasse encore en Angleterre; c'est ainsi que la mine de Hetton reçoit jusqu'à 380,000 mètres cubes d'air par heure.

La santé des ouvriers exige impérieusement ces conditions; il faut que la teneur en oxygène ne s'abaisse pas au-dessous de 18 pour 100, autrement on verrait reparaître l'anémie des mineurs. L'idéal serait, comme le dit M. Dombre, que l'on pût circuler dans la mine avec des lampes à feux nus, et que le grisou fût tellement lavé et chassé que l'air fût toujours très-éloigné du point où il commence à devenir inflammable. La commission du grisou s'associe à ces idées et recommande avec instance une énergique ventilation. Pourtant, à certains points de vue, la ventilation a ses dangers; la grande vitesse du courant d'air peut faire sortir la flamme du treillis des lampes; elle soulève la poussière de charbon, et si une explosion survient en un point, elle la généralise; aussi ne faut-il point oublier que plus il y a d'air en mouvement, plus il faut arroser la mine, et comme le dit avec raison M. Galloway, il faut, en même temps, encore plus d'air et encore plus d'eau.

V.

Nous ne sommes point encore arrivés à l'idéal rêvé par M. Dombre, et je crois qu'il faut désespérer de l'atteindre jamais;

il y aura toujours des coins, des culs-de-sac, des cloches, que l'air ne visitera qu'imparfaitement, il y aura toujours des soufflards, toujours une imminence de danger et une nécessité de surveillance. Avant tout il faudrait savoir reconnaître l'ennemi, le grisou; mais, sauf la lampe de sûreté dont nous parlerons bientôt, les moyens pratiques manquent. A la vérité, M. Thénard a proposé un système d'analyses rapides; divers inventeurs ont imaginé des avertisseurs fondés sur des principes très divers; aucun appareil, jusqu'à présent, n'a reçu la sanction d'une pratique incontestée. On en est réduit à des services d'inspection; toute mine a ses chercheurs de gaz, assujettis à des tournées régulières avant l'entrée des ouvriers, chargés de signaler et de fermer les endroits dangereux; la loi anglaise les exige. A Bessèges, on profite de l'interruption du dimanche pour *tâter le pouls* à la mine ; puis, on consulte le thermomètre et le baromètre, la hausse du premier, et la baisse du second paraissant exagérer le danger.

Cette surveillance toujours présente, toujours exercée contre un ennemi toujours possible, toujours à redouter, était bien incomplète au commencement de ce siècle, et comme, d'autre part, la ventilation était très insuffisante, l'industrie minière était désespérément meurtrière; on ne savait combattre le grisou que par des moyens barbares; souvent on sacrifiait un homme. Couvert de vêtemens de cuir, enveloppé de capuchons mouillés, il parcourait la mine en rampant, et comme le grisou par sa légèreté se réfugie et s'étale sous le toit, il l'y enflammait avec une mèche au bout d'une longue perche; il allumait ainsi le plus souvent de longues flammes silencieuses qui couraient sous le plafond, quelquefois des explosions dont il était la victime dévouée. On le nommait le pénitent, soit à cause de son capuchon, soit à cause de son dangereux métier; on l'a remplacé ensuite par des lampes dites éternelles qu'on fixait au sommet des galeries, surtout dans les cloches et qu'on n'éteignait jamais. C'était un procédé moins cruel, non pas plus efficace. Les choses en étaient là, quand en 1815, un illustre chimiste anglais, Humphry Davy, réussit à éclairer sans danger les mines chargées de grisou au moyen de la célèbre lampe qui porte son nom; tout le monde la connaît, mais il est curieux de dire par quelle série des déductions il parvint à la découvrir.

Si on fait circuler dans un tube métallique un mélange explosif et qu'on l'allume à l'extrémité, la flamme qui s'y développe ne revient pas sur ses pas à travers le tube et n'enflamme point le gaz du réservoir, cela se comprend : un mélange explosif détone parce que la flamme qui est produite en un point échauffe par sa combustion les parties voisines et les allume à leur tour; ces parties jouent le même rôle autour d'elles et transmettent l'inflam-

mation plus loin. Le phénomène est donc successif, mais il paraît instantané parce qu'il est très rapide. Mais si, par un moyen quelconque, on empêchait cette transmission de chaleur et ces échauffemens successifs, on arrêterait la propagation de la flamme; or un tube métallique produit ce refroidissement et cet arrêt. Davy vit bientôt qu'on peut raccourcir le tube, le remplacer par un trou fin percé dans une plaque de tôle, ou par une série de petits trous très voisins, ou enfin par une toile métallique à mailles serrées contenant de 100 à 120 croisemens au centimètre carré. Pour vérifier cette propriété, chacun peut faire une expérience simple : écrasez avec une toile métallique la flamme d'un bec de gaz, une partie de ce gaz continue de brûler au-dessous, une autre traverse les trous de la toile, il s'y refroidit et il ne brûle pas au-dessus. On pourra constater qu'il passe au travers, en y mettant le feu par une allumette. Partant de là, Davy disposa au-dessus d'une petite lampe à huile une cloche en treillis métallique qui avait environ $0^m,06$ de diamètre et $0^m,22$ de hauteur. Telle fut la lampe de Davy dans sa simplicité primitive.

Non-seulement cette lampe empêche la propagation de la flamme, mais elle est un avertisseur du danger; elle brûle avec une flamme nette dans l'air pur; mais aussitôt que la proportion de grisou atteint 4 à 8 centièmes, elle commence à fumer, et cette tendance s'exagère jusqu'à l'extinction quand le grisou augmente; en même temps, cette flamme s'entoure d'une auréole produite intérieurement par l'inflammation du gaz; c'est alors que le danger est imminent et que la retraite des ouvriers devient nécessaire. Il faut admirer, dans cette invention de Davy, la certitude des déductions expérimentales qui l'ont conduit, la simplicité des moyens et l'efficacité du remède; un siècle d'expérience a prouvé que les ouvriers vivent et que la lampe brûle paisiblement dans un milieu qui ferait explosion si la lampe était à feu nu. La reconnaissance publique fut attachée au nom de Davy, et l'on ne cesse de le citer comme un exemple des ressources que les sciences tiennent en réserve pour les besoins de l'industrie. La lampe était si simple et si efficace que, par une sorte de respect, on s'est contenté de l'employer sans chercher à la modifier; ce n'est que longtemps après sa découverte qu'on y a trouvé des défauts et qu'on a osé y remédier.

Nous allons maintenant parler de ces défauts. La lampe est sujette à des accidens qu'on ne peut lui reprocher : elle peut se briser par des éboulemens, par des chocs, par les coups des outils qui viennent à la rencontrer et qui mettent sa flamme à nu. En voici un curieux exemple arrivé à la mine de Ronchamp, le 10 août 1859,

et qui est raconté par M. Mathet, ingénieur en chef des mines de Blanzy.

Après une formidable explosion, l'ingénieur en chef, M. Mathet lui-même, descendit dans la mine, et, s'approchant du lieu où s'était produit le sinistre, il reconnut la présence du grisou en proportion inquiétante; il se disposait à faire retraite quand un deuxième coup de feu s'alluma, qui l'enleva, le roula jusqu'au puits dans un flot de poussière noire et épaisse. Il sentit une forte chaleur au-dessus de sa tête et plusieurs de ceux qui l'accompagnaient furent légèrement brûlés aux oreilles et aux cheveux. Ce n'est qu'après un délai de quinze jours qu'on put pénétrer dans la mine; on y trouva trente cadavres. Leur mort avait été si instantanée qu'ils gardaient encore les attitudes et les expressions qui les animaient au moment même, ce qui permit de reconstituer les circonstances et la cause du sinistre. Deux ouvriers s'étant pris de querelle, leurs corps enlacés l'un dans l'autre avaient encore la position de deux lutteurs; leurs camarades regardaient. Un chef de poste voulut s'interposer dans la bagarre, sa lampe fut lancée au loin, s'ouvrit et le mélange prit feu. Il est probable que la flamme entra jusque dans les poumons des victimes, ce qui causa leur mort instantanée.

Contre ces accidens de hasard on ne peut rien, et la lampe n'en n'est pas coupable. Il en est de même de ceux qui viennent de l'imprudence des ouvriers. Une longue impunité les rend indifférens au danger. Pour y voir plus clair, ils ouvrent la lampe; ils l'ont fait cent fois sans accident; mais, un beau jour, l'explosion survient et les tue. Rien ne peut éviter ces malheurs, si ce n'est la surveillance réciproque et la punition sévère des imprudens. Ces moyens étant restés inefficaces, les lampes sont aujourd'hui livrées aux mineurs tout allumées et fermées; chacun a la sienne, en est responsable, et il ne peut l'ouvrir. On a imaginé sur ce point des fermetures très variées, à secret, électriques ou magnétiques, par soudure, etc. Mais il arrive bien souvent que l'ouvrier trouve encore le moyen de tourner ces empêchemens.

Toutefois il y a des accidens qui tiennent réellement à l'insuffisance des propriétés préservatrices de la lampe. En général, le tissu métallique, tout en refroidissant l'auréole intérieure, ne s'échauffe pas beaucoup. Cependant, dans un milieu très tranquille et très chargé, il peut arriver à rougir, à se couvrir de coke imparfaitement brûlé et à communiquer le feu à l'extérieur : en voici un exemple.

Le 29 janvier 1857, dans la mine de Ronchamp, l'aérage n'était pas excellent, le grisou se montrait fréquemment aux avancemens des galeries; sa présence exigeait les plus grandes précautions de

la part des ouvriers et des surveillans. C'est dans les conditions qu'une explosion se produisit un peu avant midi, déterminant la mort de huit hommes et blessant sérieusement cinq autres ouvriers. L'enquête établit que le grisou avait été enflammé par l'imprudence et l'insouciance d'un mineur qui, après avoir pris son repas, s'endormit en laissant sa lampe accrochée au parement au-dessus de sa tête. Le grisou, en brûlant dans la lampe, porta le tissu au rouge blanc et communiqua l'inflammation au mélange environnant. L'ouvrier endormi passa de vie à trépas sans faire un mouvement, et sa lampe fut retrouvée accrochée à la place où il l'avait mise. Le treillis était recouvert d'une couche adhérente de charbon cokefié.

Une autre circonstance peut aggraver et déterminer ces accidens, c'est la vitesse du courant d'air qui incline la flamme et la met en contact avec le treillis qui s'échauffe. On a fait sur ce point, dans tous les pays, des expériences absolument concordantes, exécutées d'abord en Angleterre, à Eppleton et à Hetton, reprises par une commission royale en Belgique vers 1868, par une réunion d'ingénieurs constituée à Saint-Étienne, et enfin par MM. Mallard et Lechatelier au nom de la commission du grisou. Toutes ont démontré que les lampes de tous les systèmes mettent le feu quand les vitesses d'air dépassent 2 mètres environ par seconde et qu'elles ne sont efficaces que pour le cas où la marche de l'air ne dépasse pas $1^m,70$ ou $1^m,80$ environ. On voit qu'en réalité la lampe de Davy perd ses qualités quand la ventilation dépasse une certaine vitesse.

Et puis elle offre un grave inconvénient, elle éclaire très peu. La lumière de la lampe passe par les trous, mais elle est arrêtée par les fils, et comme la toile métallique offre 1/5 de vide pour 4/5 de plein, l'éclairement se trouve réduit au cinquième. C'est une cause pressante de danger parce que l'ouvrier mal éclairé est à chaque instant tenté d'ouvrir sa lampe pour mieux y voir.

Pour ces diverses raisons, les ingénieurs ont mis à perfectionner la lampe autant de persévérance qu'ils avaient d'abord montré de respect à la conserver intacte. Le premier en date est un ouvrier nommé Roberts, qui garnissait la partie inférieure du treillis d'un verre cylindrique afin d'éviter la sortie de la flamme. Il y réussissait, mais en diminuant le pouvoir éclairant déjà si faible. Puis un Français, le baron du Mesnil, n'hésita point à remplacer totalement le cylindre en toile métallique par un large tube de verre. Plus tard, un inventeur belge, M. Mueseler, place le cylindre de verre en bas, autour de la flamme, conserve au-dessus le tube en treillis métallique et garnit sa lampe d'une cheminée centrale qui active le tirage. Enfin, chacun se mettant à l'œuvre, on compte aujourd'hui jusqu'à 95 modèles différens. Celui de Mueseler a été imposé en Bel-

gique par une ordonnance royale de 1874; mais il paraît que tous se valent à peu près. M. Dombre ne craint pas de déclarer que tous les systèmes connus ou à trouver offrent à peu près les mêmes qualités; c'est tout au plus si, dans des conditions habituelles, il y en a un qui soit plus commode que les autres. Cela veut dire que toutes les lampes suffisent quand il y a peu de danger, et qu'elles ne suffisent plus quand il y en a beaucoup. On recommande de les tenir au plus bas de la mine, d'éviter de les agiter, de les pendre au collier des chevaux ou de les accrocher aux wagons de service, en contre-vent, au besoin de les garantir d'un courant d'air avec la main ou avec un pan de vêtement.

VI.

On voit par ce qui précède combien ont été nombreux et efficaces les travaux accomplis dans tous les sens pour rendre moins meurtrière l'industrie des houilles : étude des propriétés du gaz, ventilation, éclairage, tout a fait des progrès, mais c'est peut-être aux mesures d'ordre, de surveillance, que l'on doit le plus. Aussi, dans tous les pays, des règlemens, des lois spéciales et des peines sévères ont-ils été édictés contre les délinquans. C'est un point que la commission n'a point encore abordé, mais où elle arrivera nécessairement, car c'est là sa raison d'être. Pour montrer combien ces lois de prudence sont nécessaires, je vais faire le compte exact des victimes sacrifiées chaque année à cette industrie nécessaire. Parmi les nombreuses statistiques qui ont été publiées, je choisirai celle de M. Dickinson, officiellement adressée au secrétaire d'état du Royaume-Uni. C'est la plus compléte et la plus sûre, puisqu'elle porte sur un très grand nombre d'années, de mines et d'ouvriers.

On y voit tout d'abord qu'en 1870, 352,000 ouvriers environ sont descendus tous les jours dans les puits d'Angleterre et d'Écosse, et qu'au bout de l'année 1,000 d'entre eux y ont trouvé la mort. C'est pendant toute une année, et en faisant la somme de tous les accidens, 1 victime sur 352 personnes. Ces chiffres, outre qu'ils donnent une idée respectable de cette industrie, sont de nature à la réhabiliter dans une certaine mesure. On voit qu'elle est en réalité moins meurtrière qu'on le croit, qu'il y a beaucoup de métiers encore plus terribles, et que l'inquiétude publique peut se calmer. Ce sentiment se confirme si l'on suit les progrès du mal depuis 1831 jusqu'en 1870; le nombre des mineurs a beaucoup augmenté, de 216,000 à 352,000, et celui des accidens ne s'est point accru, ni celui des victimes. Enfin, si dans ces listes funèbres on fait la part exclusive du grisou, on voit que les accidens

deviennent plus rares et les victimes moins nombreuses : il y a donc un évident progrès.

Il faut savoir que les ouvriers des mines sont exposés à toute sorte de dangers : ils descendaient autrefois par des échelles verticales ou par des systèmes oscillans qui exigeaient une grande attention de leur part; les chutes étaient fréquentes, et c'était la mort. Aujourd'hui les profondeurs sont devenues si grandes qu'on est obligé de les descendre mécaniquement dans des bennes; mais les dangers du voyage n'ont point encore disparu. Arrivé au chantier, le mineur, par la nature de son travail, est obligé de prendre les positions les moins commodes pour abattre au pic des masses de houille sous lesquelles il est à demi couché. Qu'un éboulement survienne, il est écrasé : cela arrive de temps à autre; quelquefois un seul homme, quelquefois des escouades entières restent ensevelis quand une masse considérable s'écroule. Enfin des accidens nombreux de plusieurs sortes, qui attendent le travailleur au fond et à la sortie du puits, complètent les misères de son rude métier. Eh bien! quand on décompose la statistique en chapitres séparés, ce n'est pas le grisou qui a été le plus fatal. Les chutes dans le puits sont presque aussi meurtrières, et les éboulemens font deux fois autant de victimes que lui seul; enfin si on réunit toutes ces causes étrangères, elles sont trois fois plus à craindre que le grisou. Celui-ci n'a donc moyennement à sa charge, malgré sa sinistre réputation, que le quart des accidens. Je transcris ici un abrégé des tableaux de M. Dickinson; les deux colonnes verticales de chiffres sont relatives aux périodes écoulées de 1851 à 1860 et de 1861 à 1870; elles sont les moyennes de dix années, elles indiquent le nombre des personnes sur lesquelles il y a eu une victime annuelle.

	1851-1860	1861-1870
	—	—
Moyenne générale.	245	300
Par éboulement.	653	767
Par explosion.	1,008	1,408
Dans les puits.	1,161	2,121
Accidens au fond.	2,074	1,666
— au jour.	4,872	4,119

Dans la première décade, il y eut 1 victime sur 245 personnes, dans la deuxième 1 sur 300 : c'est un notable progrès. Même amélioration pour les éboulemens, mais surtout pour le grisou, qui prit 1 personne sur 1,000 dans la première décade et seulement 1 sur 1,400 dans la seconde. Ces chiffres sont consolans et pleins d'espérance.

On comprend sans trop de peine qu'il n'y ait rien à faire pour les éboulemens. La prudence de l'ouvrier peut jusqu'à un certain point les éviter, comme sa témérité l'y exposer. Mais on est douloureusement ému en voyant le nombre de personnes tuées dans les puits pendant leur descente au fond et leur retour au jour. 3,102 personnes ont péri par cette cause en 20 ans, le grisou en a pris 4,700, ce qui n'est pas beaucoup plus. N'y a-t-il donc aucun moyen de faciliter un voyage aussi dangereux, aussi meurtrier que le grisou lui-même, ou plutôt quelle dépense faudrait-il ajouter à celle de l'exploitation pour organiser des trains qui donneraient plus de sécurité? C'est une question que le public peut poser, que les législateurs doivent discuter et les exploitans subir; question dont la solution est loin de dépasser les ressources de la mécanique.

Je trouve dans une autre statistique publiée par M. Mathet, ingénieur en chef à Blanzy, l'occasion de faire d'autres remarques tout aussi importantes. Cette statistique est relative aux explosions survenues au bassin central; elle comprend vingt-cinq années, de 1851 à 1876, et vingt et une explosions. On peut la diviser en deux périodes : la première de 1851 à 1862 comprenant onze années, la deuxième de 1862 à 1876, soit quatorze ans. Dans la première, il y eut quatorze explosions; dans la deuxième, qui est plus longue, il n'y en eut que sept. Pendant la première, les explosions ont été produites six fois par des lampes mal fermées, quatre fois parce que leur treillis avait rougi, et quatre fois par un coup de mine; dans la deuxième, une seule fois par le fait de la lampe, *six fois* par l'inflammation d'une mine.

Enfin, les quatorze explosions de la première période n'ont fait que 116 victimes, 8 en moyenne, et les sept de la seconde ont tué 327 ouvriers, soit 47 pour chacune. Ceci conduit avec la dernière évidence aux quatre conclusions suivantes : 1° que le nombre des explosions a considérablement décru, ce qui témoigne d'une bonne administration; 2° que les explosions produites par l'imperfection ou le mauvais état des lampes ont entièrement cessé : le matériel avait été amélioré; 3° qu'il n'y a plus qu'une seule cause d'explosions, c'est le tirage des coups de mine; 4° que les explosions, si elles diminuent de fréquence, deviennent de plus en plus redoutables et meurtrières.

L'intérêt particulier qui ressort de ces conclusions nous oblige à quelques développemens. A mesure qu'on épuise la veine, les travaux s'éloignent et s'avancent en rayonnant. Il faut continuer les galeries, rejoindre les veines superposées, ou celles que des failles, c'est-à-dire des changemens de niveau, ont interrompues, se débarrasser des roches qui interrompent l'avançage et faire

tomber les blocs de houille par un procédé rapide, surtout quand ils sont tassés et durs; l'emploi seul du pic retarderait outre mesure l'exploitation; on se voit contraint de faire sauter les roches par des mines qu'on charge de poudre et qu'on allume comme on le ferait à l'air libre. Il paraît bien étonnant que d'une part on s'entoure de tant de précautions pour l'éclairage, et que de l'autre on ne craigne pas de développer tout à coup des flammes bien autrement dangereuses, étant à une température plus élevée, dans des endroits retirés, où l'aérage pénètre difficilement, produisant un choc subit qui fait sortir les flammes du treillis métallique, soulevant tout à coup des nuages de poussière, ouvrant quelquefois des soufflards jusque-là bouchés, réunissant enfin les conditions les plus désastreuses. Aussi la commission du grisou prend soin de fixer sur ce point l'attention des ingénieurs, faisant appel à la prudence et prescrivant les plus minutieuses précautions : constater à l'avance l'absence du grisou, surtout au toit, ne tirer qu'avec la permission du maître mineur, avoir comme en Angleterre des agens spéciaux et éprouvés (*firemen*), etc. Ce sont là des conseils qui, pour être sages, n'en sont pas moins très vagues. Ils signifient que le tirage à poudre est une pratique téméraire, que l'on ne veut ou qu'on ne peut pas l'abandonner, et qu'on n'a aucun moyen sérieux d'en éviter les dangers. Aussi les accidens se multiplient; j'en vais citer deux, non les plus cruels, mais choisis parmi ceux dont la cause a été le mieux constatée : le premier, qui fit 41 victimes, a été déterminé par l'imprudence d'un ouvrier entêté. C'était le 8 novembre 1872, à Blanzy, au puits Sainte-Eugénie. Un ouvrier, nommé Mougenot, travaillait seul dans un quartier qui présentait des failles, lesquelles facilitaient de temps à autre un léger dégagement de grisou. Tout tirage à poudre avait été formellement interdit, et Mougenot en avait reçu spécialement la défense à cinq heures du matin de la part du maître mineur qui lui indiquait son chantier, et à huit heures et demie, de la bouche d'un sous-chef. Saulnier, chef du poste, vint vers lui une demi-heure avant l'accident, et le dialogue suivant s'établit entre eux : « Chef, laissez-moi tirer un coup de mine, mon havage est fait. — Non, je ne le veux pas, ton charbon est tendre. C'est expressément défendu, et tu ne le feras pas, quoique je vienne de voir qu'il n'y a pas de grisou dans la galerie. » Saulnier s'éloigne; après cette défense formelle et pendant qu'il causait avec un mineur dans une autre galerie, il entend une détonation : « C'est Mougenot qui vient de faire le coup, s'écrie-t-il; sauvons-nous. » On retrouva le cadavre de Mougenot au milieu de ses outils dispersés; on vit la trace du coup de mine

qu'il avait allumé, et c'est Saulnier, miraculeusement sauvé, qui raconta naïvement, mais très précisément, comme on vient de le voir, les circonstances qui avaient précédé et causé l'accident.

Le deuxième exemple va montrer que toutes les précautions sont illusoires; il n'en est que plus concluant.

Le 3 janvier 1869, dans la mine de Ronchamp, toutes les précautions avaient été prises. Un coup de mine détermina l'explosion et fit 7 victimes. La pression développée par la poudre se fit jour à travers une petite couche de houille inaperçue, et la roche ne fut point détachée. Ce n'est que deux mois après l'accident qu'on découvrit en ce point l'existence d'un petit soufflard, trop petit pour avoir été signalé, mais qui avait suffi pour accumuler sous le toit assez de grisou pour que l'explosion se fît. Peut-être avait-il été débouché par l'explosion de la poudre. Combien de cas semblables ont causé de semblables malheurs!

Le tirage à poudre est donc toujours une imprudence : c'est aujourd'hui l'objet de toutes les préoccupations. Ruggieri imagine des amorces à pression pareilles à celles de l'artillerie ; on recommande la poudre comprimée exempte de pulvérin, on proscrit les allumettes, on ne se sert que d'amadou; Mac Nabb invente des cartouches enveloppées d'eau pour éteindre le feu. On propose d'enflammer toutes les mines à la fois par l'électricité en l'absence des ouvriers, on remplace la poudre par la dynamite, qui est loin d'être plus innocente, etc. Mais ce ne sont là que des palliatifs; il n'y a qu'une solution radicale, tout le monde la cherche, l'attend et l'espère : renoncer au tirage à poudre et le remplacer par un procédé mécanique.

Il est clair que c'est là une grosse question, qu'on ne peut interdire la poudre dans un district sans la prohiber dans tous, qu'il faudrait une entente internationale, que si, d'un côté, l'intérêt humanitaire le conseille, les intérêts économiques s'y opposent, de l'autre, et l'on attend avec confiance, non sans préoccupations, que les sciences viennent renouveler par quelque invention le miracle que la lampe de Davy fit dans l'éclairage. Ce n'est point un problème qui soit insoluble; au dire de quelques-uns, il est même déjà résolu.

Les travaux de forage à travers les hautes chaînes des Alpes ont habitué la pratique à un agent nouveau, l'air comprimé, qui peut s'introduire et qui déjà s'est introduit dans les mines pour les assainir, pour forer les trous de mine, pour conduire les chariots. On sait exercer des pressions hydrauliques jusqu'à mille atmosphères pour séparer les rochers par l'introduction d'un coin. L'électricité commence à jouer un rôle pour la transmission du travail.

Sans aller si loin, on utilise depuis longtemps dans le Hartz et en Angleterre l'aiguille coin, qu'on enfonce à grands coups de masse. Il y a le coin à pression hydraulique de Levet, il y a des machines nommées bossayeuses, qui abattent les roches ou fendent les masses houillères. L'une d'elles, inventée par Duboys-François, de l'aveu de la commission, est tout à fait comparable pour le prix et la rapidité du travail au système ordinaire; enfin, un homme qui s'est fait l'avocat de ces procédés nouveaux, que son expérience et sa compétence défendent contre les illusions, M. Mathet, n'hésite point à déclarer dès aujourd'hui que, « dans toute mine à grisou, il sera toujours possible, pour l'abatage des charbons, de se passer du concours des matières explosives. » Le jour où ce progrès sera réalisé, l'inquiétude des ouvriers cessera et l'exploitation, au lieu de multiplier des surveillances inefficaces et des dépenses inutiles, au lieu de trembler dans la continuelle attente d'un danger possible, retrouvera la certitude et la liberté d'allures que la sécurité peut seule lui donner. Tout ne sera pas dit pourtant, elle aura encore à lutter contre un phénomène particulièrement désastreux qui se développe subitement, que rien ne fait prévoir, que rien ne peut conjurer et qui, tout à coup, comme les accidens de chemin de fer, détruit de fond en comble toute l'économie d'une mine, c'est le dégagement instantané du grisou. Ce phénomène est coupable des grands sinistres dont on a été si souvent ému, de celui qui, à Oaks Colliery, a tué 343 hommes, de celui qui en a fait périr 141 au puits de Lagrappe à Frameries et de tous ceux que l'avenir prévoit sans rien pouvoir contre eux. Il faut lire à ce sujet l'étude qu'a publiée M. Arnould, ingénieur principal à Mons, dans laquelle il a recueilli 66 descriptions d'accidens de même ordre et de même caractère arrivés dans les circonstances identiques que nous allons faire connaître.

VII.

Au milieu du calme le plus tranquillisant, quand la circulation est bien établie, que le grisou est à peine signalé, les ouvriers aperçoivent une déviation lente des parois d'attaque, comme si elles étaient poussées du dedans vers le dehors, puis ils entendent un bruit sourd que les uns comparent à un vent énergique ou à un roulement de tonnerre. Tout à coup la cloison s'écroule, un effluve de grisou pur s'échappe à travers les galeries, il entraîne les ouvriers, il éteint leurs lampes, il renverse le courant d'air et finit par s'échapper par les puits. Cette espèce d'orage est tout à fait semblable à la rupture des chaudières à vapeur, il dure peu, s'af-

faiblit progressivement, et tout rentre dans l'ordre. On constate alors qu'une cavité existait, qu'elle était pleine de gaz à une pression qui dépasse toute évaluation, et qu'elle s'est vidée aussitôt qu'une issue lui a été ouverte. La belle description de l'antre d'Éole qu'on se rappelle avoir admirée au premier livre de *l'Énéide* revient naturellement à l'esprit :

> . . . . Hic vasto rex Æolus antro
> Luctantes ventos tempestatesque sonoras
> Imperio premit, ac vinclis et carcere frenat.

Il n'y a que les chaînes de trop, la prison suffisait : puis, quand elle s'ouvre :

> Hæc ubi dicta, cavum conversa cuspide montem
> Impulit in latus : ac venti, velut agmine facto,
> Qua data porta ruunt, et terras turbine perflant.

Revenons à la réalité scientifique. Il faut noter avec soin une circonstance bien extraordinaire qui accompagne et caractérise tous les faits du même genre, et qui va nous éclairer sur leur cause. Au moment où il s'échappe avec une si grande violence, le grisou entraîne avec lui une énorme masse de charbon divisé, pulvérisé et comme tamisé qui envahit les galeries et les obstrue, qu'on a mesurée et qui dépasse plusieurs milliers d'hectolitres. Il est donc évident que des vides existent dans la houille, qu'ils se rencontrent surtout dans les mines profondes, aux endroits où les veines sont contournées par des particularités géologiques, et qu'ils servent de réservoirs à des quantités de grisou qui atteignent jusqu'à 500,000 mètres cubes, comprimées jusqu'à des pressions inconnues mais énormes, et qui s'échappent violemment quand une issue leur est ouverte, comme la vapeur s'échappe d'une chaudière crevée. Tant qu'il était confiné dans son repaire, le grisou faisait effort pour en sortir ; il s'insinuait entre les lamelles de houille et y pénétrait jusqu'à une grande distance des parois de la cavité ; mais aussitôt que celle-ci commence à se vider et qu'il n'a plus de contrepoids pour le retenir, il brise ses enveloppes, sépare et pulvérise le charbon, qu'il entraîne avec lui jusque dans les galeries, qu'il obstrue. On peut même se demander si la poche était vide originairement et si elle n'était pas un magasin d'un charbon spécial, poreux, qui aurait absorbé et retenu l'immense provision de gaz, qui aurait été entraîné par elle et qui aurait laissé une caverne vide dans l'endroit qu'il occupait primitivement. Comme exemple de ces phénomènes, je transcris le récit d'un accident arrivé

le 3 février 1865, au charbonnage du midi de Dour, à la profondeur de 468 mètres, et à 45 mètres du puits d'extraction. « Au milieu d'un calme apparent, le gaz a fait tout à coup irruption avec une violence telle que deux ouvriers occupés à l'avancement ont été renversés et entraînés vers le puits au milieu d'un torrent de poussière qui a envahi les excavations du voisinage et s'est rapidement élevé jusqu'à la surface en remontant par le puits d'extraction; le grisou a pris feu à une lampe défectueuse qui se trouvait à l'étage de 443 mètres, et a fait périr tout le monde de ce niveau. En arrivant à l'orifice du puits d'extraction, il s'est aussi allumé à un petit foyer situé dans le bâtiment du puits, a fait sauter la toiture et a mis le feu au câble d'extraction... Le gaz et la poussière furent suivis de près par une masse considérable de houille broyée et comme tamisée qui vint encombrer le chassage sur une longueur de près de 30 mètres. Le mesurage de cette masse pulvérulente en a porté le volume à 1,718 hectolitres. Quant à la cavité ou poche qui s'est ainsi vidée et agrandie, elle affectait une forme irrégulière. La capacité de cette poche n'a pu être mesurée. Nous pensons toutefois qu'il n'y a rien d'exagéré à l'évaluer à 100 mètres cubes. Les témoins disent avoir rencontré subitement une coupe qui donna issue à une grande quantité de grisou et de poussière avec un bruit comme celui d'un coup de mine. Ils assurent qu'avant l'ouverture de la coupe, il n'y avait point de grisou dans la galerie et que l'aérage était bon. »

Nous avons dit que l'ouragan subitement déchaîné s'apaise peu à peu et cesse de lui-même après avoir versé dans l'atmosphère, par les puits, le grisou qui lui a donné naissance : dans ce cas, il n'a qu'une gravité relative et éphémère ; on en est quitte pour l'asphyxie des ouvriers qui ont crevé la poche ou de ceux que les gaz ont rencontrés en chemin, ce qui est déjà bien assez triste; mais le sinistre prend les proportions les plus terribles quand il s'enflamme en chemin à un foyer ou à une lampe oubliée ; alors le malheur dépasse tout ce qu'on peut imaginer. C'est ce qui est arrivé à la mine de Lagrappe, à Frameries, le 17 avril 1879. La mine communique avec le jour par trois puits : l'un qui sert à l'extraction et par où pénètre l'air; un deuxième, d'aspiration, muni d'un ventilateur; un troisième puits contient les échelles. La mine a 620 mètres de profondeur. Le jeudi 17 avril, à sept heures trente-sept du matin, les ouvriers qui étaient à l'orifice du puits d'extraction en virent sortir un courant d'air très violent. Quelques secondes après, ce gaz, qui était du grisou pur, vint prendre feu au foyer de la machine à vapeur. Immédiatement la flamme descendit dans tout le bâtiment qui couvrait les puits, circonstance terrible qui empêcha les ouvriers de sortir. Une gigantesque colonne de feu dépassait le sommet de la

cheminée, qui a 50 mètres de hauteur; elle se voyait de la gare de Mons à 7 kilomètres.

Cependant cette gigantesque flamme continuait à brûler, mais en s'affaiblissant; deux heures après le commencement, on voyait la flamme réduite à 2 mètres et osciller à l'orifice, lorsqu'une première explosion se produisit dans le puits. Elle fut suivie de quatre autres, espacées de dix minutes en dix minutes; enfin, à onze heures trente-six, il y en eut une dernière beaucoup plus violente que les autres. Ces explosions étaient déterminées soit dans le puits, soit dans la mine, par le mélange de l'air avec le grisou aussitôt que la proportion de celui-ci eut été diminuée. Pendant ce temps, les mineurs, avertis par l'état anormal de la mine, s'étaient dirigés vers les échelles, mais le puits qui les contenait étant surmonté par un bâtiment en flammes, laissait rentrer de l'air mêlé de fumée; toute issue leur était fermée; la plupart furent brûlés.

Qu'on me permette en finissant cette longue étude de la résumer en quelques mots. Il n'y avait pas de problème plus compliqué que l'organisation d'une houillère, il n'a été sérieusement abordé qu'au commencement de ce siècle. C'est en vue d'épuiser les mines que la machine à vapeur a été inventée; aujourd'hui, par une curieuse interversion des rôles, c'est pour nourrir les machines à vapeur que l'on vide les mines de houille. On a su faire circuler dans leurs galeries la quantité d'air nécessaire pour alimenter la vie des hommes, le feu des lampes et pour entraîner le grisou; la lampe de Davy perfectionnée n'enflamme plus le mélange détonant, qui d'ailleurs ne se forme plus. Les systèmes mécaniques pour la descente et la montée des hommes, pour l'enlèvement des produits, pour la circulation à l'intérieur, ont profité de tout ce que la mécanique inventait et profiteront de ce qu'elle inventera. L'air comprimé commence à descendre dans la mine et à y faire son service, l'abatage de la houille sera bientôt réalisé mécaniquement sans explosions. On peut donc être satisfait du présent. tout en espérant que l'avenir fera plus encore. Il n'y a qu'un point noir, si noir qu'il défie toute espérance, l'explosion subite du grisou condensé; on ne peut que s'abandonner à la grâce de Dieu. Mais ce qu'il faut dire bien haut, c'est qu'ingénieurs, directeurs et ouvriers ont fait et presque dépassé leur devoir: ingénieurs en assurant la sécurité, directeurs en créant des institutions de bienfaisance, ouvriers en se dévouant. Si l'Académie française y voulait regarder, elle trouverait des actes de vertu.

J. Jamin.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE *LA PRINCESSE DE BAGDAD.*

On a largement usé, depuis une quinzaine de jours, contre cette malheureuse *Princesse de Bagdad*, de tout ce que la critique a de droits. Quelques-uns même, dont nous sommes, pensent qu'à vrai dire on pourrait bien en avoir abusé. Trop est trop. Le public, et surtout le public de nos *premières*, a de ces révoltes soudaines et brutales, comme en d'autres rencontres il aura d'inexplicables indulgences. Passons-les lui. Mais il semble que la critique, au moins, une fois sortie de la salle, où, comme tout le monde, elle vient de sentir avec ses nerfs, pût et dût se reprendre, et puisque c'est de juger qu'il s'agit, juger avec son jugement. Car il ne saurait suffire d'avoir décidé qu'une pièce est mauvaise, ni même d'avoir démontré qu'elle l'est pour telles et telles raisons, que l'on donne : il faudrait encore pénétrer un peu plus à fond, jusque dans le secret de l'auteur, et pour ainsi dire dans la confidence de ses intentions. C'en était ici le cas.

Il n'y a pas beaucoup plus d'un an que M. Dumas, dans la préface qu'il a mise à *l'Étrangère*, traitant de son art, nous parlait de certains « moyens grossiers, » presque infaillibles, avec cela « plus faciles qu'on ne le croit » de provoquer les applaudissemens de toute une salle et d'emporter de vive force un succès de théâtre. C'était trop dire. Le jeu du théâtre, quelque rare et longue expérience que l'on en puisse avoir, n'en reste pas moins un jeu. Le hasard y règne en maître. C'est là vraiment que rien ne permet de préjuger de rien, et qu'on n'a jamais vu, qu'on ne verra jamais d'autorité si bien affermie qu'elle ne soit à la merci, toujours, d'une épreuve nouvelle. Mais si

M. Dumas voulait dire qu'il ne tiendrait qu'à lui de continuer à marcher par les chemins battus, de jeter une critique sincère dans le plus étrange embarras en la réduisant à n'invoquer contre la pièce que des objections qui porteraient du même coup contre quelque chef-d'œuvre accepté, reconnu, consacré, d'enlever enfin au hasard tout ce que lui peut enlever la connaissance des difficultés de l'art et des moyens de les tourner; il avait raison. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'il ne dépendit que de M. Dumas de refaire *un Père prodigue*, ou *le Demi-Monde*, ou *la Dame aux Camélias*. Nous ne descendons jamais deux fois dans le même fleuve, disait ce philosophe. C'est déjà beau de se continuer, mais on ne se recommence guère. Je veux du moins insister, comme sur un point essentiel, sur ce qu'il y a dans le théâtre de M. Dumas, et depuis *la Dame aux camélias*, et jusqu'à *l'Étrangère*, de raisonné, de délibéré, de systématique, d'artificiel, s'il vous plaît, ou de faux, si vous l'aimez mieux, — car il faut parler ici pour tous les goûts et que tout le monde convienne avec nous de la chose, — mais de voulu, et de fortement voulu. Voici tantôt vingt-cinq ans que M. Dumas se sert des moyens du théâtre, dont il a le maniement comme personne, pour faire tout autre chose que du théâtre, au sens où l'entendent encore aujourd'hui les débris de l'école de Scribe. A-t-il tort? a-t-il raison? Je crois au moins que l'on est injuste, et même un peu pédant, quand on prétend réduire les auteurs dramatiques, de leur vivant, au rôle d'amuseurs publics, eux, dans les œuvres de qui nous découvrons tant d'intentions, et de tant de portée, une fois, à la vérité, qu'ils sont morts. Voyez plutôt, pour ne pas prendre un plus illustre exemple, comment les historiens de la littérature, et même de la révolution, tous les jours, nous parlent de l'auteur du *Mariage de Figaro*. Et de fait, serait-ce une raison, parce que l'on est capable d'écrire *le Mariage de Figaro*, pour n'avoir pas le droit de dire son mot sur la liberté de la presse? sur la question du mariage parce que l'on est M. Victorien Sardou? sur la question du divorce parce que l'on est M. Alexandre Dumas? Molière s'est peut-être abstenu de dire le sien, en plein théâtre, sur l'éducation des femmes ou sur le culte dû à Dieu, pour parler comme les prédicateurs, car *Tartuffe* ne va rien moins qu'à cela? Ce n'est pas aujourd'hui le point : mais assurément, là et non ailleurs, dans la nature même de certaines préoccupations qui le hantent, comme dans sa manière, bien à lui, de les mettre à la scène, est la véritable originalité de M. Dumas, le secret de sa force et le fondement de son autorité.

C'est pourtant ce qu'il semble qu'à propos de *la Princesse de Bagdad* on ait, en général, tout simplement oublié. J'accorde ce que l'on voudra. Maltraitez donc la pièce, dites que l'intrigue en est étrange, que les caractères en sont invraisemblables, que le dialogue en est d'une violence qui va jusqu'à la brutalité. J'y souscris. Voulez-vous même

que je souhaite à M. Dumas de ne pas garder trop de rancune au public et de profiter plutôt de l'insuccès comme d'un avertissement? C'est fait. Mais, lorsque vous vous êtes bien écriés que vous n'avez jamais rencontré de M. Nourvady ni même, ni surtout, de comtesse de Hun, est-ce que vous croyez que M. Dumas ne le sait pas bien, et même que vous n'en rencontrerez jamais? ou bien encore, si vous lui dites que jamais un galant homme ni surtout une honnête femme, étant admises les situations de *la Princesse de Bagdad*, n'agiront comme on voit agir cette même comtesse de Hun et ce même M. Nourvady, vous imaginez-vous donc que M. Dumas l'ignore? et lui prêtez-vous l'intention de vous proposer aux yeux des scènes vraies, copiées au vif de la réalité, naturalistes enfin, et grossies tout juste autant qu'il le faut pour s'accommoder à l'optique de la scène? Je pose la question plutôt, à vrai dire, que je ne la décide. C'est qu'il faudrait entreprendre une étude approfondie du théâtre entier de M. Dumas si l'on voulait préciser jusqu'à quel point M. Dumas lui-même, depuis quelques années, croit à l'existence réelle et, pour ainsi dire, à l'*humanité* de ses propres personnages. Il y a cru jadis. La dame aux camélias, par exemple, M. Dumas s'est plus d'une fois défendu d'en avoir fait, dans son roman ou dans son drame, une autre femme que celle que le tout Paris d'alors avait connue. Cependant il disait déjà : « Marguerite Gauthier est une exception, mais si ce n'en était pas une, je n'aurais pas pris la peine de l'écrire. » Mais il est remarquable qu'à mesure que M. Dumas, depuis lors, ajoutait un nouveau succès à ses succès anciens, il faisait, dans ses comédies et dans ses drames, une part plus étroite à mesure à l'observation du réel et à mesure plus large à la conception de l'imaginaire. Suivez un peu la gradation. Marguerite Gauthier, comme on vient de vous le dire, n'était encore qu'une exception; prenez *le Demi-Monde*, Suzanne d'Ange est un caractère; prenez *un Père prodigue*, Albertine de la Borde est un type, — la courtisane économe, définie précisément à la façon des logiciens, *per commune genus et propriam differentiam;* — prenez *les Idées de Madame Aubray*, Jeannine est déjà plus qu'un type, c'est un symbole. Et pour Césarine dans *la Femme de Claude*, pour Mme Clarkson dans *l'Étrangère*, pour la comtesse de Hun, enfin, dans *la Princesse de Bagdad*, ce sont des allégories, c'est-à-dire je ne sais quoi de plus général, de plus abstrait encore et de plus indéterminé qu'un symbole.

On a donc fait peu de chose contre *la Princesse de Bagdad* quand on a démontré que l'intrigue se réduisait à l'intrigue d'un pur mélodrame et que d'ailleurs elle ne se dénouait pas, puisque la dernière scène y replace les personnages à peu près dans la même situation qu'ils étaient au début de l'action. On a fait peu de chose quand on a prouvé, ce qui n'est pas bien difficile, que ni le comte de Hun, ni la comtesse, ni Nourvady, l'homme aux quarante millions, comme on va

l'appeler pendant quelque temps, le nabab, le boïard ou le magnat fatal, n'incarnaient en eux quoi que ce soit de réel, ni l'une de ces passions, ni l'un de ces sentimens dont toute femme ou tout homme porterait les commencemens en soi. Jadis, il est vrai, jusque environ le temps des *Idées de Madame Aubray*, vous eussiez pu faire de ces argumens à M. Dumas; mais maintenant il faut s'y prendre d'autre sorte. Son mélodrame ne finit pas? Il le sait. Son « Antony millionnaire » est plus vieux et plus démodé que le premier Antony? Il l'a voulu comme cela. Son héroïne enfin, la comtesse de Hun, enferme en elle aussi peu de réalité, je veux dire aussi peu de vérité moyenne et générale, aussi peu de substance que possible? C'est exprès. Vous répondez qu'alors il eût fallu faire exprès de mieux faire, ou de faire autrement. C'est assez mon opinion. Je dis seulement qu'avant de l'exprimer il n'était pas inutile de savoir si je jugeais M. Dumas à peu près sur ce qu'il a voulu faire. Des impressions ne sont pas des raisons. Fâchons-nous, à la bonne heure, mais sachons d'abord pourquoi nous nous fâchons, et cherchons ensuite si c'était notre droit de nous fâcher.

Or le vrai, c'est que depuis quelques années M. Dumas est sous l'obsession de deux ou trois idées, que cette obsession le tyrannise, et qu'il ne s'en débarrassera que quand il aura trouvé la formule de ces deux ou trois idées. Je les aurais appelées fixes, si justement elles n'étaient pas encore flottantes et vagues, à l'état de matière cosmique, pour ainsi dire, dans l'esprit de M. Dumas. Notez au passage que ce n'est pas ici le trait le moins curieux, ni le moins caractéristique du talent de M. Dumas. Il y a contraste, il y a peut-être eu contraste de tout temps, mais aujourd'hui plus accusé que jamais, entre la netteté de son style et l'indécision de ses idées. Lui, qui fut autrefois, à sa manière, quoi qu'il en dise et quoi qu'il en ait, parmi les précurseurs de ce que nous avons, depuis M. Zola, *naturalisme* appelé, voilà tantôt dix ou douze ans qu'il vogue, avec plus de hardiesse que de bonheur, sur les océans brumeux de la mysticité. Lisez ces quelques lignes de *la Princesse de Bagdad;* elles sont du rôle de Lionnette et de la grande scène du deuxième acte : « Ah! si vous saviez comme ce que vous appelez l'amour m'est de plus en plus odieux!.. Je vous aime! c'est-à-dire, vous êtes belle et votre chair me tente! C'est à cette tentation que j'ai dû le mari qui m'outrage, c'est à cette tentation que je dois l'outrage que vous me faites! Un prince n'a pu résister à ce qu'il appelait, lui aussi, son amour pour une jolie fille, et me voilà au monde, à cause de cela! Il faut que je souffre à cause de cela, et que je me vende peut-être aussi, à mon tour, à cause de cela! » Évidemment, M. Dumas rêve par instans, je ne dis pas de la mortification, je dis de l'abolition des sens. Anathème sur cette chair de péché! Chose curieuse, il a même retrouvé, pour la placer dans la bouche de Lionnette, une devise que l'on voit, dans la rue Saint-Sul-

pice, au bas des images de piété : *Au ciel on se reconnaît!* Elle parle du roi, son père : « Qui sait? après avoir été si puissant sur la terre, il n'aura peut-être que moi au ciel ; il faut bien que je garde quelque chose pour me faire reconnaître, — là haut, — puisqu'il n'a pas pu me reconnaître ici-bas. » Cependant, tout en devenant mystique, et mystique jusque-là que des catholiques, très naïfs, à moins qu'ils ne se crussent très habiles, au temps de *l'Homme-Femme*, ont failli célébrer la conversion de M. Dumas, de quoi j'imagine qu'ils auront rappelé, depuis *la Question du divorce*, il a gardé sa façon de dire, — primesautière en sa recherche, audacieuse, incisive, coupante, — et c'est ce qui continue de faire illusion à quelques-uns sur la direction qu'il a prise. Mais il ne se sert plus aujourd'hui des moyens de théâtre que selon le besoin qu'il en a pour réaliser ses abstractions mystiques, quand la brochure ou le livre ne lui suffisent plus, et qu'il croit devoir donner à ses symboles un corps, une figure à ses allégories.

Parmi ces idées, il en est deux au moins que vous reconnaîtrez dans *la Princesse de Bagdad*, ne fût-ce que pour les avoir vues passer dans *l'Étrangère*. L'une, qu'il a voulu précisément incarner dans son homme quarante fois millionnaire, c'est une espèce d'admiration pour le pouvoir corrupteur de l'argent, « la première puissance du monde, » comme on l'appelait dans *l'Étrangère*, le « tentateur de l'heure présente, » comme on l'appelle dans *la Princesse de Bagdad*. Il s'y mêle un peu d'effroi. L'autre idée, sentiment plutôt qu'idée, comme je tâche à le marquer dans les termes mêmes que j'emploie, c'est une adoration, compensée de beaucoup de terreur, pour l'influence de la femme : « Quand les femmes auront conscience de leur force et de leur pouvoir, l'homme sera bien peu de chose. » Il deviendra, selon le mot même de M. Dumas, l'*imbécile* que vous représente ici le comte Jean de Hun. Et le principal personnage, à ce propos, Lionnette, cette créature « née d'un désir et d'une corruption, » comme l'Étrangère était « née d'une remarque, » effet connu, que M. Dumas eût sagement évité, la fille de Mlle Duranton et du roi de Bagdad, que représente-t-elle? Rien que je puisse préciser, ni rien, à ce que je crains, que puisse préciser M. Dumas lui-même.

Cela vient, ici et ailleurs, de ce que justement les idées de M. Dumas sont moins des idées que des sentimens. Il craint, et il sait ce qu'il craint : il ne sait pas sous quelle forme il craint. Il craint cet énorme pouvoir qu'en effet l'argent a conquis dans le temps où nous sommes, et je crois qu'il a raison de le craindre, mais sous quelle forme le craint-il et de quel côté voit-il venir l'ennemi? Serait-ce vraiment du côté de Vienne? et sous les traits de M. Nourvady? Serait-ce du côté de l'Amérique? et sous l'espèce de Mrs Clarkson? Quels sont les effets qu'il en redoute? Est-ce avec les uns l'asservissement d'un

peuple de prolétaires sous la tyrannie du capital? Est-ce peut-être, avec les autres, l'obscurcissement de l'esprit dans les jouissances de la matière? Est-ce avec ceux-ci l'avilissement des caractères et la dissolution des vertus, trop heureuses d'être traitées comme des valeurs et tarifées à leur plus juste prix? Est-ce avec ceux-là le développement de l'amour du lucre, avec tous les vices bas qui deviennent tôt ou tard ceux d'une aristocratie de marchands? Combien d'autres effets et combien d'autres questions encore? Mais si c'est tout cela, tout ensemble, si le classement n'est pas fait, si l'on veut incarner en un seul type tout ce que l'on redoute et tout ce que l'on croit entrevoir de dangers dans les nuages de l'avenir, le moyen d'être clair? On se trouve pris alors entre « son idéal et son impuissance. » Le mot est de M. Dumas, et c'est le cas de M. Dumas.

C'est encore avec raison que M. Dumas redoute une certaine influence trop souveraine et trop absolue de la femme. Mais encore quelle sorte de femme craint-il? Il serait capable, je pense, de répondre: Toutes les femmes. Autrefois, quand il mettait des Suzanne d'Ange et des Albertine de la Borde à la scène, on comprenait au moins et nous savions à quoi nous en tenir. Mais Césarine, dans *la Femme de Claude*, ou Mrs Clarkson, dans *l'Étrangère*, ou Lionnette enfin, dans *la Princesse de Badgad*, qui nous dira ce qu'elles représentent? Nous touchons ici le point faible de M. Dumas. Il s'est fait de bonne heure un fonds d'observations sur lequel depuis il a toujours vécu, continuant bien, à la vérité, de regarder autour de lui, mais sans voir, pour ainsi dire, ou du moins sans rien noter ou retenir que ce qui servait à lui confirmer la vérité de ses observations d'autrefois. Il n'y a pas de phénomène plus commun dans l'histoire de la littérature et de l'art. Beaucoup, à partir d'un certain âge, ou plutôt d'un certain succès, s'isolent du monde qui les entoure, vivent désormais absens du milieu dans lequel ils ont l'air de voir et d'entendre, cessent d'observer, ne regardent plus qu'en eux-mêmes, et ne s'intéressent plus qu'à combiner les acquisitions de leur jeunesse, ils en ont fini de ce que Goethe appelait *les années d'apprentissage:* ils imaginent. La valeur de leurs œuvres alors ne dépend plus que de l'ingéniosité de leurs combinaisons et de la force de leur imagination. Quant au peu qu'elles conservent de réalité substantielle, d'être et de vie, cela dépend uniquement du nombre, de l'étendue, de la profondeur de leurs expériences d'autrefois. Le principal grief contre M. Dumas, c'est que ses expériences, au total, ne paraissent pas avoir été assez nombreuses ni le champ de son observation assez vaste. Ce qu'il a voulu voir, il l'a bien vu, mais il se pourrait qu'il eût vu peu de chose. Il a donc généralisé trop imprudemment et trop vite. On a quelquefois parlé de ses sophismes : c'est trop dire : il n'en a commis qu'un seul, mais il l'a commis de bonne heure, et nous en sommes à craindre qu'il ne con-

tinue de le commettre toute sa vie : on l'appelle dans l'école *le dénombrement imparfait*. Combien de nos auteurs dramatiques et même de nos romanciers le commettent quotidiennement ! C'est une conséquence presque inévitable de l'excès de centralisation littéraire. On ne connaît assez ni la province ni même Paris tout entier. On ne peint donc qu'un certain monde, raffiné dans le vice comme dans l'élégance, infiniment curieux d'ailleurs parce qu'il est infiniment complexe, formé par la réunion de gens accourus de tous les coins de la terre, et parce que les idées, les sentimens, les passions y subissent les déformations les plus rares, les plus originales, les plus inattendues. Aussi leur littérature n'est-elle qu'une collection de cas pathologiques. Rien de parfaitement sain ni de parfaitement simple. La fille surtout les préoccupe étrangement. Il est clair qu'elle est devenue depuis quelques années la terreur de M. Dumas. Lisez la préface non-seulement mystique, mais apocalyptique par endroits, qu'il a mise à *la Femme de Claude*. « Et cette Bête formidable ne disait pas un mot, ne poussait pas un cri! On entendait seulement le choc de ses mâchoires, et dans ses entrailles le bruit rauque et continu de ces roues des grandes usines qui tordent ou fondent, sans le moindre effort, les métaux les plus durs. » Vous voyez, en passant, le procédé. Quelque chose d'effrayant, d'énorme, d'indistinct dont on essaie de préciser le contour au moyen de métaphores que l'on emprunte à la science, — tantôt à la mécanique, nettes en ce cas, précises et dures; — tantôt à la chimie, plus confuses, plus troubles alors, où toute sorte d'ingrédiens bouillonnent pour former une combinaison nouvelle; — tantôt encore à la physiologie, hardies, grossières, et voisines de quelque obscénité. Je dois aussi rappeler pour mémoire les pages si curieuses et d'une observation si juste, que l'année dernière dans sa brochure: *les Femmes qui tuent et les Femmes qui votent*, M. Dumas consacrait à peindre la constitution lente, insensible, régulière d'une espèce de monde officiel, si je puis dire, de la galanterie.

Mais où M. Dumas a tort, c'est quand il étend ses conclusions au-delà de ses prémisses et qu'il croit reconnaître *la Bête*, comme il l'appelle, dans tous les mondes indistinctement, au plus haut comme au plus bas de l'échelle sociale. Tant qu'il n'a pas voulu conclure au-delà de ce qu'il avait vu, M. Dumas nous a donné les œuvres fortes de sa jeunesse et de sa maturité, *la Dame aux Camélias, un Père prodigue, la Question d'argent, le Demi-Monde, les Idées de Madame Aubray, la Princesse Georges*, et tout ce que j'omets pour ne pas prolonger l'énumération. Les qualités qu'il avait alors, les a-t-il perdues? Nullement, et non pas même cette vivacité de dialogue, en quelque manière agressive, qui semble un privilège des œuvres de jeunesse. Quant à la puissance de maniement scénique, elle est entière, toujours entière et toujours surprenante, aussi bien, en 1881, dans *la Princesse de Bagdad*, que dans *l'Étrangère*, en 1876.

Mais, dans *la Princesse de Bagdad* comme dans *l'Étrangère*, il semble que désormais cette puissance s'exerce à vide, sur des fantômes, sur des abstractions, sur des *êtres de raison* enfin, dont ni toute l'habileté technique de l'auteur, ni l'art merveilleux des interprètes, ni même enfin le réalisme de la mise en scène, pour que M. Perrin ait sa part d'éloges, ne parviennent à nous dissimuler le néant. Savez-vous quels sont les seuls personnages qui vivent dans cette *Princesse de Bagdad*? Ce sont les deux amis de club, Godler et Trévelé. Ceux-là, M. Dumas les a rencontrés, il les connaît, il les a vus et non pas seulement imaginés, et les ayant rencontrés, en quatre coups de crayon il les a eus fixés. Quelqu'un a raconté que, comme il félicitait M. Dumas, au lendemain de la brillante reprise d'*un Père prodigue*, et qu'il louait surtout le premier acte, en effet si vivant et si vrai jusque dans les moindres détails: « Ah! c'est qu'il y a de fiers dessous! » lui répondit l'auteur. Ce sont ces *dessous* qui manquent aux dernières pièces de M. Dumas. M. Dumas n'invente plus, il combine, ce n'est pas tout à fait la même chose. Il construit en dehors et au-dessus, pour ainsi dire, de la réalité présente. Mais il le sait, et grande est l'injustice de le traiter comme s'il ne le savait pas.

Et maintenant, parce que la tentative de M. Dumas jusqu'à présent n'a pas réussi, — car je crains qu'il ne se fasse à lui-même quelque illusion sur *l'Étrangère*, — est-ce à dire qu'il faille la condamner? Non certes. Et comme il y a des tentatives que le succès ne saurait absoudre, il y a des entreprises qu'il n'est jamais inglorieux d'avoir tentées, et dont l'insuccès ne démontre nullement l'illégitimité. N'est-ce pas encore ce que l'on oublie, quand on parle de M. Dumas? et fait-on bien assez d'attention, qu'indépendamment, et en plus de ce que nous venons de dire, il y a dans ses dernières œuvres un effort visible pour renouveler certaines parties de l'art dramatique lui-même? J'ajoute, puisqu'il s'agit de théâtre, que ces sortes de tentatives hardies sur l'avenir, vous ne voudriez pas apparemment laisser le soin de les risque-à quelque débutant, tout nouveau venu dans l'art, et qui n'y aurait d'autres titres que l'impatiente audace de son jeune âge et l'heureuse ignorance des difficultés du métier.

Sans doute, c'est un bien grand mot, et bien ambitieux, que celui de réforme et de révolution. Songez un peu comme il faut qu'il soit ambitieux, puisque M. Zola lui-même en a décliné l'honneur, et, du haut de sa tête, proteste qu'il n'a jamais été le chef d'aucune réforme, ce qui est vrai, ni seulement voulu l'être, ce qui est moins vrai. Je ne mets pas ici son nom sans avoir mes raisons. C'est que, depuis quelques années, la vivacité même des controverses engagées sur ces questions littéraires suffit à dénoncer que nous traversons une crise, comme l'intérêt que le public y semble prendre parfois témoigne qu'il voudrait du nouveau. C'est

assez le besoin, dans notre pays, des siècles qui finissent. Et pour vous prouver qu'ils n'ont pas tout à fait tort, je vous rappellerai, — toujours pour ne parler que de théâtre, — que des agitations longtemps stériles ont fini par engendrer, au commencement du XVIIe siècle, la tragédie classique, — au commencement du XVIIIe siècle, la comédie bourgeoise, — au commencement enfin du XIXe siècle, le drame romantique, et ce que nous avons appelé la comédie de mœurs. Les formes s'épuisent, les moules se détériorent en quelque sorte et s'usent, à mesure que l'on en tire un plus grand nombre d'exemplaires. En ce qui regarde la comédie de mœurs, nous en sommes là, présentement.

Ouvrons les yeux. Voilà plusieurs années déjà que l'art dramatique tend à se constituer indépendant de la littérature et comme à s'établir dans un domaine qui ne serait qu'à lui. Si certains auteurs en étaient crus, l'art dramatique relèverait d'une critique spéciale et qui n'aurait pas plus de points de contact que la critique d'art avec la critique littéraire. La faute en est incontestablement à Scribe : je ne veux nommer que Scribe. Combien de conventions nouvelles, qui sont venues grâce à lui s'ajouter aux conventions anciennes et réduire toute une partie de l'art dramatique à n'être plus que l'art de poser une énigme dans le premier acte, de l'embrouiller dans le troisième, et de la dénouer au dernier! Vous voilà réunis, disait en quelque sorte le très amusant auteur d'*une Chaîne* ou du *Verre d'eau*, vous voilà réunis douze ou quinze cents spectateurs de tout âge à peu près, et de toute condition, et vous m'avez chargé de pourvoir pendant trois heures à votre plaisir. Suivez-moi bien. Et d'abord, posons les règles du jeu. Vous allez m'accorder plusieurs choses invraisemblables et faire avec moi quelques suppositions sans fondement. Est-ce fait? Suivez-moi toujours bien. Je prends maintenant, parmi les accessoires, une grande dame, un grand seigneur, un bon père de famille, plusieurs jeunes gens, plusieurs jeunes filles, dont les uns s'emploieront à vous faire rire et les autres à vous faire pleurer. Je les place dans telle et telle situation : vous me l'avez permis. Eh bien! il faut que ce jeune homme, — vous le voyez bien, ce jeune homme, nous l'avons tout à l'heure appelé Arthur, ou Alfred, ou Armand, — épouse la jeune fille que voici, *non indotatam uxorem*, n'oubliez pas ce point. Comment vous y prendriez-vous? Et chacun s'y prenait comme il pouvait, et l'intrigue s'engageait, et Scribe, avec un art incomparable, une fertilité d'expédiens inépuisable, une prestesse de main inimitable, de scène en scène, donnait un ingénieux démenti à celui-là, prouvait à celui-ci qu'il avait oublié quelqu'une des suppositions du début, s'amusait de l'un et de l'autre, de lui-même avec eux, et quand approchait l'heure de s'aller coucher, alors, du milieu de cet écheveau si bien embrouillé, tirant un fil que personne presque n'avait aperçu, le dénoûment venait ajou-

ter sa surprise à toutes celles dont la diversité successive tenait depuis trois heures le spectateur sous le charme, et le répertoire, à ce que l'on croyait, comptait une comédie de plus, en cinq actes et en prose.

Je ne me suis pas tellement éloigné de M. Dumas, puisque je n'ai fait que paraphraser, si j'ai bonne mémoire, quelqu'une de ses *Préfaces*. Faut-il montrer qu'il avait raison contre Scribe et donner des exemples de ces conventions inutiles et gênantes? Au premier acte de *la Princesse de Bagdad*, Nourvady, dans un récit bien bizarre d'ailleurs, prononce cette phrase : « Il y a des jours où j'ai le bras droit comme paralysé. Qui voudrait avoir raison de moi, si je l'avais offensé, n'aurait qu'à choisir l'épée; je serais tué probablement à la seconde passe. » On a pris cette phrase pour une *préparation*, et puisqu'il était question d'un moyen sûr de tuer l'homme aux quarante millions, on s'est étonné de ne pas le voir provoqué d'abord et tué par le comte de Hun. Je ne veux défendre ni la tirade elle-même ni cette phrase en particulier; mais je dis qu'avec cet argument on aura bientôt supprimé la moitié des traits qui peuvent servir à peindre un caractère. Vous en pouvez faire l'expérience. Voilà une convention matérielle dont il faut se débarrasser. Ferai-je remarquer en passant qu'elle a comme étranglé la comédie en vers?

Voici maintenant une convention littéraire. Il fallait que l'intrigue

Tournant comme un rébus autour d'un mirliton,

s'enroulât pour ainsi dire autour d'un personnage *intéressant*, doué d'abord de toute sorte de bonnes qualités, du premier mot jusqu'au dernier digne de la sympathie des âmes bourgeoises, bon père, bon époux et bon fils, ou bonne fille, bonne épouse et bonne mère, et tout au plus passementé de quelques légers ridicules, que d'ailleurs on se gardait de pousser assez loin pour qu'ils risquassent de déplacer les sympathies du spectateur. Que s'il manquait, parfois, de ces bonnes qualités, il avait au moins les qualités qui séduisent, don Juan de la banque, ou Célimène de la rue Saint-Denis. On entend encore aujourd'hui réclamer, dans une comédie de mœurs ou dans un drame, ce personnage intéressant. Je discuterai l'argument quand on m'aura dit à qui l'on s'intéresse, au sens restreint du mot, dans *le Légataire universel*, à qui dans *Turcaret*, et à qui dans *le Mariage de Figaro?*

Enfin, citons une convention morale que M. Dumas, à bon droit, se fait honneur d'avoir expulsée de la comédie contemporaine : « Il était convenu en ce temps-là qu'un enfant naturel devait gémir, pendant cinq actes, de n'avoir pas été reconnu, et qu'à la fin, après toute sorte d'épreuves plus pathétiques les unes que les autres, il verrait son père se repentir, et qu'ils se jetteraient dans les bras l'un de l'autre en s'écriant : Mon père! mon fils! aux applaudissemens d'un public en larmes.» A quoi rimait cette convention? de quel sentiment pouvait-elle procéder? et quelle raison de la maintenir pouvait-on bien invoquer?

Et qui niera que M. Dumas ait eu raison de l'attaquer? et que sa victoire ait été ce jour-là une victoire de la vérité vraie sur la fausseté conventionnelle?

Il est inutile de multiplier les exemples. Ceux-ci peuvent suffire à montrer l'intérêt des tentatives de M. Dumas.

Évidemment il travaille à mettre quelque chose de nouveau sur la scène, ou, si vous l'aimez mieux, car j'irai jusque-là, M. Dumas travaille à rétablir au théâtre des traditions littéraires. Vous allez trouver l'affirmation singulière. En effet, je m'étonne moi-même de tant de complaisance. Car si vous cherchez un auteur dramatique indifférent à la tradition et trop irrespectueux de la langue, vous nommerez d'abord M. Dumas. Mais au théâtre, comme dans le roman, et comme en général dans l'œuvre d'imagination, plusieurs choses méritent également d'être nommées littéraires : le respect de la forme d'abord et l'ambition de bien dire, mais ensuite, et peut-être au-dessus, la recherche de la nouveauté psychologique et l'étude, laborieusemen poursuivie, de quelque province inexplorée de la nature humainet Par là, par là seulement, si l'on veut, mais par là certainement, l'effort de M. Dumas est littéraire, et c'est de quoi nous ne saurions lui avoir trop de gré. Quand son œuvre ne vivrait que par ce seul côté, je ne crois pas beaucoup m'avancer en disant qu'elle vivrait. Vous opposez que, dans sa dernière manière, il n'a pas réussi? J'en conviens, mais voilà qui ne m'importe guère. Vous demandez s'il réussira? Je n'en sais rien, ni lui non plus. Tout ce que je crois pouvoir dire, c'est qu'il ne réussira que quand il aura pris la peine d'éclaircir, et surtout de mûrir, un peu plus ses idées qu il ne l'a fait avant d'écrire *la Princesse de Bagdad*, de préciser et de déterminer par des contours plus nets les « abstractions qui le troublent » et de revenir plus franchement, disons le mot, plus naïvement, à l'observation de la réalité. Pour le moment, il est comme emprisonné dans le terrible dilemme où tant d'artistes se sont pris avant lui : pas de grande œuvre qui ne soit l'œuvre de la réflexion, et cependant la réflexion est mortelle à l'inspiration de l'art.

Là-dessus, on nous pardonnera de nous être éloigné de *la Princesse de Bagdad*. A quoi bon recommencer à notre tour, après tout le monde, l'analyse de la pièce? et ne valait-il pas mieux essayer de suivre l'auteur sur le terrain où il lui a convenu de se placer? A lui de voir si, par la suite, il lui conviendra de s'y maintenir ou d'en changer : car nous n'avons pas cru, quoi qu'il en eût dit, que *l'Étrangère* fût sa dernière œuvre de théâtre, et nous espérons bien qu'il ne voudra pas baisser sur *la Princesse de Bagdad* le rideau de son *Théâtre complet*.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1881.

Un jour, il y a bien déjà de cela sept ou huit années, au temps où régnait encore l'espoir d'une prochaine restauration monarchique, un homme d'esprit, qui était la moitié d'un ministre, assurait bonnement, assez présomptueusement, que lui et ses amis allaient faire marcher la France. C'est l'orgueil des partis qui, tour à tour, exercent, ambitionnent ou se disputent le pouvoir, de prétendre faire marcher la France, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre sens. Ceux qui l'ont essayé, il y a quelques années, ont été les dupes de leur méprise et de leur illusion; ils ont si bien réussi que la France, échappant à leurs conseils, à leur direction, s'est jetée dans une direction tout opposée, et ceux qui, plus heureux aujourd'hui, puisqu'ils règnent, se flatteraient de la conduire dans une voie différente, avec des idées étroites et exclusives de parti, s'exposeraient infailliblement aux mêmes mécomptes. La France a résisté, il y a quelques années, au mouvement de réaction monarchique, parce qu'à tort ou à raison, elle s'est sentie violentée dans quelques-uns de ses instincts, menacée dans quelques-unes des garanties qu'elle a reçues de la révolution, et si maintenant on voulait la faire républicaine autrement qu'elle ne veut l'être, elle résisterait tout aussi bien. La vérité est que, malgré la facilité de sa nature, malgré ses résignations apparentes à bien des expériences, la France ne marche que quand elle veut, qu'elle ne se laisse conduire ou dominer, si l'on nous passe cette expression, que dans le sens de ses idées et de ses instincts, et que le jour où elle commence à se sentir contrariée, menacée, elle ne tarde pas à s'arrêter, à se retourner : elle échappe alors aux partis qui croient encore la retenir. Qu'on prenne pour exemple la situation présente, qu'on observe les signes, la direction générale des

esprits, les manifestations plus ou moins sensibles de l'opinion : s'il est un fait évident, c'est qu'il y a une limite que l'opinion universelle ne veut pas dépasser, c'est que la république, pour durer, doit, non pas prétendre s'imposer et faire marcher la nation comme le veulent les sectaires et les hommes de parti, mais prendre des formes, un caractère de plus en plus appropriés à l'état moral et social du pays.

La France, cela est assez clair, a accepté la république. Elle vit sous la loi républicaine sans grande préoccupation, et dans les élections qui se feront cette année, qui sont déjà l'objet de toutes les combinaisons, de tous les calculs et de toutes les conjectures, elle n'aura vraisemblablement d'autre idée, d'autre mot d'ordre que de confirmer les institutions nouvelles; mais en même temps, à en juger par les symptômes les plus saisissables, elle ne veut certainement ni du radicalisme violent, ni des utopies prétentieuses et décevantes, ni des agitations stériles, ni des entraînemens belliqueux. Elle est arrivée à ce point où, dans le cadre des institutions qu'elle a reçues des circonstances, elle tient avant tout aux conditions d'une vie régulière, aux garanties d'une égalité libérale, à la paix intérieure et extérieure protectrice de son travail, à tout ce qui peut stimuler et hâter la réparation de ses forces morales et matérielles. Eh bien! dans ces conditions, dans cette situation, ce qu'il y aurait manifestement de mieux à faire, dans l'intérêt de la république elle-même, serait de s'inspirer de ces sentimens simples, de ces dispositions visibles du pays, de respecter cette limite qu'on sent parfois dans l'instinct, dans les traditions et les mœurs de la société française, toujours plus libérale que ses gouvernemens. La meilleure politique serait d'éviter les violences de parti ou de secte, les confusions, de préférer les œuvres pratiques d'intérêt national aux œuvres vaines et bruyantes, de savoir choisir entre les réformes vraies, sérieuses, pressantes, et les réformes de fantaisie, les réformes médiocrement conçues ou prématurées, de ne pas offrir surtout le spectacle d'un parlement se livrant à des travaux consciencieux sans doute, souvent par malheur aussi décousus que consciencieux. L'agitation n'est pas précisément de la fécondité, — et quand on multiplierait les motions, les propositions, les projets qui la plupart du temps ne sortent d'une commission que pour être dénaturés, bouleversés au cours d'un débat public incohérent, à quoi cela servirait-il? On arrive tout juste à ce qui se passe en ce moment même au sujet de cette nouvelle loi sur la presse qui, après avoir été longuement élaborée dans une commission, risque fort de disparaître sous un amas de corrections et d'amendemens improvisés. La même confusion menace de se produire au sujet des modifications que M. le ministre de la guerre a cru devoir proposer récemment dans les lois militaires, surtout dans la partie de la loi de recrutement relative aux séminaristes. C'est la conséquence d'un tra-

vail conduit avec plus d'effervescence et d'esprit de parti que de méthode; c'est le contraire de la politique qu'on devrait suivre pour arriver à un résultat sérieux et utile, répondant aux intérêts réels et aux vœux du pays.

Eh! oui, sans doute, il y a des réformes de législation civile, politique, économique à poursuivre, des réformes vraies, préparées avec maturité, qui réalisent un progrès, qui ne créent pas des incohérences nouvelles en s'inspirant tout simplement d'une fantaisie ou d'une passion du moment ou d'une impatience de parti. Assurément avec toutes ces lois sur la presse que le passé a léguées, qui datent de tous les régimes, qui se sont succédé depuis soixante ans et plus en accumulant les contradictions et les aggravations, il y avait quelque chose à faire. Il y avait à les réviser à peu près complètement, à les coordonner et à les codifier dans une œuvre nouvelle, en élaguant les entraves inutiles et surannées, les répressions excessives, pour ne laisser subsister que les garanties et les responsabilités, qui sont la condition et la sauvegarde de toute vraie liberté. Même aujourd'hui, par l'esprit qui les a inspirées et par leur savante ordonnance, les lois de 1819 auraient pu encore servir de modèle.

La commission de la chambre y a bien songé, elle a bien essayé ce travail et elle y a consacré un temps assez long. Malheureusement, le jour où la discussion publique s'est ouverte, le projet de la commission, défendu pourtant avec habileté par un orateur nouveau, M. Agniel, ce projet a presque disparu dans un tourbillon. Les premiers articles ont commencé par être emportés d'un seul coup; puis est venu le gros incident, un amendement de M. Floquet qui a bouleversé toute une partie de la loi, et la commission a été obligée de se remettre assez mélancoliquement à rajuster les morceaux de son œuvre mise en pièces. De nouveaux amendemens se préparent pour la seconde lecture, et l'adoption de ces amendemens, si elle est prononcée, nécessitera encore le remaniement d'un certain nombre d'articles. L'idée principale qu'on essaie de faire prévaloir dans la loi est de tout réduire à une question de droit commun, de supprimer les délits de presse, comme s'il n'y avait pas là quelque illusion, comme si la presse n'était pas une forme d'action toute particulière, susceptible, par conséquent, d'être soumise en certains cas à des conditions particulières. En réalité, à force de vouloir étendre la liberté, on finit par la compromettre, et dans toutes ces protestations, dans ces plaidoyers sur la presse, il n'est pas sûr qu'il entre un grand respect pour elle, surtout un grand désir de la voir grandir en influence par la considération et la dignité. Ce qui est certain, c'est que des idées contradictoires ou différentes se mêlent, se croisent dans ce travail à bâtons rompus, à coups d'amendemens, et que de cette élaboration il va rester une œuvre, libérale d'intention sans doute, mais

décousue et passablement informe. Cette loi, si elle est votée telle qu'elle est, elle ira au sénat, qui n'aura vraisemblablement pas le temps de l'examiner, qui la modifiera dans tous les cas s'il a le temps de s'en occuper. Quand elle reviendra à l'autre chambre, il sera, selon toute apparence, trop tard, et ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on n'aura rien fait, qu'on restera peut-être avec toutes ces lois anciennes, que l'administration laisse dormir quand elle veut, qu'elle applique aussi quand elle veut. C'est ce qu'on pourra appeler faire beaucoup de bruit pour rien, faute d'une idée simple, claire et immédiatement réalisable.

Ici du moins l'œuvre avait un caractère de convenance pratique, d'utilité précise; elle était indiquée par la nature des choses, par la nécessité d'en finir avec une législation confuse, d'en arriver à un régime de légalité libérale mieux définie, et ce qui est vrai d'une loi sur la presse ne l'est pas moins d'une loi sur les associations qui, si elle eût existé, eût épargné au gouvernement de tristes et dangereuses tentations d'arbitraire. Ce qu'on peut appeler une réforme de fantaisie, une question inutile, c'est cette proposition de rétablissement du divorce qui a passé, elle aussi, par une commission parlementaire et qui vient d'occuper quelques-unes des plus récentes séances de la chambre sans aucun résultat. Ce n'est point assurément que cette discussion ait manqué d'intérêt; elle a été aussi substantielle que brillante. Le divorce, tel qu'il a existé un instant, dans les conditions du code civil de 1803, a été défendu avec une savante et séduisante habileté par le rapporteur de la commission, M. Léon Renault, il a été combattu au contraire par M. Henri Brisson avec une intrépidité et une force d'éloquence presque inattendues. M. le garde des sceaux est intervenu à son tour et, s'il n'a pas été toujours heureux dans ses développemens, il a du moins prononcé quelques paroles décisives contre la proposition. Au demeurant, le divorce a été repoussé par la chambre des députés elle-même sans avoir à aller échouer devant le sénat. La question a été tranchée par le parlement comme elle l'est par l'instinct public. Qu'il y ait des situations douloureuses, des cas exceptionnels, des unions violemment troublées où le divorce apparaîtrait comme un bienfait, personne ne le nie, mais les lois ne sont pas faites pour ces cas exceptionnels et douloureux. La considération supérieure, en dehors de bien d'autres raisons, c'est l'intérêt social qui sanctionne et maintient l'indissolubilité du mariage comme la condition de la perpétuité de la famille, comme la sauvegarde légale des enfans dont l'existence crée le plus puissant des liens. Où donc était la nécessité de réveiller une question qui peut être une thèse d'une académie de législation, mais qu'aucun mouvement d'opinion n'impose, qui ne répond sûrement pas à un sentiment populaire? quel intérêt politique y a-t-il à donner un stimulant de plus à la mobilité des unions, à affaiblir le lien social au milieu d'une démocratie qui a besoin de fixité et de frein?

La politique de l'Europe, depuis qu'elle est si vivement et si directement engagée dans ces éternelles affaires orientales, passe par d'incessantes et singulières oscillations. Tantôt les nuages semblent s'accumuler sur l'Orient; tantôt on revient à la paix on du moins aux probabilités de la paix. C'est ce qui arrive encore aujourd'hui. Après les alertes et les alarmes du mois dernier, les nuages se sont quelque peu dissipés. Ce n'est pas, bien entendu, que Turcs et Grecs soient arrivés tout à coup à composition, que tout danger de conflit soit absolument écarté; mais depuis quelques jours la situation s'est visiblement un peu détendue. La diplomatie s'est remise à l'œuvre et renoue laborieusement ses fils à demi rompus. La paix a retrouvé des chances, parce qu'après tout la paix est dans l'intérêt, dans les désirs de tout le monde, parce que l'Europe ne peut pas se laisser compromettre elle-même en laissant se raviver la question d'Orient tout entière pour un simple tracé de frontière entre la Turquie et la Grèce. De toutes les puissances qui forment ce qu'on appelle le concert européen, qui s'emploient également à débrouiller les complications orientales, la France est assurément une des plus décidées pour cette paix désirée par tout le monde; elle est pour la paix aujourd'hui comme hier, et s'il fallait une preuve nouvelle de ses sentimens, elle est dans cette récente discussion de la chambre des députés à laquelle ont pris part l'auteur d'une interpellation annoncée depuis quelques jours, M. Antonin Proust, un orateur à la parole élégante et ferme, M. Étienne Lamy, M. le ministre des affaires étrangères lui-même, avec l'autorité de son caractère et de sa position. Cette discussion rapide et instructive, sans être d'une grande nouveauté, a du moins ce double résultat ou cette double signification : elle éclaire à demi les dernières phases de ce différend turco-hellénique qui est pour le moment le danger de la question d'Orient, et une fois de plus, par le tour qu'elle a pris comme par le vote qui l'a terminée, elle atteste la persévérance des intentions pacifiques de la France.

Ce que M. Antonin Proust se proposait, par son interpellation, d'ailleurs fort convenablement développée, on ne le voit pas bien; on distingue tout au plus des regrets, des réserves, des critiques par réticence, et c'est précisément sans doute parce que cette interpellation manquait de netteté ou ne disait pas tout ce qu'elle voulait dire qu'elle n'a rencontré que froideur. La chambre, au contraire, s'est sentie bien vite gagnée par le langage de M. Lamy et de M. le ministre des affaires étrangères, qui l'un et l'autre, dans une mesure et avec des nuances différentes, en paraissant quelquefois se contredire, se sont efforcés de ramener la question à ses vrais termes, de dissiper les équivoques, de dégager la France, d'en finir avec cette prétendue obligation de risquer le repos de l'Europe pour une frontière de Grèce. A ce langage, plus vif, plus agressif, si l'on veut, de la part de M. Lamy, — plus circonspect, plus diplomatique de la part de M. Barthélemy Saint-Hilaire, la chambre

s'est ralliée aussitôt, parce qu'elle y a trouvé l'expression de sa propre pensée, de son propre désir de ne pas se laisser entraîner sur la foi d'engagemens spécieux ou chimériques.

Ce qu'il y avait pour le moment, en effet, de plus pressant dans l'intérêt de tout le monde, c'était d'éclaircir et de redresser une situation où l'on se sentait dans l'équivoque, presque dans l'aventure par suite de déviations apparentes, d'interprétations exagérées des délibérations, des intentions, de la politique des puissances. Que l'Europe dès le début, au congrès de Berlin, ait voulu dans un intérêt de paix générale en Orient, satisfaire la Grèce par une extension de frontières en Épire et en Thessalie, c'est le seul point bien clair et suffisamment établi : au-delà tout est plus ou moins arbitraire. On n'a pas évidemment voulu, même à la dernière conférence de Berlin qui n'a été qu'une suite du congrès de 1878, on n'a pas pu vouloir constituer au profit de la Grèce un titre irrévocable, « irréfragable, » tel que les Hellènes eussent désormais le droit de le faire valoir à main armée, et que l'Europe fût obligée de soutenir jusqu'au bout une revendication de territoires contestés. On n'a pas pu vouloir se lier à ce point qu'il n'y ait plus possibilité de revenir sur ses pas, de toucher au tracé de frontière imaginé par la conférence de Berlin, de chercher d'autres moyens, une autre solution, fût-ce par des concessions nouvelles de la Turquie et de la Grèce. On a pu d'autant moins avoir cette pensée que les dispositions des puissances étaient connues depuis longtemps, que les cabinets avaient décliné d'avance tout ce qui pourrait resembler à une sanction effective par voie de « coercition matérielle. » Le soin même qu'on a mis à décliner d'avance toute responsabilité réelle et matérielle exclut l'intention d'avoir voulu donner à une décision amiable, bienveillante, le caractère d'un acte obligatoire, impérieux et définitif. La vérité est qu'on a trop abusé de cette décision de la conférence de Berlin en la représentant comme un titre désormais inaliénable, exécutoire au profit de la Grèce, comme un engagement indéclinable pour les puissances qui l'ont sanctionnée avec plus de bonne volonté que de réflexion. Le mal est venu de cette idée fausse, tout au moins excessive, de ces interprétations exagérées qui ont eu pour effet de justifier jusqu'à un certain point les illusions et les ambitions des Grecs, d'enflammer leurs passions guerrières et de conduire l'Europe en face de complications imminentes, dont elle s'est sentie un peu surprise et émue, qu'elle n'avait sûrement pas entendu préparer par ses délibérations. Encore un pas, on se trouvait en plein conflit sans y songer, sans l'avoir voulu.

Il n'était que temps de s'arrêter pour ceux qui n'avaient pas l'intention d'aller plus loin, et c'est justement le mérite de la dernière discussion de la chambre, des explications de M. le ministre des affaires étrangères, d'avoir marqué ostensiblement, assez nettement le point

d'arrêt dans une situation confuse et dangereuse. Ce que M. le ministre des affaires étrangères a dit déjà dans ses dépêches, dans les négociations qu'il a eu l'occasion de suivre, il l'a reproduit à la tribune. Il s'est fait un devoir de restituer aux actes de la diplomatie européenne leur vrai caractère, de fixer une fois de plus la portée et les limites de l'œuvre commune, de désabuser les Grecs, de se replacer lui-même dans l'attitude d'un ministre qui, selon son expression, « aime la Grèce, mais aime encore mieux la France. » On a reproché, on reproche peut-être encore au chef de notre diplomatie d'avoir déserté l'œuvre de ses prédécesseurs, d'avoir trop aisément abandonné cette décision de Berlin qu'on avait eu l'art de placer sous la sanction et la sauvegarde de l'Europe, de laisser dépérir un titre qu'on avait conquis en faveur de la Grèce. Que veut-on qu'il fasse de la décision de la conférence de Berlin? Qu'en peut-il faire? Est-ce que la France peut songer sérieusement à exécuter seule, ou même de concert avec quelques autres puissances, ce qui a été décidé, ce qui ne pourrait être réalisé qu'au risque d'une conflagration redoutable? Est-ce qu'il serait de la dignité de la France, résolue comme elle l'est, comme elle l'a déclaré plus d'une fois, à s'interdire tout acte de « coercition matérielle, » de continuer à encourager les illusions et les ambitions helléniques, de dire aux Grecs qu'ils ont raison, qu'ils ont entre les mains un « titre irréfragable? » Il y a dans toutes les affaires de ce genre des conditions de mesure et de prévoyance dont on doit se garder de se départir, auxquelles il faut se hâter de revenir dès qu'on s'en est plus ou moins écarté. Que des circonstances puissent survenir où la France, sans s'arrêter à des considérations secondaires, serait appelée à prendre un rôle plus actif avec honneur pour elle, avec profit pour l'Europe elle-même, c'est assurément une perspective qu'aucun patriotisme ne désavoue; ces circonstances ne sont pas venues pour elle. Il est bien évident qu'elle n'a aucun intérêt pressant, immédiat, à se jeter dans ces mêlées, à s'engager d'action ou de parole pour une rectification plus ou moins favorable des frontières de la Grèce. M. le ministre des affaires étrangères a donc eu raison de résister aux excitations d'une politique peu réfléchie, de mettre tout son rôle à dissiper les équivoques, à tempérer l'ardeur des Grecs, à bien montrer que les sympathies françaises comme les sympathies européennes n'iraient pas au-delà de ce qu'il était possible d'obtenir par des négociations nouvelles, sans raviver de dangereux conflits. Ce n'est plus aujourd'hui l'opinion de M. le ministre des affaires étrangères seul, c'est l'opinion du parlement tout entier exprimée et résumée dans un ordre du jour qui a eu un vote à peu près unanime.

Et maintenant où en est la question elle-même? Peut-être les manifestations qui se sont produites non-seulement en France, mais dans

plus d'un autre pays de l'Europe n'ont-elles pas été sans influence et n'ont-elles pas peu contribué à atténuer ce qu'il y avait d'aigu, de violent dans la situation telle qu'elle apparaissait il y a quelques semaines. Ce qui est certain, c'est que le chef du cabinet d'Athènes qui a eu récemment, lui aussi, son interpellation, M. Coumoundouros, a tenu dans le parlement grec un langage plus mesuré et plus étudié ; il s'est soigneusement défendu de toute intention agressive, et il a de nouveau témoigné sa confiance dans les sentimens bienveillans de l'Europe. M. Coumoundouros, en un mot, a eu le bon esprit d'éviter tout ce qui aurait pu ajouter aux difficultés d'une question déjà bien assez grave. D'un autre côté, la dernière dépêche visiblement modérée et conciliante, par laquelle la Turquie a offert de rouvrir des négociations pour faire honneur aux conditions primitives du traité de Berlin, cette dépêche est devenue aussitôt le point de départ d'une nouvelle campagne diplomatique. L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, M. Goschen, en revenant à son poste, est passé par Berlin et Vienne, où il a été évidemment chargé de chercher avec le chancelier d'Allemagne et le baron Haymerlé les élémens d'une transaction, et il est assez vraisemblable qu'en tout cela M. de Bismarck a une certaine initiative, qu'il peut mieux que personne se faire écouter à Constantinople. Bref, en d'autres termes et sous une autre forme, c'est la médiation qui recommence, qui va reprendre l'œuvre interrompue. Où la négociation se poursuivra-t-elle? Sera-ce à Constantinople même ou dans une autre ville de l'Europe? Y aura-t-il une conférence ou bien se contentera-t-on de négocier directement avec les deux adversaires en se réservant de les départager si c'est possible? Quelles seront enfin les conditions essentielles et définitives de cette transaction qui va être tentée? On est à peine au début de cette phase nouvelle. Il est cependant probable dès aujourd'hui qu'une partie de l'œuvre de la conférence de Berlin devra être sacrifiée, que la cession qui coûtait le plus aux Turcs, la cession de Metzovo et de Janina, leur sera épargnée. Dans tous les cas, dans cette hypothèse même d'une réduction du tracé de Berlin, la Grèce est appelée à recueillir d'assez précieux avantages pour ne pas résister à des propositions qui offriraient un caractère sérieux, qui seraient appuyées par l'Europe. La Grèce peut se consoler en songeant qu'après tout elle aura acquis d'assez vastes territoires, et en se souvenant, selon le mot spirituel de lord Beaconsfield, que la patience est une vertu facile pour ceux qui ont l'avenir devant eux.

Les grandes nations sont faites pour s'occuper des grands intérêts, pour déployer leur activité sous toutes les formes à la fois, et souvent, en même temps qu'elles ont à suivre les plus sérieuses affaires extérieures, elles restent aux prises avec les difficultés, les embarras d'une vie intérieure des plus laborieuses. Qu'on observe l'Angleterre. Elle est

engagée au premier rang dans toutes les affaires du monde, et pendant ce temps, elle a toujours à tenir tête chez elle aux agitations agraires de l'Irlande, aux conspirations des fenians, aux « obstructionnistes » dans le parlement. La discussion des mesures de protection et de pacification pour l'Irlande est une bataille permanente, pleine de péripéties; chaque vote est une conquête laborieuse, non pas sur la chambre des communes elle-même, mais sur les passions violentes des *home-rulers*, des « obstructionnistes. » On a vu, il y a quelques semaines, une séance durer vingt-deux heures. Ce n'était rien encore, il y a eu depuis une séance qui s'est prolongée jusqu'à quarante heures! Ces scènes parlementaires ont un caractère véritablement dramatique par le contraste des turbulences irlandaises et de l'énergique sang-froid du *speaker* et de M. Gladstone. Il y a peu de jours, on a dû se résoudre à expulser, pour la durée de la séance, trente-cinq Irlandais. Il fallait cependant en finir, et on en est venu à proposer une motion qui fortifie l'autorité du *speaker*, qui lui permet, avec l'accord de la majorité des trois quarts de la chambre, de prononcer l'urgence, de déjouer toutes les tactiques de « l'obstruction. » Que la liberté traditionnelle et illimitée de la parole en soit quelque peu atteinte, c'est possible; l'honneur du parlement passait avant tout, et ce n'est pas sans une profonde émotion que M. Gladstone a pu dire : « Mon bail sur la terre touche presque à son terme; mais il en est parmi vous qui me survivront longtemps, qui doivent envisager gravement l'avenir de notre régime parlementaire. C'est à ceux-là que je m'adresse; à eux de décider par leur vote que la chambre demeurera la gloire de notre patrie et que de chute en chute elle ne deviendra pas la risée de l'Europe. » A travers tout, sans doute, les bills du gouvernement finissent par être votés; les violences mêmes qu'ils soulèvent en démontrent la nécessité; il reste à savoir jusqu'à quel point ils seront efficaces pour rétablir la paix et l'ordre en Irlande.

L'imprévu vient de reparaître dans les affaires de l'Espagne, et si l'on nous passe le mot, il a fait sa rentrée par une crise ministérielle qui peut avoir sa raison d'être dans une certaine situation générale, dans le courant des choses, mais qu'aucune manifestation ostensible des chambres, aucun incident récent ne laissait pressentir. M. Canovas del Castillo, qui depuis la restauration a été presque toujours le premier ministre du roi Alphonse, qui ne s'était effacé que pour un moment, il y a deux ans, devant le général Martinez Campos, M. Canovas del Castillo était rentré au pouvoir il y a un an avec une apparence d'autorité nouvelle. Récemment encore il soutenait avec succès la discussion de l'adresse, où il avait pourtant à essuyer de vives attaques. Il n'y a que quelques jours, il sortait avec le même avantage d'un débat engagé contre lui par l'opposition à propos de l'interdiction de quelques banquets,

organisés dans un certain nombre de villes de l'Espagne en commémoration de la république. M. Canovas semblait donc n'avoir rien à craindre pour le moment. Il est cependant tombé au lendemain de ses succès de parlement, en dépit des votes de confiance qu'il a reçus. Comment est-il tombé?

Une des causes de la récente révolution ministérielle de Madrid, c'est peut-être tout simplement que M. Canovas del Castillo avait trop duré. Son habileté et les circonstances ont fait de lui, dans ces dernières années, un ministre presque nécessaire. On ne méconnaissait ni sa supériorité ni son éloquence; on l'accusait volontiers d'exercer une sorte de prépotence, d'absorber cette restauration qu'il avait dirigée dès ses premiers pas et qu'il pouvait maintenant compromettre en paraissant tout concentrer en lui, en prolongeant indéfiniment son règne ministériel. Sa position auprès du jeune roi lui-même pouvait devenir parfois embarrassante. D'un autre côté, il s'était formé par degrés autour de lui, dans le monde politique, dans le parlement, une opposition qui a pris le nom d'opposition libérale dynastique. Cette opposition n'était pas précisément menaçante par le nombre si l'on veut; elle ne laissait pas d'être dangereuse, parce qu'elle ralliait tous les dissidens, parce qu'elle comptait, avec un chef parlementaire habile, M. Sagasta, un certain nombre de chefs militaires, le général Martinez Campos, le général Jovellar, le général Concha, c'est-à-dire des hommes qui sont attachés à la monarchie et dont quelques-uns ont la faveur du roi. Bref, sous des apparences de force, les causes de faiblesse intime et les menaces ne manquaient pas pour le ministère. M. Canovas del Castillo avait certainement senti le danger; il le voyait grossir, et c'est alors qu'il est allé résolûment à une épreuve décisive en soulevant lui-même l'incident qui a tout précipité. Il s'agissait d'un plan de réorganisation financière et de règlement des dettes amortissables préparé par le ministère et soumis au roi avant d'être présenté aux cortès. Ce qu'auraient été cette réorganisation financière et ce règlement de la dette, il n'y a plus à s'en occuper pour le moment. Le point capital, c'est que le programme impliquait avant tout une question politique. L'exécution des mesures proposées supposait la permanence du ministère au pouvoir pendant dix-huit mois. Le rapport adressé au roi ressemblait un peu à une sommation. Ce qu'on demandait nettement, c'était un témoignage direct solennel de la confiance royale. Le procédé qu'a employé le président, du dernier cabinet de Madrid était, il faut l'avouer, assez extraordinaire : il disposait de l'avenir, il enchaînait la prérogative du roi en créant pour la circonstance, au moins pour un temps donné, une sorte d'inamovibilité ministérielle. Le roi a refusé ce qu'on lui demandait, il ne pouvait en vérité faire autrement, et il a été peut-être d'autant plus prompt à se décider qu'il n'était pas pris au dépourvu. M. Cano-

vas del Castillo a donné sa démission, et aussitôt, en quelques heures, comme pour mieux prouver que tout était prévu, il y a eu un ministère de l'opposition libérale dynastique formé sous la présidence de M. Sagasta, avec le général Martinez Campos, le marquis de la Vega y Armijo, M. Alonzo Martinez, M. Venancio Gonzalez, M. Léon y Castillo, M. Albareda.

Rien de plus simple, sans doute, qu'une évolution faisant passer le pouvoir d'un ministère conservateur qui se disait libéral à un ministère qui se dit plus libéral sans cesser de prétendre être, lui aussi, conservateur. C'est le jeu ordinaire des pays constitutionnels, et dans l'intérêt de l'avenir au-delà des Pyrénées, il n'est peut-être pas mauvais que le pouvoir n'ait pas l'air de s'immobiliser, que les divers partis réguliers puissent passer tour à tour au gouvernement sans se croire indéfiniment ou systématiquement exclus. L'inconvénient de ce qui vient de se passer à Madrid, c'est qu'un tel changement se soit accompli en dehors de toutes les conditions parlementaires et que la conséquence immédiate de l'avènement d'un nouveau ministère ait dû être nécessairement la dissolution des chambres. C'est le premier acte du cabinet de M. Sagasta, qui ne paraît pas même avoir songé un instant à s'assurer du degré de concours ou d'hostilité qu'il trouverait dans les cortès. Le décret de dissolution a été porté aux chambres sans plus d'explication et sans plus de retard. C'est un vieil usage au-delà des Pyrénées : chaque ministère veut avoir son parlement. Les élections ne se feront pas maintenant avant quelques mois. D'ici là quelle sera la politique du gouvernement du roi Alphonse? C'est une expérience nouvelle qui s'ouvre. Le cabinet de M. Sagasta se trouve évidemment dans des conditions difficiles, entre les conservateurs, qui ne sont pas sans doute disposés à désarmer, et les partis avancés, qui ne lui prêteront un certain appui de complaisance qu'au prix de concessions peut-être dangereuses. Quant à la politique extérieure, il n'y a point à s'arrêter sérieusement à la signification peu bienveillante pour la France de quelques noms. Le rôle peu amical, assez bizarre, que le nouveau ministre d'état, M. de la Véga y Armijo, a joué il y a quelques années dans son court passage à l'ambassade d'Espagne à Paris, ce rôle est oublié. Tout est changé, et il est à croire que le nouveau ministère libéral qui vient de se former à Madrid est le premier à sentir l'avantage, le prix d'habitudes permanentes d'amitié entre l'Espagne et la France.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1881

Livraison du 1er Janvier.

NOIRS ET ROUGES, quatrième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ 5

LE SALON DE Mme NECKER, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET. — VI. — LE SALON DE LA RUE BERGÈRE ET LE SECOND MINISTÈRE, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE. 54

CORRESPONDANCE de GEORGE SAND. 81

LA RÉFORME JUDICIAIRE. — II. — L'INFLUENCE DE LA DÉMOCRATIE SUR LA MAGISTRATURE. LES ÉTATS-UNIS ET LA SUISSE, par M. GEORGES PICOT, de l'Institut de France. 116

ÉTUDE SUR LE XVIIIe SIÈCLE. — DE L'ÉLOQUENCE DE MASSILLON, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE. 154

LA MARINE FRANÇAISE AU MEXIQUE. — I. — DE LA CRÉATION DE LA DIVISION NAVALE AU BLOCUS DES COTES, par M. HENRI RIVIÈRE. 188

LA CORRESPONDANCE POLITIQUE DU COMTE DE PRORESCH-OSTEN, par M. G. VALBERT. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE 229

Livraison du 15 Janvier.

NOIRS ET ROUGES, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ. 241

LES DERNIÈRES ANNÉES DU MARÉCHAL DAVOUT. — II. — LA RUSSIE ET HAMBOURG, par M. ÉMILE MONTÉGUT 243

DOUARNENEZ. — PAYSAGES ET IMPRESSIONS, par M. ANDRÉ THEURIET 334

CORRESPONDANCE de GEORGE SAND. 381

La Réforme judiciaire. — III. — L'Esprit de réforme et l'Esprit révolutionnaire, par M. Georges PICOT, de l'Institut de France. 413
La Situation économique et financière de l'Italie, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 447
Le Théâtre de la révolution, d'après un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 474
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 486

Livraison du 1er Février.

Une Excursion a Athènes au moment de la crise, par M. Gabriel CHARMES. 497
Le Veuvage d'Aline, première partie, par M. Th. BENTZON. 532
De l'Idée de la mort chez les anciens Égyptiens et de la Tombe égytienne, par M. George PERROT, de l'Institut de France 568
Le Drame macédonien. — IV. — La Bataille d'Arbèles, par M. le vice-amiral Jurien DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 599
Le Reboisement des Alpes, par M. J. CLAVÉ. 625
La Marine française au Mexique. — II. — Du Blocus des cotes aux premiers événemens de Matamoros, par M. Henri RIVIÈRE. 658
La France au Soudan. — II. — Le Chemin de fer Transsahárien, par M. Paul BOURDE. 689
L'Avenir politique de l'empire allemand, par M. G. VALBERT. 710
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 721
Essais et Notices. — La Théorie des couleurs. 733

Livraison du 15 Février.

Le Veuvage d'Aline, deuxième partie, par M. Th. BENTZON 737
Auguste Mariette, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ. 768
Les Crises du catholicisme naissant. Le Montanisme, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française. 793
Quatre Années de l'histoire des États-Unis. — I. — L'Administration de M. Hayes, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 810
Le Salon de Mme Necker. — VIII. — Coppet pendant la révolution. — Les Dernières Années de Mme Necker, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. . . 846
Un Homme d'état russe, d'après sa correspondance inédite. — VI. — Les Lois agraires de Pologne et les Dernières Années de N. Milutine, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 885
Le Grisou et les Poussières de charbon, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences. 921
Revue littéraire. — A propos de *la Princesse de Bagdad*, par M. F. BRUNETIÈRE. 953
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 964

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.